



# Rapport sur la durabilité 2025.



# Table des matières

|                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Introduction</b>                                                       |     |
| À propos de ce rapport                                                    | 4   |
| Message de la direction                                                   | 5   |
| <b>La durabilité à la TD</b>                                              |     |
| Stratégie de durabilité de la TD                                          | 7   |
| Faits saillants sur le rendement                                          | 8   |
| <b>Protéger</b>                                                           |     |
| Intégrité et gouvernance de l'entreprise                                  | 9   |
| Gestion des risques                                                       | 12  |
| Sécurité des données et protection des renseignements personnels          | 14  |
| Expérience client et protection des clients                               | 16  |
| <b>S'adapter</b>                                                          |     |
| Gouvernance durable                                                       | 18  |
| <b>Croître</b>                                                            |     |
| Finance durable                                                           | 23  |
| <b>Protéger, s'adapter, croître</b>                                       |     |
| Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD | 29  |
| <b>Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux</b>                   |     |
| Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux                          | 32  |
| Accès aux services financiers                                             | 33  |
| Accès au logement                                                         | 37  |
| Accès à l'emploi                                                          | 41  |
| <b>Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux</b>          |     |
| Aperçu du plan d'action sur les changements climatiques de la TD          | 45  |
| Protéger                                                                  | 48  |
| S'adapter                                                                 | 63  |
| Croître                                                                   | 88  |
| <b>Annexes</b>                                                            |     |
| Index de la ligne directrice B-15 du BSIF                                 | 92  |
| Empreinte et cibles                                                       | 97  |
| Acronymes                                                                 | 98  |
| Notes                                                                     | 100 |
| Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs                           | 103 |



|                         |     |
|-------------------------|-----|
| À propos de ce rapport  | 4 > |
| Message de la direction | 5 > |

---

# Introduction



# À propos de ce rapport

## Message sur nos activités

Ce rapport présente les renseignements à divulguer sur la durabilité, notamment ceux exigés au Canada selon la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) : Gestion des risques climatiques.

La TD sert des clients de divers secteurs d'activité et zones géographiques, et offre des services financiers à tous ses clients sans discrimination, sans égard à leurs opinions politiques ou religieuses. Le programme et les activités de durabilité de la TD sont conformes aux exigences juridiques et réglementaires de tous les territoires où elle exerce ses activités. La TD prend au sérieux son obligation de gérer les risques et les occasions liés au climat. Cela nous permet de comprendre nos clients et faire affaire avec eux de façon personnalisée et en fonction des risques.

## Portée du rapport

Ce rapport présente des renseignements sur la TD pour l'exercice clos le 31 octobre 2025. Écrivez à [lapromesseTDpretsaagir@td.com](mailto:lapromesseTDpretsaagir@td.com) pour consulter les rapports archivés.

D'autres renseignements concernant les activités et opérations de la TD et de ses filiales en propriété exclusive sont fournis dans le [rapport annuel 2025 de la TD](#).

Dans le rapport, la « TD », la « Banque » ou « nous » désigne le Groupe Banque TD.

Les données étayant le rapport peuvent être consultées dans notre [ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#) (« ensemble des données »). Celui-ci inclut des notes de bas de page et des commentaires concernant les

retraitements et les changements apportés aux données, le cas échéant. Le présent Rapport sur la durabilité comprend une annexe portant sur l'index de la ligne directrice B-15 du BSIF sur la gestion des risques climatiques et l'ensemble des données comprend nos indices de déclaration volontaire.

## Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

## Cadres de présentation du rapport

Le présent rapport s'appuie sur les cadres et normes de déclaration suivants :

- Les exigences de déclaration du BSIF au Canada, conformément à la ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques. Pour en savoir plus, consultez [l'index de la ligne directrice B-15 du BSIF](#).
- Les normes de déclaration volontaire du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).
- Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).
- D'autres cadres, comme les lignes directrices du GIFCC sur les mesures, les objectifs et les plans de transition ainsi que les normes de l'IFRS Foundation (Normes internationales d'information financière).

+ [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#)

Nous continuons à suivre activement les changements réglementaires liés aux renseignements à divulguer sur la durabilité afin de respecter les exigences réglementaires et juridiques dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

## Certification externe et autres examens

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L (« EY ») a effectué une mission d'assurance limitée portant sur une série d'indicateurs de performance de la TD aux chapitres social et environnemental ainsi qu'une mission d'assurance raisonnable portant sur l'utilisation par la TD du produit net de son émission d'obligations vertes en 2023.

Pour en savoir plus, consultez les documents ci-dessous :

- + [Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2025](#)
- + [Rapport de certification mentionné dans le Rapport de financement durable de la TD 2025](#)

En plus d'utiliser nos propres calculs, nous avons demandé à LBG Canada de vérifier nos dons d'entreprise et d'évaluer nos données selon sa méthodologie. Cette approche permet de tenir compte de l'incidence globale de nos contributions financières dans les collectivités.

+ [Déclaration de vérification de LBG](#)

## Pour nous joindre

Si vous souhaitez envoyer des commentaires à la TD, voici quelques façons de nous joindre :

Clients : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

Actionnaires : [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com)

Investisseurs institutionnels : [tdir@td.com](mailto:tdir@td.com)

Fournisseurs : [tdsource@td.com](mailto:tdsource@td.com)

Organismes à but non lucratif et groupes communautaires :  
[lapromesseTDpretsaagir@td.com](mailto:lapromesseTDpretsaagir@td.com)

Par message texte : TDHELP (834357)

## Légende

- + Information complémentaire/liens
- A Indicateurs de performance à l'égard desquels EY a fourni une assurance limitée<sup>1</sup>
- LBG Faits et chiffres en fonction desquels LBG a évalué nos données et calculé nos dons d'entreprise selon sa méthodologie
- ↓ Coin des ressources : Liens vers d'autres politiques et documents de référence





# Message de la direction



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur la durabilité 2025 de la TD.

Au cours de la dernière année, dans un contexte de changements géopolitiques, économiques et technologiques, la TD a renforcé davantage ses activités, soutenu sa clientèle et investi dans la résilience et le potentiel à long terme des collectivités et des économies que nous servons.

Guidés par notre nouveau but, **Réimaginer l'expérience bancaire et ses possibilités**, nous produisons des résultats durables qui apportent de la valeur à l'ensemble de nos parties prenantes.

En 2025, nous avons réimaginé notre stratégie de durabilité pour mieux l'harmoniser avec notre but, en nous concentrant sur trois priorités claires : **protéger, s'adapter et croître**. Comme vous le verrez dans le présent rapport, nous *protégeons* notre entreprise, notre clientèle et nos collectivités contre les risques émergents et les perturbations, nous *adaptons* notre Banque grâce à des investissements ciblés dans l'infrastructure, l'innovation et les capacités, et nous positionnons la TD pour saisir de nouvelles occasions de *croissance* alors que les économies renforcent leur sécurité énergétique et leur résilience climatique.

La TD est fière de servir plus de 28 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans des centres financiers du monde entier. Cette portée nous donne une perspective unique sur le rythme accéléré du changement, y compris l'adoption rapide de l'IA, de

même que sur l'incidence sur la clientèle, les collectivités et les économies qui comptent sur nous pour leur succès financier.

À une époque où plusieurs font face à l'incertitude, à la hausse du coût de la vie et à des pressions financières, notre nouveau positionnement de marque, « **C'est ça, être plus humain.** », renforce notre engagement à bâtir des relations personnelles et significatives.

En 2025, cet engagement s'est traduit par des actions concrètes : nous avons versé 178 millions de dollars à plus de 3 400 organismes communautaires pour élargir l'accès aux services financiers, au logement et à l'emploi au Canada et aux États-Unis dans le cadre de notre approche plus large en matière d'impact social.

Au Canada, nos efforts en matière d'accès aux services financiers en date du dernier exercice comprenaient notamment 5,7 milliards de dollars en prêts et en autres facilités de crédit pour les petites et moyennes entreprises ainsi qu'une gamme de solutions d'accès au logement pour soutenir plus de 2 500 ménages. Aux États-Unis, notre plan de rayonnement local demeure un pilier de notre engagement, avec 8,1 milliards de dollars américains en financement pour des logements abordables, 1,8 milliard de dollars américains en prêts aux PME et 6,7 milliards de dollars américains en prêts pour le développement communautaire depuis 2024.

Les résultats solides et les témoignages d'incidence positive figurant dans le présent rapport reflètent le dévouement de nos collègues, qui contribuent à notre

succès et investissent de leur temps et de leur énergie dans nos collectivités. Nous les soutenons en leur offrant de la formation et en mettant à leur disposition de nouveaux outils et des applications propulsées par l'IA pour améliorer leur rendement, simplifier leur travail et accélérer l'exécution à l'échelle de la Banque. Nous croyons qu'un milieu de travail hautement performant et inclusif qui élimine les obstacles et valorise les talents exceptionnels est essentiel à notre réussite continue.

Je vous invite à lire notre rapport pour en savoir plus sur nos progrès et sur les efforts que nous poursuivons afin de mettre à profit notre envergure, notre expertise et notre but pour générer des retombées positives à l'échelle de la Banque, pour notre clientèle et dans nos collectivités.

**Raymond Chun**  
Président du Groupe et chef de la direction



|                                                                           |      |
|---------------------------------------------------------------------------|------|
| Stratégie de durabilité de la TD                                          | 7 >  |
| Faits saillants sur le rendement                                          | 8 >  |
| <hr/>                                                                     |      |
| <b>Protéger</b>                                                           |      |
| Intégrité et gouvernance de l’entreprise                                  | 9 >  |
| Gestion des risques                                                       | 12 > |
| Sécurité des données et protection des renseignements personnels          | 14 > |
| Expérience client et protection des clients                               | 16 > |
| <hr/>                                                                     |      |
| <b>S’adapter</b>                                                          |      |
| Gouvernance durable                                                       | 18 > |
| <hr/>                                                                     |      |
| <b>Croître</b>                                                            |      |
| Finance durable                                                           | 23 > |
| <hr/>                                                                     |      |
| <b>Protéger, s’adapter, croître</b>                                       |      |
| Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD | 29 > |
| <hr/>                                                                     |      |

# La durabilité à la TD



# Stratégie de durabilité de la TD

Le rendement et la résilience de la TD dépendent de la réussite de ses clients, de ses collègues et des collectivités qu'elle sert. Notre stratégie de durabilité nous permet de cerner les changements dans le contexte opérationnel et d'y répondre. Elle est appuyée par des évaluations des sujets importants réalisées périodiquement par une tierce partie afin de cerner les facteurs de durabilité pertinents qui présentent le plus de risques, d'occasions et de conséquences pour nos secteurs d'activité et nos parties prenantes.

Prenant appui sur de solides antécédents de progrès, nous exploitons nos ressources et nos capacités pour protéger la Banque et nos parties prenantes, nous adapter à l'évolution des circonstances et saisir de nouvelles occasions de croître.

## Le rôle de la durabilité dans la stratégie d'entreprise de la TD

En septembre 2025, la TD a lancé sa nouvelle stratégie axée autour de trois piliers qui améliorent l'expérience client, accélèrent la croissance et créent de la valeur à long terme pour les actionnaires. Notre stratégie de durabilité vient renforcer la stratégie d'entreprise de la Banque :

### Relations approfondies

En approfondissant les relations, nous renforçons notre capacité à servir, à soutenir et à accompagner nos clients, consolidant ainsi leur résilience financière et créant de nouvelles occasions de croissance pour notre clientèle.

+ [Finance durable](#)

### Plus simple et plus rapide

Investir dans des données, des technologies et des analyses contribue à simplifier la gestion de la durabilité à la TD.

+ [Données, technologies et analyses](#)

+ [Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD](#)

### Exécution rigoureuse

De solides pratiques de gouvernance et de gestion des risques garantissent la réalisation des progrès et la production des rapports appropriés, ainsi que la conformité aux exigences réglementaires et juridiques dans les territoires où nous exerçons nos activités.

+ [Gouvernance durable](#), dont + [Programme de transition vers la durabilité de l'entreprise](#)

+ [Gestion des risques](#), dont + [Gestion du risque lié au climat](#)

## Stratégie de durabilité de la TD

**Objectif :** Positionner la TD pour qu'elle puisse se démarquer et créer de la valeur pour les actionnaires en renforçant sa résilience et ses capacités en matière de durabilité, tout en saisissant de nouvelles occasions de croissance.

### Protéger

Protéger nos secteurs d'activité des changements économiques et sectoriels liés à la durabilité

### S'adapter

Penser l'infrastructure, les capacités et les processus internes de la TD pour répondre aux défis de durabilité

### Croître

Promouvoir la croissance en approfondissant les relations, en saisissant de nouvelles occasions et en surpassant les attentes en constante évolution de notre clientèle

## Domaines d'action pour la durabilité

**Inclusion  
économique**

**Droits de la  
personne**

**Climat**

# Faits saillants sur le rendement

|                                             | Appuyé par                                                    | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2025                            | 2024                            |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Climat                                      | Plan d'action sur les changements climatiques de la TD        | Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) opérationnelles de la TD des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence (162 849 t d'éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>                                                                       | -29 %                           | -29 %                           |
| Inclusion économique                        | Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux <sup>2</sup> | Engagement global des employés <sup>3</sup> (85 % pour 2025) <sup>4</sup>                                                                                                                                                                                                                                                 | 84 %                            | 84 %                            |
|                                             |                                                               | Canada seulement : femmes aux postes de vice-présidence et d'échelons supérieurs <sup>5,6</sup>                                                                                                                                                                                                                           | 42,7 %                          | 42,7 %                          |
|                                             |                                                               | Aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis en 2025 <sup>8</sup>                                                                                                                                                                      | 869 351                         | 502 389                         |
|                                             |                                                               | Financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) <sup>9</sup>                                                                                                                                                            | 8,5 G\$                         | 5,9 G\$                         |
| Gouvernance d'entreprise                    | Processus de gouvernance                                      | Que les femmes et les hommes représentent chacun au moins 30 % à 40 % du conseil d'administration du Groupe Banque TD (une banque mondiale, constituée en vertu des lois du Canada) <sup>5,6,7</sup>                                                                                                                      | 43 % de femmes<br>57 % d'hommes | 47 % de femmes<br>53 % d'hommes |
|                                             |                                                               | Majorité importante d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration du Groupe Banque TD (une banque mondiale, constituée en vertu des lois du Canada) <sup>10</sup>                                                                                                                                    | 93 %                            | 93 %                            |
| Expérience client et protection des clients | Indice d'expérience légendaire (IEL)                          | IEL – Résultat composé de la TD <sup>11</sup> (75,15 pour 2025)                                                                                                                                                                                                                                                           | 76,59                           | 75,63                           |
| Finance durable                             | Stratégie de finance durable de la TD                         | 500 milliards de dollars pour soutenir des activités environnementales, sociales et de décarbonisation admissibles au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la TD (données cumulatives depuis 2023) <sup>12</sup> | 225,3 G\$                       | 145,9 G\$                       |
| Bien-être de la collectivité                | La promesse TD Prêts à agir                                   | 1 milliard de dollars en dons aux collectivités d'ici 2030 (données cumulatives depuis 2019) <sup>13</sup>                                                                                                                                                                                                                | 1 032 M\$                       | 854 M\$                         |

1 Pour en savoir plus sur nos cibles internes des champs d'application 1 et 2, consultez la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#).

2 De plus amples renseignements sur le rendement au chapitre social sont fournis dans la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux](#).

3 Ces données traduisent l'engagement global des employés mesuré au moyen du sondage Info TD, qui demande aux employés à temps plein et à temps partiel (à l'exception des employés contractuels et des personnes en congé de courte ou de longue durée) d'évaluer leur niveau d'engagement et d'attachement à la TD ainsi qu'à leur poste selon trois facteurs (intention de rester, fierté de travailler à la TD et satisfaction au travail) sur une échelle de un à cinq : Tout à fait en désaccord (1), En désaccord (2), Ni d'accord ni en désaccord (3), D'accord (4) et Tout à fait d'accord (5). Les pourcentages de la rubrique Expérience globale représentent la proportion moyenne des répondants qui sont D'accord (4) ou Tout à fait d'accord (5) avec les trois premiers énoncés figurant dans le tableau Résultats du sondage Info TD présenté dans l'[Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#).

4 L'objectif est basé sur la réalisation du 75<sup>e</sup> percentile d'une référence mondiale – une référence mobile sur trois ans, mise à jour chaque année et qui comprend plus de 900 entreprises et 27 millions de réponses, couvrant des zones géographiques et des secteurs d'activité différents.

5 Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, la TD est tenue de fournir des renseignements sur la diversité de genre au sein du conseil d'administration et de la direction dans sa circulaire de procuration de la direction. Consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#) pour en savoir plus.

6 La TD cherche à embaucher, à fidéliser et à perfectionner les meilleurs talents. Toutes les nominations, embauches et autres décisions en matière d'emploi sont effectuées en fonction du mérite, de façon non discriminatoire, conformément aux lois applicables. Toutes les décisions relatives aux talents s'inscrivent dans le cadre des normes et politiques de gestion des talents de la Banque, qui exigent que les décisions relatives au perfectionnement, aux promotions et à l'emploi des talents soient fondées sur le mérite et les capacités, et que les talents les plus qualifiés soient recrutés pour chaque poste. Lors du recrutement de cadres supérieurs, la Banque tient compte des caractéristiques, des compétences et de l'expérience globales qui contribuent aux capacités des candidats.

7 En 2025, le conseil d'administration du Groupe Banque TD avait comme objectif ambitieux que les femmes et les hommes représentent chacun au moins 35 % des administrateurs du conseil.

8 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la Banque. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la Banque. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes.

9 Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès vers l'atteinte de cette cible sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.

10 En 2025, le conseil d'administration de la TD comptait 14 membres au total. Raymond Chun n'est pas un administrateur indépendant en raison de son poste de président du Groupe et chef de la direction de la Banque. Le conseil d'administration de la TD comptait 15 membres au total en 2024 et 14 en 2023.

11 Consultez la section [Expérience client et protection des clients](#) pour en savoir plus sur le rendement de la TD par rapport à son objectif en matière d'indice d'expérience légendaire (IEL).

12 La cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD est le reflet de notre volonté de faire croître la Banque. Elle vient s'ajouter à un éventail de financements octroyés à d'autres clients et activités dans de multiples secteurs, sans pour autant limiter les activités de la TD. Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

13 Les chiffres sont déclarés en dollars canadiens et comprennent toute promesse de don reconnue comme une obligation juridique ou implicite et imputée dans l'exercice financier avant d'être déboursée. Ils n'incluent pas les dons effectués par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement.



# Intégrité et gouvernance de l'entreprise

## Notre approche

Le conseil d'administration et la direction de la TD sont résolus à appliquer des pratiques de gouvernance saines qui contribuent à la gestion efficace de la Banque et à la réalisation de ses plans et objectifs stratégiques et opérationnels. La TD est également déterminée à assurer une communication ouverte et réactive avec les actionnaires, les parties prenantes et le public. Elle reconnaît l'importance des échanges entre ses administrateurs et les actionnaires sur des sujets essentiels au mandat du conseil. Nous avons un président de conseil d'administration indépendant dont la mission est d'assurer un leadership clair en matière de gouvernance ainsi qu'un conseil d'administration chargé de mener à bien un certain nombre de tâches.

En voici quelques exemples :

- Approuver la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD, et en superviser la mise en œuvre.
- Superviser la reconnaissance et la surveillance des principaux risques touchant les activités de la Banque.
- Tenir le chef de la direction et les cadres supérieurs responsables de donner le ton au sommet de la hiérarchie pour favoriser une culture d'intégrité et de conformité à l'échelle de la TD.

## Notre engagement à l'égard des droits de la personne

Nous nous engageons à soutenir et à respecter la protection des droits de la personne dans toutes nos activités et dans tous nos secteurs d'activité. Cet engagement est guidé par les valeurs énoncées dans

les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les principales conventions de l'Organisation internationale du travail.

Les droits de la personne sont un des domaines d'action de notre stratégie de durabilité, et diverses fonctions de l'ensemble de l'entreprise nous aident à honorer notre engagement à respecter ces droits.

### Notre approche en pratique

[L'Énoncé de position à l'égard des droits de la personne de la TD](#) décrit comment la Banque soutient et respecte la protection des droits de la personne en suivant une approche fondée sur les risques dans le cours normal de ses décisions d'affaires. Les processus de reconnaissance et d'évaluation des risques sont des éléments fondamentaux de la stratégie de gestion des risques de la Banque. Ils sont intégrés dans les processus de gouvernance, les programmes de gestion des risques et les pratiques à l'échelle de l'entreprise. Cette approche comprend la réalisation d'une analyse fondée sur le risque pour tous les risques financiers et non financiers importants auxquels la Banque est exposée, y compris le risque environnemental et social. Pour en savoir plus sur la façon dont la TD gère le risque environnemental et social, y compris les risques liés aux droits de la personne, consultez la partie [Gestion des risques](#) du présent rapport.

Conformément à la *Modern Slavery Act* du Royaume-Uni (2015) et à la *Modern Slavery Act* de l'Australie (2018), et compte tenu de ces lois, la TD publie chaque

année les approches qu'elle a adoptées et les mesures qu'elle a prises au cours de l'exercice précédent pour évaluer les risques d'esclavage moderne et de traite des personnes dans ses secteurs d'activité et sa chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour y remédier. Nous continuons d'améliorer les outils qui nous servent à reconnaître et à évaluer le risque environnemental et social, y compris les risques d'esclavage moderne chez nos fournisseurs. En 2025, nous avons lancé une nouvelle évaluation du risque environnemental et social dans le cadre de notre programme de gestion des risques liés aux tiers afin de renforcer encore notre capacité à reconnaître, à évaluer et à surveiller ces risques de façon continue. Pour de plus amples renseignements, consultez notre [Rapport sur l'esclavage moderne et la traite des personnes 2025](#), qui est révisé et approuvé par le conseil d'administration chaque année.

En tant que membre du groupe de travail Human Rights Working Group de BSR, nous collaborons avec des entreprises internationales de divers secteurs pour soutenir la mise en œuvre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, tout en appuyant les droits de la personne par l'entremise de nos propres pratiques commerciales et activités de philanthropie :

- [Soutien des victimes de la traite des personnes](#) : Par l'entremise de La promesse TD Prêts à agir, la Banque a remis 360 000 \$ sur trois ans à Services aux victimes Toronto, un organisme qui aide les survivants de la traite des personnes dans l'ensemble du Canada, afin de soutenir son programme Rebâtir. Dans le cadre de ce programme, Services aux victimes Toronto travaille avec des banques (p. ex. Assistance TD, une entité de la TD qui aide les clients à surmonter des

difficultés financières), des entreprises de télécommunications, des gestionnaires immobiliers et des compagnies de location de véhicules partout au Canada pour effacer les activités frauduleuses et les dettes forcées associées au nom et au dossier d'une victime.

- [Soutien des communautés autochtones](#) : La TD s'est engagée depuis de nombreuses années à soutenir les droits des peuples autochtones. Nous restons déterminés à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi qu'à créer des occasions et à offrir des services qui soutiennent les peuples autochtones. En nouant des partenariats, en renforçant nos capacités et en participant à une économie inclusive, nous cherchons à favoriser la prospérité commune et à contribuer à bâtir un avenir plus équitable pour les peuples et les communautés autochtones. Pour en savoir plus sur le travail entrepris pour faire progresser l'inclusion socioéconomique des peuples autochtones au Canada, consultez le rapport [La TD et les communautés autochtones du Canada – Mise à jour 2025](#).
- [Éducation aux droits de la personne](#) : La TD continue de soutenir Equitas, Centre international d'éducation aux droits humains. Elle lui a versé plus de 1,6 million de dollars au cours des 10 dernières années afin d'appuyer des événements de sensibilisation communautaire axés sur les droits de la personne, dont des activités éducatives pour les enfants et les étudiants, et de venir en aide aux sinistrés dans des zones de crise partout dans le monde.





Protéger

# Intégrité et gouvernance de l'entreprise suite

## Notre approche en pratique

### Politiques, principes et pratiques de gouvernance de l'entreprise

Les politiques, principes et pratiques de gouvernance du conseil d'administration sont révisés régulièrement par le Comité de gouvernance du conseil d'administration et décrits dans notre [circulaire de procuration de la direction 2026](#). Ils établissent les responsabilités du conseil envers les actionnaires et les autres parties prenantes concernées, et s'attachent à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. La circulaire de procuration fournit davantage de renseignements sur les principes qui sous-tendent l'approche de gouvernance de la TD. Comme précisé dans cette circulaire, les femmes représentent 43 % (6 sur 14) de tous les candidats aux postes d'administrateurs et trois des cinq comités du conseil de la Banque sont actuellement présidés par une femme.

### Capacités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de membres disposant d'un large éventail de compétences qui reflètent la nature et l'étendue des activités de la Banque (p. ex. connaissances, âge, formation, expérience et expertise dans divers secteurs, zones géographiques et contextes). Tous les administrateurs possèdent une grande expertise en direction et en gouvernance d'entreprise. Pour en savoir plus sur la politique en matière de diversité du conseil d'administration, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#) de la TD.

Pour obtenir des exemples de façons dont le conseil d'administration de la TD s'engage pour la durabilité, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#).

### Promouvoir des pratiques responsables et le respect de notre Code de conduite et d'éthique professionnelle

Nous appliquons des mesures de vérification et de protection conçues pour encourager une conduite responsable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Ces mesures comprennent des structures de gouvernance, des comités et des programmes de surveillance, des protocoles de transmission des plaintes à un niveau supérieur ainsi que des programmes de formation à l'intention des collègues qui favorisent le respect de nos valeurs d'entreprise et de nos pratiques de vente. Grâce à des processus comme la production de rapports sur les risques liés à la conduite, le traitement des plaintes et les enquêtes des Ressources humaines, les problèmes sont repérés et réglés de manière systématique. Les collègues qui ne respectent pas le Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Certaines de nos mesures de vérification et de protection sont décrites ci-dessous.

**Gestion des risques liés à la conduite :** Les risques liés à la conduite sont une catégorie de risques transversale. Ils sont en corrélation avec plusieurs risques d'entreprise, dont la protection des consommateurs, l'intégrité des marchés, les crimes financiers et les risques opérationnels. Les risques liés à la conduite incluent les actions et comportements possibles d'une entreprise ou de ses employés qui pourraient avoir des répercussions juridiques ou financières pouvant nuire à la clientèle, au marché, aux employés et à l'entreprise. La TD a fait de la gestion de ces risques une priorité et dispose de politiques afin de protéger ses clients, le marché, ses employés et l'entreprise, d'entretenir la confiance et de favoriser une culture d'intégrité et de responsabilisation. Cela implique de promouvoir une culture de comportement éthique, de mettre en œuvre de solides cadres de gouvernance et de s'assurer que les collègues comprennent et respectent le Code de conduite et d'éthique professionnelle de l'entreprise.

### Entre nous – Bureau de l'ombudsman des employés de la TD :

Ce bureau donne des conseils confidentiels, impartiaux et informels sur des problèmes liés au travail à tous les collègues et examine les solutions possibles. En 2025, le programme Entre nous, qui est distinct du programme Signalements concernant la conduite et l'éthique professionnelle, a été utilisé 1 446 fois par les collègues (contre 1 242 fois en 2024).

**Formation obligatoire et communication claire :** Tous les membres du personnel, y compris les membres du conseil d'administration, doivent attester qu'ils se conforment à notre Code de conduite et d'éthique professionnelle chaque année. Il s'agit d'une exigence pour la poursuite de leur emploi à la TD. Les collègues qui interagissent avec la clientèle reçoivent une formation annuelle obligatoire sur la compréhension et l'évaluation des besoins des clients ainsi que sur les obligations de conformité réglementaire, notamment celles liées aux politiques de LCBA, à la lutte contre le trafic d'influence et la corruption, et aux exigences en matière de protection des renseignements personnels. Dans la mesure où leurs fonctions l'exigent, les collègues suivent également une formation sur les outils à utiliser pendant leurs conversations avec les clients et sont tenus de s'en servir. Ils sont par exemple formés à la réalisation d'évaluations des produits afin d'offrir ceux qui sont le plus adaptés à la situation du client, notamment à ses besoins financiers. Nous nous efforçons par ailleurs d'employer un langage clair et simple dans nos communications avec les clients afin de rendre nos documents plus faciles à lire, à comprendre et à utiliser.

**Gestion du rendement :** La TD a à cœur de récompenser et de reconnaître les collègues qui mettent en pratique ses valeurs et qui répondent aux besoins des clients. Nos programmes de primes de rendement et de récompenses mettent l'accent sur les valeurs de la TD et intègrent des aspects liés aux comportements attendus. Cela peut comprendre divers facteurs comme l'expérience client, le rendement de l'équipe et le rendement individuel, avec la possibilité de modifier les décisions concernant les fonds consacrés à la rémunération et au rendement individuel selon la conduite du collègue.

Protéger

# Intégrité et gouvernance de l'entreprise suite

**Code de conduite des fournisseurs :** La TD s'efforce de mettre en place un vaste réseau de fournisseurs qui adoptent des pratiques responsables tout en offrant des biens et des services de grande qualité. Les nouveaux fournisseurs et les fournisseurs potentiels procurant des biens et des services par l'entremise du groupe centralisé Approvisionnement de la Banque doivent s'inscrire dans un système réservé aux fournisseurs et attester qu'ils exercent leurs activités conformément à notre [Code de conduite des fournisseurs](#).

Dans le cadre de son approche visant à adapter ses activités et à gérer les risques, la TD cherche à promouvoir l'inclusion économique dans l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement. La TD s'efforce ainsi d'intégrer des fournisseurs qualifiés issus des collectivités où elle est présente pour répondre à ses divers besoins. Même si la liste de fournisseurs de la TD comprend principalement de grandes entreprises, le programme d'approvisionnement responsable de la Banque nous a aidés à attirer un plus vaste éventail de fournisseurs en 2025. Nous avons continué d'aider à faire connaître le programme de certification de la diversité des fournisseurs pour les entrepreneurs réfugiés, qui a été lancé en 2022 par le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council et Tent Partnership for Refugees. La TD a pris en charge les frais de certification d'entreprises détenues par des réfugiés pour les trois premières années du programme, période qui a pris fin le 31 octobre 2025.

Consultez les liens suivants pour en savoir plus sur les autres politiques et programmes en matière de conduite responsable :

- + [Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- + [Résumé de la Politique de respect en milieu de travail](#)
- + [Signalements concernant la conduite et l'éthique professionnelle](#)
- + [Déclaration du Groupe Banque TD sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que sur les sanctions](#)
- + [Position en matière de lutte contre la corruption du Groupe Banque TD](#)

## Investissement de la TD dans la rémunération globale

La TD offre aux collègues une rémunération globale composée d'un salaire de base, d'une rémunération variable, de programmes d'avantages sociaux et de bien-être, ainsi que de régimes de retraite et d'épargne. La philosophie de la TD consiste à offrir une rémunération concurrentielle adaptée, s'il y a lieu, aux différentes pratiques en vigueur là où elle exerce ses activités. En 2025, nous avons dépensé 18,2 milliards de dollars à l'échelle mondiale en salaires, rémunération au rendement et avantages sociaux.

Pour en savoir plus sur la rémunération équitable, consultez l'[approche de la TD en matière de rémunération équitable](#). Pour en savoir plus sur la rémunération de nos dirigeants, y compris sur le ratio de rémunération du chef de la direction, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#).

## Progrès relatifs au programme de LCBA de la TD

Les programmes de LCBA sont indispensables à la gestion des risques, à la conformité réglementaire et à l'intégrité des banques. En 2025, la TD est restée concentrée sur sa priorité absolue, en poursuivant ses efforts de redressement et en consolidant son programme de LCBA. Dans le cadre de notre programme de LCBA aux États-Unis, nous avons notamment amélioré les procédures d'intégration des clients, déployé une nouvelle plateforme de surveillance des opérations, mis en place des formations ciblées et à l'échelle la Banque favorisant la compréhension et la responsabilisation et renforcé le leadership et les talents.

Malgré les progrès réalisés, il reste un travail considérable à accomplir et des étapes importantes à franchir avant d'arriver au terme de cet exercice pluriannuel visant à mettre en œuvre un programme de LCBA robuste et durable. La TD reste fermement résolue à aller au bout de ce travail crucial.

- + Pour de plus amples renseignements sur les progrès réalisés concernant les programmes de LCBA de la TD aux États-Unis et à l'échelle de l'entreprise, consultez le [rapport annuel 2025](#).
- + Pour en savoir plus sur la rémunération de nos dirigeants, y compris sur le ratio de rémunération du chef de la direction, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#).

## Coin des ressources



[Données sur l'intégrité et la gouvernance de l'entreprise](#)

[Circulaire de procuration de la direction 2026](#)

[Gouvernance d'entreprise au sein du Groupe Banque TD \(y compris la politique sur l'accès aux procurations\)](#)

[Politiques publiques et contributions politiques](#)

[Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne](#)

[Rapport de la TD sur l'esclavage moderne et la traite de personnes](#)

[Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#)

[Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité de la TD](#)

Protéger

# Gestion des risques

## Notre approche

L'exploitation d'une institution financière complexe dans plusieurs territoires expose les unités fonctionnelles et les activités de la TD à un large éventail de risques financiers et non financiers. La TD a la responsabilité envers ses parties prenantes, y compris ses investisseurs, ses clients, ses collègues et les organismes de réglementation, de maintenir sa résilience stratégique, financière et opérationnelle au moyen de pratiques de gestion des risques saines. Ses décisions sont fondées sur son appétit pour le risque, qui est lui-même déterminé par les cadres supérieurs et le conseil d'administration. Le cadre de gestion des risques de la TD décrit la façon dont la Banque régit et gère les risques, y compris le risque environnemental et social. Il est appuyé par des cadres de travail, des politiques, des procédures et des pratiques pour reconnaître les risques, les évaluer, les quantifier, les contrôler, les surveiller et en rendre compte. Nous évaluons les clients conformément à des directives, politiques, normes et procédures uniformes de gestion des risques, et prenons en compte les facteurs de risque propres aux clients et aux opérations.

### Cadre de gestion des risques de la TD

Le cadre de gestion des risques vient renforcer la culture de gestion des risques de la Banque, qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation, et permet aux parties prenantes de bien comprendre la façon dont la TD gère les risques. Il établit ce qui suit : 1) la manière dont la TD définit les types de risques auxquels elle est exposée; 2) la manière dont la TD détermine les risques découlant de sa stratégie et de ses activités; 3) la gouvernance et l'organisation en matière de gestion des risques; et 4) la manière dont la TD gère les risques au moyen de processus lui permettant de les reconnaître, les évaluer, les quantifier, les contrôler, les surveiller et en rendre compte. Les ressources et les processus de gestion

des risques de la Banque sont conçus de sorte que tous ses secteurs d'activité puissent à la fois comprendre les risques auxquels ils sont exposés et les gérer conformément à son appétit pour le risque.

### Déterminer les risques et l'appétit pour le risque

Augmenter la rentabilité implique de prendre des risques mesurés et de les gérer conformément à l'appétit pour le risque de la Banque. L'objectif de la TD est d'obtenir un rendement supérieur à son coût du capital pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en investissant dans ses secteurs d'activité afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. L'inventaire des risques de la Banque énonce les principales catégories de risques et sous-catégories de risques connexes auxquelles ses secteurs et activités peuvent être exposés. Cet inventaire favorise l'uniformité de la reconnaissance, de l'évaluation, de la quantification, du contrôle et de la surveillance des risques de la TD ainsi que de la production de rapports et de la présentation d'information à leur sujet. Il est le point de départ pour l'élaboration de stratégies et de processus de gestion des risques.

### Énoncé d'appétence au risque de la TD

L'Énoncé d'appétence au risque de la TD est le principal moyen employé pour communiquer sur la façon dont la Banque aborde les risques et détermine le type et le niveau de risque qu'elle est prête à prendre afin d'exécuter sa stratégie et d'accroître la valeur pour les actionnaires. Pour définir son appétit pour le risque, la TD tient compte de sa vision, de son but, de sa stratégie, de ses engagements communs et de sa capacité à assumer le risque dans des conditions normales et pendant une conjoncture de récession ou en contexte de crise. Les

principes généraux qui guident l'Énoncé d'appétence au risque de la TD sont les suivants :

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques :

1. Cadrent avec notre stratégie d'affaires et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
2. N'exposent pas la Banque à des situations de pertes ponctuelles graves (autrement dit, nous ne « misons pas la TD » sur une seule décision, acquisition ou activité, ni sur un seul produit);
3. Ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

### Approche à l'égard des processus de gestion des risques

- La **reconnaissance et l'évaluation des risques** consistent à cerner et à comprendre les risques actuels, les risques qui pourraient découler de nouveaux projets ou de l'évolution de projets existants, les risques globaux, les risques extrêmes et les risques émergents à mesure que le contexte évolue.
- Les processus de **quantification** des risques sont alignés sur les exigences réglementaires telles que les lignes directrices sur l'adéquation des fonds propres, les ratios de levier financier, les mesures de la liquidité, la simulation de crise et l'exposition au risque de crédit maximum établies par les organismes de réglementation. La TD a également mis en place des processus pour quantifier les risques dans le but de fournir des mesures précises et en temps opportun des risques qu'elle assume.

- Les processus de **contrôle** sont établis et communiqués par l'entremise du Comité du risque du conseil d'administration et d'autres comités de surveillance du conseil d'administration ainsi qu'au moyen de politiques, de procédures connexes, de limites de contrôle et de pouvoirs délégués approuvés par la direction qui reflètent l'appétit pour le risque et la tolérance au risque de la TD.
- Les niveaux de risque font l'objet **d'une surveillance et de rapports** réguliers en fonction de l'Énoncé d'appétence au risque de la TD. La Gestion des risques rend également compte de ses activités de surveillance des risques aux cadres supérieurs, au conseil d'administration et à ses comités, ainsi qu'aux comités de direction et de gestion concernés. En complément des activités régulières de surveillance des risques et de production de rapports, des rapports spéciaux portant sur les risques nouveaux et émergents ou sur tout changement important du profil de risque de la Banque sont présentés aux cadres supérieurs, au Comité du risque et au conseil d'administration, selon le cas.

## Coin des ressources



[Données sur la gestion des risques](#)

[Rapport annuel 2025 : Gestion des risques](#) (p. 92 à 127)

[Circulaire de procuration de la direction 2026 : Rapport du Comité du risque](#) (p. 85 à 88)



# Gestion des risques suite

## Gestion du risque environnemental et social

### Définir le risque environnemental et social

Le risque environnemental et social, comprenant le risque climatique, est le risque de perte financière ou d'autre préjudice découlant de l'incapacité de la Banque à gérer des facteurs environnementaux ou sociaux en perpétuelle évolution qui influent sur l'exploitation, les activités commerciales, les produits, les clients de la Banque ou les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités, ou qui y sont associés.

- Le risque environnemental désigne le risque de perte financière ou d'autre préjudice découlant de facteurs environnementaux, dont les changements climatiques, la dégradation de la nature et la perte de biodiversité.
- Le risque social désigne le risque de perte financière ou d'autre préjudice découlant de facteurs sociaux, dont les atteintes aux droits de la personne, les répercussions sociales des changements climatiques ainsi que la santé et le bien-être des employés.

Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la TD décrit comment la Banque gère ces risques. Il est appuyé par la politique en matière de risque environnemental et social de l'entreprise et par d'autres politiques propres aux risques. Pour en savoir plus sur ce cadre ainsi que sur le risque lié au climat, consultez la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#).

### Diligence raisonnable sur le plan environnemental et social

La TD suit une approche fondée sur le risque dans le cours normal de ses décisions d'affaires. Les processus de reconnaissance et d'évaluation des risques sont au cœur de sa stratégie de gestion des risques, et ils sont intégrés dans les processus de gouvernance, les programmes de gestion des risques et les pratiques à l'échelle de l'entreprise. Cette approche comprend la réalisation d'une analyse fondée sur le risque pour tous les risques financiers et non financiers importants auxquels la Banque est exposée, y compris le risque environnemental et social. Comme pour tout autre risque financier ou non financier, la TD a mis au point des outils pour reconnaître, évaluer, surveiller et atténuer le risque environnemental et social, dont le risque climatique, ainsi que pour en rendre compte.

Lorsqu'une évaluation indique un niveau de risque élevé, la Banque suit un processus de diligence raisonnable accrue qui peut comprendre l'utilisation d'outils et techniques comme la détermination du risque physique, les cartes thermiques, les questionnaires aux clients et leur participation, les systèmes d'estimation et d'analyse des émissions financées, les évaluations environnementales de sites, les visites des lieux, les recherches sur les secteurs d'activité et les analyses des médias, le cas échéant.

Les processus de contrôle sont établis et communiqués au moyen de politiques, de procédures, de limites de contrôle et de pouvoirs délégués qui reflètent l'appétit pour le risque et la tolérance au risque de la Banque. La TD prend la décision d'effectuer des opérations en fonction des risques présentés et de sa capacité à les gérer. L'équipe de gestion des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) passe en revue les évaluations des risques et, si nécessaire, formule une recommandation de transmission à un niveau supérieur. Les secteurs d'activité concernés suivent les processus habituels pour transmettre les opérations à un niveau supérieur afin qu'elles soient examinées par le comité du risque approprié, s'il y a lieu.

### Améliorer la gestion du risque environnemental et social

Nous continuons de réviser et, au besoin, d'améliorer les processus et outils qui nous permettent de reconnaître, d'évaluer et de gérer le risque environnemental et social. Ainsi, en 2025, nous avons apporté des améliorations à nos processus de gestion des risques liés aux tiers afin de mieux intégrer les considérations relatives au risque environnemental et social posé par nos fournisseurs tiers, dont les risques d'esclavage moderne. En ce qui a trait aux processus concernant les prêts autres que de détail, nous avons également continué à investir dans des solutions technologiques afin de doter nos collègues de première ligne d'outils d'évaluation des risques efficaces. En 2025, l'équipe Gestion des risques ESG a amélioré son processus d'évaluation du risque environnemental et social pour les prêts autres que de détail (y compris les évaluations portant sur les risques d'atteinte aux droits de la personne et d'esclavage moderne) en lançant le portail sur le risque environnemental et social, une plateforme infonuagique où le risque environnemental et social présenté par nos clients de ce secteur peut être évalué, signalé et surveillé.



Protéger

# Sécurité des données et protection des renseignements personnels

## Notre approche

Garder la confiance de ses clients et protéger leurs renseignements personnels ainsi que les systèmes et les données de la Banque est fondamental pour la TD, et cela nous aide à être rigoureux dans notre exécution. À l'aide d'une supervision et d'une gouvernance appropriées, d'une formation obligatoire des collègues, d'une surveillance constante des menaces, d'un suivi de l'évolution des cadres de travail sectoriels et du respect des exigences applicables (selon les besoins de la TD), la Banque a mis au point une approche pour gérer les risques relatifs à la sécurité des données et à la protection des renseignements personnels. Nous surveillons et gérons les risques en la matière pertinents pour la Banque et améliorons notre capacité à les atténuer en déployant des programmes à l'échelle de l'entreprise, en adoptant des pratiques acceptées dans le secteur, en évaluant les vulnérabilités et les menaces et en y répondant.

### Améliorer la cybersécurité

#### Gouvernance et politiques

- La cybersécurité fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques de la TD. Notre chef de la sécurité de l'information supervise le programme de cybersécurité et tient le conseil d'administration informé à ce sujet.
- La Politique sur la gestion du risque technologique et la cybersécurité de la TD ainsi que les normes et cadres de travail connexes protègent l'information et gèrent le risque technologique. Les mesures de

sécurité comprennent notamment des pare-feu, la protection des données, des analyses comportementales, de robustes procédures d'authentification et une surveillance en tout temps par l'entremise de nos Centres de fusion, actifs 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de préserver l'efficacité des systèmes de la Banque et de repérer les activités inhabituelles dans les comptes.

- Les stratégies de cybersécurité de la TD sont régulièrement révisées, alignées sur les exigences fonctionnelles et mises à jour au besoin. Le conseil d'administration compte des membres expérimentés en gestion de la technologie et en sécurité de l'information.
- Consultez le [rapport annuel de la TD](#) pour en savoir plus sur les risques liés à la technologie et à la cybersécurité.

#### Formation et culture

- Nous savons que tout le monde a un rôle crucial à jouer pour protéger les renseignements personnels et protéger la Banque contre les cybermenaces. C'est pourquoi tous les collègues doivent suivre une formation obligatoire annuelle sur les cybermenaces, la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information. Ce programme de formation mis à jour chaque année permet aux collègues d'acquérir des connaissances sur les types de cybermenaces qui pèsent sur la TD. En outre, les cadres et les membres du conseil d'administration reçoivent une formation adaptée sur les cybermenaces et la sécurité de l'information.

- La gestion des risques de cybersécurité et l'amélioration de la sensibilisation aux cybermenaces à l'échelle de l'entreprise sont des responsabilités partagées entre les unités fonctionnelles et les fonctions de la Banque. Le Comité de surveillance du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de l'entreprise sont quant à eux chargés de superviser, d'orienter et de conseiller les cadres supérieurs. Nos secteurs d'activité gèrent leurs propres cyberrisques et la direction en matière de cybersécurité de la TD surveille les cybermenaces, nos outils technologiques, notre profil de cyberrisques ainsi que les risques émergents, en plus de définir des feuilles de route afin de s'assurer que notre profil de cybersécurité est à jour.

#### Surveillance des menaces

- La TD dispose d'équipes de renseignement, d'analyse, de gestion de crise et d'intervention en matière de cybersécurité qui sont chargées de surveiller, de détecter, de comprendre, d'analyser et de contrer les cybermenaces, ainsi que d'évaluer leur probabilité et leurs effets sur nos activités, l'infrastructure et nos collègues.
- Nous sommes dotés d'un Centre de fusion à l'échelle mondiale qui opère en continu pour le cyber-renseignement, la sécurité physique, les analyses et la gestion de crise. Nos équipes opérationnelles surveillent, détectent, analysent et contrent les cybermenaces, et évaluent systématiquement leur probabilité ainsi que leurs effets potentiels sur nos activités, notre infrastructure et nos collègues.

## Coin des ressources



[Données sur la sécurité des données et la protection des renseignements personnels](#)

[Moyens mis en œuvre pour vous protéger \(protection des renseignements personnels et sécurité\)](#)

[Politique de confidentialité de la TD](#)

[Avis de la TD relatif à la protection des renseignements personnels aux États-Unis](#)

[Avis relatif à la protection des renseignements personnels en Europe et Asie-Pacifique](#)

[Protection des renseignements personnels et sécurité de Solutions de placement mondiales TD](#)

[Protégez-vous contre la fraude](#)

# Sécurité des données et protection des renseignements personnels suite

## Cadres de travail sectoriels et leadership

- À la TD, nous savons que s'appuyer sur des cadres sectoriels normalisés en matière de cybersécurité et s'y conformer est primordial. Nous alignons notre programme de sécurité de l'information, nos fonctions principales et nos capacités sur le cadre de cybersécurité 2.0 du National Institute of Standards and Technology (NIST). D'autres cadres de travail comme la bibliothèque ITIL (Information Technology Information Library), le référentiel COBIT (Control Objectives for Information and Related Technology) et la norme ISO 27002 de l'Organisation internationale de normalisation sont examinés et appliqués, s'il y a lieu, pour veiller à ce que notre approche soit la plus exhaustive possible. Nos exigences en matière de contrôle sont conformes au cadre de cybersécurité du NIST et font l'objet d'une évaluation annuelle indépendante au regard de ce cadre. Nous l'améliorons aussi continuellement pour favoriser une solide défense contre les cybermenaces.
- La TD participe à divers organismes et forums sectoriels et axés sur la sécurité de l'information qui facilitent le partage de connaissances, l'apprentissage, le réseautage et la collecte de renseignements dans l'optique de consolider ses programmes ainsi que le secteur des services financiers dans son ensemble.
- Des organismes mondiaux tels que le Financial Services Information Sharing and Analysis Center (FS-ISAC) et la Coalition canadienne antifraude mettent en relation des acteurs des secteurs des services financiers, des technologies et des télécommunications avec les forces de l'ordre et le gouvernement, ce qui permet à la TD d'améliorer sa résilience globale face à la fraude et aux menaces.

## Perfectionnement des talents

- La TD bâtit une entreprise résiliente et tournée vers l'avenir en matière de cybersécurité en combinant un recrutement ciblé à un perfectionnement généralisé des collègues. Récemment, nous avons renforcé notre leadership en plaçant des talents dotés d'une expérience dans les banques d'importance systémique mondiale à des postes de direction clés, améliorant ainsi notre capacité à nous conformer aux normes du secteur. En parallèle, la stratégie relative aux talents des Services mondiaux de la sécurité et de la défense de la TD s'attache à attirer, à former et à fidéliser une équipe de premier plan tout en développant un effectif expert sur les questions de réglementation et de cybersécurité. Ensemble, ces efforts concourent à notre engagement envers la confiance numérique, la résilience technologique et une gouvernance solide.
- Nous collaborons avec l'Executive Women's Forum (EWF) afin de renforcer notre bassin de talents en cybersécurité. L'EWF est une communauté de leadership et d'apprentissage qui vise à faire progresser la carrière des femmes dans les domaines de la sécurité de l'information, de la gestion des risques liés aux technologies de l'information et de la protection des renseignements personnels, en mettant de plus en plus l'accent sur des spécialités comme l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle (IA).
- La TD travaille avec la Joint Economic Development Initiative afin d'aider les étudiants autochtones de Fredericton au Nouveau-Brunswick à bâtir leur carrière, à rehausser leurs compétences en cybersécurité et à continuer à apprendre en permanence.
- La TD soutient les événements et programmes de talents proposés par le Black Professionals in Tech Network.

## Améliorer la protection des renseignements personnels

### Gouvernance et politiques

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels, en collaboration avec d'autres partenaires de Risques et Contrôle, fournit des directives et des évaluations fondées sur les risques concernant les pratiques des secteurs d'activité de la TD à l'égard des lois, règles et règlements sur la protection des renseignements personnels applicables. Il est également chargé d'assurer une surveillance fondée sur le risque pour veiller à la conformité à notre programme de protection des renseignements personnels ainsi qu'aux lois, règles et règlements applicables.
- Le vice-président et chef, Protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale supervise le programme de protection des renseignements personnels de la TD en collaboration avec d'autres parties prenantes de la Banque. Des agents, Protection des renseignements personnels travaillent également dans les territoires où la TD exerce ses activités.

### Formation et culture

- Tous les collègues ont un rôle à jouer afin d'aider la TD à se conformer aux lois sur la protection des renseignements personnels applicables. La formation annuelle obligatoire sur la protection des renseignements personnels de la TD a pour but de fournir aux collègues les connaissances et compétences nécessaires pour contribuer à protéger efficacement leurs renseignements personnels et ceux des clients, pour comprendre leurs obligations en la matière et pour s'acquitter de leurs tâches quotidiennes en veillant à s'y conformer.

## Cadres de travail réglementaires

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels suit les nouvelles exigences réglementaires liées à la protection des renseignements personnels ainsi que les modifications des exigences actuelles et, lorsque nécessaire, offre des conseils quant à leur application aux secteurs d'activité de la TD. Il a également un rôle consultatif et propose des mises à jour concernant les lois canadiennes, américaines, européennes et de l'Asie-Pacifique en la matière.

### Pratiques gagnantes du secteur

- Le Bureau de la protection des renseignements personnels entretient des liens avec les associations sectorielles pertinentes et participe à des activités de promotion de la réforme des lois sur la protection des renseignements personnels.

### Sensibilisation des clients

- La TD s'efforce de présenter de façon claire ses engagements en matière de protection des renseignements personnels et de les rendre accessibles aux clients pour qu'ils sachent ce que fait la Banque à cet égard et comment leurs renseignements sont traités, y compris par les tiers. S'il y a lieu, nous donnons aux clients la possibilité de faire des choix pour établir un point d'équilibre entre, d'une part, leurs attentes et, d'autre part, les besoins professionnels légitimes et les exigences des lois sur la protection des renseignements personnels qui s'appliquent.
- Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts à l'égard de la protection des renseignements personnels et à investir dans ce secteur tout en renforçant les mécanismes associés aux choix et à la transparence.





Protéger

# Expérience client et protection des clients

## Notre approche

À la TD, la promesse que nous faisons à nos clients est d'être remarquablement humains et agréablement simples dans chaque interaction et expérience. Nous sommes déterminés à offrir des produits et services financiers aux clients des collectivités où nous exerçons nos activités de façon transparente et en communiquant de l'information claire et simple. Nous continuons d'adapter les processus de la Banque afin de répondre aux attentes et aux préférences changeantes des clients et de les surpasser, tout en créant de la valeur et en fournissant des conseils judicieux. Nous nous efforçons de proposer des interactions transparentes et personnalisées aux clients dans l'ensemble de nos canaux et secteurs d'activité, en leur apportant des solutions qui répondent à un plus grand nombre de leurs besoins financiers.

### Notre approche en pratique

#### Mesurer l'expérience

L'une des principales mesures utilisées par la TD pour estimer l'expérience client est son indice d'expérience légendaire (IEL). Celui-ci évalue l'expérience des clients et nous permet de dégager des renseignements afin d'améliorer les aspects qui comptent le plus pour eux. La TD continue d'investir dans la recherche, l'infrastructure technologique, les outils et plateformes numériques, l'IA ainsi que d'autres nouvelles technologies et solutions dans le but d'anticiper et de surpasser les attentes du marché et des clients.

| Cible                                                                                                                                | Résultat en 2025 | Cible pour 2026 <sup>1</sup> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|
| Offre d'une expérience client légendaire – Indice d'expérience légendaire (Résultat composé de la TD) <sup>2</sup> (75,15 pour 2025) | 76,59            | 76,15                        |

<sup>1</sup> En raison de l'évolution constante des canaux d'interaction et des points de contact avec la clientèle, nous avons adopté les pratiques exemplaires consistant à examiner et à mettre à jour le résultat composé du Groupe Banque TD afin qu'il reflète la façon dont les clients interagissent avec nous, ce qui comprend l'ajout ou le retrait de canaux d'interaction. Par conséquent, il est déconseillé d'effectuer des comparaisons d'une année à l'autre.

<sup>2</sup> L'IEL est calculé par un tiers en fonction de sondages indépendants sur l'expérience client menés régulièrement auprès de la clientèle des Services bancaires personnels au Canada, de TD Bank U.S., de Gestion de patrimoine TD, de TD Assurance et des Services bancaires aux entreprises au Canada. Dans le cadre des sondages, les clients sont invités à estimer sur une échelle de 1 à 10 dans quelle mesure ils perçoivent leur récente expérience avec la TD comme ayant été exceptionnelle (pondération de 70 %) et, en fonction de cette expérience, quelle est la probabilité qu'ils refassent affaire avec la TD à l'avenir (pondération de 30 %). Après pondération, les pourcentages des deux meilleurs résultats (note de 9 ou 10) de chaque question sont additionnés pour calculer le résultat IEL de chaque programme. Une fois compilés, ces résultats par programme forment l'IEL composé de chaque secteur d'activité. Ensuite, l'IEL composé du Groupe Banque TD est calculé en additionnant l'IEL composé de tous les secteurs d'activité, en fonction de leur contribution au résultat net après impôts au cours des quatre derniers exercices financiers.

#### Accessibilité à la TD

- En consultation avec des clients, des collègues et des membres de la collectivité ayant une incapacité, la TD a publié un [plan d'accessibilité](#) en 2023 qui décrit sa stratégie pour reconnaître, prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité au Canada.
- En 2025, nous avons publié notre deuxième rapport des progrès en matière d'accessibilité par rapport au plan, disponible sur notre nouvelle [page Web sur l'accessibilité](#). Un sommaire de gestion est également proposé en langue des signes québécoise et en langue des signes américaine.



### Coin des ressources



[Données sur l'expérience client et la protection des clients](#)

[Codes de conduite et engagements envers le public](#)

[Accessibilité à la TD](#)

[Résolution de vos plaintes](#)

[Bureau principal d'examen des plaintes de clients \(BPEPC\)](#)

[Comportements interdits pour les banques – Ce que vous devez savoir](#)

[Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2025 – Code des aînés](#) (p. 16 à 18)

Protéger

# Expérience client et protection des clients suite

## Protéger nos clients

Notre Code de conduite renforce notre engagement à l'égard de l'intégrité, de la transparence et de pratiques d'affaires responsables, et contribue à garantir que chaque membre de l'entreprise agit conformément aux lois et règlements applicables tout en respectant notre appétit pour le risque. Il interdit aux employés de discriminer les clients, les fournisseurs ou les partenaires actuels ou potentiels en raison de caractéristiques protégées, comme la race, le genre, l'âge, l'appartenance religieuse ou l'affiliation politique.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous promouvons des pratiques responsables auprès de nos collègues ainsi que le respect de notre Code de conduite et d'éthique professionnelle, consultez la section [Intégrité et gouvernance de l'entreprise](#).

### Canada

La TD se base sur le régime de protection des consommateurs en matière financière, qui vise à promouvoir une conduite responsable au sein des banques canadiennes et à protéger les clients des services bancaires de détail. Ce régime met l'accent sur la transparence pour permettre aux clients de prendre des décisions éclairées et comprend des dispositions relatives aux pratiques justes et équitables, p. ex. en ce qui concerne les conditions d'annulation des ententes, l'accès aux services bancaires de base et les procédures de traitement des plaintes. Consultez notre [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité](#) pour en savoir plus sur l'accès aux services bancaires et sur la façon dont nous soutenons les besoins financiers des aînés en appliquant le Code des aînés.

## États-Unis

La politique sur les services bancaires justes et responsables de TD Bank U.S. vient appuyer son engagement à traiter toutes les personnes de manière juste et équitable dans le cadre de l'offre de produits et services bancaires, afin d'atténuer les risques pour les consommateurs, à prévenir les pratiques discriminatoires, injustes, trompeuses ou abusives, et à se conformer aux lois et aux règlements du gouvernement fédéral et des États applicables. Le but de TD Bank U.S. est de fournir de l'information sur ses produits et services en toute honnêteté et de respecter les lois et règlements fédéraux et étatiques portant sur la prévention des pratiques injustes, trompeuses ou abusives et l'équité en matière de prêts. TD Bank U.S. dispose d'un cadre interfonctionnel pour les clients, les secteurs d'activité et les canaux qui l'aide à relever et à corriger les problèmes des clients et lui permet de continuer à améliorer l'expérience client légendaire.

### Résoudre les plaintes des clients

Notre objectif est de fournir un service de grande qualité et des conseils judicieux aux clients. En cas de plainte, nous nous faisons un point d'honneur d'essayer de résoudre le problème dès le premier contact, avec empathie et en proposant des solutions justes et judicieuses.

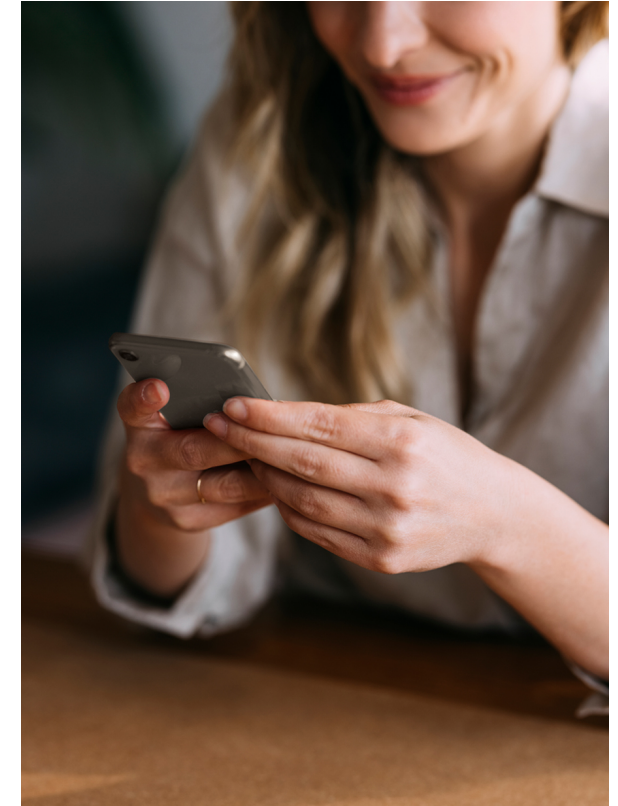
### Canada

Au Canada, si un client n'est pas satisfait de la résolution d'une plainte au premier point de contact, il peut s'adresser à l'équipe Relations avec les clients de la TD. Si la plainte n'est toujours pas résolue, le client peut alors s'adresser au Bureau principal d'examen des plaintes de clients (BPEPC). Les plaintes transmises au BPEPC sont souvent de nature plus complexe que celles qui sont traitées au premier point de contact. En 2025, les principaux motifs de plaintes reçues par le BPEPC étaient similaires à ceux de l'année précédente. Elles étaient liées à de possibles

fraudes (p. ex. fraudes liées aux placements, à l'emploi et aux paiements par câble) ainsi qu'aux réclamations d'assurance habitation et auto (p. ex. litiges sur les règlements et réclamations refusées)<sup>2</sup>. Lancée en 2023, l'initiative sur les plaintes des clients de l'entreprise continue à tirer parti de la rétroaction des clients et des tendances des données pour déterminer les causes profondes, afin de saisir les principales occasions en matière d'expérience client, de prévenir les plaintes futures et d'améliorer l'expérience globale relative aux plaintes. Au cours des trois dernières années, nous nous sommes attachés à cerner les causes profondes et à résoudre les problèmes dans nos systèmes et processus afin de les simplifier pour nos clients et nos collègues.

## États-Unis

Aux États-Unis, l'équipe Customer Advocacy and Insights gère les plaintes et maintient un cadre interfonctionnel pour tous les clients, secteurs d'activité et canaux. Les principaux motifs de plaintes en 2025 étaient le service à la clientèle, les problèmes liés aux opérations ainsi que le respect de la vérification de l'identité et des politiques. L'équipe Customer Advocacy crée des rapports détaillés pour permettre aux équipes des produits, aux canaux de distribution et aux partenaires de gestion des risques d'examiner les tendances des données et d'effectuer des analyses des causes profondes afin de cerner les risques potentiels et les occasions en matière d'expérience client. TD Bank U.S. continue de mettre en œuvre des changements dans le cadre du programme EPICx (Exceptional Pride to Inspire Legendary Customer Experiences), lancé en 2023, qui fait le suivi des solutions apportées afin d'améliorer l'expérience client.





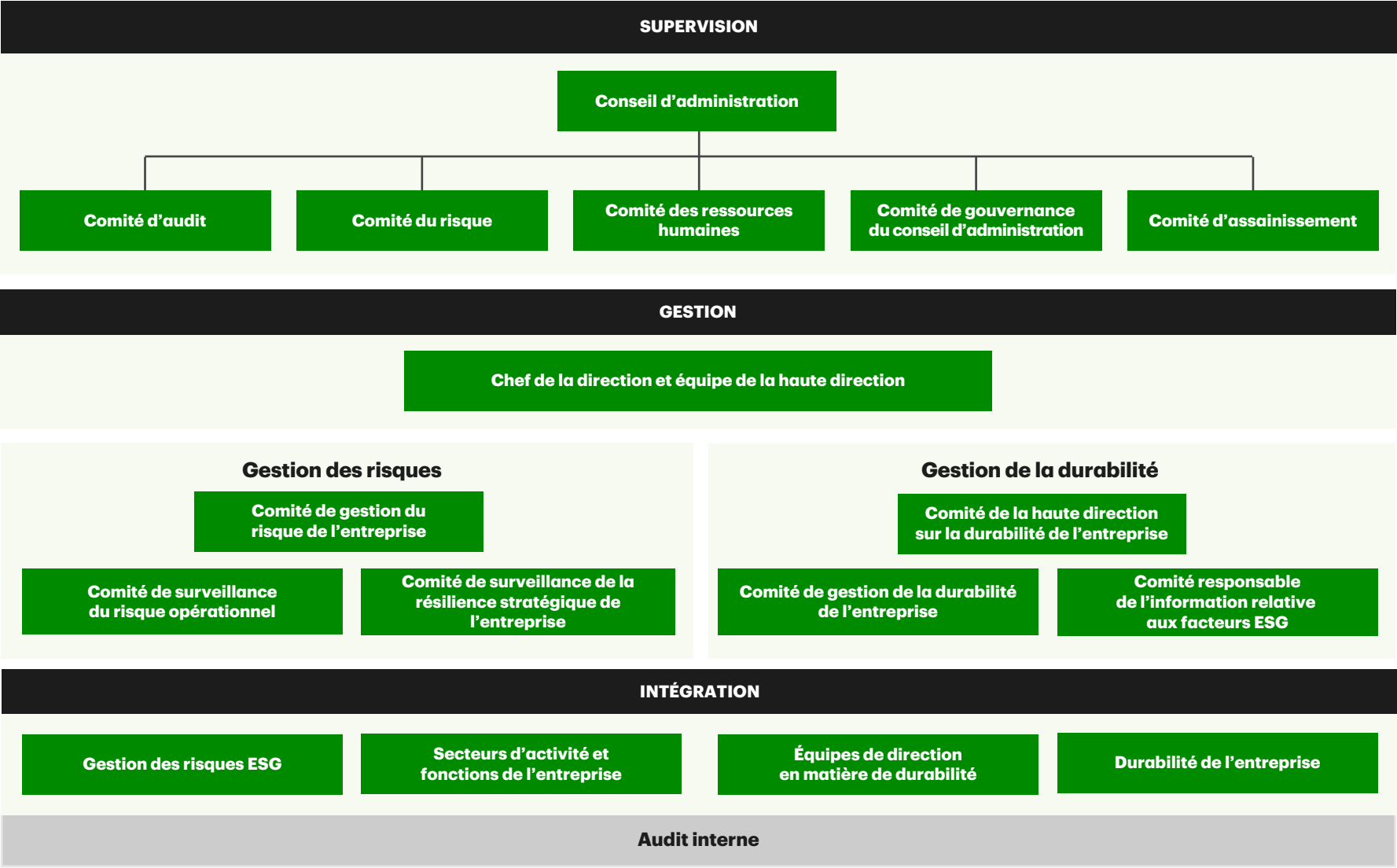
S'adapter

# Gouvernance durable

La TD continue d'adapter ses structures de gouvernance, la rémunération de ses dirigeants et les stratégies de ses secteurs d'exploitation et d'activité afin d'y inclure des considérations et des capacités en matière de durabilité.

Le graphique suivant présente la structure de gouvernance des risques de la Banque au niveau de la direction ainsi que les comités en matière de durabilité et les comités de gestion au niveau des secteurs d'activité qui œuvrent pour intégrer la gouvernance durable et la stratégie de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise.

Des renseignements sur le lien entre les facteurs ESG et la rémunération globale des dirigeants sont disponibles dans notre [circulaire de procuration de la direction 2026](#).







S'adapter

# Gouvernance durable suite

## Supervision de la durabilité par la direction

Le conseil d'administration et le Comité de gouvernance du conseil d'administration de la TD assurent la supervision de l'approche stratégique de la Banque en matière de durabilité, y compris des risques et occasions liés au climat, et communiquent avec la direction tout au long de l'année sur des sujets liés à la durabilité, dont les facteurs climatiques.

Tous les nouveaux membres du conseil d'administration suivent une orientation sur la durabilité, et des occasions de formation continue leur sont proposées. Pour obtenir des renseignements sur l'engagement du conseil d'administration à l'égard de la durabilité, consultez la [circulaire de procuration de la direction 2026](#).

Le chef de la direction de la Banque est l'ultime responsable de l'exécution de la stratégie de durabilité, y compris du plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Le Comité de la haute direction sur la durabilité de l'entreprise, composé de membres de l'équipe de la haute direction issus des secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise, supervise l'établissement et la gestion de la stratégie de durabilité à l'échelle de la Banque, y compris de la stratégie liée au climat, et donne des conseils à ce sujet. En outre, nos comités de gestion et nos conseillers supervisent et soutiennent la direction dans ses responsabilités de gestion des efforts de durabilité. Ils la guident, la conseillent et permettent une analyse critique des risques et des occasions liés aux facteurs environnementaux et sociaux actuels et émergents, y compris les facteurs climatiques.

## Groupes responsables de la gestion des risques ESG à la TD

| Groupe responsable                                                                       | Responsabilités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comités de supervision                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Comité du risque du conseil d'administration (Comité du risque)                          | Le Comité du risque est responsable d'examiner et d'approuver le cadre de gestion des risques de la TD ainsi que les cadres et politiques sur les catégories de risques connexes, élaborés pour gérer l'exposition aux risques de la Banque. Il passe en revue l'Énoncé d'appétence au risque de la TD chaque année et recommande son approbation par le conseil d'administration. Il supervise en outre la gestion du profil de risque de la Banque et surveille son rendement en regard de son appétit pour le risque. En plus de ce mandat de supervision, le Comité du risque passe en revue et approuve les principaux cadres et les principales politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, et fournit une tribune pour réaliser une analyse exhaustive de la position de la Banque concernant les risques, y compris pour évaluer les tendances et les risques actuels et émergents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Comités de gestion                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Comité de gestion du risque de l'entreprise (CGRE)                                       | Le CGRE, présidé par le chef de la direction, supervise la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de la TD, en s'attachant à comprendre les risques importants actuels et émergents, ainsi que leur incidence sur le profil de risque et les bénéfices de la Banque. Ce comité favorise par ailleurs une culture de gestion des risques intégrée et efficace au sein de la TD.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Comité de surveillance du risque opérationnel (CSRO)                                     | Le CSRO, présidé par le chef de la gestion des risques, supervise la reconnaissance, la surveillance et le contrôle des principaux risques selon le profil de risque opérationnel de la TD. Il est appuyé par les activités et les rapports continus des fonctions de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Comité de surveillance de la résilience stratégique de l'entreprise (CSRSE) <sup>1</sup> | Le CSRSE, présidé par le chef de la gestion des risques, supervise, oriente et guide la haute direction sur les risques stratégiques et connexes découlant de la planification et de la mise en œuvre des stratégies de la TD et des activités associées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Fonctions centralisées                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Gestion des risques ESG                                                                  | Ce groupe établit et communique les stratégies, cadres et politiques en matière de gouvernance d'entreprise et de gestion des risques environnementaux, climatiques et sociaux qui permettront aux secteurs d'activité et aux fonctions de l'entreprise de reconnaître, de gérer, de quantifier et de surveiller les risques environnementaux, climatiques et sociaux, qu'ils soient actuels ou émergents, dans le cadre de leurs activités et opérations quotidiennes et de l'offre de leurs produits et services. Conformément aux politiques et procédures internes, les secteurs d'activité et le Bureau de la Société doivent tenir compte de l'applicabilité et de l'évaluation du risque environnemental et social dans leurs activités commerciales actuelles et nouvelles. Les processus et la gouvernance des unités fonctionnelles doivent intégrer une évaluation du risque environnemental et social et assurer un niveau approprié de gouvernance et de surveillance, conformément à leurs procédures opérationnelles. Gestion des risques ESG élabore également des outils, des programmes et des formations à l'échelle de l'entreprise pour soutenir les activités de reconnaissance, de quantification, de gestion et de surveillance du risque environnemental et social. |

1 Le CSRSE a été établi pendant l'exercice 2026 à la dissolution de son comité prédécesseur, avant la publication du présent rapport.



S'adapter

# Gouvernance durable suite

## Groupes chargés d'intégrer la gouvernance durable et la stratégie de durabilité à la TD

| Groupe responsable                                             | Responsabilités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comités et conseils de gestion                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Comité de la haute direction sur la durabilité de l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"><li>Superviser l'élaboration et la gestion de la stratégie de durabilité à l'échelle de la TD et fournir des conseils à ce sujet.</li><li>Présidé par le chef, Direction corporative et composé de membres de l'équipe de la haute direction de la TD. Le comité sert de tribune pour diffuser des renseignements, favoriser les discussions et offrir des conseils sur les sujets et occasions liés aux stratégies et aux cadres de durabilité de la TD, ainsi que sur les facteurs émergents.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Comité de gestion de la durabilité de l'entreprise             | <ul style="list-style-type: none"><li>Superviser la gestion de la prise de décisions relatives à la stratégie de durabilité ainsi que la gestion de la stratégie de finance durable et des cibles liées à la durabilité.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Comité responsable de l'information relative aux facteurs ESG  | <ul style="list-style-type: none"><li>Superviser, orienter et guider la haute direction relativement à la communication de renseignements sur la durabilité. Le comité a pour mandat d'offrir des conseils concernant l'information à fournir sur la durabilité, de favoriser une analyse critique de celle-ci et, le cas échéant, de l'approuver ou de formuler des recommandations à son égard.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Fonctions centralisées                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Équipes de direction en matière de durabilité                  | <ul style="list-style-type: none"><li>Superviser la mise en œuvre du programme de transition vers la durabilité, en soutenant la planification et l'exécution des flux de travail suivants : stratégie de durabilité des secteurs d'activité; information réglementaire sur la durabilité; données, technologies et analyses liées aux facteurs environnementaux et sociaux; gestion du risque environnemental et social; éducation aux facteurs environnementaux et sociaux et programmes de formation; et actualisation de la stratégie de durabilité de l'entreprise.</li><li>Les flux de travail mobilisent des spécialistes du domaine qui partagent la responsabilité de progresser vers l'exécution de livrables définis.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Durabilité de l'entreprise                                     | <ul style="list-style-type: none"><li>Gérer la gouvernance, la mise en œuvre et l'exécution du programme de transition de l'entreprise et des efforts connexes.</li><li>Diriger l'élaboration de la stratégie liée au climat de l'entreprise, fournir des conseils, des analyses et des communications sur les éléments du plan d'action sur les changements climatiques, y compris les mesures et les cibles, et promouvoir leur élaboration et leur mise en œuvre au sein de l'entreprise. Consultez la section <a href="#">Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux</a> pour en savoir plus.</li><li>Diriger la stratégie sociale de la Banque, en partenariat avec les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise. Cette équipe s'efforce d'améliorer l'inclusion économique et les déclarations de la Banque en matière de droits de la personne. Consultez la section <a href="#">Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux</a> pour en savoir plus.</li><li>Diriger l'élaboration de la stratégie et des objectifs de finance durable de l'entreprise, et collaborer avec les secteurs d'activité pour cerner les activités de finance durable relevant des domaines d'action de la stratégie de durabilité de la TD. Consultez la section <a href="#">Finance durable</a> pour en savoir plus.</li><li>Diriger la production de rapports sur la durabilité et les facteurs climatiques ainsi que la communication publique de renseignements de la TD.</li></ul> |

S'adapter

# Gouvernance durable suite

## Programme de transition vers la durabilité de l'entreprise

En 2024, la TD a mis en place le programme de transition vers la durabilité de l'entreprise pour simplifier et consolider la gouvernance et la coordination des efforts de durabilité à l'échelle de la Banque ainsi que la production de rapports à leur sujet, et pour favoriser l'harmonisation des exigences réglementaires, des objectifs d'affaires et des attentes des parties prenantes.

Ce programme, dirigé par l'équipe Durabilité de l'entreprise, aide les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise à gérer les risques liés à la durabilité dans l'optique de protéger la Banque, de renforcer ses capacités d'adaptation, et de cerner et saisir des occasions de croissance en lien avec la durabilité.

### Supervision et gouvernance

Le programme de transition vers la durabilité de l'entreprise rassemble les mandats et processus d'anciens comités, conseils et forums sur la durabilité pour favoriser un fonctionnement simple et efficace ainsi qu'une exécution rigoureuse. Ce regroupement stratégique a permis de simplifier notre organisation à l'interne, de tirer profit de l'expertise existante et d'affiner nos pratiques de gouvernance afin que la TD soit en bonne position pour atteindre ses objectifs de durabilité.

### Flux de travail du programme de durabilité

Dans le cadre du programme de transition vers la durabilité de l'entreprise, des membres des secteurs d'activité, des fonctions de l'entreprise ainsi que des spécialistes du domaine travaillent ensemble sur des livrables précis s'inscrivant dans différents flux de travail prioritaires. Ces flux de travail sont examinés régulièrement afin d'ajuster leurs objectifs. En 2025, le programme comptait six flux de travail :

1. **Établissement de plans de durabilité propres aux secteurs d'activité** : élaborer des plans pour répondre aux risques et aux occasions liés à la durabilité propres à un secteur d'activité en tenant compte de ses objectifs d'affaires.
2. **Information réglementaire sur la durabilité** : renforcer les capacités et appuyer la production de rapports pour la communication de renseignements en matière de durabilité, conformément aux exigences réglementaires actuelles et futures.
3. **Données, technologies et analyses liées aux facteurs environnementaux et sociaux** : renforcer les compétences internes en matière d'infrastructure, de données et de modélisation afin de rehausser les capacités de mesure et de production de rapports pour les déclarations réglementaires.
4. **Gestion du risque environnemental et social** : intégrer les répercussions du risque environnemental et social à court, moyen et long terme dans nos cadres de risque et de contrôle ainsi que dans nos processus de gestion des risques.
5. **Éducation à la durabilité et gestion de la formation** : soutenir l'élaboration et la mise en œuvre continues de formations à l'échelle de l'entreprise afin d'aider les collègues de la TD à mieux comprendre le rôle que joue la durabilité pour contribuer à protéger, adapter et faire croître la Banque.
6. **Actualisation de la stratégie de durabilité de l'entreprise** : continuer à simplifier la stratégie de durabilité de la TD ainsi que les domaines d'action, mesures et cibles associés. En 2026, ce travail s'appuiera sur les résultats d'une évaluation détaillée des facteurs importants.





S'adapter

# Gouvernance durable suite

## Perfectionnement et éducation en matière de durabilité

### Formation et sensibilisation des collègues

Aux fins du programme de transition vers la durabilité, un flux de travail interfonctionnel a été créé à l'échelle de l'entreprise pour soutenir les efforts d'éducation à la durabilité de la TD, y compris la sensibilisation aux facteurs climatiques. Nous nous efforçons d'améliorer notre approche globale en matière d'occasions d'apprentissage et de perfectionnement sur la durabilité et les changements climatiques. Voici quelques exemples :

- **Forum d'éducation à la durabilité :** Ce forum rassemble des dirigeants de toute l'entreprise pour qu'ils échangent des connaissances et des pratiques gagnantes afin de favoriser une culture de durabilité. En mettant à profit l'expertise de l'équipe Durabilité de l'entreprise, des secteurs d'activité et des spécialistes du domaine, ce forum fournit aux dirigeants des ressources et des connaissances qui les aideront à faire progresser la durabilité. Cette approche contribue à donner à nos secteurs d'activité les moyens d'avoir une incidence positive sur la Banque ainsi que sur nos clients et les collectivités que nous servons.
- **Séances de formation sur la durabilité :** Lancées en 2023, ces séances trimestrielles couvrent un éventail de sujets afin de rehausser les connaissances sur la durabilité, y compris des sujets liés au climat comme la mesure et la réduction des émissions de méthane ou la finance durable. Des collègues de toute l'entreprise y participent, dont des collègues de Durabilité de l'entreprise, de Gestion des risques ESG, des fonctions de l'entreprise et des secteurs d'activité.

- **Forum sur la gestion du risque environnemental et social et la stratégie en la matière :** Ce forum offre un espace où les équipes Durabilité de l'entreprise et Gestion des risques ESG ainsi que les partenaires des première et deuxième lignes de défense peuvent régulièrement échanger de l'information, discuter des activités et revoir les pratiques gagnantes afin de favoriser la résilience stratégique de la TD en lien avec la durabilité, y compris en ce qui concerne les facteurs climatiques.
- **Mobilisation continue :**
  - L'équipe Gestion des risques ESG intervient régulièrement auprès des collègues et des dirigeants par le biais de forums, de comités et lors de réunions courantes, contribuant ainsi à ancrer la formation continue sur la gestion du risque climatique dans les pratiques de gestion des risques de la TD.
  - En 2025, une formation a été offerte à Valeurs Mobilières TD (VMTD) et Gestion de Placements TD afin de renforcer les capacités actuelles et la connaissance du domaine.

### Cultiver notre bassin de talents

Pour renforcer nos capacités en matière de durabilité, il est important de recruter et de perfectionner des talents soucieux de ces facteurs. Nos programmes Talents en herbe permettent à des étudiants et à de nouveaux diplômés d'accéder à une panoplie de postes centrés sur la durabilité tout en leur offrant des occasions d'apprentissage et de réseautage.

### Programme des associés ESG

En 2021, le groupe Durabilité de l'entreprise, en partenariat avec l'équipe Gestion du risque de l'entreprise, a lancé un programme de rotation des associés ESG de deux ans afin d'attirer et de fidéliser des professionnels diplômés pour soutenir le travail de durabilité à l'échelle de la TD. Les participants acquièrent une expérience et des connaissances étendues dans les différents domaines de durabilité de la Banque et bénéficient d'une vision globale de la manière dont notre stratégie de durabilité est élaborée et mise en œuvre, ainsi que de la manière dont nos risques liés au climat sont gérés.

### Programmes coopératifs et stages

La TD propose également des postes de stagiaire et d'étudiant coop afin d'appuyer les efforts de durabilité dans diverses fonctions de l'entreprise, telles que Durabilité de l'entreprise, Gestion du risque de l'entreprise et Finances, ainsi que dans plusieurs secteurs d'activité comme les Services bancaires personnels au Canada, les Services bancaires aux entreprises, VMTD, TD Assurance et Gestion de Placements TD. Les participants peuvent acquérir de nouvelles compétences et perspectives et avoir une incidence au travail et dans leur collectivité, notamment dans le cadre d'initiatives de bénévolat des collègues. Ces postes offrent en outre des occasions d'avancement professionnel grâce à des conversations de perfectionnement régulières, à des programmes de formation et à du mentorat.

Nous continuons de renforcer notre expertise et nos connaissances pour mieux accompagner nos clients dans leur trajectoire de durabilité. Pour cela, nous devons embaucher les bons talents et améliorer l'expertise dans ce domaine au sein de nos secteurs d'activité.



Croître

# Finance durable

## Notre approche

La finance durable fait référence aux activités financières qui prennent en compte les facteurs ESG comme moyen de promouvoir la croissance économique à long terme et la stabilité du système financier<sup>3</sup>.

En tant que grande institution financière nord-américaine, la TD a un rôle à jouer pour soutenir le développement d'une économie durable. Sa stratégie de finance durable, qui est à la base de sa stratégie de durabilité, est pensée pour appuyer la croissance de la finance durable par la mobilisation de capitaux, la participation au marché et la mise en place d'infrastructures et de capacités de soutien.

Le Comité de gestion de la durabilité de l'entreprise supervise la gestion de la prise de décisions relatives à la stratégie de durabilité ainsi que la gestion de la stratégie de finance durable et des cibles liées à la durabilité. Pour en savoir plus sur ce comité, consultez le tableau [Groupes chargés d'intégrer la gouvernance durable et la stratégie de durabilité à la TD](#). En 2025, nous avons continué d'améliorer notre bassin de talents en finance durable et de développer les capacités dans l'ensemble de l'entreprise.

En mars 2023, la TD annonçait s'être fixé une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030 (la « cible »). En 2025, nous avons donné accès à des fonds à hauteur d'environ 79,4 milliards de dollars au titre de cette cible, atteignant ainsi un montant cumulé de plus de 225,3 milliards de dollars à ce jour<sup>4</sup>. La stratégie de finance durable de la TD soutient nos efforts pour atteindre la cible en nous permettant de suivre certaines activités commerciales de la Banque qui s'inscrivent dans les catégories admissibles de la cible<sup>5</sup>, telles qu'elles sont définies dans la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) (la « méthodologie »).

En 2024, TD Bank U.S. a lancé son plan de rayonnement local, prévoyant l'octroi d'environ 20 milliards de dollars américains pour soutenir des activités de prêts, d'accès aux services bancaires et autres au profit des collectivités que nous servons. Étant donné que les activités du plan de rayonnement local sont alignées sur nos priorités de durabilité, elles peuvent être incluses dans l'atteinte de la cible. Les activités visant à répondre aux critères de la Community Reinvestment Act sont également prises en compte dans la cible.

### Stratégie de finance durable



#### Mobilisation

Faire évoluer nos produits et services pour répondre aux demandes de nos clients



#### Engagement

Participer activement au marché de la finance durable pour supporter la croissance



#### Intégration

Mettre en place les outils, les ressources et les processus nécessaires pour intégrer la finance durable dans l'ensemble de la TD afin de soutenir la croissance à long terme

### Coin des ressources



[Données sur la finance durable](#)

[Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#)

[Finance durable et Services-conseils de VMTD](#)

[Investissement durable et intégration des facteurs ESG de GPTD](#)

[Rapport sur l'investissement durable et les changements climatiques de GPTD](#)

[Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle de TD Assurance 2025](#)





Croître

# Finance durable suite



Nous revoyons régulièrement la méthodologie en fonction des avancées du marché. La TD sait que des méthodes et des directives sont en cours d'élaboration pour les objectifs de finance durable, comme la taxonomie canadienne de la finance verte et de transition. Nous avons tenu compte de diverses normes, lignes directrices et pratiques sectorielles existantes pour définir la méthodologie dans la mesure du possible, y compris, mais sans s'y limiter, des principes applicables aux obligations vertes et sociales, des directives applicables aux obligations durables et des principes applicables aux obligations liées à la durabilité de l'International Capital Market Association (ICMA); de la taxonomie du climat par la Climate Bonds Initiative; des principes applicables aux prêts liés à la durabilité de la Loan Market Association et de la Loan Market Syndications and Trading Association; et du scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur notre approche, et la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) pour en savoir plus sur l'engagement externe de la Banque, notamment en matière de finance durable.

| Cible                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Résultat cumulatif depuis 2023 | Résultat en 2025 | Résultat en 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|
| 500 milliards de dollars d'ici 2030 pour soutenir les activités environnementales, de décarbonisation et sociales admissibles <sup>1</sup> au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres investissements de la Banque | 225,3 G\$                      | 79,4 G\$         | 76,4 G\$         |

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).



Croître

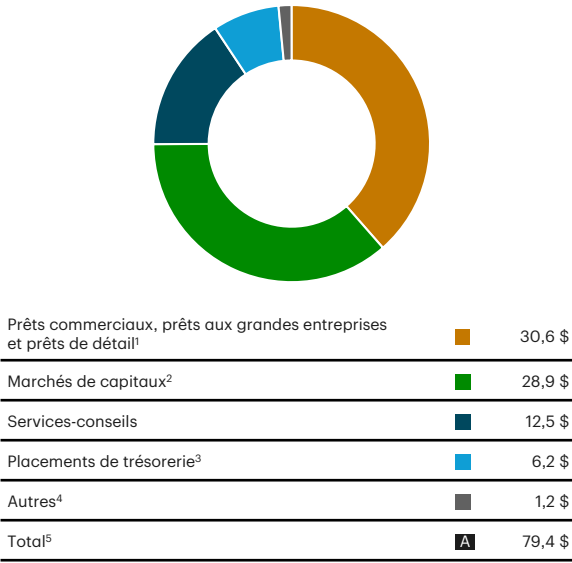
# Finance durable suite

## Progrès vers l’atteinte de notre cible de 500 milliards de dollars en matière de finance durable et de décarbonisation

En 2025, la contribution de la TD à la cible s’est élevée à 79,4 \$ milliards de dollars au total, soit une hausse de 3 milliards de dollars par rapport à 2024. Cette augmentation est largement attribuable aux contributions plus importantes dans la catégorie environnementale. À l’avenir, de nouvelles occasions de décarbonisation devraient se présenter, p. ex. avec les innovations technologiques et la mise en œuvre par nos clients de leurs propres plans de réduction des émissions.

Il est important de noter que nous ne prenons pas nos décisions d’affaires en fonction de l’admissibilité ou non à la cible d’une activité commerciale. La TD détermine l’admissibilité à la cible d’une activité commerciale donnée seulement après avoir suivi le processus de prise de décisions d’affaires habituel.

Activités commerciales de 2025 (en milliards de dollars)



1 La catégorie « Prêts commerciaux, prêts aux grandes entreprises et prêts de détail » comprend 22,2 milliards de dollars en prêts liés à des activités environnementales, sociales et de décarbonisation ainsi que 8,4 milliards de dollars en prêts liés à la durabilité. Pour en savoir plus sur ces types de prêts, consultez notre [méthodologie](#).

2 La catégorie « Marchés de capitaux » comprend 23,7 milliards de dollars pour les marchés des capitaux d’emprunt et 5,2 milliards de dollars pour les marchés des capitaux propres. Les marchés des capitaux d’emprunt comprennent 6,2 milliards de dollars en prise ferme d’obligations vertes, 2,6 milliards de dollars en prise ferme d’obligations sociales, 13,2 milliards de dollars en prise ferme d’obligations durables et 1,7 milliard de dollars en autres activités d’emprunts. Pour en savoir plus sur ces types d’activités, consultez notre [méthodologie](#).

3 La catégorie « Placements de trésorerie » comprend les achats d’obligations vertes, sociales et durables inscrites au bilan de la Banque. Le chiffre ci-dessus inclut les achats d’obligations effectués au cours de l’exercice 2025.

4 La catégorie « Autres » comprend les investissements en capital, les primes d’assurance, les placements en matière de crédit d’impôt et les dépenses d’entreprise.

5 La cible en matière de finance durable et de décarbonisation n’inclut pas Gestion de Placements TD, ni TD Epoch, ni les activités philanthropiques dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir, ni les placements détenus par les clients de la TD.

| Catégories admissibles (en milliards de dollars)                | 2025             |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|
| Activités environnementales – Total                             | 19,6 \$          |
| Énergie renouvelable                                            | 11,8 \$          |
| Transport propre                                                | 3,0 \$           |
| Multisectoriel <sup>1</sup>                                     | 0,4 \$           |
| Autre <sup>2</sup>                                              | 4,4 \$           |
| Activités de décarbonisation – Total                            | 0,6 \$           |
| Énergie nucléaire <sup>3</sup>                                  | 0,4 \$           |
| Multisectoriel <sup>4</sup>                                     | 0,2 \$           |
| Activités sociales – Total                                      | 25,0 \$          |
| Accès aux services essentiels : Soins de santé                  | 11,6 \$          |
| Logement abordable et communautaire <sup>5</sup>                | 8,0 \$           |
| Multisectoriel <sup>6</sup>                                     | 4,9 \$           |
| Autre <sup>7</sup>                                              | 0,5 \$           |
| Activités multisectorielles et thématiques – Total <sup>8</sup> | 34,2 \$          |
| Total                                                           | <b>A</b> 79,4 \$ |

1 La catégorie « Multisectoriel » des activités environnementales comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories environnementales. Cela inclut les activités commerciales telles que la prise ferme d’obligations vertes et les placements de trésorerie en obligations vertes.

2 La catégorie « Autre » des activités environnementales regroupe les catégories suivantes : efficacité énergétique; bâtiments écologiques; gestion environnementalement durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire; gestion durable de l’eau et des eaux usées; et prévention et contrôle de la pollution.

3 Selon l’AIE. Consultez notre [méthodologie](#) pour en savoir plus sur les critères d’inclusion relatifs à l’énergie nucléaire.

4 La catégorie « Multisectoriel » des activités de décarbonisation comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories de décarbonisation.

5 La catégorie « Logement abordable et communautaire » comprend les activités d’offre de logements qui sont également prises en compte dans les progrès vers l’atteinte de la cible de 12 milliards de dollars en financement de logements abordables d’ici 2030.

6 La catégorie « Multisectoriel » des activités sociales comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories sociales. Cela inclut les activités commerciales telles que la prise ferme d’obligations sociales et les placements de trésorerie en obligations sociales.

7 La catégorie « Autre » des activités sociales regroupe les catégories suivantes : infrastructures de base abordables; accès aux services essentiels : éducation; et développement socioéconomique et démarginalisation.

8 La catégorie « Activités multisectorielles et thématiques » comprend les activités qui peuvent être incluses dans au moins deux catégories d’activités environnementales, sociales et de décarbonisation admissibles, les activités thématiques, telles que définies dans la [méthodologie](#), ainsi que les activités conçues pour être admissibles à du crédit en vertu de la Community Reinvestment Act ou du plan de rayonnement local de TD Bank, National Association qui ne correspondent pas directement aux autres catégories.

# Finance durable suite

## Faits saillants en matière de finance durable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité

### Valeurs Mobilières TD

Le groupe Finance durable et Services-conseils, VMTD offre des solutions de conseil et de financement relatives aux facteurs ESG aux clients des groupes Marchés mondiaux et Services bancaires d'investissement et aux grandes entreprises. Il collabore avec des partenaires de VMTD pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de durabilité et de décarbonisation dans les secteurs public et privé. Le groupe propose :

- Plus d'une décennie d'expérience dans l'offre de solutions de finance durable, y compris le soutien à la structuration d'obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité (VSDD), de prêts et d'autres produits de crédit<sup>6</sup>.
- Des services-conseils et des perspectives des marchés, au moyen de services de conseils, de diligence raisonnable et de positionnement en matière de durabilité pour les opérations de fusion et acquisition et les opérations de capital-investissement, ainsi qu'au moyen d'évaluations des facteurs ESG avant et après le premier appel public à l'épargne et de conseils pour la production de rapports sur les facteurs ESG.
- Des services de négociation de crédits carbone, dont des solutions de liquidité pour les marchés du carbone volontaires et de conformité<sup>7</sup>.

### Étude de cas : Valeurs Mobilières TD – Conseiller les clients de l'infrastructure numérique en matière de finance durable

En raison de la croissance rapide des infrastructures numériques, dont l'IA, l'infonuagique et les centres de données, l'attention se porte de plus en plus sur l'approche qu'adoptent les entreprises pour se développer de façon responsable, en particulier en ce qui concerne la gestion des facteurs de durabilité tels que l'efficacité énergétique et la consommation de ressources naturelles. VMTD continue de jouer un rôle de chef de file dans le soutien des clients du domaine de l'infrastructure numérique qui cherchent à intégrer la durabilité dans leurs instruments de financement en proposant une gamme complète de produits appuyant la durabilité, notamment des obligations et des prêts liés à la durabilité, des obligations et des prêts verts, sociaux et durables, et des produits de titrisation. Ces solutions aident les clients à aligner leurs structures de capital sur les objectifs de durabilité et à accéder aux marchés des capitaux durables avec davantage de crédibilité.

En 2025, VMTD a été classée au premier rang des souscripteurs internationaux concernant les prêts à effet de levier en dollars américains pour l'infrastructure numérique durable et au deuxième rang concernant les actifs titrisés durables pour les émetteurs des centres de données, selon Bloomberg. Cela comprend d'avoir agi à titre d'agent de structuration exclusif de la qualité durable et de cochef de file teneur de livre dans le cadre de plus de 7 milliards de dollars américains de titrisations vertes pour les clients de l'infrastructure numérique en donnant la priorité à l'efficacité énergétique et à la gestion des ressources, en attirant des investisseurs soucieux de la durabilité et en permettant d'obtenir des modalités de financement favorables. VMTD a également tenu le rôle d'agent de structuration sur le marché des prêts liés à la durabilité et introduit des ajustements tarifaires en fonction de mesures d'efficacité opérationnelle. Pour ce même exercice, VMTD a agi à titre d'agent de structuration exclusif de la qualité durable et d'arrangeur principal dans le cadre de prêts verts et liés à la durabilité d'une valeur nominale totale de plus de 17 milliards de dollars américains pour des clients du secteur de l'infrastructure numérique.





# Finance durable suite

## Gestion de Placements TD

Au 31 octobre 2025, Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) gérait environ 484 milliards de dollars d'actifs pour le compte d'investisseurs particuliers et institutionnels. GPTD offre une gamme diversifiée de solutions de placements aux sociétés, aux caisses de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations. Ce groupe gère également des actifs pour le compte d'investisseurs particuliers par l'entremise de courtiers affiliés ou tiers et propose un vaste éventail de solutions de placement incluant des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse et des portefeuilles gérés par des professionnels.

- L'approche de GPTD en matière d'investissement durable suit les six principes établis par les [Principes pour l'investissement responsable \(PIR\)](#) et repose sur trois activités principales : 1) l'intégration; 2) la gérance (engagement et vote par procuration); et 3) le leadership éclairé. GPTD est signataire des PIR depuis juillet 2008.
- L'approche de GPTD est conforme à sa philosophie qui consiste à servir les objectifs de placement de ses porteurs de titres et à respecter son obligation de fiduciaire en tant que gestionnaire d'actifs. C'est entre autres en intégrant les considérations ESG importantes dans les cadres de placement et en en tenant compte dans les placements applicables que GPTD progresse vers l'atteinte de son objectif, c'est-à-dire procurer de solides rendements ajustés au risque.
- Au 31 octobre 2025, 97 % des fonds d'actions à gestion active de GPTD ont reçu une cote de qualité égale ou supérieure à leur indice de référence, selon la cote de qualité MSCI ESG<sup>8</sup>.

- Les équipes de placement de GPTD ont effectué des recherches thématiques sur les facteurs ESG qui ont une incidence sur l'ensemble du secteur. Consultez la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) pour connaître les articles de leadership éclairé rédigés en 2025.

Pour en savoir plus sur l'approche de GPTD à l'égard de la gérance et de l'intégration des facteurs ESG, consultez la [page Investissement durable de son site Web](#).

## TD Assurance

Les événements météorologiques extrêmes continuent d'avoir des répercussions dans les territoires où le groupe de sociétés de TD Assurance (« TD Assurance ») exerce ses activités, et ils touchent directement les collectivités qu'il sert. En 2025, la TD a déclaré les pertes associées aux sinistres liés aux catastrophes<sup>9</sup>. Les résultats trimestriels concernant ces sinistres peuvent être consultés sur la [page à l'intention des investisseurs de notre site Web](#). TD Assurance joue un rôle important en aidant les clients à trouver la couverture adaptée à leurs risques. Des précisions sur l'engagement de TD Assurance sont données dans la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) du présent rapport ainsi que dans la [déclaration annuelle sur les Principes pour une assurance responsable de TD Assurance](#).

Voici quelques exemples de l'approche de TD Assurance en matière de durabilité :

- **Protection habitation bonifiée** : La protection habitation bonifiée de TD Assurance comprend une protection additionnelle pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'achat de produits ou de matériaux plus résistants aux événements climatiques ou qui ont de potentiels bienfaits environnementaux lorsque des réparations sont effectuées. Les clients peuvent utiliser cette protection pour installer par exemple des bardeaux résistants à la grêle, un éclairage à DEL, des appareils de chauffage à haut rendement énergétique ou des planches de bois récupérées pour un coût allant jusqu'à 10 % de plus que le montant de leur réclamation (jusqu'à concurrence de 50 000 \$).
- **Résilience climatique** : TD Assurance continue de promouvoir la résilience de ses clients et des collectivités par rapport aux changements climatiques et aux risques connexes en fournissant des renseignements sur les mesures d'adaptation et en proposant des mesures incitatives pour que les clients reconstruisent stratégiquement après une réclamation afin d'atténuer les risques futurs. Consultez la section [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) pour en savoir plus.
- **Recyclage des revêtements de pare-chocs** : TD Assurance a poursuivi son programme de recyclage des revêtements de pare-chocs dans tous les centres auto TD Assurance admissibles au Canada. En 2025, 27 875 revêtements de pare-chocs en plastique ont été envoyés pour recyclage (soit 6 789 de plus qu'en 2024), ce qui représente environ 80 % de tous les revêtements.

## Étude de cas : TD Assurance

TD Assurance a récemment fêté ses 10 ans en tant que signataire des Principes pour une assurance responsable (PAR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF). Les membres de l'équipe Durabilité de TD Assurance ont coprésidé le groupe de travail pour la nature des PAR du PNUE-IF, et y ont participé. Il s'agit d'une plateforme regroupant diverses parties prenantes qui élabore des stratégies et des directives techniques pour répondre aux risques et aux occasions liés à la nature dans le cadre des souscriptions d'assurance.

En 2025, le groupe de travail pour la nature des PAR a publié [Rooted in Risk](#), le premier d'une série de documents d'orientation essentiels destinés au secteur de l'assurance à l'échelle mondiale. La série « Nature Uncovered for Insurers » a pour objectif de combler un manque critique de lignes directrices concernant les évaluations liées à la nature en offrant des conseils propres aux portefeuilles de souscription d'assurance, ce qui permettra aux assureurs de prendre des mesures efficaces et adaptées afin de favoriser un avenir résilient et respectueux de la nature.





Croître

# Finance durable suite

## Gestion de la trésorerie et du bilan de la TD

### Cadre de financement durable

Les instruments de financement durable sont émis conformément au [cadre de financement durable de la TD](#). La Banque a reçu un avis indépendant qui démontre sa conformité avec les principes et les lignes directrices de l'International Capital Market Association.

### Émissions d'obligations durables

En décembre 2023, la TD a émis une série d'obligations vertes de trois ans, d'une valeur de 500 millions de dollars américains, sous la direction d'un consortium de prise ferme<sup>10</sup>. Il agissait de la cinquième émission d'obligations sur le thème de la durabilité de la TD, ce qui portait le total des émissions d'obligations durables à environ 3,7 milliards de dollars. Consultez le [Rapport de financement durable de la TD de 2025](#) pour obtenir des exemples de projets financés par nos obligations vertes.

### Investissements de la TD dans des obligations

La TD s'est fixé comme objectif de détenir entre 15 et 20 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques<sup>11,12</sup> dans son portefeuille de placements de trésorerie d'ici la fin de 2025, évalués selon une approche « à ce jour »<sup>13</sup>. Cette cible a été établie en partenariat par les équipes des groupes Trésorerie et Environnement TD, qui se sont fondées sur l'approche de la Banque en matière d'application des principes ESG aux activités d'investissement, et a été approuvée par les hauts dirigeants du groupe Trésorerie.

Au 31 octobre 2025, ces obligations s'élevaient à environ 22,2 milliards de dollars<sup>14</sup> (environ 23,9 milliards de dollars au 31 octobre 2024). Le solde au 31 octobre 2025 est inférieur à celui de l'année précédente principalement en raison de l'arrivée à échéance de certaines obligations.

La TD a amélioré certains projets et produits actuels et en a lancé de nouveaux pensés pour avoir une incidence positive sur la société et l'environnement. Tout au long de ce rapport, nous présentons nos progrès dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Pour obtenir des exemples, consultez les sections suivantes :

- [Accès aux services financiers](#) pour en savoir plus sur la façon dont la TD permet aux clients des Services de détail et des Services bancaires aux entreprises d'accéder à des produits et services financiers.
- [Accès au logement](#) pour en savoir plus sur le programme TD Home Access Mortgage® aux États-Unis et sur la façon dont Assistance TD accompagne les clients en difficulté financière au Canada.
- [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) pour en savoir plus sur la façon dont la TD s'efforce de croître au moyen de produits et services qui soutiennent la décarbonisation, tout en continuant à répondre aux besoins en constante évolution de tous ses clients<sup>15</sup>.



# Protéger, s'adapter, croître : Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD

L'approche de la TD en matière d'IA responsable illustre parfaitement la [stratégie de durabilité de la TD](#), qui s'attache à protéger, adapter et faire croître la Banque. En collaborant avec des acteurs externes sur le sujet de l'IA, la TD noue des relations qui contribuent à façonner l'écosystème de l'IA et à orienter les normes sectorielles émergentes.

## Notre approche

L'adoption de l'IA dans le secteur des services financiers continue son essor. Pourtant, les normes sectorielles sur l'IA digne de confiance sont encore en cours d'élaboration. L'IA, en particulier les nouvelles technologies comme l'IA générative et l'IA agentique, a un fort potentiel pour ce qui est d'améliorer l'efficacité et de favoriser l'innovation, mais elle accroît également certains risques liés par exemple à l'équité et à l'exactitude. La confiance que nous accordent nos clients est un aspect central de notre philosophie d'innovation, et cela s'applique aussi aux technologies que nous envisageons. La TD est déterminée à innover et à utiliser l'IA de manière responsable pour asseoir sa position d'entreprise plus simple et plus rapide. De plus, nous continuons d'approfondir notre compréhension des répercussions de l'IA, notamment en matière d'émissions. Nous examinerons et affinerons nos stratégies afin de tenir compte de ces facteurs et de respecter les pratiques du secteur, le cas échéant.



## Notre approche en pratique

À la TD, nous nous efforçons d'exploiter l'IA de manière responsable pour mettre au point, s'il y a lieu, de nouvelles approches qui soutiennent nos collègues dans leur travail et renforcent notre capacité à offrir une expérience numérique personnalisée aux clients. Tandis que la Banque développe ses technologies d'IA, l'équipe IA digne de confiance exige qu'elles s'appuient sur un cadre de gouvernance intégrant des mesures de vérification et de protection à chaque étape du développement. L'approche de gouvernance de la TD cherche à aborder divers aspects de la **confiance**, dont la **sécurité**, la **transparence**, la **protection des renseignements personnels**, l'**équité** et la **fiabilité**.

- Par le biais des principes de gouvernance liés à l'IA, tels que les pratiques en matière de protection des renseignements personnels, la gestion du risque de modèle et le respect des lois et règlements applicables, nous nous efforçons de **protéger la Banque**, ses clients et les collectivités qu'elle sert. Même si les normes sectorielles en matière d'IA digne de confiance sont encore en cours d'élaboration et que des règlements propres à l'IA commencent seulement à voir le jour, la TD respecte les lois, règles et règlements en vigueur concernant le développement et l'utilisation de l'IA.
- Nous œuvrons **à adapter et à faire croître la Banque** en renforçant nos capacités liées à l'IA afin de travailler de façon plus simple et plus rapide, et de contribuer à façonner l'avenir des services bancaires à l'ère du numérique. Layer 6 est le laboratoire de recherche et centre d'excellence de la TD en matière d'IA, qui s'attache à faire avancer la stratégie d'IA de la Banque. Nous déposons régulièrement des brevets et publions des aperçus pour démontrer au marché nos capacités croissantes. En 2025, nous avons déposé 40 demandes de brevet pour des inventions en lien avec l'IA digne de confiance qui aident la TD à aligner ses modèles d'IA sur ses valeurs, tout en améliorant l'expérience client et en atténuant les risques. Selon l'indice IA d'Evident, la TD s'est classée cinquième sur 50 banques à l'échelle mondiale dans la catégorie de l'innovation en IA responsable, cinquième pour ses recherches et brevets, et troisième pour son approche à code source libre.
- Nous collaborons avec des parties prenantes externes, comme le consortium de l'institut de sécurité de l'IA du NIST aux États-Unis, afin de contribuer à façonner l'écosystème de l'IA et à orienter les normes émergentes du secteur. La TD est également l'un des commanditaires fondateurs de l'Institut Vecteur, qui soutient la recherche liée à l'IA.

# Protéger, s'adapter, croître : Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD suite

## Ancrer l'IA dans des valeurs humaines

À l'heure où l'IA prend une place de plus en plus importante dans le fonctionnement des entreprises, l'ancrer dans des valeurs humaines est essentiel. À mesure que la technologie évolue, il est indispensable pour la TD que les recommandations générées par l'IA respectent les principes d'utilisation responsable de l'IA de la Banque, qui mettent l'accent sur la conformité aux lois et règlements applicables, la transparence et l'explicabilité, l'utilisation des données et la protection des renseignements personnels, l'équité, la qualité et la responsabilité, ainsi que la fiabilité et la sécurité. Comprendre les occasions et les risques liés à l'IA revêt une grande importance. Notre priorité est d'améliorer l'expérience des clients et de les protéger des risques quotidiens. Pour y parvenir, la TD adopte une approche avec intervention humaine, lorsque cela est pertinent. Il s'agit de l'une des mesures de contrôle mises en place pour permettre aux collègues de la TD de vérifier les recommandations générées par l'IA afin de déterminer si elles sont appropriées pour les clients. Cette approche fait participer les collègues de la Banque à la prise de décisions cruciales en matière d'IA.

## Réalisations en 2025

- Nous avons lancé [IA Prisme TD](#), un modèle d'IA de fondation qui aidera à prédire les besoins des clients et à personnaliser leur expérience bancaire. Ce modèle permet à la TD de garder une longueur d'avance sur les besoins de ses clients et aussi de transformer des données en renseignements exploitables. Voici certaines des principales caractéristiques d'IA Prisme TD :
- Personnalisation – Il améliore les capacités de prédiction en traitant 100 fois plus de variables de données pour comprendre les besoins des clients et leur relation avec la TD. En 2025, le modèle a été lancé pour proposer des communications marketing personnalisées.
- Résultats accélérés et évolutivité – Un seul modèle de fondation prédictif avec une architecture unique remplacera de nombreux modèles distincts afin de fournir des prédictions basées sur l'IA plus efficaces, plus rapidement.
- Protection des renseignements personnels – IA Prisme TD repose sur la plateforme infonuagique sécurisée de la TD. Ainsi, les données des clients ne quittent pas la Banque.
- Nous avons déployé l'[assistant virtuel IA de VMTD](#) auprès des collègues de VMTD et l'[assistant virtuel de Gestion de patrimoine](#), auprès des collègues de Gestion de patrimoine TD. Les assistants virtuels d'IA de la TD sont des robots conversationnels exclusifs alimentés par l'IA générative, soit un type de plateforme de gestion des connaissances conçue pour synthétiser de vastes quantités de renseignements en résumés concis adaptés au contexte. Ces systèmes de gestion des connaissances ont également été mis à la disposition des collègues des centres d'appels et des succursales.
- L'équipe IA digne de confiance de la TD a été reconnue lors des DataIQ Awards dans la catégorie du meilleur programme d'IA responsable (Amérique du Nord). DataIQ a souligné l'approche pragmatique et réaliste de la TD pour donner confiance en ses projets d'IA, qui instaure une référence dans le secteur<sup>16</sup>.
- L'équipe Gestion des risques non financiers met actuellement en place une politique sur les risques liés à l'IA qui vise à introduire une approche intégrée de la gestion des risques en matière d'IA dans

l'ensemble de la TD. L'équipe Gestion des risques de modèle a conçu et mis en œuvre un cadre en matière de tests pour valider les modèles d'IA générative actuels. Cela inclut des capacités automatisées de test assisté par un grand modèle de langage (GML) ou de GML « en tant que juge »<sup>17</sup> pour les applications de génération améliorée par récupération d'information<sup>18</sup>. Cette équipe a également apporté des modifications au libellé du contrat de la TD portant sur le risque de modèle des tiers afin de renforcer la transparence sur la technologie d'IA intégrée aux systèmes des fournisseurs.

## Coin des ressources

[Layer 6 : L'IA à la TD](#)



[Actualités TD : La Banque annonce le lancement d'IA Prisme TD](#)

[Actualités TD : IA et avenir des services bancaires à la TD en dix points](#)

[Actualités TD : L'équipe derrière une IA digne de confiance à la TD](#)

[Actualités TD : La TD et 5 collaborateurs favorisent l'innovation en IA](#)



|                                                  |      |
|--------------------------------------------------|------|
| Approche de la TD à l’égard des facteurs sociaux | 32 > |
| Accès aux services financiers                    | 33 > |
| Accès au logement                                | 37 > |
| Accès à l’emploi                                 | 41 > |

# Approche de la TD à l’égard des facteurs sociaux



# Approche de la TD à l'égard des facteurs sociaux

Les risques systémiques, comme l'inégalité et le manque d'accès aux services financiers, peuvent déstabiliser les économies, ce qui se répercute sur le rendement de la TD et sur les collectivités qu'elle sert<sup>19</sup>. Lorsque des segments de la société prennent du retard sur le plan financier, leur participation à l'économie diminue. En donnant la priorité à l'inclusion financière et économique et en concevant des solutions qui contribuent à réduire ces disparités, nous pouvons aider à atténuer ces risques et à créer des occasions pour nos clients, nos collègues et les collectivités que nous servons. En 2025, nous avons fait des progrès dans le cadre de plusieurs projets en faveur de l'inclusion financière et économique, qui sont mis en lumière tout au long de la présente section.

La TD mène ses activités dans un certain nombre de collectivités au Canada et aux États-Unis. Aux États-Unis, nos efforts pour faire progresser l'inclusion financière et économique appuient également nos obligations en vertu de la Community Reinvestment Act. En 2025, TD Bank U.S. a obtenu la note « Exceptionnel » à l'examen de la Community Reinvestment Act de l'Office of the Comptroller of the Currency des États-Unis pour la période allant de 2021 à 2023. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la TD à soutenir l'accès au logement, les occasions économiques et le développement communautaire dans les quartiers défavorisés.

Nous sommes conscients qu'il y a de nombreux défis et incertitudes liés à l'inclusion économique. Même si nous demeurons déterminés à adopter une approche souple, nous avons axé nos efforts sur trois domaines : l'accès aux services financiers, l'accès au logement et l'accès à l'emploi.

|                                                   | Accès aux services financiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Accès au logement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Accès à l'emploi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Faits saillants sur les programmes et initiatives | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons commencé à proposer un compte-chèques minimum TD sans frais mensuels pour les Autochtones au Canada dans le cadre de notre engagement continu à renforcer la réconciliation économique, ainsi qu'une protection contre les découverts sans frais mensuels pour ce même compte.</li><li>Nous avons atteint notre cible de 500 000 participants à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis<sup>1</sup>.</li><li>Nous avons ouvert notre cinquième succursale communautaire à Boston, au Massachusetts. Ces succursales mettent un accent particulier sur le bien-être financier et l'éducation financière, tout en offrant des services bancaires traditionnels.</li></ul> <p>Consultez la section <a href="#">Accès aux services financiers</a> pour en savoir plus.</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons aidé environ 2 540 ménages grâce à des solutions comme le refinancement hypothécaire, le report de versement, la prolongation de la période d'amortissement et l'option de paiement des intérêts seulement.</li><li>Nous avons versé 8,5 milliards de dollars dans le cadre de notre cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables en Amérique du Nord<sup>2</sup>.</li><li>Nous avons participé au financement des travaux de construction pour la phase III du projet Sharswood, qui prévoit la création de 224 nouvelles unités multifamiliales au nord de Philadelphie, en Pennsylvanie, ainsi que pour le projet Poinciana Parc dans le comté d'Osceola en Floride, qui comprend 86 logements locatifs abordables pour des personnes âgées à faible revenu.</li></ul> <p>Consultez la section <a href="#">Accès au logement</a> pour en savoir plus.</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>Nous avons offert des occasions d'apprentissage qui ont bénéficié à plus de 100 000 collègues.</li><li>Nous avons poursuivi le programme de formation Connected Leadership Academy, mis au point par McKinsey et LeanIn et accessible à l'ensemble des collègues aux États-Unis. Ce programme met l'accent sur des compétences de leadership essentielles, telles que la résilience, la résolution de problèmes et l'élaboration de stratégies d'affaires.</li><li>Les collègues ont reçu plus de deux millions de cartes électroniques et de prix distribués par l'entremise de notre plateforme interne de reconnaissance TD Appréciez.</li></ul> <p>Consultez la section <a href="#">Accès à l'emploi</a> pour en savoir plus.</p> |

1 Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la Banque. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la Banque. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes.

2 Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La mesure relative au financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. Cette mesure représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés relativement à cette mesure sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.





# Accès aux services financiers

## Notre approche

Pour favoriser l'accès aux services financiers ainsi que la capacité financière des clients et faire croître la Banque, la TD offre des conseils et des ressources qui appuient l'éducation financière, met sur pied des équipes attitrées pour servir les clients de collectivités diversifiées, et améliore ses produits, services et processus ou en crée de nouveaux qui contribuent à éliminer les obstacles et à renforcer la résilience et la santé financière.

## Accès aux services financiers et capacité financière

Partout où nous exerçons nos activités, nous nous efforçons de fournir à tous un accès juste, pratique et équitable à nos produits et services en proposant des options abordables à notre clientèle. Nous acceptons d'ouvrir un compte personnel quelle que soit la situation d'emploi d'une personne ou même si elle est en faillite ou a déjà été en faillite par le passé, pourvu qu'elle remplisse certaines conditions. Nous nous engageons à fournir aux clients des renseignements clairs et transparents sur nos produits et services, et nous nous appliquons à employer un langage clair et simple dans nos communications avec les clients, en tâchant de rendre nos documents faciles à lire, à comprendre et à utiliser. Nous évaluons les clients conformément à des directives, politiques, normes et procédures uniformes de gestion des risques, et prenons en compte les facteurs de risque propres aux clients et aux opérations.

### Produits et services inclusifs

#### *Clients particuliers*

#### Pleins feux sur un projet

En 2025, TD Bank U.S. a amélioré l'expérience de souscription pour les cartes de crédit aux États-Unis. Celle-ci s'appuie désormais sur les renseignements relatifs aux flux de liquidités dans les comptes de dépôt de la TD ainsi que sur des modèles d'apprentissage automatique avancés pour examiner les décisions en matière de crédit. Ces améliorations ont permis d'augmenter le nombre de clients titulaires de comptes de dépôt admissibles, rehaussant ainsi l'accès au crédit des membres de collectivités défavorisées. On a notamment constaté une augmentation significative de l'admissibilité chez les clients qui n'ont jamais eu de produit de crédit et qui sont généralement défavorisés dans le cadre des modèles de souscription traditionnels basés sur les dossiers de crédit. Cela a induit une hausse des taux d'approbation pour les demandes de cartes de crédit qui remplissent les critères nécessaires, contribuant à rendre le crédit plus accessible.

### Capacité financière

Au Canada, la TD propose plusieurs options de produits abordables, dont le compte-chèques minimum TD, qui offre à tous les clients une option de services bancaires de base à frais modiques, le compte-chèques minimum TD sans frais mensuels pour les Autochtones, qui appuie notre engagement continu à renforcer la réconciliation économique, ainsi que le compte-chèques minimum TD sans frais mensuels pour les aînés qui bénéficient du Supplément de revenu garanti ou du régime enregistré d'épargne-invalidité.

Dans l'ensemble de son réseau aux États-Unis, TD Bank U.S. propose des options de compte pensées pour toutes les étapes de la vie des clients, comme l'option TD Essential Banking, un compte de dépôt à frais modiques et sans frais de découvert conçu pour répondre aux besoins de plus de clients, dans plus de collectivités. TD Essential Banking permet aux clients d'accéder à des services bancaires sans aucune exigence de solde quotidien minimum. TD Bank U.S. propose également le compte-chèques TD Complete Checking, avec trois options pour annuler les frais de tenue de compte mensuels, et le compte-chèques TD Beyond Checking, qui offre des avantages supplémentaires et d'autres options pour annuler les frais mensuels. Au travers de sa gamme de produits, de son travail avec des organismes communautaires, de ses conversations avec les clients et de son éventail d'outils d'éducation financière, TD Bank U.S. est résolue à donner à ses clients les moyens de prendre des décisions qui les aideront à atteindre leurs objectifs personnels, et ce, en leur transmettant des ressources à la fois en personne et en ligne.

### Peuples autochtones

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur de l'inclusion financière et de la réconciliation économique, nous offrons une vaste gamme de produits et de services aux communautés autochtones dans nos succursales canadiennes, dont quatre sont situées sur des réserves. Nous offrons également des services bancaires par téléphone en cri et en inuktitut.

Afin de contribuer à améliorer l'accès des clients des communautés autochtones aux services financiers, la TD a continué de proposer des services d'ouverture de comptes à distance dans les zones rurales. La Banque a par ailleurs organisé des événements communautaires, des échanges en petits groupes et des séances de littératie financière pour répondre aux besoins financiers de ces communautés. À compter de novembre 2025, nous avons commencé à proposer un compte-chèques minimum TD sans frais mensuels pour les personnes issues des communautés autochtones au Canada, ainsi qu'une protection contre les découverts sans frais mensuels pour ce même compte.

Nous avons conscience qu'il y a encore du travail à accomplir pour la réconciliation et nous sommes déterminés à y contribuer. Dans le cadre de son engagement à faire avancer la cause de la vérité et de la réconciliation, à favoriser l'inclusion pour les clients, les collègues et les collectivités, et à répondre à l'appel à l'action 92 destiné au secteur des entreprises, la TD a lancé en janvier 2025 sa Déclaration sur l'engagement envers la vérité et la réconciliation, qui est diffusée sur les écrans numériques des succursales partout au Canada. En 2025 également, la TD a publié le rapport [La TD et les communautés autochtones du Canada – Mise à jour 2025](#), un rapport actualisé sur ce que fait la Banque pour soutenir les communautés autochtones au moyen de ses activités d'affaires et philanthropiques.

## Coin des ressources



[Données sur l'accès aux services financiers](#)

[Conseils TD](#)

[Sécurité financière](#)

Ressources pour les PME : [États-Unis](#) et [Canada](#)

[Vous venez d'arriver au Canada?](#)

[Ressources sur le crédit pour les entreprises diversifiées](#)

[Site Web Femmes en affaires](#)

[Site Web de Gestion de patrimoine TD pour les femmes](#)

[La TD et les communautés autochtones du Canada – Mise à jour 2025](#)

[Expérience de la clientèle noire](#)

[Entrepreneurs noirs](#)

[Entrepreneuriat 2ELGBTQ+](#)

[Accessibilité à la TD](#)





# Accès aux services financiers suite

## Aînés

Aux aînés (de 60 ans ou plus), nous offrons un rabais sur les frais mensuels du compte-chèques quotidien TD, du compte-chèques illimité TD et du forfait bancaire tout compris TD. Nous proposons également le compte-chèques minimum TD sans frais mensuels aux aînés qui bénéficient du Supplément de revenu garanti ou du régime enregistré d'épargne-invalidité. Pour en savoir plus sur ce que nous faisons pour soutenir les besoins financiers uniques de nos clients aînés, consultez notre [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité](#). Pour obtenir des renseignements sur les dispositifs d'accessibilité dans nos succursales et guichets automatiques bancaires, consultez notre [rapport des progrès en matière d'accessibilité](#).

## Nouveaux arrivants

À la TD, nous voulons aider les nouveaux arrivants à faire des opérations bancaires en toute confiance au Canada. S'installer dans un nouveau pays est une expérience excitante, mais aussi une source de stress, en particulier en ce qui concerne les aspects financiers. Un [sondage mené par la TD en 2025](#) auprès de nouveaux arrivants et de la population canadienne en général nous a permis de mieux comprendre leurs expériences, leurs besoins et leurs difficultés en matière de services financiers. Parmi les personnes

interrogées, 55 % des nouveaux arrivants ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour gérer leurs finances au Canada, principalement parce qu'ils ne connaissaient pas le système financier. D'après le sondage, ces difficultés touchent les nouveaux arrivants de tous les âges, niveaux de revenus et pays d'origine, même ceux qui ont déclaré avoir un solide bagage en littératie financière.

Un [second sondage réalisé en 2025](#) portant sur l'accès au crédit a montré que 79 % des nouveaux arrivants trouvent qu'il est difficile de se bâtir un dossier de crédit, avec presque 60 % d'entre eux déclarant qu'un meilleur accès au crédit améliorerait leur quotidien de manière générale. Si la plupart présentent des demandes de crédit, 82 % disent être confrontés à des obstacles comme des limites de crédit plus faibles ou la difficulté à s'orienter dans un système inconnu. Ces obstacles se traduisent souvent par un stress financier, un pouvoir d'emprunt limité et des difficultés à trouver un logement.

Les résultats de ces sondages montrent à quel point il est important de bâtir un système financier plus inclusif, un système qui réduit les obstacles et multiplie les occasions pour permettre aux nouveaux arrivants de s'épanouir, et ce, afin d'aider chacun à gagner en stabilité et de contribuer à la fiabilité et à la résilience à long terme de l'économie et des communautés de tout le Canada.

## Contribuer à faire tomber la barrière de la langue et offrir des produits et services inclusifs

Nous proposons des produits, des services et des ressources d'éducation financière adaptés aux nouveaux arrivants. Dans l'ensemble des succursales canadiennes, les collègues des Services bancaires personnels de la TD aident les membres des collectivités dans plus de 50 langues et les collègues du soutien téléphonique assistent les clients dans plus de 200 langues. Nos guichets automatiques bancaires offrent également des services dans sept langues : anglais, français, pendjabi, portugais, italien, chinois traditionnel et simplifié. À l'échelle des services en personne et des canaux numériques, nous mettons des ressources à disposition dans plus de dix langues afin d'aider les nouveaux arrivants à adopter les services bancaires au Canada et à trouver les produits qui répondront à leurs besoins. Par exemple, notre Centre d'apprentissage pour les nouveaux arrivants fournit des renseignements leur permettant de se familiariser avec le système bancaire canadien, ainsi que des conseils détaillés sur l'établissement d'un budget et d'un dossier de crédit, les placements et l'accession à la propriété.

En plus de nous efforcer de rehausser la littératie financière et la confiance des nouveaux arrivants, nous offrons des produits et services pensés pour répondre à leurs besoins bancaires particuliers, tels

que le [Forfait bancaire TD pour nouveaux arrivants](#), le [Forfait bancaire TD pour étudiants étrangers](#) et le [Livret de bienvenue pour les nouveaux arrivants](#). La TD continue également de nouer des partenariats stratégiques pour soutenir les nouveaux arrivants. Ainsi, par l'entremise de sa relation avec la plateforme canadienne de renseignements en matière d'immigration CanadaVisa, la TD offre aux nouveaux arrivants des conseils et des renseignements sur des sujets financiers dans plusieurs formats et sur différents canaux. Ils portent par exemple sur la façon d'établir un bon dossier de crédit, ce qu'il faut savoir avant d'acheter une propriété ou des astuces pour les nouveaux investisseurs.

## Nouer des partenariats pour soutenir l'emploi des nouveaux arrivants

La TD soutient également des occasions de perfectionnement professionnel destinées aux nouveaux arrivants. La Banque est par exemple un partenaire fondateur du programme Mentoring Partnership du Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC), qui jumelle de nouveaux arrivants déjà professionnalisés à des mentors de la TD afin de les renseigner sur la façon de rechercher un emploi, de se créer un réseau et de décrocher un poste dans leur domaine d'expertise. La TD est le premier partenaire du TRIEC à dépasser les 3 000 jumelages de mentorat.

## Programme G1iD et demandes de brevets

Le programme G1iD favorise une culture d'innovation à la TD et ouvre la voie à des solutions qui nous aident à bâtir une banque plus simple et plus rapide. Nous examinons toutes les idées soumises dans G1iD. Nous en avons reçu plus de 112 400 depuis le lancement du programme en 2019 et plus de 12 200 d'entre elles ont été mises en œuvre.

En 2025, d'après une idée soumise dans G1iD, nous avons amélioré le processus Mini App pour les cartes de crédit, ce qui a permis de rehausser l'expérience des nouveaux arrivants qui présentent une demande de carte de crédit. Auparavant, les clients qui venaient d'arriver au Canada et qui n'avaient aucun antécédent de crédit devaient remplir une demande Mini App avant de passer à la demande complète, même si la demande Mini App était souvent refusée. En plus de nuire à l'expérience client, cela rallongeait le processus. Nous avons donc introduit une nouvelle logique de prise de décision pour les cartes de crédit afin d'approuver automatiquement les demandes d'un plus grand nombre de

travailleurs temporaires et d'étudiants étrangers admissibles sans qu'ils aient à présenter deux demandes. Cette amélioration devrait bénéficier à environ 90 000 clients de la TD tout en simplifiant le processus pour les collègues.

Le programme de brevets de la TD est le reflet de son engagement en faveur de l'innovation technique dans le but d'adapter la Banque et d'améliorer la vie de ses clients et collègues. En 2025, nous avons déposé une demande de brevet pour un système qui utilise les données de capteurs afin d'activer automatiquement des fonctions personnalisées dans nos applications et services numériques, ce qui contribue à améliorer leur convivialité pour les clients et les collègues. Aujourd'hui, plus de 1 000 collègues continuent de travailler sur des innovations techniques afin d'accroître la base de brevets de la TD, qui compte plus de 3 000 actifs brevetés à l'échelle mondiale, dont 30 % sont des innovations en IA.



# Accès aux services financiers suite

## Clients professionnels

Au Canada et aux États-Unis, la TD soutient la croissance des PME principalement de deux façons : en leur offrant des solutions financières pour contribuer à répondre à leurs besoins et grâce aux relations qu'elle établit avec les clients et les collectivités qu'elle sert. Nous proposons des outils et des ressources propres aux PME accessibles sur la page du [Centre des ressources pour les PME](#) aux États-Unis et sur la page [Outils et ressources pour les PME](#) au Canada. De plus amples renseignements sur la façon dont la TD soutient les PME sont disponibles dans notre [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité](#).

Nos cibles liées aux PME du Canada et des États-Unis reposent sur l'engagement continu de la TD à soutenir le rôle que jouent les PME dans nos économies locales et nationales. Le crédit aux PME est depuis longtemps l'une des principales activités commerciales de la TD. Établir des cibles nous aide à faire le suivi des activités actuelles et à orienter le travail à venir dans ce domaine.

| Cible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Résultat en 2025 | Résultat en 2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| 2,8 milliards de dollars américains en prêts pour PME <sup>1</sup> à des entreprises dont le revenu annuel brut est inférieur ou égal à 1 million de dollars américains ou à des PME situées dans des régions à revenu faible ou modeste <sup>2</sup> aux États-Unis de 2024 à 2026 (données cumulatives depuis 2024) <sup>3,4</sup> | 1,8 G\$          | 0,9 G\$          |
| 12 milliards de dollars en prêts et autres facilités de crédit par l'entremise des Services bancaires aux PME de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) <sup>5</sup>                                                                                                                                                          | 5,7 G\$          | 3,8 G\$          |

1 Les prêts pour PME sont définis conformément aux règlements de la Community Reinvestment Act (CRA) en vigueur au moment de l'attribution du prêt.

2 Selon les règlements de la CRA, une collectivité à revenu faible signifie que le revenu familial médian est inférieur à 50 % du revenu médian de la région. Une collectivité à revenu modeste signifie que le revenu familial médian est au moins égal à 50 % et inférieur à 80 % du revenu médian de la région.

3 Cette cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur trois ans du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de cette cible est également admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

4 Cette cible fait partie de notre plan de rayonnement local de 20 milliards de dollars américains.

5 Comprend les prêts et autres facilités de crédit aux entreprises (tous les produits de crédit des Services bancaires aux PME, comme les prêts, les lignes de crédit Affaires, la protection contre les découverts Affaires et les prêts du gouvernement ou les garanties fournies par une société d'État) dont le montant total du crédit est d'environ 1,5 million de dollars ou moins. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès réalisés à l'égard de cette cible ne contribuent pas à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation et il existe des différences à l'égard des critères d'inclusion et de mesures connexes entre cette cible et la cible en matière de finance durable et de décarbonisation.

Voici quelques-uns des moyens que nous mettons en œuvre pour soutenir les clients et les PME par nos offres de produits et de services et par les relations que nous établissons avec les clients et les collectivités que nous servons.

## Canada

- En 2025, la TD a poursuivi son Programme de prêts accélérateurs pour entreprises, une option de financement soutenue par une garantie de la Banque de développement du Canada (BDC) qui aide les PME admissibles à accéder à un financement au Canada. La TD a également lancé Solutions de commerce électronique TD en 2024, une plateforme de commerce électronique hautement personnalisable où les PME canadiennes peuvent vendre leurs produits et services en ligne et accepter les paiements.
- Nous offrons des conseils financiers, des services et un soutien adaptés aux entrepreneurs des communautés autochtones tout au long de leur parcours, de la création d'une entreprise à l'implantation sur de nouveaux marchés. Au travers de projets comme le Programme de prêts accélérateurs pour entreprises et l'agrandissement de l'équipe de spécialistes à distance des Services bancaires aux entreprises disponibles pour répondre aux besoins des clients, y compris ceux situés dans des collectivités isolées, la TD soutient les entrepreneurs issus des communautés autochtones.
- La TD continue de proposer le Programme d'accès au crédit pour les entrepreneurs noirs (PACEN), lancé en 2023. Le PACEN fournit aux entrepreneurs qui s'identifient comme noirs des ressources et un accompagnement par l'intermédiaire de directeurs de comptes spécialisés des Services bancaires aux PME et d'une équipe de directeurs, Développement des affaires au Canada qui leur proposent des conseils et un soutien en matière de finances ainsi que des produits de crédit pour PME. Ce programme favorise l'inclusion économique en s'efforçant d'offrir un accès plus équitable au crédit aux entrepreneurs noirs du Canada, qui sont susceptibles d'être confrontés de manière disproportionnée à des obstacles quand ils cherchent à obtenir du financement pour leur entreprise. Nous accompagnons les demandeurs, y compris ceux qui ne sont pas admissibles au financement ou dont la demande est refusée, en les orientant vers un écosystème de soutien. Les clients qui ne sont pas admissibles sont invités à travailler avec nos équipes de directeurs spécialisés pour obtenir des ressources supplémentaires.

## États-Unis

- En 2025, TD Bank U.S. a soutenu les PME en organisant des événements sur les solutions qui leur sont destinées, animés par des agents, Développement des affaires communautaires aux États-Unis. En plus d'offrir des renseignements pertinents pour les PME, ces événements peuvent ouvrir la voie à des conversations importantes entre TD Bank U.S. et ses clients actuels et potentiels. Ces échanges sont l'occasion pour les agents, Développement des affaires communautaires de montrer aux PME comment TD Bank U.S. peut contribuer à répondre à leurs besoins en constante évolution. Consultez cet article d'[Actualités TD](#) pour découvrir le témoignage d'une PME qui a décidé de faire affaire avec TD Bank U.S. après l'un de ces événements.



# Accès aux services financiers suite

## Santé financière

Au Canada et aux États-Unis, nous proposons des outils et des ressources éducatives pour aider les clients à prendre des décisions financières en toute confiance.

En 2025, nous avons atteint notre cible de 500 000 participants à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis<sup>20</sup>. Cette cible reflète et oriente nos efforts visant à offrir à nos clients et à nos collectivités des séances, des outils et des programmes d'éducation financière adaptés. Nous soutenons également le bien-être financier de nos collègues en leur fournissant des outils et des ressources qui les aident à gérer leurs engagements, à atteindre leurs objectifs, à se protéger contre les risques et à composer avec les chocs financiers.

| Cible                                                                                                                                                | Résultat en 2025 | Résultat en 2024     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|
| Aider 500 000 participants grâce à des projets d'éducation financière pilotés et soutenus par la TD au Canada et aux États-Unis en 2025 <sup>1</sup> | 869 351          | 502 389 <sup>2</sup> |

<sup>1</sup> Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la Banque. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la Banque. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes.

<sup>2</sup> La cible pour l'exercice 2024 était de 500 000 participants.

Au-delà de cette cible, nous restons résolus à fournir un service de grande qualité et des conseils judicieux aux clients, ce qui suppose souvent de fournir des renseignements pour les aider à accroître leurs connaissances financières.

### Réalisations en 2025

#### Canada

- Le Tableau de bord CreditView de TransUnion est accessible dans l'appli TD au Canada pour surveiller ses antécédents de crédit. Offerte sans frais supplémentaires, cette fonction permet aux clients de vérifier leur cote de crédit et de signaler d'éventuelles inexactitudes, de voir un historique des tendances et de simuler la façon dont les variables pourraient influencer leur solvabilité.
- En 2025, TD Bank U.S. a continué à offrir des occasions d'éducation financière aux familles et aux PME aux États-Unis et a ajouté une nouvelle formation à la bibliothèque du programme Security Awareness for Everyone (SAFE) de la TD, qui est maintenant disponible au Canada. TD Bank U.S. a lancé TD SAFE pour les aînés, qui fournit des renseignements sur la façon de protéger les aînés contre la fraude et les arnaques. Mené en collaboration avec les organismes d'application de la loi locaux et des partenaires communautaires, le programme TD SAFE vise à sensibiliser les membres des collectivités, particulièrement les populations vulnérables comme les personnes âgées et les étudiants.

- La TD propose des astuces et des outils en matière de création de budget, d'emprunt, de placements et de services bancaires courants sur son [site Web](#). Ce dernier comprend également des articles éducatifs sur des sujets financiers comme l'inflation et les taux d'intérêt ou la planification d'événements tels que l'accession à la propriété, le mariage ou les voyages.
- L'Outil d'évaluation de la santé financière de la TD fournit aux utilisateurs une évaluation générale de leur santé financière, puis leur propose des conseils et des renseignements en fonction des résultats. La TD met également à disposition l'[outil Découverte TD](#), qui recommande des produits aux utilisateurs en fonction des réponses qu'ils donnent à diverses questions portant sur leurs besoins, leur situation et leurs objectifs.

#### États-Unis

- En 2025, TD Bank U.S. a continué à offrir des occasions d'éducation financière aux aînés, aux familles et aux PME, et a ajouté une nouvelle formation à la bibliothèque du programme TD SAFE afin d'inclure les activités commerciales. TD Bank U.S. a ainsi créé TD SAFE pour le secteur commercial, qui fournit des renseignements sur la façon de protéger ces activités contre la fraude et les arnaques. Mené en collaboration avec les organismes d'application de la loi locaux, des chambres de commerce et des partenaires communautaires, le programme TD SAFE vise à sensibiliser les membres des collectivités, particulièrement les populations vulnérables comme les personnes âgées et les étudiants.
- Les collègues des succursales et du canal téléphonique de TD Bank U.S. disposent de toute une série de messages éducatifs élaborés pour soutenir la littératie financière de la clientèle. À la demande des clients, ces contenus sont envoyés par message texte, ce qui leur permet d'accéder rapidement à de précieux outils et ressources pour les aider à prendre des décisions financières éclairées.
- En 2025, TD Bank U.S. a proposé des communications éducatives exhaustives ainsi qu'un accès à des ressources de littératie financière prodiguant des conseils sur les prêts hypothécaires, le processus d'achat d'une propriété et les stratégies pour accroître son épargne. TD Bank U.S. a continué de soutenir ses clients au moyen de ressources expliquant comment établir ou améliorer un dossier de crédit, comprendre et réduire leurs frais, et mettre en place des mesures pour se protéger contre le vol d'identité.
- Les succursales communautaires de TD Bank U.S. offrent des espaces pensés spécialement pour créer un véritable lien avec les collectivités. Elles mettent particulièrement l'accent sur leur bien-être financier et leur éducation financière, tout en leur fournissant des conseils, un accompagnement et un accès aux services bancaires traditionnels. Ces succursales s'associent à des organismes locaux, dont des organismes à but non lucratif à visée éducative et des organisations qui soutiennent la revitalisation communautaire et les PME. Les collègues qui y travaillent reçoivent une formation axée sur la sensibilisation communautaire, l'éducation financière et la compréhension des produits et services de TD Bank U.S. En 2025, en étroite collaboration avec des organismes à but non lucratif locaux, TD Bank U.S. a ouvert une nouvelle succursale communautaire dans le quartier de Nubian Square à Boston, au Massachusetts, qui vient s'ajouter aux établissements de Jacksonville en Floride, de Philadelphie en Pennsylvanie, de Washington D.C. et de Charlotte en Caroline du Nord.



# Accès au logement

## Notre approche

Dans le cadre de l'accès au logement, nous souhaitons faire croître la Banque en nous attachant à fournir des outils et des conseils pour aider les gens à accéder à des logements qui répondent à leurs besoins et à y rester, en contribuant à offrir et à rénover des logements abordables grâce à nos activités de financement, et en soutenant des organismes qui améliorent l'accès à un logement sûr et abordable et aux services de soutien connexes.

prolongation de la période d'amortissement et l'option de paiement des intérêts seulement. Nous avons également passé des appels proactifs à environ 5 370 clients à risque de défaut de paiement de leur prêt hypothécaire. Grâce à ce programme, les ménages ont déclaré avoir une plus grande confiance dans leur situation financière après avoir passé en revue leurs produits bancaires résidentiels avec un conseiller TD.

- La TD a continué de soutenir l'accès au logement au moyen de programmes de littératie financière visant à aider les propriétaires à rester dans leur logement actuel. Notre infolettre trimestrielle a fourni aux titulaires de prêts hypothécaires des conseils sur les événements actuels du marché, la gestion des prêts hypothécaires et les techniques pour économiser en tirant parti de la valeur nette de leur propriété. À mesure que les taux baissaient, nous avons communiqué avec les clients dont l'amortissement était négatif afin de les informer des options à leur disposition jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de clients dans cette situation.

En 2025, la TD a versé environ 27,6 millions de dollars de subventions à 335 organismes qui œuvrent pour l'accès au logement partout où elle exerce ses activités en Amérique du Nord. Au Canada, le financement a été octroyé à des organismes à but non lucratif de tout le pays, dont le Restoration and Empowerment for Social Transition Centre pour son projet Bridge to Hope, qui vise à aider les jeunes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir à accéder à un logement stable et à l'indépendance financière.

## Services de détail

### Outils et conseils

#### Canada

- Assistance TD accompagne les clients canadiens éprouvant des difficultés financières. En 2025, le programme a aidé environ 2 540 ménages grâce à des solutions comme le refinancement hypothécaire, le report de versement, la

## Coin des ressources



[Données sur l'accès au logement](#)

[Concours Housing for Everyone](#)





# Accès au logement suite

Prêts de détail

Canada

- En 2025, la TD a continué à intégrer des collectivités à son programme de prêt à l'habitation pour membres des Premières Nations. Lancé en 2021, ce programme de prêt offre du financement aux membres des Premières Nations pour qu'ils puissent acheter, rénover ou construire des maisons unifamiliales sur les terres des Premières Nations et les terres visées par un règlement. En collaboration avec les banquiers pour entreprises, les Services de détail, Gestion de patrimoine, les Services bancaires de gros et les communautés autochtones, les Services bancaires aux Autochtones adoptent une approche exhaustive afin d'offrir du soutien et des conseils financiers et de répondre aux besoins uniques des peuples, des entreprises, des organismes et des communautés autochtones. Cela passe notamment par des financements à long terme, des activités de philanthropie et l'échange de renseignements.

États-Unis

- TD Bank U.S. a continué de répondre aux besoins des emprunteurs issus de minorités en matière de prêts et de conseils pour l'achat d'une propriété par l'intermédiaire de ses agents de prêts hypothécaires de la collectivité aux États-Unis. Dans l'optique de favoriser un accès équitable au financement de propriété, nous nous sommes fixé une cible de 10 milliards de dollars américains en crédit résidentiel à des emprunteurs ou des secteurs géographiques à revenu faible ou modeste ou issus des minorités aux États-Unis de 2024 à 2026. En 2025, nous avons versé 3,95 \$ milliards de dollars dans le cadre de cette cible.

| Cible                                                                                                                                                                                                                                                            | Résultat en 2025 | Résultat en 2024 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| 10 milliards de dollars américains en crédit résidentiel à des emprunteurs ou dans des secteurs géographiques à revenu faible ou modeste ou issus des minorités <sup>1</sup> aux États-Unis de 2024 à 2026 (données cumulatives à partir de 2024) <sup>2,3</sup> | 8,1 G\$          | 4,2 G\$          |

1 Aux fins de cette cible, le terme « minorité » désigne les groupes suivants : Noirs, Afro-Américains, Hispaniques, Asiatiques, Indiens de l'Amérique du Nord, Autochtones de l'Alaska, Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique.

2 La capacité de TD Bank U.S. à atteindre ses cibles en matière de prêts et d'investissements dans le cadre de son plan de rayonnement local est soumise aux évolutions de la conjoncture économique, aux exigences réglementaires et à l'obligation de TD Bank U.S. de maintenir des pratiques bancaires saines et solides. Les conditions du marché, y compris, sans toutefois s'y limiter, une inflation prolongée, des taux d'intérêt élevés et une récession économique, peuvent nuire à la capacité de TD Bank U.S. à atteindre ses cibles.

3 Comprend, dans les régions d'évaluation de TD Bank N.A., les prêts hypothécaires résidentiels accordés par la TD à des emprunteurs issus de minorités, à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement où les minorités sont majoritaires, à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste, ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels achetés par la TD à des emprunteurs à revenu faible ou modeste et à des emprunteurs qui résident dans des secteurs de recensement à revenu faible ou modeste. La cible représente le montant cumulatif des prêts hypothécaires établis par la TD et des prêts hypothécaires résidentiels achetés par la Banque sur trois ans du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2026. Les résultats sont présentés en fonction de l'année civile. Une partie de la cible est admissible à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Pour en savoir plus sur les activités qui peuvent être incluses dans cette cible, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).

- Le groupe Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) propose des produits de prêt résidentiel conçus pour être souples dans le but de répondre aux besoins des acheteurs d'une première propriété, des personnes à revenu faible ou modeste et des minorités. Sa gamme de prêts hypothécaires abordables comprend à la fois des produits propres à TD Bank U.S. et des produits parrainés par le gouvernement, par exemple les produits hypothécaires TD Right Step Mortgage®, TD Home Access Mortgage®, HomeReady Mortgage de Fannie Mae et les prêts hypothécaires de l'Administration fédérale du logement et de l'Administration des anciens combattants.
- La TD a conscience que l'achat d'une propriété n'est que la première étape du processus d'accession à la propriété. Entretenir sa propriété exige de la planification et s'accompagne de dépenses. Aux États-Unis, TD Bank U.S. a mis au point TD Home Access Mortgage®, un programme de crédit à vocation particulière offert dans plusieurs quartiers où la TD mène ses activités et où les minorités sont majoritaires afin de favoriser l'accession à la propriété dans ses collectivités. Les emprunteurs admissibles bénéficient d'un crédit consenti par le prêteur de 10 000 dollars américains, qui ne nécessite pas de remboursement et qui peut être utilisé pour les frais de transfert de la propriété lors de l'achat. TD Bank U.S. propose aussi les prêts TD Right Step Mortgage®, qui offrent des options de financement flexibles aux emprunteurs à revenu faible ou modeste. Ces deux produits exclusifs viennent compléter la gamme de produits de prêts hypothécaires abordables de TD Bank U.S. destinés à soutenir davantage de clients et de communautés partout où TD Bank U.S. mène ses activités. Dans le cadre de notre stratégie de crédits résidentiels visant à soutenir l'accès au logement dans nos collectivités, TD Bank U.S. continue également d'acheter chaque année des prêts hypothécaires admissibles à la Community Reinvestment Act auprès d'institutions non bancaires et d'autres prêteurs partout où nous menons nos activités aux États-Unis, fournissant ainsi des liquidités substantielles à l'appui de prêts aux personnes à revenu faible ou modeste.





# Accès au logement suite

## Secteurs autres que de détail : Financement pour des logements abordables

Au Canada, le Groupe national des services immobiliers (GNSI) de la TD ainsi que Valeurs Mobilières TD, le Groupe des prêts hypothécaires commerciaux (GPHC), les Services bancaires commerciaux et les Services bancaires aux Autochtones de la TD ont pour mandat d’adopter une approche ciblée afin de soutenir l'accès au logement.

Aux États-Unis, TD Bank U.S. entend faire des prêts et des investissements pour soutenir l'accès au logement aux familles et dans les quartiers à revenu faible ou modeste en favorisant la collaboration entre les secteurs d'activité, notamment Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI), Développement communautaire, Services bancaires commerciaux et le Community Capital Group (CCG).

Pour faire progresser l'accès au logement, nous avons établi une nouvelle cible en 2023 visant à offrir un financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables de 2023 à 2030 afin de contribuer à fournir et à rénover des logements abordables au Canada et aux États-Unis. En 2025, nous avons versé 2,6 milliards de dollars pour atteindre cette cible :

| Cible                                                                                                                                                          | Résultat en 2025 | Résultat en 2024 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Financement de 12 milliards de dollars pour des logements abordables au Canada et aux États-Unis de 2023 à 2030 (données cumulatives depuis 2023) <sup>1</sup> | 8,5 G\$          | 5,9 G\$          |

1 Comprend les activités décrites dans la catégorie Logement abordable et communautaire de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, à l'exception des achats d'immobilier résidentiel. Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#). La cible de 12 milliards de dollars de financement pour des logements abordables englobe les principales activités commerciales de la TD, dont les prêts, le financement, les services de prise ferme et les services-conseils. La cible représente le montant cumulatif des nouvelles activités de financement et de refinancement sur huit ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2030. Les progrès vers l'atteinte de cette cible sont également pris en compte dans la réalisation de la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, et sont rapportés dans le cadre des activités du Canada et des États-Unis.

## Prêts commerciaux et aux grandes entreprises

### Canada

- Le GPHC travaille avec des emprunteurs au sein des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires aux grandes entreprises, les parties prenantes de la TD et des courtiers afin de fournir un financement continu et à long terme, notamment pour des projets de logements abordables.
- Le GNSI finance des projets de construction plus importants, qui peuvent inclure une composante de logement abordable (p. ex. des projets dans lesquels un petit nombre d'unités sont prévendues à des entités du secteur public). Le GNSI participe au programme d'assurance prêt hypothécaire APH Select (remplaçant le programme APH Flex de la Société canadienne d'hypothèques et de logement) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

### États-Unis

- L'équipe des Services bancaires commerciaux entretient de solides relations avec les institutions financières de développement communautaire locales, régionales et nationales à but non lucratif pour élargir l'accès au capital à un plus grand nombre de projets. Récemment, l'équipe de la grande région métropolitaine de Washington a accordé la somme supplémentaire de 5 millions de dollars américains en capitaux empruntés à terme à Partners for the Common Good, une institution financière de développement communautaire nationale à but non lucratif visant l'autonomisation économique des collectivités défavorisées. Ces fonds seront versés à diverses collectivités dans les régions où TD Bank U.S. exploite ses activités aux États-Unis pour le développement et la construction de logements abordables, des projets immobiliers commerciaux et des installations éducatives et communautaires.
- TD Bank U.S. a financé un prêt de 16,8 millions de dollars américains pour le projet d'appartements 340+ Dixwell à New Haven au Connecticut dans une collectivité à revenu mixte. Le projet comprend 55 unités de logement abordable et 14 unités au prix du marché<sup>21</sup>. L'immeuble est construit en bois massif d'ingénierie qui offre une plus grande efficacité structurelle, aide à réduire les émissions de carbone et améliore la qualité de l'air<sup>22</sup>.

## Marchés de capitaux

- Au Canada, Valeurs Mobilières TD travaille avec des émetteurs publics, les branches immobilières de caisses de retraite et des sociétés de capital-investissement pour évaluer des solutions de capitaux propres et d'emprunt destinées à soutenir des stratégies de logement abordable. Ce groupe participe également à des programmes de logements sociaux ainsi qu'au programme d'APH Select de la SCHL en finançant des prêts réunis en bloc.



# Accès au logement suite

## Investissements donnant droit à des crédits d'impôt

- Le CCG soutient l'accès au logement au moyen de placements en actions, de fonds d'emprunt et d'investissements donnant droit à des crédits d'impôt, y compris les crédits d'impôt pour logement à loyer modique qui subventionnent des projets de logements abordables de grande envergure.
- TD Bank U.S. a accordé 60,8 millions de dollars américains pour le financement de travaux de construction en effectuant un achat direct d'obligations par l'entremise de la Pennsylvania Housing Finance Agency, et le TD Community Capital Group a investi 33 millions de dollars américains en crédits d'impôt pour logement à loyer modique dans la phase III du projet Sharswood. Réalisé dans le quartier Sharswood au nord de Philadelphie en Pennsylvanie, le projet comprend 224 nouvelles unités multifamiliales : 189 unités pour les ménages à revenu faible ou modeste et 35 unités au prix du marché<sup>23</sup>. La collectivité aura accès à une épicerie de quartier, à des soins d'urgence et au transport public. Le projet a été sélectionné pour obtenir une subvention de mise en œuvre dans le cadre de la Choice Neighborhoods Initiative du département du Logement et de l'Urbanisme (HUD) pour contribuer à préserver l'abordabilité dans un quartier qui connaît un embourgeoisement rapide.
- TD Bank U.S. a accordé au Green Mills Group 18 millions de dollars américains pour financer les travaux de construction du projet Poinciana Parc dans le comté d'Osceola en Floride qui comprend 86 unités de logements locatifs abordables pour les personnes âgées à faible revenu et qui est situé à côté de la gare Poinciana de SunRail. Le TD Community Capital Group a également fait un investissement en actions de 19 millions de dollars américains avec des crédits d'impôt pour logement à loyer modique.

## Investissements en crédits d'impôt dans les nouveaux marchés

- La TD Community Development Corporation s'est engagée à investir 5,5 millions de dollars américains dans le programme New Markets Tax Credit (NMTC) par l'entremise de son Thriving Communities Fund, géré par Broadstreet Impact Services, ainsi que la somme historique de 2,3 millions de dollars américains en crédits d'impôt pour participer à la construction et à la rénovation du projet de l'usine de chocolat. Ce projet comprend la réutilisation et la rénovation de la Blumenthal Brothers Factory, à Philadelphie en Pennsylvanie, construite dans les années 20, pour créer un espace communautaire dynamique destiné à des entreprises locales, y compris El Concilio, un des principaux organismes de coordination de services aux familles à faible revenu de la ville, ainsi qu'une garderie. Le projet a créé 130 emplois, attiré de nouveaux investissements et a élargi les services à la famille dans un quartier très pauvre.
- GreenSource Fabrication accroît sa présence à Charlestown, NH grâce à un investissement en actions de 17,4 millions de dollars américains dans le programme NMTC de TD Bank U.S. et au versement de 8 millions de dollars américains au programme NMTC de la TD Community Development Corporation. GreenSource construit des installations de fabrication de 98 000 pieds carrés pour produire des cartes de circuit imprimé à haute densité<sup>24</sup> qui sont utilisées dans les systèmes de communication et de radar, les satellites et autres. La société utilise un processus exclusif sans rejet liquide pour une production plus écologique en réduisant les eaux usées dangereuses. Grâce à ce projet, GreenSource créera de 50 à 100 emplois à temps plein, dont la plupart exigent un simple diplôme d'études secondaires, et maintiendra 140 emplois de grande qualité.



# Accès à l'emploi

## Notre approche

Notre objectif est d'attirer, de retenir et de former les meilleurs talents, d'offrir un milieu de travail inclusif où chacun peut s'épanouir, et de permettre à nos collègues de réaliser leur plein potentiel et de connaître une réussite à long terme. Ces efforts nous permettront de continuer d'être une entreprise concurrentielle et performante tout en créant de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

**La culture de la TD façonne qui nous sommes comme banque et comment nos clients, collègues et collectivités nous perçoivent. Elle transparaît dans nos choix et nos décisions et dans notre manière de les arrêter. Nos collègues incarnent et façonnent notre culture tous les jours.**

### Favoriser le perfectionnement de nos collègues

L'une des priorités de la TD est de gagner ensemble. Nous entendons promouvoir le travail d'équipe et traiter tout un chacun avec respect et gentillesse afin de créer un milieu de travail inclusif où les personnes talentueuses s'épanouissent. Nos dirigeants sont guidés par des principes communs, notamment faire preuve de courage pour inspirer nos équipes à être audacieuses, à s'épanouir et à obtenir des résultats exceptionnels, accepter les différents points de vue, horizons et expériences et s'efforcer de perfectionner et de soutenir nos talents grâce à des conversations sur l'avancement professionnel.

### Perfectionnement du personnel de la TD

Nos programmes de perfectionnement s'articulent autour des compétences et des habiletés requises pour s'épanouir et réussir à la TD. Nous continuons d'élaborer des programmes et des plateformes afin de perfectionner les compétences de nos collègues pour

les aider à assumer de nouvelles fonctions dans un secteur bancaire en évolution. Les collègues de la TD suivent des programmes d'apprentissage sur diverses plateformes afin d'acquérir les compétences et les habiletés dont ils ont besoin pour être efficaces à leur poste actuel, se préparer à occuper d'autres fonctions et exceller dans de nouveaux contextes de travail. En 2025 :

- L'équipe Formation et perfectionnement a supervisé plus de 600 programmes d'apprentissage offerts à plus de 100 000 collègues par année, notamment des programmes à l'intention des nouveaux employés, des cours sur les compétences croisées, des formations obligatoires, des programmes de perfectionnement du leadership et de formation professionnelle requise par le secteur d'activité. Plus de la moitié des collègues de la TD ont participé à des formations dirigées par un animateur au cours de cet exercice financier.
- Les plateformes d'apprentissage internes de la TD mettent à la disposition de tous les collègues près de 246 000 outils d'apprentissage. TD Essor, par exemple, est un élément clé de notre stratégie d'apprentissage. Près de 87,9 % des collègues de la TD y ont accédé.

### Formation et perfectionnement de nos dirigeants

Fondés sur les compétences en leadership valorisées à la TD, nos programmes de leadership sont conçus pour perfectionner les compétences en leadership de nos collègues, promouvoir le respect de la culture au sein de l'entreprise et accélérer le rendement à tous les niveaux. Voici certains faits saillants de nos programmes de leadership :

- Notre programme de bilan des aptitudes, revisité en 2024, met l'accent sur le perfectionnement des talents occupant des postes de niveaux supérieurs,

ainsi que sur la planification de la relève à des postes de direction au sein de l'entreprise.

- Le programme Parcours vers le leadership, relancé en 2025 comme le programme d'intégration phare des nouveaux gestionnaires de personnel, propose des parcours d'apprentissage spéciaux aux dirigeants passant d'un poste de collaborateur individuel à un poste de gestionnaire de personnel ou aux gestionnaires d'expérience se joignant à la TD.
- Le Programme phare de la direction, codirigé par des dirigeants occupant des postes de niveaux supérieurs à la TD et des enseignants externes et offert aux vice-présidents (VP) et vice-présidents associés (VPA), met l'accent sur l'excellence de l'exécution, les responsabilités des dirigeants, la création d'équipes très performantes et la clarté de la stratégie.

### Création d'équipes diversifiées, responsabilisées et très performantes

La TD s'efforce de disposer des meilleurs talents pour servir ses clients et les collectivités. Nos activités de recrutement et de perfectionnement des talents nous permettent de constituer un effectif hautement engagé et concurrentiel dans toutes les collectivités où nous vivons et travaillons.

Pour bâtir une entreprise compétente et très performante, les dirigeants de la TD doivent favoriser l'établissement d'un milieu inclusif où l'ensemble des collègues ont leur place, sont soutenus, sont récompensés pour leur rendement élevé et ont toutes les occasions de s'épanouir et de contribuer au succès de la TD. Nous savons qu'une main-d'œuvre diversifiée ayant des expériences et des compétences variées et provenant de divers horizons nous permet de mieux

servir nos clients et nos collectivités, et rend également notre entreprise plus forte.

### Fidélisation et réaffectation des collègues

Pour mobiliser et fidéliser les talents, nous sommes déterminés à favoriser le perfectionnement de nos collègues et à leur fournir du soutien et des occasions d'avancement professionnel. Nous avons lancé de nouvelles ressources de développement de carrière pour tous les collègues et les avons ajoutées au site Solutions professionnelles, un site Web interne offrant des outils et des ressources pour soutenir les collègues dans leur avancement professionnel et leur perfectionnement. Il renferme aussi un guide Solutions professionnelles pour les gestionnaires de personnel, accessible à tous les collègues, pour aider les dirigeants à tenir les conversations de développement de carrière avec leurs équipes. Nous avons également créé une série de trousseaux de Solutions professionnelles en trois et quatre parties pour permettre aux collègues d'adapter les conversations sur le développement de carrière à leurs besoins. Pour en savoir plus sur les efforts de réaffectation, consultez le document [Approche de la TD en matière de transition d'emploi](#).



# Accès à l'emploi suite

## Soutien et engagement de nos collègues

### Engagement des collègues

Nous adoptons une approche globale pour comprendre les expériences de nos collègues. Nous mesurons des dimensions clés, notamment l'engagement, l'inclusion, le bien-être, l'efficacité du leadership, la facilitation du travail (p. ex. fournir les outils et les ressources dont les collègues ont besoin pour faire leur travail) et la culture, au moyen du sondage Info TD annuel et des canaux de rétroaction continue, comme les sondages envoyés à un échantillon de collègues à différents moments dans l'année. Les résultats des sondages indiquent constamment que les collègues de la TD éprouvent un fort sentiment d'appartenance et qu'ils s'épanouissent dans un milieu de travail bienveillant où leur voix est entendue.

### Récompenses et reconnaissance

La plus grande force de la TD est son personnel, et nous suscitons l'engagement des collègues et des équipes au moyen de programmes et d'initiatives de reconnaissance généraux et propres aux secteurs d'activité. En 2025, les collègues ont reçu plus de deux millions de cartes électroniques et de prix distribués par l'entremise de notre plateforme

interne de reconnaissance TD Appréciez. Nous avons rendu hommage à environ 12 000 collègues dans le cadre du programme La TD célèbre les carrières qui souligne les anniversaires de service en offrant, au choix, des actions de la TD ou un cadeau, et nous avons témoigné notre reconnaissance à environ 4 500 collègues à l'occasion de diverses activités de reconnaissance annuelles propres aux secteurs d'activité. Pour savoir ce que nous faisons pour récompenser et reconnaître nos collègues, consultez la section [Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#).

### Santé et bien-être des collègues

Nous favorisons une approche globale du bien-être, ainsi qu'une vie saine, active et équilibrée en offrant aux collègues la possibilité d'évaluer, de gérer et d'améliorer leur bien-être. Nous favorisons une culture de bienveillance en offrant des régimes complets d'avantages sociaux et un milieu de travail à l'écoute des besoins de nos collègues. Notre Programme des ambassadeurs du bien-être, par exemple, consiste en un réseau de représentants fiables qui offrent des conseils, des outils et des ressources pour soutenir le bien-être au sein de nos secteurs d'activité partout où

nous sommes présents. Tous les deux mois, le programme met en lumière un sujet faisant écho à l'un de nos quatre piliers du bien-être : épanouissement physique, plénitude mentale, tissu social et sécurité financière, et propose des ressources sur le thème choisi. Notre [politique nord-américaine de santé et sécurité](#) établit le cadre adopté par la TD pour offrir aux collègues un environnement sain et sécuritaire.

Nous avons lancé de nouveaux canaux de médias sociaux internes afin d'offrir aux collègues d'autres occasions de nouer des liens, d'échanger et d'apprendre les uns des autres en matière de bien-être. Ces canaux de communication ont offert des occasions informelles aux dirigeants et aux membres des équipes de partager des témoignages personnels, contribuant ainsi à créer des espaces sûrs et propices aux discussions sur le bien-être.

| Cible                                                                                                       | Résultat en 2025 | Cible pour 2026 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Offrir un milieu de travail extraordinaire – Engagement global des employés (85 % pour 2025) <sup>1,2</sup> | 84 %             | 85 %            |
| Offrir un milieu de travail inclusif (84 % pour 2025) <sup>2</sup>                                          | 86 %             | 84 %            |

1 Ces données traduisent l'engagement global des employés mesuré au moyen du sondage Info TD, qui demande aux employés à temps plein et à temps partiel (à l'exception des employés contractuels et des personnes en congé de courte ou de longue durée) d'évaluer leur niveau d'engagement et d'attachement à la TD ainsi qu'à leur poste selon trois facteurs (intention de rester, fierté de travailler à la TD et satisfaction au travail) sur une échelle de un à cinq : Tout à fait en désaccord (1), En désaccord (2), Ni d'accord ni en désaccord (3), D'accord (4) et Tout à fait d'accord (5). Les pourcentages représentent la proportion moyenne des répondants qui sont d'accord (4) ou tout à fait d'accord (5) avec les trois premiers énoncés figurant dans le tableau Résultats du sondage Info TD (qui se trouve à la section Accès à l'emploi du document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#)).

2 La cible est fondée sur la réalisation du 75<sup>e</sup> percentile d'une référence mondiale – une référence mobile sur trois ans, mise à jour chaque année et qui comprend plus de 900 entreprises et 27 millions de réponses, couvrant des zones géographiques et des secteurs d'activité différents.

## Coin des ressources



- [Données sur l'accès à l'emploi](#)
- [Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- [Approvisionnement responsable](#)
- [Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#)
- [La TD et les communautés autochtones du Canada – Mise à jour 2025](#)
- [Résumé des programmes d'avantages sociaux](#)
- [Approche de la TD en matière de transition d'emploi](#)
- [Perfectionnement des dirigeants](#)



# Accès à l'emploi suite

**Bien-être physique :** À la suite du succès de notre portail sur la santé des femmes lancé en 2024, nous avons lancé le portail sur la santé des hommes en novembre 2025 pour traiter de sujets comme la santé mentale, la sensibilisation au cancer et la santé cardiaque et présenter les témoignages de dirigeants sur leur propre parcours en santé. Nous avons aussi souligné les bienfaits de l'entraînement musculaire à tous les âges et offert une séance virtuelle à l'échelle mondiale pour aider l'ensemble des collègues à bouger davantage au quotidien. Aux États-Unis, nous avons organisé notre défi annuel Bougez plus sur l'appli Bien-être TD (optimisée par Personify Health), une façon pour les collègues de bouger, de s'amuser et de gagner des prix. Le défi de cette année a obtenu une participation record : les collègues ont formé 670 équipes et parcouru collectivement plus de 500 millions de pas.

**Bien-être financier :** Nous avons lancé le Centre de ressources sur la santé financière au Canada qui regroupe des outils et des conseils visant à aider les collègues à gérer leur argent. Nos ambassadeurs du bien-être ont joué un rôle clé en donnant des conseils sur l'amélioration du flux de liquidités et en faisant la promotion de notre campagne sur les réserves de liquidités, qui comprenait une fiche-conseil sur l'épargne en prévision des imprévus de la vie. Au Royaume-Uni et en Irlande, nous avons organisé des webinaires avec nos fournisseurs de régimes de retraite, Scottish Widows et Irish Life, pour présenter les avantages de participer à un régime de retraite et expliquer comment la TD soutient la planification de la retraite de nos collègues. Pour savoir ce que nous faisons pour récompenser et reconnaître nos collègues, consultez la section [Approche de la TD en matière de rémunération équitable](#).



**Bien-être mental :** Pendant le Mois de la sensibilisation à la santé mentale, nous avons tenu la campagne Ensemble pour une meilleure santé mentale à l'échelle mondiale. Cette campagne comprenait des webinaires, des activités et des témoignages de collègues sur leur façon de prendre soin d'eux-mêmes et entre eux de leur santé mentale. Nous avons aussi élargi notre Programme d'aide aux employés et à la famille au Canada et aux États-Unis pour y intégrer un soutien accru en santé mentale, offrant un accompagnement en tout temps, jour et nuit, et une meilleure expérience utilisateur. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces programmes dans [L'approche de la TD en matière de santé mentale au travail](#). En juin, notre bureau de Singapour a organisé un séminaire sur le bien-être, animé par Willis Towers Watson, faisant la promotion du programme d'avantages sociaux pour nos collègues.

**Bien-être social :** Nous avons examiné le bien-être numérique avec nos collègues, y compris comment utiliser la technologie pour soutenir leur bien-être. Les ambassadeurs ont encouragé les équipes à suivre leurs habitudes liées à la technologie et à réfléchir à l'incidence de l'utilisation de leurs appareils sur leur santé, qu'elle soit positive ou négative.

## Relations avec les employés

Dans le cadre du soutien offert en matière de bien-être, les collègues peuvent communiquer directement leurs préoccupations à la TD. Nous mettons l'accent sur le renforcement de la relation employeur-employé et sur l'amélioration de l'engagement, de la satisfaction et de la fidélisation des collègues. Le processus de résolution des plaintes des employés offre aux collègues divers moyens de signaler leurs préoccupations, dont une option anonyme. Il facilite également la transmission de ces préoccupations aux bonnes personnes en vue d'une résolution rapide et objective, sans crainte de représailles. La TD s'engage en outre à protéger les collègues contre toute forme de représailles. Le groupe Relations avec les employés et Aide-conseil en RH s'assure que les normes, les politiques et les pratiques de travail respectent l'engagement de la TD en matière d'expérience employé et ses objectifs d'affaires.

## Engagement des collègues dans les collectivités

Nos collègues sont animés par le désir d'avoir une incidence positive dans leur collectivité. En 2025, plus de 8 200 collègues du Réseau de La promesse TD Prêts à agir (notre plateforme interne d'engagement communautaire) ont fait environ 204 000 heures de bénévolat<sup>25</sup> pour aider leur collectivité. En 2023, nous avons lancé le programme de formation en ligne et autonome Diriger un conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif, qui a été conçu par Bénévoles Ottawa, pour permettre aux collègues de l'ensemble de la TD de se renseigner sur la participation bénévole à des conseils d'administration comme moyen de soutenir les organismes à but non lucratif dans leur collectivité. Pour en savoir plus sur la contribution de nos collègues à leurs collectivités, consultez la section [Collectivité](#) sur le site Actualités TD.

Tout au long de ce rapport, vous trouverez d'autres exemples de ce que font nos collègues dans leurs fonctions à la TD pour changer les choses. Consultez les sections suivantes :

- [Intelligence artificielle responsable et stratégie de durabilité de la TD](#) pour des renseignements sur la façon dont les collègues de Technologie et Innovation protègent la TD tout en améliorant l'expérience client.
- [Finance durable](#) et [Approche de la TD à l'égard des facteurs environnementaux](#) pour savoir comment les collègues de toute l'entreprise soutiennent les clients afin qu'ils réussissent et restent résilients à long terme.
- [Accès aux services financiers](#) pour savoir comment les équipes de la TD fournissent leur expertise et des conseils personnalisés aux membres de nos collectivités.



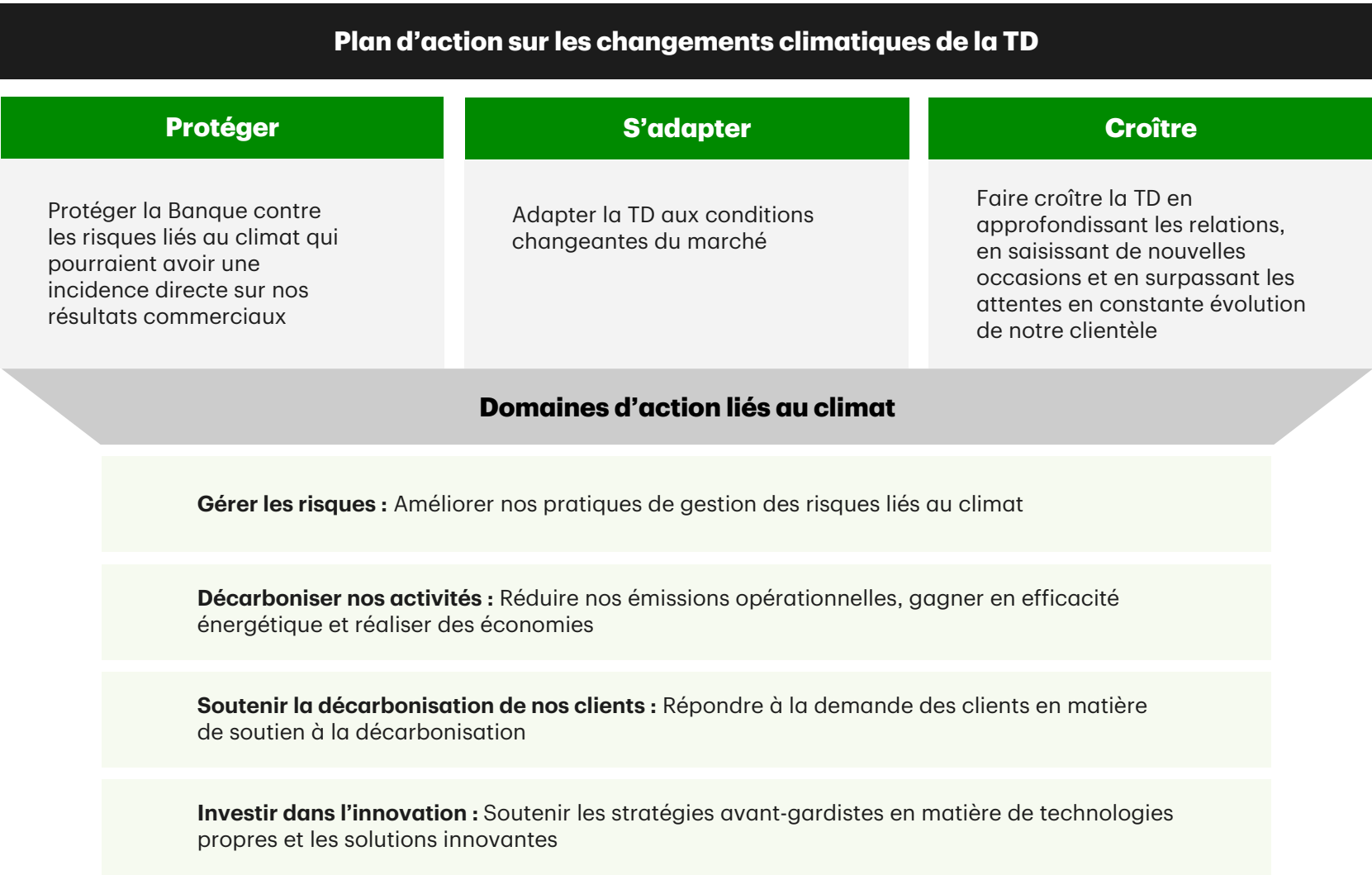
|                                                                  |      |
|------------------------------------------------------------------|------|
| Aperçu du plan d’action sur les changements climatiques de la TD | 45 > |
| Protéger                                                         | 48 > |
| S’adapter                                                        | 63 > |
| Croître                                                          | 88 > |

# Approche de la TD à l’égard des facteurs environnementaux

# Aperçu du plan d'action sur les changements climatiques de la TD

La TD est consciente que sa réussite est étroitement liée à celle de ses clients, collègues et collectivités. Notre plan d'action sur les changements climatiques continue d'évoluer et aide la Banque et nos clients à se positionner pour réussir et faire preuve de résilience à long terme.

Notre plan demeure adaptable afin de nous permettre de nous concentrer sur les domaines où nous pouvons obtenir des résultats tangibles et créer de la valeur pour nos actionnaires, en tenant compte de notre contexte d'affaires particulier, de nos priorités et des changements dans l'environnement externe.





# Aperçu du plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

## Progrès des dernières années

### 2020

- Lancement du plan d'action sur les changements climatiques de la TD et de notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050.
- Lancement du modèle opérationnel cible environnemental et social pour renforcer nos capacités en vue d'atteindre notre objectif d'émissions de GES nettes nulles.

### 2021

- Introduction d'une cible intermédiaire visant à réduire de 25 % les émissions opérationnelles de GES des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025 (par rapport à 2019, l'année de référence).

### 2022

- Annonce de nos premières cibles intermédiaires d'émissions financées pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.

### 2023

- Introduction de cibles intermédiaires d'émissions financées pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation.
- Renforcement de notre potentiel et de nos capacités pour inciter les clients à se préparer à la transition climatique en dépassant notre cible de communiquer avec les clients responsables de 50 % de nos émissions financées dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.
- Élargissement de la portée de notre carte thermique des risques climatiques et inclusion d'une évaluation du risque physique aigu de nos propres activités immobilières.

### 2024

- Élargissement de notre empreinte des émissions financées pour couvrir la totalité de l'exposition aux risques financiers et d'investissement dans les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone déclarés par la TD<sup>26</sup>.
- Élargissement de l'engagement des clients en matière de préparation à la transition climatique, en incluant les clients qui émettent plus de 75 % des émissions financées attribuées à la TD dans les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité et des transports.
- Lancement de l'équipe responsable du programme de transition de l'entreprise pour soutenir les initiatives de gouvernance et de coordination de la durabilité à l'échelle de l'entreprise.
- Publication du Rapport sur la durabilité 2024 conformément aux exigences de déclaration de la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

### 2025

- Atteinte de la première cible intermédiaire, consistant à réduire les émissions de GES découlant de nos activités (champs d'application 1 et 2) de 25 % d'ici 2025 (par rapport à 2019, l'année de référence), et établissement de la cible intermédiaire suivante, à savoir réduire les émissions de GES découlant de nos activités (champs d'application 1 et 2) de 46,2 % d'ici 2030, par rapport aux résultats révisés de l'année de référence 2019. Consultez la section [Notre approche à l'égard des limites de la cible d'émissions opérationnelles \(émissions de GES des champs d'application 1 et 2\)](#).
- Meilleur calcul de notre empreinte des émissions financées pour couvrir 100 % des expositions pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone déclarés.
- Lancement du programme d'introduction aux risques climatiques, qui renseigne les collègues sur leurs conséquences sur le secteur financier.
- Réalisation de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) du Canada du BSIF et intégration des leçons tirées de cet exercice dans nos plans et nos approches d'analyse des scénarios climatiques.

## Nos domaines d'action liés au climat

Dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques, nous avons déterminé quatre résultats stratégiques des activités visant à protéger la TD, à nous adapter et à croître.

### Gérer les risques

Nous continuons d'améliorer nos pratiques de gestion des risques climatiques.

- + Consultez la section [Protéger](#) pour savoir comment nous gérons les risques climatiques.

### Décarboniser nos activités

Nous progressons dans notre plan de réduire les émissions de GES découlant de nos activités.

- + Consultez la section [Émissions opérationnelles](#) pour savoir comment nous décarbonisons nos activités et prendre connaissance de notre prochaine cible intermédiaire de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2.

### Soutenir la décarbonisation de nos clients

Nous continuons d'appuyer la demande de nos clients

- + Consultez la section [Émissions financées](#) pour savoir comment nous mesurons et déclarons les émissions de GES de nos clients attribuées à la TD et prendre connaissance de notre empreinte et de nos cibles intermédiaires.
- + Consultez la section [Préparation à la transition](#) pour savoir comment nous mesurons la préparation de nos clients à la transition vers des activités à faibles émissions de carbone et en faisons le suivi.
- + Consultez la section [Engagement des clients](#) pour prendre connaissance de notre approche en matière d'engagement des clients, y compris pour savoir comment nous soutenons les objectifs liés à la durabilité et aux changements climatiques de nos clients.
- + Consultez les sections [Finance durable](#) et [Produits et services](#) pour savoir comment nous soutenons les efforts de décarbonisation de nos clients grâce à la finance durable, y compris nos offres de produits et services.

### Investir dans l'innovation

Nous soutenons les stratégies avant-gardistes et les solutions innovantes.

- + Consultez la section [Investissement de la TD dans l'élimination du dioxyde de carbone](#) pour savoir comment nous soutenons les nouvelles technologies d'élimination du carbone.
- + Consultez la section [Données, technologies et analyses](#) pour savoir comment nous mettons en place l'infrastructure nécessaire au soutien de nos capacités.





# Aperçu du plan d'action sur les changements climatiques de la TD suite

## Horizons temporels

Nous reconnaissons que les risques et les occasions liés au climat peuvent prendre différentes formes selon les horizons temporels, et nous avons défini les horizons à court, à moyen et à long terme ci-dessous. Nous comprenons également que les effets des risques et des occasions liés au climat peuvent se produire sur des horizons plus longs que ceux généralement utilisés dans nos pratiques de planification stratégique.

- **2025** : Réalisations de l'année en cours
- **À court terme (de 1 à 3 ans)** : Mesures orientées vers l'action – risques que la TD atténue ou occasions qu'elle saisis
- **À moyen terme (de 3 à 5 ans)** : Planification des risques et des occasions axée sur l'action en fonction de l'horizon temporel, et respect de nos objectifs à long terme
- **À long terme (5 ans ou plus)** : Évaluation de la perspective climatique à long terme dans la stratégie de la TD

Nous décrivons ci-dessous les plans et les capacités que la TD prévoit mettre sur pied à court, à moyen et à long terme pour progresser dans les trois piliers de notre plan d'action sur les changements climatiques.

| Pilier    | Domaine d'action lié au climat                                           | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2025 | Court terme (de 1 à 3 ans) | Moyen terme (de 3 à 5 ans) | Long terme (5 ans ou plus) |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Protéger  | Gérer les risques                                                        | <b>Analyse de scénarios</b> : Continuer à mettre au point des capacités d'analyse de scénarios climatiques (continuellement mettre au point et tester nos capacités).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          | <b>Gestion des risques</b> : Continuer d'améliorer nos activités de planification et d'évaluation des risques à moyen et à long terme.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |      |                            |                            |                            |
| S'adapter | Décarboniser nos activités                                               | <b>Émissions opérationnelles et cibles</b> : Réduire continuellement nos émissions opérationnelles, y compris fixer des cibles, surveiller les progrès et produire les rapports qui s'y rattachent et mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions de GES et d'efficacité.                                                                                                                                                                                                                                             |      |                            |                            |                            |
|           | Soutenir la décarbonisation de nos clients                               | <b>Émissions financées et cibles</b> : Examiner et améliorer continuellement notre approche relative aux émissions financées et nos capacités de mesure et de déclaration de notre empreinte et de nos cibles en utilisant les émissions financées pour faire le suivi des progrès de décarbonisation de notre portefeuille et de l'économie.                                                                                                                                                                                    |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          | <b>Surveillance et production de rapports</b> : Déterminer d'autres indicateurs de performance clés (IRC) afin de suivre les progrès réalisés dans le soutien des efforts de décarbonisation de nos clients et d'assurer que le niveau de direction approprié produise régulièrement des rapports et assure la surveillance.                                                                                                                                                                                                     |      |                            |                            |                            |
|           | Tous les domaines d'action liés au climat                                | <b>Gouvernance et surveillance</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>• Direction : Maintenir la gouvernance et la surveillance du programme de transition pour assurer que les cadres supérieurs supervisent les initiatives</li><li>• et les ambitions stratégiques liées au climat et les orientent.</li><li>• Conseil d'administration : Continuer à transmettre au conseil d'administration les stratégies et les initiatives de durabilité importantes et stratégiques.</li></ul>                                     |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          | <b>Crédits d'élimination du carbone</b> : Appuyer l'élaboration de technologies d'élimination du carbone en achetant, à court terme, des crédits de réduction d'émissions vérifiés de haute qualité ou des crédits basés sur la nature, ainsi que des crédits basés sur les technologies d'élimination, afin de stimuler la demande.                                                                                                                                                                                             |      |                            |                            |                            |
|           | Investir dans l'innovation                                               | <b>Données et Analyses</b> : Continuer à investir dans l'infrastructure de données sur la durabilité, y compris sur les changements climatiques, pour centraliser ces données afin de répondre à divers besoins analytiques, tout en mettant au point les contrôles nécessaires pour assurer la conformité aux exigences réglementaires.                                                                                                                                                                                         |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          | <b>Personnel et talents</b> : Veiller à disposer des ressources et de l'expertise appropriées; investir dans le développement des connaissances, des compétences et de l'engagement des collègues en matière de climat; et évaluer et modifier les incitatifs afin de les harmoniser aux objectifs de durabilité.                                                                                                                                                                                                                |      |                            |                            |                            |
|           | Tous les domaines d'action liés au climat                                | <b>Engagement externe</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>• Défense de nos intérêts : Continuer à défendre nos intérêts, ainsi qu'à consulter et à mobiliser les gouvernements, les organismes de réglementation et de normalisation à l'échelle de l'entreprise ou des secteurs d'activité pour soutenir les objectifs de la TD et les efforts de décarbonisation de nos clients.</li><li>• Philanthropie : Continuer à soutenir les initiatives relatives au climat dans les collectivités que nous servons.</li></ul> |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |      |                            |                            |                            |
|           | Soutenir la décarbonisation de nos clients et investir dans l'innovation | <b>Processus relatif aux occasions liées au climat</b> : Continuer d'améliorer nos processus pour déterminer, évaluer, prioriser et vérifier les occasions liées au climat à court, à moyen et à long terme, conformément aux activités de planification de la durabilité de l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                                       |      |                            |                            |                            |
| Croître   | Soutenir la décarbonisation de nos clients                               | <b>Cible en matière de finance durable et de décarbonisation</b> : Améliorer le suivi des activités commerciales qui contribuent à notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030.                                                                                                                                                                                                                                                                                       |      |                            |                            |                            |
|           |                                                                          | <b>Engagement des clients</b> : Conformément à nos plans d'affaires en matière de durabilité, mobiliser nos clients sur les questions liées au climat pour déterminer les occasions commerciales et évaluer et soutenir leurs plans de transition.                                                                                                                                                                                                                                                                               |      |                            |                            |                            |

Travaux en cours pour développer ou perfectionner une capacité ou atteindre une cible ou un objectif

Amélioration continue ou activités courantes après la maturation

# Protéger

L'exploitation d'une institution financière complexe dans plusieurs territoires expose les unités fonctionnelles et les activités de la TD à un large éventail de risques financiers et de risques non financiers. Les enjeux environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques, exposent la TD à un ensemble de risques (collectivement, le risque environnemental et social) qui sont transversaux, ce qui signifie qu'ils peuvent entraîner des risques tant financiers que non financiers.

## Définition du risque climatique

Le risque climatique s'entend du risque de perte financière ou d'autres préjudices découlant des risques physiques et de transition que comportent les changements climatiques pour la TD, ses clients ou les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Les risques climatiques comprennent :

- Les **risques physiques** liés aux effets des changements climatiques, y compris les risques physiques aigus découlant de phénomènes météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus graves et fréquents (p. ex. feux de forêt et inondations) et les risques physiques chroniques découlant de changements progressifs et à plus long terme des conditions climatiques et environnementales (p. ex. hausse du niveau de la mer et réchauffement climatique).
- Les **risques de transition** liés aux répercussions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et influencés par l'émergence de nouvelles politiques et de nouveaux règlements publics sur les changements climatiques, les facteurs géopolitiques, y compris l'énergie et la sécurité alimentaire, les litiges actuels et potentiels, les demandes et préférences sociétales changeantes, les technologies, les attentes des parties prenantes, et les évolutions juridiques.

## Comment la TD gère-t-elle le risque environnemental et social?

La TD suit une approche fondée sur les risques pour prendre ses décisions d'affaires courantes. Nous évaluons les clients conformément à des directives, politiques, normes et procédures uniformes de gestion des risques, et prenons en compte les facteurs de risque propres aux clients et aux opérations. Les processus de détermination et d'évaluation des risques sont des éléments fondamentaux de la stratégie de gestion des risques de la TD. Ils sont intégrés dans les processus de gouvernance ainsi que les programmes et les pratiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Cette approche comprend la réalisation d'une analyse fondée sur le risque pour tous les risques financiers et non financiers importants auxquels la TD est exposée, y compris le risque environnemental et social. Comme pour tout autre risque financier ou non financier, la TD a mis au point des outils pour déterminer, évaluer, surveiller, atténuer et signaler le risque environnemental et social, y compris les risques climatiques.

La surveillance du risque environnemental et social par la direction s'effectue par l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les comités de surveillance de la gestion des risques existants.

Chaque trimestre, la TD évalue l'Énoncé d'appétence au risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation. Ces évaluations sont transmises par Gestion du risque de l'entreprise au Comité du risque du conseil d'administration (Comité du risque), au CSRO et au CGRE.

Au moment de la mise à jour annuelle du catalogue des risques de l'entreprise, les secteurs d'exploitation et le Bureau de la Société doivent, le cas échéant, évaluer leur risque environnemental et social, lequel est ensuite examiné de façon critique par l'équipe Gestion des risques ESG.

Le cadre de gestion du risque environnemental et social de l'entreprise et les politiques et procédures afférentes expliquent clairement aux secteurs d'exploitation et au Bureau de la Société les exigences de détermination et de gestion du risque environnemental et social. Les politiques et pratiques de gestion des risques de l'entreprise, des secteurs d'exploitation et du Bureau de la Société continuent d'évoluer en réaction aux changements de l'environnement interne et externe.

- Le cadre de gestion du risque environnemental et social de l'entreprise présente un aperçu complet de l'approche utilisée par la TD pour gérer le risque environnemental et social.
- La politique de gestion du risque environnemental et social de l'entreprise décrit les exigences et les attentes d'une gestion efficace du risque environnemental et social à la TD, y compris les rôles et les responsabilités des trois lignes de défense.

# Protéger suite

## Approche de gestion des risques liés au climat

- 1. La reconnaissance et l'évaluation des risques** consistent à cerner et à comprendre les risques actuels, les risques qui pourraient découler de nouveaux projets ou de l'évolution de projets, les risques globaux, les risques extrêmes et les risques émergents à mesure que le contexte évolue, et à évaluer leur priorité. En 2025, l'équipe Gestion des risques ESG a examiné les principales catégories de risque de la TD et les principes et mesures d'appétence au risque pour confirmer que le risque climatique est pris en compte dans les évaluations de l'Énoncé d'appétence au risque financier et non financier, expliquant comment le risque est enchâssé dans les processus de gestion des risques de la TD. Cet examen a aussi contribué à améliorer le Guide de détermination des risques climatiques de la TD qui explique comment le risque climatique entraîne un risque financier et non financier et fournit des exemples à cet effet. Pour soutenir la capacité des collègues de première et deuxième lignes à déterminer les risques climatiques dans les activités de l'entreprise, la TD a également préparé et présenté une séance de formation qui est offerte à tous les collègues de l'entreprise. Cette année, nous avons continué à mettre à jour le cadre de classification des risques physiques de la TD qui classe de façon cohérente les expositions au risque climatique des secteurs d'exploitation, ce qui permet de déterminer les zones géographiques à risque plus élevé. L'équipe Gestion des risques ESG a également défini des indicateurs clés potentiels des risques climatiques pour aider les secteurs d'exploitation à déterminer les sources de risques climatiques dans leurs activités et elle continuera de travailler dans ce sens. Les outils de reconnaissance et d'évaluation de ces risques nouveaux et matures complètent les cartes thermiques des risques climatiques de la TD, utilisées pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans nos secteurs des prêts afin de prioriser nos activités de gestion des risques pour les secteurs exposés à des risques plus importants (consultez les [cartes thermiques](#) pour en savoir plus).
- 2. Par mesure**, on entend la capacité de la TD de quantifier les risques, un élément clé de son processus de gestion des risques. La TD a mis en place des processus pour mesurer les risques afin de fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. En 2025, la TD a réagi à la suite de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) du BSIF qui a fourni des renseignements sur les conséquences éventuelles des changements climatiques sur les portefeuilles de la TD, comme l'incidence du risque de crédit sur nos portefeuilles autres que de détail dans divers scénarios de transition (p. ex. émissions nettes nulles d'ici 2050) et les expositions des activités canadiennes susceptibles d'accroître les risques physiques (p. ex. inondations). Mais surtout, les travaux de développement et les observations (p. ex. disponibilité et qualité des données, approches d'estimation) tirées de l'ENASC ont contribué à améliorer les capacités internes d'analyse de scénarios climatiques pour évaluer les risques physiques et de transition de la TD. La TD a tiré parti d'autres outils et programmes pour mesurer le risque climatique, y compris l'analyse de scénarios climatiques à l'interne et les mesures de l'Énoncé d'appétence au risque, qui lui permettent de mesurer les risques climatiques des principales catégories de risque pour les secteurs d'exploitation applicables (p. ex. CGBI et Assurance). La TD a mis en œuvre un outil d'évaluation du risque environnemental et social en ligne, à savoir le portail sur le risque environnemental et social, qui a amélioré le flux de travail du risque et la souplesse sur le plan technologique en vue des changements à venir. Le portail sur le risque environnemental et social comprend des outils pour évaluer le risque financier lié aux changements climatiques des clients autres que de détail, l'une des données, parmi de nombreuses autres, utilisées dans l'évaluation du risque global de la TD des revues de crédit.

- 3. Les processus de contrôle**, qui tiennent compte de l'appétence et de la tolérance au risque de la TD, sont établis et communiqués par la voie de politiques approuvées par le comité du risque et la direction, ainsi que de procédures connexes, de limites de contrôle et d'instances déléguées approuvées par la direction. L'environnement de gouvernance et de contrôle comprend la politique de gestion du risque environnemental et social et les politiques afférentes de la TD, la surveillance assurée par la deuxième ligne, l'Énoncé d'appétence au risque environnemental et social et les responsabilités des première et deuxième lignes en matière de pratiques de gestion des risques liés aux facteurs ESG. Les aspects liés à l'assurance de biens dans les politiques relatives au risque de crédit ainsi que les normes et procédures utilisées pour atténuer les risques liés aux événements à risque physique ayant une incidence sur les garanties de prêts sont des exemples précis de contrôles des risques climatiques.
- 4. La surveillance des niveaux de risque et la production des rapports afférents** sont effectuées régulièrement en fonction de l'appétence au risque de la TD et l'équipe Gestion des risques rend compte des activités de surveillance des risques aux cadres supérieurs, au conseil d'administration et à ses comités ainsi qu'aux comités directeurs et de gestion appropriés. Consultez la section [Gestion des risques](#) pour de plus amples renseignements. Quant aux rapports sur le risque environnemental et social, y compris le risque climatique, ils doivent aussi être transmis à l'équipe de direction de la Gestion des risques, au CSRO et au Comité du risque, et les rapports trimestriels sur l'Énoncé d'appétence au risque doivent être envoyés à Gestion du risque de l'entreprise.

Les activités de gestion des risques climatiques de la TD soutiennent aussi le programme de transition vers la durabilité de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur le programme de transition vers la durabilité de l'entreprise, consultez la section [Programme de transition vers la durabilité de l'entreprise](#).



# Protéger suite

## Détermination et gestion des risques liés au climat

Le Guide de détermination des risques climatiques de la TD vise à aider les responsables des risques à déterminer les conséquences éventuelles des changements climatiques sur la TD, ses actifs et ses clients. En 2025, le guide a été amélioré pour illustrer la nature transversale des risques dans toutes les principales catégories de risque de la TD et comment ils peuvent se manifester dans le modèle d'affaires, les activités et la chaîne de valeur de la TD. Il présente aussi les délais prévus d'apparition des conséquences des risques liés au climat.

### Guide de détermination des risques climatiques de la TD

#### Risque de crédit

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque de crédit                             | Risque de perte si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Incidence du risque climatique sur le risque | Le risque climatique peut être un facteur contribuant au risque de crédit. Les risques physiques et de transition des phénomènes météorologiques peuvent se répercuter sur les activités des clients, la valeur des garanties, les actifs condamnés et entraîner l'augmentation des coûts réglementaires et des pertes sur prêts en raison de la demande de produits moindre dans les secteurs qui concentrent les émissions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Notre façon de gérer le risque               | <ul style="list-style-type: none"><li>La TD met à jour les cartes thermiques des risques climatiques qui sont établies suivant une échelle de sensibilité pour nos portefeuilles de CGBI, de prêts autres que de détail, de prêts auto indirects et de nos propres activités immobilières pour cerner et évaluer les risques physiques et de transition et prioriser les activités de gestion des risques.</li><li>Le cadre d'analyse de scénarios climatiques et le cadre de classification des risques physiques de la TD fournissent des lignes directrices procédurales et méthodologiques pour les exercices de mesure des risques liés au climat afin de quantifier les conséquences financières des risques climatiques.</li><li>La Banque intègre les facteurs de risque lié au climat dans sa cote de risque interne, qui est l'un des outils utilisés pour gérer un portefeuille de prêts diversifié afin de réduire le risque de concentration excessive. La TD a lancé le portail sur le risque environnemental et social qui est un outil d'évaluation en ligne du risque environnemental et social offrant des capacités accrues d'évaluation et de surveillance des risques et intégrant l'outil d'évaluation des changements climatiques relatifs aux emprunteurs pour évaluer le risque financier lié aux changements climatiques des clients autres que ceux des Services bancaires de détail, l'une des données, parmi de nombreuses autres, utilisées dans l'évaluation du risque global de la TD des revues de crédit.</li><li>La TD intègre des solutions d'analyse de tiers pour renforcer la capacité de cerner et d'évaluer les conséquences financières des risques climatiques dans les évaluations du crédit, et nous continuons d'améliorer notre tableau de bord sur le risque de crédit lié au climat pour fournir des données plus détaillées sur la façon dont le risque lié au climat peut se manifester dans notre portefeuille de crédit.</li></ul> |
| Horizon temporel                             | Moyen et long terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Incidences du risque climatique sur le risque de crédit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Risque de pertes financières attribuable à l'incapacité des clients de la TD de rembourser leurs prêts à cause des conséquences du risque physique lié aux changements climatiques susceptible d'accroître les pressions financières. En voici des exemples :                                                                                                            | Risque de pertes financières attribuable à l'incapacité des clients de la TD de rembourser leurs prêts à cause des conséquences du risque de transition susceptible d'accroître les pressions financières. En voici des exemples :                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <ol style="list-style-type: none"><li>Risque de réduction de la valeur des propriétés à cause de dommages non réparés ou de la qualité marchande des garanties compromise par des événements à risque physique.</li><li>Risque de pertes en raison de l'interruption des activités ou de la chaîne d'approvisionnement à cause d'événements à risque physique.</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>Risque d'augmentation importante des coûts ou des investissements dans la capacité pour gérer les changements de politiques gouvernementales et investir dans des technologies ou des infrastructures durables.</li><li>Risque d'entraves à la capacité de fabrication ou d'actifs condamnés attribuable à des changements brusques de la stratégie et des processus d'affaires, des conditions du marché ou des préférences des consommateurs.</li></ol> |



# Protéger suite

Risque d'assurance

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque d'assurance                           | Risque de perte financière imputable aux différences entre l'expérience réelle et les attentes à l'égard de la tarification ou de la conception des produits d'assurance, de la souscription, de la protection de réassurance et des réclamations ou du provisionnement, que ce soit au moment de l'établissement d'un contrat d'assurance ou de réassurance, durant le cycle de vie de la réclamation ou à la date d'évaluation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Incidence du risque climatique sur le risque | Phénomènes météorologiques comportant un risque physique dont la fréquence et la gravité augmentent et pouvant entraîner des coûts de réclamation et des primes de réassurance plus élevés susceptibles de causer une plus grande volatilité des revenus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Notre façon de gérer le risque               | <ul style="list-style-type: none"><li>• TD Assurance (TDA) gère le risque de perte financière en modifiant continuellement la conception et la tarification de ses produits. Les polices d'assurance de dommages de TDA sont des contrats annuels permettant de modifier les produits et les primes à court terme pour tenir compte des changements à l'environnement externe et mettre davantage l'accent sur la prévention des pertes.</li><li>• TDA continue à investir dans ses capacités internes, y compris dans la mesure des risques liés au climat, et les capacités proposées par des fournisseurs externes comme un modèle spécialisé d'établissement de scénarios climatiques prospectifs. TDA et d'autres institutions financières réglementées ont participé à l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF, une étape fondamentale pour améliorer la capacité d'analyse de scénarios climatiques comme outil pour gérer le risque lié aux changements climatiques.</li><li>• TDA a recours à un solide programme de réassurance qui utilise divers réassureurs et diverses évaluations du risque de crédit de chacun. TDA a émis avec succès sa nouvelle obligation-catastrophe, la première du genre au Canada, qui lui procurera une capacité supplémentaire de réassurance dans le cadre d'un transfert de risque pluriannuel de 150 millions de dollars canadiens pour la protection contre les tremblements de terre et les orages de convection violents.</li><li>• La gestion et la surveillance des risques liés au climat ayant une incidence sur TDA sont assurées par le Comité de gestion des risques, TD Assurance, qui est formé de cadres supérieurs et du groupe de travail sur les risques climatiques et qui a pour mandat de faire progresser la gestion des risques climatiques, ainsi que par une solide politique de gestion de l'accumulation pour gérer le risque de concentration dans les régions où TDA est présente. De plus, TDA a formé le Conseil consultatif sur les changements climatiques comprenant des experts externes de grandes universités canadiennes et d'Ingénieurs Canada pour contribuer à l'établissement de la stratégie de résilience climatique et de gestion des risques de TDA en partageant leurs connaissances, leurs recherches et leurs conseils.</li></ul> |
| Horizon temporel                             | Court, moyen et long terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

| Incidences du risque climatique sur le risque d'assurance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>Risque de conséquences financières pour la TD en raison des pertes d'assurance plus élevées que prévu découlant des catastrophes naturelles. En voici des exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Risque de pertes financières importantes pour TDA et la TD découlant des augmentations sur 12 mois des réclamations d'assurance et des primes de réassurance à cause d'un ou de plusieurs phénomènes météorologiques violents.</li><li>2. Risque qu'un assureur soit incapable d'obtenir des services de réassurance ou d'offrir une couverture d'assurance dans les zones géographiques à risque élevé, ce qui entraîne un risque de perte sur prêt si les garanties sont endommagées par des risques physiques*.</li></ol> <p>* Cet exemple illustre le lien entre les risques d'assurance et les risques de crédit.</p> | <p>Risque de conséquences financières pour la TD et ses clients en raison de politiques qui reportent les mesures liées au climat et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ce qui a pour effet d'exacerber les risques physiques. En voici des exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Risque de politiques publiques polarisantes dans les divers territoires à cause de l'absence de consensus et de collaboration entre les autorités de surveillance des compagnies d'assurance et les acteurs du secteur*.</li><li>2. Risque d'accélérer la modification des attentes réglementaires en matière de déclaration, de modélisation et de production de rapports sur le risque lié au climat*.</li></ol> <p>* Ces exemples illustrent le lien entre les risques d'assurance et les risques de conformité.</p> |





# Protéger suite

Risque stratégique

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque stratégique                           | Risque de résultats moins qu'optimaux (y compris des pertes financières) découlant des choix stratégiques de la TD, de la mise en œuvre de nos stratégies, des réactions aux changements (p. ex. les avancées technologiques ou l'évolution du contexte concurrentiel) et des changements réglementaires ou de l'exposition à un risque extrême (c.-à-d. des événements à faible probabilité de se produire qui peuvent donner lieu à des pertes non quantifiables ou importantes, à des interventions ou à des mesures importantes de la part des organismes de réglementation). Les choix stratégiques peuvent porter sur les activités commerciales courantes et les activités externes (fusions et acquisitions et partenariats stratégiques).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Incidence du risque climatique sur le risque | L'application de la mauvaise stratégie, la mauvaise planification ou exécution de la stratégie, l'écart entre le portefeuille de prêts de la TD et les changements réglementaires émergents et les concurrents plus prompts à gérer les risques et les occasions liés au climat peuvent entraîner un risque stratégique pour la TD.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Notre façon de gérer le risque               | <ul style="list-style-type: none"><li>La TD utilise l'analyse de scénarios et les données d'analyse afférentes pour l'aider à cerner les risques et à prioriser les activités de gestion du risque climatique.</li><li>Le programme de transition vers la durabilité de l'entreprise et l'équipe Gestion des risques ESG ont aidé les secteurs d'exploitation à mettre au point la première version de leurs stratégies de durabilité, qui déterminent les risques et les occasions liés au climat et présentent les actions et les mesures définies.</li><li>Le Comité de gestion de la durabilité de l'entreprise, composé de membres de la haute direction des divers secteurs d'activité de la TD, a été formé pour superviser la gestion de la prise de décisions en matière de durabilité et la stratégie de finance durable.</li><li>La TD a mis au point et offert le programme facultatif d'introduction aux risques climatiques à l'intention des collègues des première et deuxième lignes et des dirigeants de l'entreprise.</li><li>L'équipe Gestion des risques ESG intervient régulièrement auprès des collègues et des dirigeants dans les forums et les comités actuels et les réunions courantes. Elle assure aussi la supervision continue de la deuxième ligne et s'occupe de gérer la transmission à un niveau supérieur des risques liés au climat.</li></ul> |
| Horizon temporel                             | Court, moyen et long terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

| Incidences du risque lié aux changements climatiques sur le risque stratégique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Risque de pertes financières découlant de l'incapacité de la TD d'être stratégiquement résiliente aux conséquences des risques physiques liés au climat sur ses stratégies d'affaires ou celles de ses clients. En voici des exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Risque de conséquences financières découlant de l'incapacité à déterminer et à saisir correctement les occasions de générer des revenus pour atténuer les risques physiques pour la TD et ses clients.</li><li>Risque de pertes financières et de perte de la valeur de la marque quand les concurrents de la TD ou les concurrents de ses clients réagissent plus vite aux conditions du marché en saisissant les occasions de générer des revenus pour atténuer les risques physiques.</li></ol> | <p>Risque de pertes financières découlant de l'incapacité de la TD de rester stratégiquement résiliente aux conséquences des risques de transition sur ses stratégies d'affaires ou celles de ses clients. En voici des exemples :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Le risque lié au changement des politiques publiques pour accélérer ou ralentir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone accroît le risque de pertes financières pour la TD.</li><li>Le risque que les clients de la TD modifient brusquement leurs modèles d'affaires pour privilégier des produits et des services à plus fortes ou à plus faibles émissions de carbone.</li></ol> |



# Protéger suite

## Risque opérationnel (données, technologie et cybersécurité exclues)

|                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque opérationnel (données, technologie et cybersécurité exclues) | Risque de pertes découlant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes et d'événements externes, y compris les pertes découlant d'événements comportant un risque juridique et d'amendes réglementaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Incidence du risque climatique sur le risque                        | Une catastrophe naturelle peut causer des pertes financières à la TD à cause de l'augmentation des coûts opérationnels, de l'incidence sur la capacité des fournisseurs tiers essentiels d'exploiter ou d'interrompre leur chaîne d'approvisionnement et de l'incidence sur la capacité de la TD de fournir des services commerciaux ou communs essentiels conformément à ses obligations juridiques et réglementaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Notre façon de gérer le risque                                      | La TD maintient un programme de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises à l'échelle de l'entreprise pour aider la direction à continuer d'exploiter les activités (y compris maintenir l'accès des clients aux produits et aux services) en cas de crise ou d'incident perturbant les activités. Tous les secteurs de la TD sont tenus de mettre à jour et d'évaluer régulièrement leurs plans de continuité des activités pour maintenir la résilience et faciliter la continuité ou la reprise des activités. Ce programme s'appuie sur des mesures de gestion des crises officielles établies de façon qu'un niveau approprié de leadership, de supervision et de gestion soit exercé sur les incidents se répercutant sur la TD. |
| Horizon temporel                                                    | Moyen et long terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

| Incidences du risque climatique sur le risque opérationnel (données, technologie et cybersécurité exclues)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Risque de conséquences opérationnelles découlant de phénomènes météorologiques extrêmes. En voici des exemples :<br><br>1. Dommages matériels directs à l'infrastructure de la TD, y compris aux succursales, aux centres de données ou aux bureaux, causés par des phénomènes météorologiques extrêmes et pertes financières comme les coûts de réparation, de recouvrement et d'indemnisation des clients. Ces phénomènes météorologiques extrêmes pourraient augmenter les risques liés à la sécurité en exposant la TD aux activités criminelles et au pillage.<br><br>2. Risque d'interruption de la chaîne d'approvisionnement ou de la distribution entraînant l'augmentation du coût des intrants, la perte de productivité, la hausse des coûts de productivité et des retards dans la livraison des produits pour la TD et ses clients. | Risque de conséquences opérationnelles découlant du risque de transition. En voici un exemple :<br><br>1. Risque de changements réglementaires brusques ou nouveaux règlements entraînant une transition désordonnée et prolongée susceptible d'interrompre les chaînes d'approvisionnement ou les activités de tiers dont les modèles d'affaires s'appuient sur des secteurs ou des produits à forte intensité d'émissions de carbone. |

## Risque de marché (négociation)

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque de marché (négociation)               | Risque de pertes lié aux instruments financiers détenus dans les portefeuilles imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché. Ces facteurs de marché comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et leur volatilité respective.                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Incidence du risque climatique sur le risque | Négociation : Le risque climatique pourrait entraîner la rupture des corrélations entre les actifs ou un changement de la liquidité du marché pour des actifs en particulier, fragilisant les hypothèses de gestion des risques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Notre façon de gérer le risque               | <ul style="list-style-type: none"><li>Le risque de marché lié aux activités de négociation exige de mobiliser proactivement les secteurs de négociation pour qu'ils comprennent comment les risques émergents liés au climat se répercutent sur les portefeuilles, la dynamique du marché, les demandes des clients et les activités de prise de risque.</li><li>Le cadre de simulation de crise pour évaluer le risque de marché actuel comprend les risques climatiques (p. ex. forte hausse du prix des produits de base, phénomènes météorologiques extrêmes).</li></ul> |
| Horizon temporel                             | Immédiat (0-3 mois)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

| Incidences du risque climatique sur le risque de marché (négociation)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Risque de pertes lié aux instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation imputable à un phénomène météorologique entraînant des mouvements défavorables de facteurs de marché. En voici des exemples :<br><br>1. Risque de baisse du rendement ou de moins-value des placements ou du portefeuille de négociation à cause des dommages matériels ayant une incidence sur la valeur marchande des placements ou du portefeuille de négociation.<br><br>2. Risque de conséquences financières découlant du changement de la valeur des actifs et des passifs de la TD et de ses clients à cause des fluctuations du marché attribuables à des événements à risque physique ou à la prévision de tels événements. | Risque de pertes lié aux instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation entraînant des mouvements défavorables de facteurs de marché. En voici un exemple :<br><br>1. Risque de changements brusques des prix du marché, de l'offre et de la demande de certains produits et services en raison des risques et des occasions liés au climat. |



# Protéger suite

## Risque de conformité

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque de conformité                         | Risque associé au défaut de la TD de se conformer à la lettre ou à l'esprit des lignes directrices des principaux règlements, lois et règles des administrations fédérale, provinciales et d'États qui s'appliquent aux services bancaires, aux valeurs mobilières, aux fiducies et aux assurances, des codes de conduite volontaires et des engagements envers le public (exigences réglementaires) et d'autres politiques de la TD en matière de conduite des affaires et de conduite sur le marché dans le cadre de ses activités et dans ses pratiques, ainsi que des exigences réglementaires applicables à l'échelle de la TD, ce qui peut entraîner des amendes ou des sanctions, engager la responsabilité de la TD ou porter atteinte à sa réputation et lui nuire grandement. |
| Incidence du risque climatique sur le risque | Les règlements, lois, règles et attentes réglementaires des administrations fédérale, provinciales et d'État, le cas échéant, dans les territoires où la TD exploite ses activités peuvent avoir des exigences différentes en matière de déclaration des données ou de gestion des risques et des occasions liés au climat des institutions financières.<br>Le risque climatique peut entraîner des sanctions, comme des amendes ou des pénalités, en raison notamment d'écarts par rapport aux lois et aux règlements dans les territoires où la TD exploite ses activités.                                                                                                                                                                                                            |
| Notre façon de gérer le risque               | <ul style="list-style-type: none"><li>Engagement continu des organismes de réglementation, des organismes sectoriels et des gouvernements pour discuter des attentes juridiques et réglementaires et des exigences de déclaration en matière de gestion du risque climatique.</li><li>La TD a préparé et offert des séances de formation aux collègues de l'entreprise de la première et de la deuxième ligne sur les attentes réglementaires en matière de déclaration externe et sur les facteurs liés au climat.</li><li>La politique de gestion du risque environnemental et social de la TD décrit les exigences de mise au point et d'examen des produits, des services et des engagements publics en matière de durabilité.</li></ul>                                            |
| Horizon temporel                             | Court, moyen et long terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| Incidences du risque climatique sur le risque de conformité                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque physique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Risque de transition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>Risque de préjudice financier en raison de l'incapacité de la TD de gérer les conséquences des risques physiques liés au climat. En voici un exemple :</p> <p>1. Risque d'augmentation des amendes et des pénalités réglementaires découlant de l'incapacité des clients de la TD d'effectuer leurs activités bancaires courantes.</p> | <p>Risque de pertes financières en raison des pénalités et amendes découlant de l'incapacité de la TD à gérer efficacement les changements juridiques ou réglementaires en matière d'atténuation et de déclaration du risque climatique et d'adaptation au risque climatique. En voici des exemples :</p> <p>1. Risque d'augmentation des amendes réglementaires découlant de l'incapacité à se conformer aux nouvelles attentes juridiques et réglementaires.</p> <p>2. Risque d'augmentation des coûts opérationnels et risque de préjudices financiers découlant d'attentes et d'exigences conflictuelles dans les territoires.</p> |



# Protéger suite

## Cartes thermiques

Établie en 2021, notre carte thermique des risques liés au climat (la « carte thermique ») constitue un outil fondamental pour déterminer et évaluer l'exposition aux risques liés au climat de la TD. Elle fournit une représentation visuelle de la sensibilité de la TD aux risques climatiques à moyen et à long terme en fonction de la composition des portefeuilles et elle nous permet de comprendre comment les risques climatiques peuvent toucher la TD selon l'exposition de nos clients aux conséquences des risques climatiques (p. ex. phénomènes météorologiques violents). Les sensibilités aux facteurs de risque climatique sont fondées sur une évaluation des risques inhérents du secteur d'activité et ne représentent pas le risque propre aux clients de la TD. L'incidence sur nos clients dépend de facteurs, comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par la direction pour atténuer les risques (p. ex. la capacité d'un emprunteur à absorber les coûts de transition), et est évaluée au cas par cas en fonction de chaque opération de prêt. La carte thermique a été établie conformément aux catégories définies par le GIFCC qui prennent en compte les facteurs de risque de transition, ainsi que le risque physique des phénomènes climatiques aigus et chroniques. Nous avons créé des cartes thermiques pour les secteurs suivants : les secteurs autres que de détail, le secteur du crédit garanti par des biens immobiliers, le secteur des prêts automobiles indirects et nos propres activités immobilières. Les cartes thermiques nous ont aidés à prioriser les domaines d'action pour la préparation des exercices d'analyse de scénarios utilisés pour mesurer les conséquences des risques liés au climat.

Incidence faible  Incidence élevée

| Type de contrepartie                | Secteur d’activité                                              | Risque de transition | Risque physique | Exposition brute au risque de crédit (en millions \$) <sup>1</sup> | Exposition brute au risque de crédit en pourcentage du total autre que de détail |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Autres que de détail <sup>2,3</sup> | Immobilier                                                      |                      |                 | 104 702 \$                                                         | 11,4 %                                                                           |
|                                     | Agriculture                                                     |                      |                 | 13 973 \$                                                          | 1,5 %                                                                            |
|                                     | Automobile                                                      |                      |                 | 21 788 \$                                                          | 2,4 %                                                                            |
|                                     | Services financiers                                             |                      |                 | 108 002 \$                                                         | 11,8 %                                                                           |
|                                     | Aliments, boissons et tabac                                     |                      |                 | 15 185 \$                                                          | 1,7 %                                                                            |
|                                     | Foresterie                                                      |                      |                 | 2 527 \$                                                           | 0,3 %                                                                            |
|                                     | Gouvernement, fonction publique et éducation                    |                      |                 | 430 168 \$                                                         | 47,0 %                                                                           |
|                                     | Services de santé et services sociaux                           |                      |                 | 34 564 \$                                                          | 3,8 %                                                                            |
|                                     | Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés          |                      |                 | 11 708 \$                                                          | 1,3 %                                                                            |
|                                     | Métaux et mines                                                 |                      |                 | 9 451 \$                                                           | 1,0 %                                                                            |
|                                     | Pétrole et gaz                                                  |                      |                 | 10 522 \$                                                          | 1,2 %                                                                            |
|                                     | Électricité et services publics                                 |                      |                 | 33 717 \$                                                          | 3,7 %                                                                            |
|                                     | Services professionnels et autres                               |                      |                 | 36 293 \$                                                          | 4,0 %                                                                            |
|                                     | Secteur du commerce de détail                                   |                      |                 | 15 699 \$                                                          | 1,7 %                                                                            |
|                                     | Industries manufacturières diverses et vente de gros            |                      |                 | 25 499 \$                                                          | 2,8 %                                                                            |
|                                     | Télécommunications, câblodistribution et médias                 |                      |                 | 13 779 \$                                                          | 1,5 %                                                                            |
|                                     | Transports                                                      |                      |                 | 12 250 \$                                                          | 1,3 %                                                                            |
|                                     | Autre                                                           |                      |                 | 14 783 \$                                                          | 1,6 %                                                                            |
|                                     | Total (autres que les services de détail)                       |                      |                 | 914 610 \$                                                         | 100,0 %                                                                          |
|                                     | Total (services de détail et autres que les services de détail) |                      |                 | 1 764 817 \$                                                       |                                                                                  |

1Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; reportez-vous au document [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2025 de la TD](#), p. 25, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 764 817 \$. Les expositions des secteurs indiquées dans les cartes thermiques des risques liés au climat peuvent être différentes de celles indiquées à la section [Émissions financées](#) du Rapport sur la durabilité. Cette différence s'explique par le fait que la TD utilise des classifications sectorielles harmonisées à celles du secteur d'activité pour les émissions financées, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les classifications sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, afin de mieux illustrer les répercussions des émissions financées, certaines expositions sont reclassées manuellement entre les secteurs au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés du secteur Gouvernement, fonction publique et éducation au secteur Électricité et services publics).

2 La portée de la carte thermique comprend certaines expositions brutes au risque de crédit, à savoir les prêts, les titres de créance et les dépôts auprès d'autres institutions financières. Elle reflète les positions du portefeuille d'intermédiation bancaire de la TD et exclut les activités d'assurance.

3 Le secteur de l'immobilier commercial est inclus dans la carte thermique des secteurs autres que de détail.

### Carte thermique : Secteurs autres que de détail

La carte thermique des secteurs autres que de détail utilise une échelle de sensibilité que nous avons élaborée pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle sur les revenus de l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités aux facteurs de risque climatique sont fondées sur une évaluation des risques inhérents du secteur d'activité et ne représentent pas les risques propres aux clients de la TD. L'incidence sur nos clients dépend de facteurs comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par la direction pour atténuer les risques (p. ex. la capacité d'un emprunteur à absorber les coûts de transition). Notre carte thermique des secteurs autres que de détail présente les sensibilités de notre portefeuille aux risques liés climatiques et nous aide à prioriser l'analyse et la surveillance des risques internes.



# Protéger suite

## Carte thermique : Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)

La carte thermique du CGBI utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition pour les propriétaires résidentiels et la TD, en tenant compte de l'incidence sur la valeur des propriétés en raison des dommages matériels prévus découlant des risques liés au climat. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif des régions géographiques applicables d'ici 2030. Les sensibilités aux facteurs de risque climatique sont fondées sur une évaluation des risques inhérents pour l'unité CGBI au Canada et aux États-Unis, qui ne tient pas compte des mesures d'atténuation (p. ex. les rapports prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements à risque physique). Nous présentons un aperçu plus détaillé des cotes de risque physique aigu, en tenant compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Chaque risque est évalué au niveau de l'actif individuel (pour chaque propriété résidentielle), puis regroupé au niveau du territoire, incorporant des données d'experts et de fournisseurs d'analyses tiers en fonction de la probabilité ou de l'intensité des événements physiques sur les lieux et des dommages matériels prévus. Le tableau suivant donne un aperçu de la sensibilité de nos portefeuilles à chaque type de risque. Les cotes de risque physique aigu pour le pays dans la carte thermique du CGBI ont été obtenues en prenant l'évaluation maximale du risque.

Incidence faible Incidence élevée

| Type de contrepartie | Territoire                                                | Risque de transition | Risque physique | Solde des prêts (en millions \$) | % du CGBI total |
|----------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| Détail               | Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada |                      |                 | 415 396 \$                       | 87 %            |
|                      | CGBI aux États-Unis                                       |                      |                 | 60 075 \$                        | 13 %            |
|                      | Total                                                     |                      |                 | 475 471 \$                       | 100 %           |

Incidence faible Incidence élevée

| Type de contrepartie | Territoire                                                | Risque physique |               |          |
|----------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------|---------------|----------|
|                      |                                                           | Aigu            |               |          |
|                      |                                                           | Inondations     | Feux de forêt | Ouragans |
| Détail               | Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada |                 |               |          |
|                      | CGBI aux États-Unis                                       |                 |               |          |





# Protéger suite

### Carte thermique : Prêts automobiles indirects

La carte thermique des prêts automobiles indirects utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle sur le client (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus du secteur des prêts automobiles indirects<sup>27</sup>. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans. Les sensibilités aux facteurs de risque lié aux changements climatiques sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, qui ne tient pas compte des mesures d'atténuation (p. ex. les rapports prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements à risque physique).

Incidence faible Incidence élevée

| Type de contrepartie                                     | Territoire                                         | Risque de transition | Risque physique | Solde des prêts (en millions \$) |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------|-----------------|----------------------------------|
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | Prêts automobiles indirects (Canada et États-Unis) |                      |                 | 76 319 \$                        |

### Carte thermique : Propres activités immobilières

La carte thermique de nos propres activités immobilières utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) sur les valeurs des propres activités immobilières de la TD, en raison des dommages matériels prévus découlant des risques physiques aigus. Pour les régions géographiques applicables, les sensibilités tiennent compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Elles sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif d'ici 2030. Chaque risque est évalué au niveau de l'actif individuel, puis regroupé au niveau du territoire, incorporant des données d'experts et de fournisseurs d'analyses tiers en fonction de la probabilité ou de l'intensité des événements physiques sur les lieux et des dommages matériels prévus. Les sensibilités sont fondées sur une évaluation des risques inhérents qui ne tient pas compte des mesures d'atténuation (p. ex. la couverture d'assurance).

Incidence faible Incidence élevée

| Territoire               | Risque physique |               |          |
|--------------------------|-----------------|---------------|----------|
|                          | Aigu            |               |          |
|                          | Inondations     | Feux de forêt | Ouragans |
| Activités au Canada      |                 |               |          |
| Activités aux États-Unis |                 |               |          |

Les cartes thermiques impliquent un processus itératif dont le cadre et la méthodologie continueront d'être améliorés au cours des prochaines années, à mesure que les capacités et la disponibilité des données s'amélioreront. Nous continuerons également d'évaluer les possibilités d'élargir la portée de nos cartes thermiques pour couvrir d'autres portefeuilles parmi les actifs et les activités de la TD.

# Protéger suite



## Évaluation de l'exposition aux risques physiques

En plus d'établir des cartes thermiques, la TD effectue d'autres évaluations pour mesurer l'exposition éventuelle des actifs et des activités de l'entreprise vulnérables aux risques physiques liés au climat.

Les catastrophes naturelles peuvent augmenter la volatilité des résultats du secteur des assurances de la TD et avoir un effet défavorable sur les liquidités, la rentabilité et la situation financière. Consultez le [Rapport annuel 2025 de la TD](#) pour obtenir de plus amples renseignements. Nous continuons de surveiller les répercussions financières découlant des risques liés au climat à l'échelle de la TD.

### Indicateur intersectoriel de TDA

Pour évaluer l'exposition aux risques physiques liés aux changements climatiques, TDA s'est fondée sur son modèle de capital économique pour définir un indicateur de risque physique pour les activités d'assurance. Le modèle comprend les pertes découlant de tous les principaux risques (inondations, ouragans, orages de convection violents, tempêtes hivernales et feux de forêt) pour estimer le sinistre maximum probable centennal, net de réassurance. La tranche excédentaire du sinistre maximum probable par rapport au coût prévu de la catastrophe est exprimée en pourcentage du revenu d'assurance, ce qui fournit une indication claire de l'incidence financière potentielle des phénomènes météorologiques.

Cet indicateur constitue une référence de base cohérente pour examiner l'efficacité des stratégies de souscription, de réassurance et plus généralement, de gestion des risques de TDA.

**Indicateur du risque physique lié aux changements climatiques de TDA :** 5,67 % du revenu d'assurance de TDA pour l'exercice financier 2025

### Cadre de classification des risques physiques

Pour évaluer le montant et le pourcentage des expositions du crédit susceptibles d'être vulnérables aux risques physiques liés au climat, la TD a défini un cadre de classification des risques physiques qui s'appliquera initialement aux expositions aux risques de CGBI. Le cadre classe la sensibilité géographique et le potentiel de dommages des risques physiques dans les conditions climatiques actuelles et futures selon quatre niveaux (très élevé, élevé, modéré et faible). Les résultats tirés du cadre sont utilisés pour fournir d'autres renseignements sur la surveillance du risque de portefeuille et soutenir d'autres activités internes de gestion des risques.



# Protéger suite

## Évaluation de l'exposition aux risques de transition

Pour évaluer encore mieux notre risque de transition, l'indicateur des actifs liés au carbone représente le montant et le pourcentage d'actifs de secteurs relativement plus vulnérables aux risques de transition. Cet indicateur fournit une mesure quantitative de l'exposition des secteurs à risque de transition plus élevé et est utilisé pour prioriser l'analyse et la surveillance du risque de la TD.

### Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure notre exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale (détail et autres que de détail) au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré)<sup>28</sup>. Cet indicateur est utilisé pour surveiller au fil du temps les changements de concentration des expositions plus sensibles au risque de transition climatique.

Les lignes directrices de mise en œuvre de 2021 du GIFCC suggèrent aux banques de définir les actifs liés au carbone comme « actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 » (énergie,

transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers), en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services publics d'eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable »<sup>29</sup>. Conformément à ces lignes directrices, l'exposition totale de la TD aux actifs liés au carbone a totalisé 266 \$ milliards de dollars au 31 octobre 2025, soit 15,1 % de notre exposition brute totale au risque de crédit.

Conformément aux lignes directrices de 2021 du GIFCC, les emprunteurs œuvrant dans les sous-secteurs suivants ont été exclus du calcul des actifs liés au carbone de la TD : installations d'alimentation en eau des services publics, gestion des déchets, production d'électricité renouvelable et production d'électricité nucléaire. Un examen des activités des emprunteurs a été réalisé et, le cas échéant, les expositions jugées liées au carbone ont été incluses dans le calcul pour tenir compte du fait que certaines expositions liées au carbone pourraient être présentes en dehors des quatre groupes non financiers déterminés par le GIFCC (p. ex. entités gouvernementales ou du secteur public exerçant des activités de production d'électricité).

L'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'évoluer en fonction des directives, des normes et des pratiques gagnantes sectorielles.

|                                                  | 2025                            |                                    | 2024                            |                                    | 2023                            |                                    |
|--------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
|                                                  | En millions \$ <sup>2,3,4</sup> | % des actifs totaux <sup>1,5</sup> | En millions \$ <sup>2,3,4</sup> | % des actifs totaux <sup>1,5</sup> | En millions \$ <sup>2,3,4</sup> | % des actifs totaux <sup>1,5</sup> |
| Actifs totaux liés au carbone <sup>6</sup>       | 266 145 \$                      | 15,1 %                             | 272 490 \$                      | 15,3 %                             | 261 867 \$                      | 15,7 %                             |
| Actifs liés au carbone par catégorie du GIFCC    |                                 |                                    |                                 |                                    |                                 |                                    |
| Énergie                                          | 31 187 \$                       | 1,8 %                              | 30 879 \$                       | 1,7 %                              | 30 000 \$                       | 1,8 %                              |
| Transports                                       | 34 620 \$                       | 2,0 %                              | 38 745 \$                       | 2,2 %                              | 35 515 \$                       | 2,1 %                              |
| Matériaux et bâtiments                           | 152 947 \$                      | 8,7 %                              | 160 393 \$                      | 9,0 %                              | 155 995 \$                      | 9,4 %                              |
| Agriculture, alimentation et produits forestiers | 31 738 \$                       | 1,8 %                              | 28 262 \$                       | 1,6 %                              | 26 180 \$                       | 1,6 %                              |
| Autre                                            | 15 652 \$                       | 0,9 %                              | 14 211 \$                       | 0,8 %                              | 14 177 \$                       | 0,9 %                              |

1 Consultez le document [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2025 de la TD](#), p. 25, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré) s'élève à 1 764 817 \$ et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.

2 Consultez la note de bas de page ci-dessus pour la formule de base utilisée pour calculer les actifs liés au carbone. En outre, des modifications ont été effectuées conformément à la façon dont les actifs liés au carbone sont définis dans les lignes directrices sur l'intégration des recommandations du GIFCC de 2021, à savoir « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les installations d'alimentation en eau des services publics et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». Accessible à : [https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing\\_Guidance.pdf](https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing_Guidance.pdf) (anglais seulement).

3 Afin de tenir compte du fait que certaines expositions liées au carbone des quatre groupes non financiers du GIFCC peuvent être classées dans d'autres secteurs d'activité, un examen des opérations des emprunteurs a été effectué. Dans les cas où des entités du gouvernement et du secteur public engagées dans la production d'électricité ont été considérées comme liées au carbone, les expositions applicables ont été reclassées dans la catégorie Électricité et services publics et incluses dans le calcul de la mesure liée au carbone.

4 Millions arrondis au dollar le plus proche.

5 Pourcentages arrondis à la première décimale.

6 Les mesures des actifs liés au carbone de la TD et des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone sont différentes, mais complémentaires de l'exposition des secteurs d'activité vulnérables au climat. Les actifs liés au carbone respectent les recommandations du GIFCC et contribuent à prioriser les activités de gestion du risque de transition lié au climat. Les secteurs à fortes émissions de carbone suivent les lignes directrices sectorielles dans les quatre catégories d'actif du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et soutiennent l'élaboration de la stratégie de durabilité.

## Capitaux déployés pour gérer les risques liés au climat

La TD continue à investir dans la gestion des risques liés au climat en déployant stratégiquement des capitaux pour développer et soutenir les capacités internes. En 2025, la TD a continué de déployer des capitaux pour améliorer les données et les outils, y compris la solution liée aux données climatiques de l'entreprise, pour soutenir la production de rapports sur le risque lié au climat et les émissions, ainsi que le portail sur le risque environnemental et social pour pouvoir améliorer les processus d'évaluation des risques liés au climat des opérations de prêt autres que de détail. Des fonds ont été affectés à l'intégration de fournisseurs spécialisés afin de garantir l'accès aux données et aux analyses climatiques qui aident la TD à évaluer les risques physiques et de transition, le cas échéant, des portefeuilles de prêts résidentiels, d'assurance et autres que de détail. La TD continue d'investir dans les équipes de gestion des risques internes et le personnel de soutien, y compris dans des équipes chargées de l'élaboration de modèles, en offrant constamment de la formation sur les facteurs de durabilité et les pratiques de gestion des risques.



# Protéger suite

## Analyse de scénarios

L'analyse de scénarios est un outil important de la gestion des risques dont les exercices sont conçus pour soutenir les objectifs de détermination et de mesure des risques. Les scénarios climatiques décrivent les conséquences éventuelles des phénomènes météorologiques. Tenant compte de l'incertitude inhérente aux changements climatiques futurs et de leurs conséquences, les scénarios climatiques n'entendent pas prédire l'avenir, mais plutôt représenter une situation hypothétique afin d'évaluer les conséquences éventuelles des risques. Ces scénarios peuvent servir à déterminer et à évaluer les incidences financières potentielles des risques liés au climat, entre autres conséquences.

Notre programme d'analyse des scénarios climatiques contribue à mesurer les risques physiques et de transition liés au climat de nos principaux portefeuilles selon divers scénarios reconnus par le secteur à court, à moyen et à long terme. Les exercices d'analyse des scénarios climatiques sont utilisés pour évaluer et nous aider à comprendre les conséquences éventuelles et les vulnérabilités, orienter nos processus de gestion des risques et respecter les exigences réglementaires. Les exercices que nous effectuons tiennent compte à la fois des scénarios de risques physiques et de transition et sont principalement fondés sur les sources suivantes :

- **Risques physiques :** Scénarios dérivés des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), y compris de l'évaluation des conséquences des risques physiques de divers profils représentatifs d'évolution de concentration (p. ex. scénario RCP 8.5).
- **Risques de transition :** Scénarios dérivés des rapports du Network for Greening the Financial System (NGFS) sur les trajectoires de transition possibles, et scénarios dérivés de nos organismes de réglementation nationaux (p. ex. BSIF/Banque du Canada).

Nos exercices visent à comprendre les conséquences des principales catégories de risque et à cerner les facteurs de risque lié aux changements climatiques et les expositions potentielles. Notre cadre d'analyse des scénarios climatiques décrit les processus d'évaluation des conséquences potentielles des risques liés au climat, y compris la détermination des risques, la définition des exigences, la préparation de scénarios, l'estimation et l'analyse des conséquences et la production des rapports afférents. On s'attend à ce que le cadre d'analyse de scénarios climatiques évolue en fonction de l'amélioration des capacités internes et des changements sectoriels et réglementaires.

En 2025, nous avons effectué [l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques \(ENASC\)](#) du BSIF qui s'applique à toutes les institutions financières sous réglementation fédérale. Pour la TD, cet exercice comprend une évaluation de notre secteur (bancaire) de dépôts et de notre secteur de l'assurance. L'exercice répondait aux objectifs clés de renforcement de notre compréhension des expositions potentielles aux changements climatiques et d'amélioration de notre capacité d'évaluer les conséquences des catastrophes naturelles. Les leçons tirées de cet exercice ont été intégrées dans notre plan et notre approche d'analyse des scénarios climatiques internes.

Par ailleurs, nous continuons à définir nos approches internes pour évaluer les conséquences des risques physiques liés au climat en nous intéressant particulièrement aux principaux portefeuilles mis en évidence dans nos activités d'analyse, y compris les expositions des prêts et les activités d'assurance. Par exemple, les évaluations internes pour l'unité CGBI ont révélé des renseignements utiles sur les conséquences financières potentielles découlant des risques climatiques en examinant l'utilisation de mesures de crédit adaptées aux changements climatiques pour conceptualiser les répercussions du risque d'inondation sur les dommages matériels. Nous sommes conscients de l'incertitude inhérente des modèles de risque utilisés dans les évaluations et des limitations inhérentes des approches et des hypothèses établies pour quantifier les conséquences financières. Par conséquent, les observations, à ce stade, ne sont fournies qu'à des fins d'information interne. Nous continuerons de peaufiner et d'améliorer les approches internes à mesure que nous comprendrons mieux les risques physiques liés au climat et que nos capacités augmenteront.

# Protéger suite

## Nos progrès dans l'analyse de scénarios

Nous continuons à renforcer nos capacités internes pour soutenir les exercices réglementaires (ENASC du BSIF) et nos évaluations des risques internes. Ces initiatives nous ont aidés à déterminer la façon dont les futurs risques climatiques pourraient toucher nos clients et nos activités afin d'alimenter nos discussions sur la gestion des risques.

|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-90deg); transform-origin: center;">2021</div> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet pilote d'évaluation des changements climatiques du BSIF et de la Banque du Canada :</b> Exécution d'une évaluation des risques de transition pour les portefeuilles autres que des services de détail dans certains secteurs à forte intensité d'émissions.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-90deg); transform-origin: center;">2022</div> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluation des risques physiques :</b> Réalisation d'une évaluation des risques physiques comprenant l'incidence sur la valeur des propriétés, la capacité de crédit de l'emprunteur et les attentes en matière de réclamations d'assurance pour nos portefeuilles de CGBI, des Services immobiliers commerciaux et d'Assurance habitation.</li> <li>• <b>Climate Risk Consortium de la Risk Management Association (RMA) :</b> Membre du Climate Risk Consortium de la RMA, y compris de son groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                 |
| <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-90deg); transform-origin: center;">2023</div> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Équipe et expertise élargies :</b> Élargissement et formation d'une équipe plus importante d'analyse de scénarios climatiques pour appuyer le renforcement des capacités à l'interne.</li> <li>• <b>Étude de la Banque du Canada :</b> Risque de transition climatique : Participation à une étude réalisée par la Banque du Canada pour comprendre les répercussions systémiques des risques de transition liés au climat, en mettant l'accent sur nos placements pour les régimes de retraite.</li> <li>• <b>Annexe – Simulation de crise relative au climat à l'échelle de l'entreprise :</b> Exécution d'une analyse supplémentaire des risques climatiques pour les emprunteurs dans les secteurs vulnérables au climat de nos portefeuilles autres que de détail.</li> </ul> |
| <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-90deg); transform-origin: center;">2024</div> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF :</b> Développement de capacités pour effectuer l'ENASC du BSIF (lancé en septembre 2024).</li> <li>• <b>Exercice d'analyse de scénarios climatiques de la RMA :</b> Participation à l'exercice d'analyse de scénarios climatiques de la RMA pour développer et mettre à l'essai nos capacités d'analyse de scénarios climatiques et établir nos plans.</li> <li>• <b>Solutions de fournisseurs :</b> Intégration des solutions de fournisseurs pour appuyer l'évaluation des risques physiques et de transition dans les portefeuilles de prêts résidentiels et autres que de détail.</li> </ul>                                                                                                                    |
| <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; transform: rotate(-90deg); transform-origin: center;">2025</div> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF :</b> Exercice effectué en janvier 2025 et publication des résultats dans le <a href="#">rapport</a> du BSIF en septembre 2025.</li> <li>• <b>Évaluations internes :</b> Progrès réalisés dans l'intégration des modèles des fournisseurs et l'établissement d'approches pour évaluer nos risques internes. En 2025, accent mis sur le risque physique des biens immobiliers CGBI, Services immobiliers commerciaux et Assurance de dommages) et l'intégration des leçons tirées de l'ENASC dans notre compréhension du risque de transition.</li> </ul>                                                                                                                                                             |







# Protéger suite

Nos cartes thermiques des risques liés au climat sont des outils qui nous ont aidés à prioriser les secteurs d'activité et les régions géographiques pour l'évaluation et la mesure des risques selon l'analyse de scénarios. Le tableau suivant met en évidence les domaines actuellement couverts par les exercices et nos capacités d'analyse de scénarios climatiques internes. Nous continuons d'améliorer nos approches dans ces domaines pour disposer de données utiles et cerner et prioriser d'autres domaines aux fins d'analyse approfondie.

|                                                                                                                                                                          | Risque de crédit                                                                                    |                                                                                                                                       | Risque d'assurance                                                                     | Risque opérationnel                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Risque lié au climat                                                                                                                                                     | Bien immobilier résidentiel                                                                         | Prêts autres que de détail                                                                                                            | Assurance de dommages                                                                  | Activités bancaires                |
| <b>Risques physiques (aigus)</b><br>Répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex. inondations, ouragans, feux de forêt et orages de convection violents) | Portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts sur valeur domiciliaire au Canada et aux États-Unis | Portefeuille des Services immobiliers commerciaux au Canada et aux États-Unis                                                         | Portefeuilles d'assurance habitation et d'assurance pour petites entreprises au Canada | Activités opérationnelles de la TD |
| <b>Risques de transition</b><br>Risque lié à divers changements sur les plans politique, juridique, technologique et commercial                                          | En attente d'évaluation                                                                             | Emprunteurs de secteurs autres que les services de détail dans des secteurs à forte intensité d'émissions au Canada et aux États-Unis | En attente d'évaluation                                                                | En attente d'évaluation            |

# S'adapter

Pour gérer les risques et les occasions liés au climat, il est essentiel de disposer des talents, des capacités et des outils appropriés. Nous entendons perfectionner des talents sensibles au climat, améliorer nos capacités de mesure et de production de rapports, investir dans les données, la technologie et l'analyse et mobiliser les gouvernements, les organismes de réglementation et de normalisation, le secteur et les organisations.

## Personnel et talents

Dans le cadre du programme de transition vers la durabilité de l'entreprise, nous avons créé un flux de travail interfonctionnel pour soutenir les initiatives de formation en matière de durabilité de la TD, notamment des occasions d'apprentissage et de perfectionnement liées aux changements climatiques.

Par exemple, en 2025, la TD a préparé et offert un programme d'introduction aux risques climatiques à l'intention des collègues de la première et de la deuxième ligne et des dirigeants de l'entreprise. Cette formation a été offerte pour améliorer les connaissances des collègues sur les changements climatiques et les risques qu'ils présentent ainsi que sur les rôles et responsabilités des trois lignes de défense.

Pour d'autres exemples sur nos initiatives de formation sur la durabilité, consultez la section [Perfectionnement et éducation en matière de durabilité](#).



# S'adapter suite

## Capacités et outils

### Capacités de mesure et de production de rapports

#### Émissions opérationnelles

La gestion de nos émissions opérationnelles contribue à adapter notre entreprise pour que celle-ci soit plus résiliente aux conséquences et aux coûts des changements climatiques.

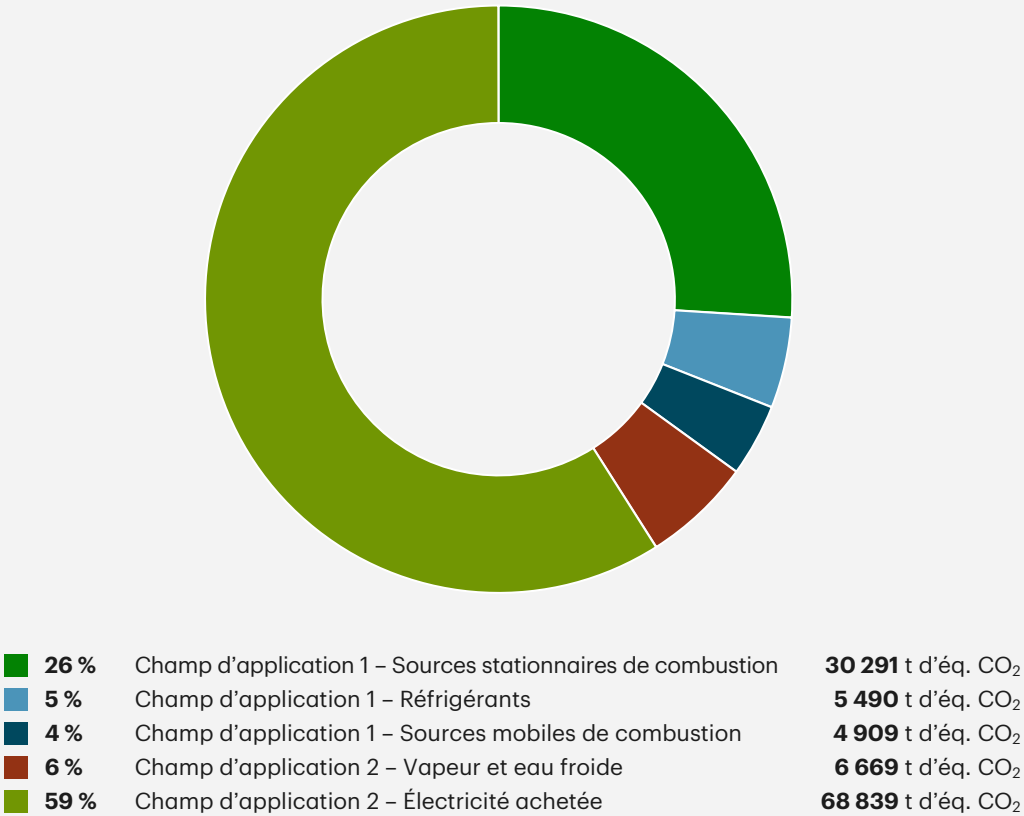
#### Empreinte

L'empreinte de nos émissions opérationnelles comprend les émissions des champs d'application 1 et 2 ainsi que d'autres émissions de GES non financées du champ d'application 3<sup>30</sup>. Les chiffres présentés dans cette section correspondent aux émissions brutes absolues de GES<sup>31</sup>. Pour de plus amples renseignements sur notre méthodologie, consultez la section Notre méthode de calcul des émissions opérationnelles de GES dans le document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#).

#### Émissions de GES des champs d'application 1 et 2

Nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 sont déterminées conformément au périmètre organisationnel défini pour notre entreprise, qui comprend nos immeubles détenus et loués. Le graphique à droite synthétise les sources de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2. Il montre que plus de la moitié de ces émissions découlent de la production de l'électricité que nous achetons.

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 en 2025 : Répartition par source d'émissions (t d'éq. CO<sub>2</sub>)<sup>32</sup>





# S'adapter suite

## Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 : Répartition par approche, champ d'application et mesures d'intensité<sup>1,2</sup>

| Champs d'application 1 et 2 (basées sur l'emplacement) <sup>3</sup> | Unité                                   | 2025             | 2024             | 2023             | 2019             |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Champ d'application 1 <sup>4</sup>                                  | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | 40 690           | 39 292           | 40 346           | 52 628           |
| Champ d'application 2 <sup>5</sup>                                  | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | 75 507           | 76 179           | 76 970           | 110 221          |
| Émissions totales – Champs d'application 1 et 2                     | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | <b>A</b> 116 197 | <b>A</b> 115 472 | <b>A</b> 117 317 | <b>A</b> 162 849 |
| Intensité des émissions de GES liées aux établissements             | kg d'éq. CO <sub>2</sub> /ped carré     | 5,3              | 5,1              | 5,3              | 6,7              |
| Intensité des émissions de GES liées aux revenus                    | t d'éq. CO <sub>2</sub> /M\$ de revenus | 1,7              | 2,0              | 2,3              | 3,8              |
| Champs d'application 1 et 2 (basées sur le marché)                  |                                         |                  |                  |                  |                  |
| Champ d'application 1 <sup>4</sup>                                  | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | 40 690           | 39 292           | 40 346           | 52 628           |
| Champ d'application 2 <sup>5,6</sup>                                | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | 6 669            | 5 350            | 6 930            | 8 100            |
| Émissions totales – Champs d'application 1 et 2                     | t d'éq. CO <sub>2</sub>                 | <b>A</b> 47 359  | <b>A</b> 44 642  | <b>A</b> 47 276  | <b>A</b> 60 728  |
| Intensité des émissions de GES liées aux établissements             | kg d'éq. CO <sub>2</sub> /ped carré     | 2,2              | 2,0              | 2,1              | 2,5              |
| Intensité des émissions de GES liées aux revenus                    | t d'éq. CO <sub>2</sub> /M\$ de revenus | 0,7              | 0,8              | 0,9              | 1,4              |

1 Consultez la section Notre méthode de calcul des émissions opérationnelles de GES dans le document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#) pour en savoir plus sur notre périmètre organisationnel et la période de déclaration et prendre connaissance d'autres précisions importantes sur notre empreinte. Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement.

2 L'inventaire des émissions de GES 2025 de la TD ne comprend pas les fourgonnettes WOW ni les camions bancaires, car les données sont limitées et ces véhicules ont une importance négligeable dans l'empreinte de nos émissions opérationnelles.

3 Conformément aux lignes directrices sur les émissions du champ d'application 2 du Protocole des émissions de gaz à effet de serre, la TD déclare les données sur les émissions de GES du champ d'application 2 basées sur l'emplacement et sur le marché. L'approche basée sur l'emplacement tient compte des émissions provenant de l'électricité fournie physiquement à une entreprise (à savoir l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu). L'approche basée sur le marché représente les émissions du champ d'application 2 en fonction de la manière dont une entreprise achète son énergie (c'est-à-dire qu'elle établit les facteurs d'émission à partir d'instruments contractuels, comme les contrats d'énergie verte ou les crédits d'énergie renouvelable).

4 Les émissions de GES du champ d'application 1 de la TD comprennent les émissions directes liées au chauffage (p. ex. les gaz naturels) et à la climatisation (p. ex. les réfrigérants) et aux véhicules loués.

5 Les émissions de GES du champ d'application 2 de la TD comprennent les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, au chauffage (vapeur achetée) et à la climatisation (eau froide achetée).

6 Les émissions du champ d'application 2 basées sur le marché correspondent à l'achat de crédits d'énergie renouvelable (CER) pour compenser notre consommation d'électricité à l'échelle mondiale. Les émissions restantes du champ d'application 2 basées sur le marché sont attribuables à la vapeur et à l'eau froide.

## Émissions non financées du champ d'application 333

La TD déclare les catégories ci-dessous d'émissions de GES non financées du champ d'application<sup>34,35</sup> :

- **Catégorie 1 :** Biens et services achetés – émissions de GES en amont associées à la production de produits tangibles (biens) ou intangibles (services) achetés par la TD.
  - **Catégorie 2 :** Biens d'équipement – émissions de GES en amont associées à la production de biens d'équipement (immobilisations corporelles, p. ex. équipement, machinerie, bâtiments, installations et véhicules).
  - **Catégorie 3 :** Activités liées aux combustibles et aux énergies – émissions de GES associées à la production de combustibles et aux énergies achetées et consommées par la TD qui ne sont pas incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.
- **Catégorie 6 :** Déplacements d'affaires – émissions de GES associées au transport des employés pour des activités professionnelles dans des véhicules détenus ou exploités par des tiers (p. ex. avions, trains).
  - **Catégorie 8 :** Biens loués en amont – émissions de GES associées à l'exploitation d'actifs loués par la TD pour l'année de déclaration et qui ne sont pas déjà incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.
  - **Catégorie 13 :** Biens de commercialisation loués – émissions de GES associées à l'exploitation d'actifs détenus par la TD et loués à d'autres entités, qui ne sont pas incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution sur 12 mois de nos émissions de GES non financées du champ d'application 3, y compris nos résultats de l'année de référence.

| Catégorie                                                      | Unité                   | 2025 <sup>1,2</sup> | 2024            | 2023            | 2019            |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Catégorie 1 : Biens et services achetés                        | t d'éq. CO <sub>2</sub> | 1 281 291           | 1 144 923       | 1 053 692       | 627 428         |
| Catégorie 2 : Biens d'équipement                               | t d'éq. CO <sub>2</sub> | 91 182              | 104 032         | 71 736          | 156 813         |
| Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et aux énergies | t d'éq. CO <sub>2</sub> | 21 547              | 22 231          | 22 882          | 32 166          |
| Catégorie 6 : Déplacements d'affaires <sup>3</sup>             | t d'éq. CO <sub>2</sub> | <b>A</b> 29 830     | <b>A</b> 37 877 | <b>A</b> 37 373 | <b>A</b> 17 154 |
| Catégorie 8 : Biens loués en amont <sup>4</sup>                | t d'éq. CO <sub>2</sub> | <b>A</b> 424        | <b>A</b> 391    | —               | —               |
| Catégorie 13 : Biens de commercialisation loués <sup>5</sup>   | t d'éq. CO <sub>2</sub> | <b>A</b> 387        | <b>A</b> 412    | <b>A</b> 474    | <b>A</b> 848    |

1 En 2025, le pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur était le suivant : Biens et services achetés – 0 %; biens d'équipement – 0 %; activités liées aux combustibles et aux énergies – 100 %; déplacements d'affaires – 82 %; biens loués en amont – 100 %; biens de commercialisation loués – 100 %.

2 La TD applique la méthode fondée sur les dépenses pour calculer les émissions de catégorie 1 – Biens et services achetés et de catégorie 2 – Biens d'équipement du champ d'application 3; la méthode fondée sur les données moyennes pour la catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et aux énergies; les méthodes fondées sur les dépenses, sur le combustible et sur la distance pour la catégorie 6 – Déplacements d'affaires (selon le moyen de transport); et la méthode fondée sur des actifs précis pour la catégorie 8 – Biens loués en amont et la catégorie 13 – Biens de commercialisation loués.

3 Les déplacements d'affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions d'affaires nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles. Pour les déplacements par avion et par train, les données sur les activités comprennent la distance parcourue. Pour les avions d'affaires nolisés, les données sur les activités comprennent la consommation de carburant. Pour les véhicules de location, les données d'activité comprennent la distance parcourue et la consommation de carburant. Pour les véhicules personnels, les données sur les activités comprennent les demandes de remboursement des frais de kilométrage aux employés de la TD. En 2025, la TD a retraité son inventaire des émissions de GES pour 2023 et 2024 afin de tenir compte des données relatives aux déplacements d'affaires de Cowen Inc., qui n'étaient pas connues au moment de l'acquisition en 2023. Ce retraitement a causé l'ajout de 9 225 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> et de 9 070 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> aux inventaires de 2023 et de 2024, respectivement, principalement attribuables aux émissions de transport aérien. Les données sur les déplacements d'affaires de Cowen sont entièrement intégrées dans l'inventaire de 2025 et continueront de l'être à l'avenir. La diminution des émissions des déplacements d'affaires entre 2024 et 2025 s'explique par l'importante mise à jour des facteurs d'émissions des déplacements d'affaires du département américain de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales en 2025, qui a entraîné des facteurs d'émissions inférieurs, et non par des changements des distances parcourues.

4 Les émissions liées aux biens loués en amont comprennent les émissions relatives aux espaces loués par la TD qui sont sous-loués à un tiers. Les données sur ces activités comprennent les chiffres sur la consommation directe d'énergie (p. ex. la consommation d'électricité en kilowattheures). Ces données ont été déclarées pour la première fois en 2024.

5 Les émissions liées aux biens de commercialisation loués comprennent les émissions relatives aux espaces appartenant à la TD et qui sont sous-loués à un tiers. Les données sur ces activités comprennent les chiffres sur la consommation directe d'énergie (p. ex. la consommation d'électricité en kilowattheures).

**+** Pour plus de précisions sur notre méthodologie, consultez la section Notre méthode de calcul des émissions opérationnelles de GES dans le document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#).

# S'adapter suite

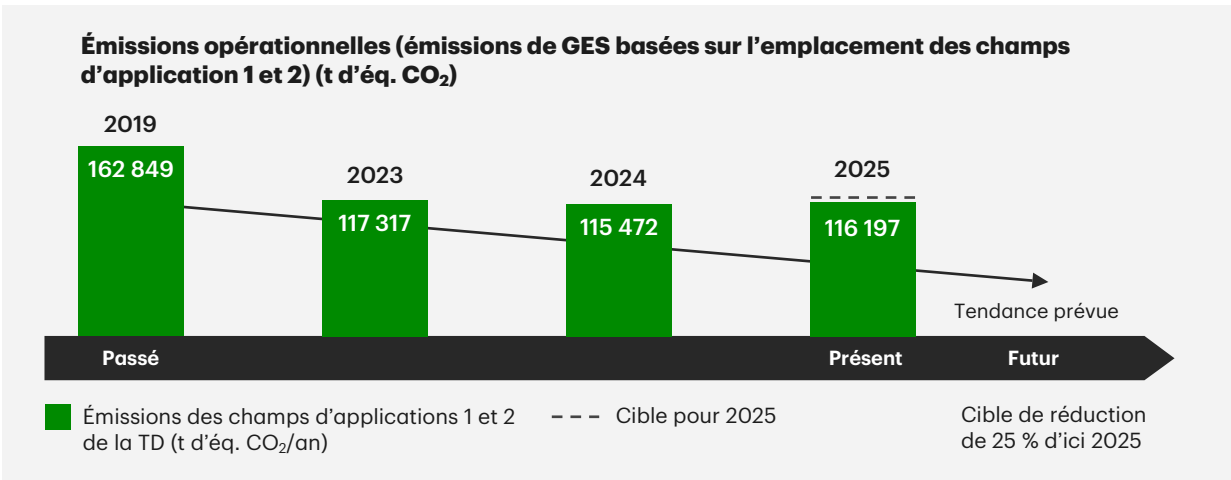
## Cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)

En 2021, nous avons annoncé notre cible intermédiaire consistant à atteindre une réduction de nos émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence<sup>36</sup>. Cette cible intermédiaire était conforme à la trajectoire de 1,5 °C fondée sur la science, et même si la TD n'est pas membre de la Science-Based Targets Initiative (SBTi), nous avons utilisé sa méthodologie reconnue internationalement, c'est-à-dire la Absolute Contraction Approach, qui permet une réduction annuelle des émissions de GES absolues pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050<sup>37</sup>. Il s'agit d'une cible de réduction absolue brute, ce qui signifie qu'elle ne peut être atteinte que par la réduction des émissions absolues. Nous n'utilisons pas de crédits de compensation de carbone ni de crédits d'énergie renouvelable pour atteindre notre cible intermédiaire.

À la fin de 2025, nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 29 % par rapport à 2019, notre année de référence, dépassant ainsi notre objectif de réduction de 25 %. Sur 12 mois, les émissions de GES de la TD des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement ont augmenté de 0,6 %, pour s'établir à 116 197 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2025, comparativement à 2024, principalement en raison d'un hiver plus froid au Canada.

## Renouvellement de la cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)

Ayant atteint notre première cible intermédiaire conformément à la trajectoire d'émissions nettes nulles d'ici 2050, nous avons fixé la prochaine cible intermédiaire consistant à atteindre une réduction des émissions absolues des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 46,2 % d'ici 2030, par rapport à 2019, l'année de référence. Cette cible continue d'être conforme à la trajectoire de 1,5 °C fondée sur la science.



Nous sommes conscients que pour atteindre ce niveau de réduction des émissions de GES, nous devons continuer d'investir pour accroître l'efficacité énergétique comme nous l'avons fait avec succès par le passé (consultez la section Gestion des émissions opérationnelles de GES à la page suivante). Bien que toutes les trajectoires de 1,5 °C font des hypothèses sur les conditions externes futures, comme le rythme de décarbonisation des réseaux électriques, les projections fondées sur les politiques actuelles indiquent des progrès constants. Si ces progrès devaient ralentir par rapport aux attentes de 2024, ils pourraient influencer sur le rythme de réduction des émissions.

Pour le renouvellement de la cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2), nos données de référence pour 2019 ont été révisées pour s'établir à 119 305 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, ce qui est inférieur de 27 % à la référence de 162 849 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> pour notre objectif de 2025. Notre cible intermédiaire de 2030 est d'atteindre 64 186 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2030. Reportez-vous à la section suivante pour plus de détails. La TD continue de se concentrer sur la mise en œuvre

de mesures d'optimisation des ressources pour réduire les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 conformément à sa cible de 2030. Elle surveillera aussi les progrès réalisés annuellement pour atteindre cette cible et produira les rapports afférents.

## Notre approche à l'égard des limites de la cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)

Notre empreinte des émissions des champs d'application 1 et 2 pour 2025 (et les années précédentes) ainsi que notre objectif précédent pour 2025 sont définis sur la base du contrôle opérationnel, interprété à travers le prisme de l'entreprise, comme indiqué dans le tableau « Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 : Répartition par approche, champ d'application et mesures d'intensité » à la page précédente. Dans le cadre de cette approche, nous incluons les émissions de toutes les installations détenues et louées, que nous ayons ou non la possibilité d'influencer les mesures de réduction de la consommation d'énergie et des émissions. Cette approche permet de prendre en compte davantage

d'établissements dans la divulgation de nos émissions absolues.

Notre cible de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 pour 2030 a été établie en tenant compte des émissions sous le contrôle opérationnel de la TD. Cependant, nous l'avons interprétée sous l'angle de l'influence, en incluant uniquement les émissions provenant des installations et des activités pour lesquelles nous avons le pouvoir de mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions et d'exercer une influence directe. Par exemple, les émissions de certains bâtiments gérés par le propriétaire sont exclues, car la TD ne peut influencer de manière directe sur la consommation d'énergie ou l'optimisation de l'utilisation des ressources dans ces lieux. La TD continuera à inclure la plupart des emplacements loués quand elle peut influencer sur la consommation et mettre en œuvre des initiatives de réduction des GES.

La TD n'a pas d'influence directe sur les mesures de réduction des émissions de tous les espaces loués pris en compte dans les limites de contrôle opérationnel et a donc exclu ces espaces lors de la fixation de la cible de réduction pour 2030. La TD demeure déterminée à assurer l'intendance environnementale de son empreinte et continuera à collaborer avec les propriétaires pour décarboniser les activités au moyen de baux verts, de partage des données et d'initiatives communes liées aux dépenses en immobilisations et opérationnelles des propriétaires en dehors des modalités du bail.





# S'adapter suite

## Gestion des émissions opérationnelles de GES

### Gains d'efficacité<sup>38</sup>

Nous continuons de gérer nos émissions opérationnelles de GES au moyen de plusieurs initiatives :

- **Pompes à chaleur hybrides :** En 2023, la TD a commencé à mettre à l'essai des pompes à chaleur hybrides dans certains établissements pour remplacer des unités mécaniques en fin de vie. En 2025, la TD a effectué plus de 35 installations dans les succursales de détail au Canada et plus de 95 unités ont été installées dans les locaux où les émissions des services publics diminuent quand le gaz est remplacé par l'électricité.
- **Programme d'installation de dispositifs de contrôle intelligents :** Lancé en 2018, le programme d'installation de dispositifs de contrôle intelligents permet une visibilité en temps réel, la surveillance à distance et l'évaluation du rendement de plusieurs succursales de détail au Canada et aux États-Unis. Il nous a permis de surveiller la consommation d'énergie à distance, d'optimiser le fonctionnement du matériel et de contrôler la température. Depuis 2019, année de référence, des dispositifs de contrôle intelligents ont été installés dans près de 1 500 emplacements et ont permis de réduire les émissions de plus de 6 400 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> annuellement.
- **Initiative Évaluer, concevoir, installer :** S'inspirant du programme d'installation de dispositifs de contrôle intelligents, l'initiative Évaluer, concevoir, installer a été lancée pour soutenir la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans le réseau de succursales de la TD. Utilisant les données des bâtiments connectés et l'analyse technique, cette initiative soutient les travaux d'amélioration du confort et de décarbonisation en optimisant la capacité des unités, la compatibilité des systèmes et les contrôles intégrés.
- **Énergie solaire :** Nous avons équipé de panneaux solaires des succursales au Canada et aux États-Unis. Actuellement, plus de 160 emplacements sont munis de panneaux solaires produisant plus de 2,4 millions de kilowattheures d'énergie. Pour maximiser l'efficacité et la longévité des installations solaires actuelles, nous avons lancé un programme de modernisation de l'équipement solaire dans les

établissements aux États-Unis pour évaluer, réparer et surveiller en continu la production sur place des panneaux solaires afin de prévenir la détérioration au fil du temps.

- **Éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) :** Nous continuons de mener à bien des projets de conversion de l'éclairage, en remplaçant les appareils traditionnels par des appareils DEL à haute efficacité dans les succursales au Canada et aux États-Unis. De plus, nos normes de construction pour les bâtiments prototypes sont écoénergétiques et intègrent des éléments des normes LEED.
- **Remplacement par du gaz naturel :** Nous avons remplacé les systèmes de chauffage au mazout ou au propane par des systèmes au gaz naturel dans les emplacements ciblés pour contribuer à diminuer les émissions de GES, à améliorer la fiabilité et à réduire le risque opérationnel lié aux anciens systèmes au mazout.
- **Engagement concernant les émissions de la chaîne d'approvisionnement :** Les émissions découlant des biens et services achetés par la TD contribuent de façon considérable à nos émissions non financées de GES du champ d'application 3 et nous sommes conscients qu'il existe des occasions de soutenir la décarbonisation de notre chaîne et de nos pratiques d'approvisionnement. Nous encourageons nos fournisseurs à remplir un questionnaire personnalisé, qui demande notamment des données sur les émissions, pour renforcer notre compréhension générale de leurs pratiques de durabilité.
- **Parcs automobiles :** En 2025, nous avons mis à jour nos politiques relatives aux parcs automobiles au Canada et aux États-Unis pour exiger des véhicules hybrides au renouvellement, le cas échéant, afin de réduire nos émissions globales du champ d'application 1. En décembre 2025, 27 % de notre parc était composé de véhicules hybrides ou en commande.

## Défis

### Qualité et disponibilité des données des propriétaires

Nous utilisons des données d'activité primaires (p. ex. factures) telles qu'elles sont principalement communiquées par les propriétaires pour calculer nos émissions de GES opérationnelles dans la mesure du possible, ainsi que des données secondaires (c.-à-d. les techniques d'estimation décrites à la section Notre méthode de calcul des émissions opérationnelles de GES du document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#)) lorsque des données primaires ne sont pas disponibles.

Des défis liés à la qualité et à la cohérence des données sur les activités principales communiquées par les propriétaires subsistent, alors que nous progressons vers l'atteinte de notre cible d'émissions de GES des champs d'application 1 et 2. L'équipe Gestion des immeubles de la TD recueille ces données auprès des principaux propriétaires pour l'établissement de l'inventaire des émissions de GES; toutefois, l'intégrité et les mesures de contrôle de la qualité des données des propriétaires ne peuvent pas être consultées ni vérifiées. Nous continuerons de collaborer avec les propriétaires ou d'utiliser les meilleures estimations, au besoin, pour augmenter les données vérifiables.

### Contexte externe

Notre incapacité à contrôler les facteurs externes (p. ex. améliorations du réseau électrique et phénomènes météorologiques) continue à ralentir notre progression vers nos cibles de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2. Pour remédier à cette situation, la TD ne cesse de surveiller les facteurs externes et fait preuve de souplesse dans ses initiatives de décarbonisation. Ces initiatives peuvent comprendre le portefeuille immobilier, la conception, les plans de rénovation des immobilisations, les fermetures et fusions de succursales, les plans de retour au bureau et l'électrification du parc automobile.



# S'adapter suite

## Crédits de compensation de carbone

Les marchés des crédits de compensation de carbone jouent un rôle dans les efforts mondiaux de réduction des émissions de GES en favorisant les projets qui évitent de rejeter du carbone dans l'atmosphère ou qui éliminent le carbone de l'atmosphère. Ces marchés soutiennent la mise au point de solutions climatiques novatrices et permettent aux entreprises de compenser les émissions résiduelles. La TD est résolue à promouvoir l'intégrité et l'incidence des marchés des crédits de compensation de carbone en priorisant les crédits de grande qualité vérifiés de manière indépendante, y compris les technologies d'élimination permanente du carbone. Grâce à des investissements et à des partenariats stratégiques, nous entendons gérer nos propres émissions et soutenir la croissance du marché, l'innovation et les avantages pour les collectivités.

Notre priorité consiste à réduire d'abord le plus possible les émissions de GES. Au fil du temps, nous établirons des plans d'action pour remédier volontairement aux émissions résiduelles en investissant dans des technologies d'élimination du dioxyde de carbone (EDC). Cette approche repose sur le principe de hiérarchie d'atténuation qui recommande aux entreprises d'établir des objectifs liés aux crédits d'EDC et de passer progressivement à des solutions permanentes d'élimination du carbone. Elle respecte aussi le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui explique que les crédits d'EDC sont nécessaires pour atteindre les réductions de GES mondiales conformément à l'Accord de Paris<sup>39</sup>. Selon certaines estimations, la capture directe et le stockage du dioxyde de carbone, une méthode d'EDC parmi plusieurs, a un potentiel d'atténuation de six à 40 gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par année d'ici 2050<sup>40,41</sup>, ce qui indique que le potentiel d'atténuation général de plusieurs technologies d'EDC peut être considérable.

### Qu'est-ce qu'un crédit de compensation de carbone?

Un crédit de compensation de carbone représente généralement une tonne métrique d'équivalent CO<sub>2</sub> qui a été éliminée de l'atmosphère ou que l'on a empêché d'être rejetée dans l'atmosphère, par rapport au statu quo, par un projet admissible suivant une méthodologie ou un protocole établi. Les crédits de compensation de carbone peuvent être classés soit comme des réductions ou des évitements, soit comme des éliminations ou comme une combinaison des deux.

- **Les crédits de réduction ou d'évitement** sont générés par des projets qui réduisent ou évitent les émissions de GES qui auraient autrement été émises dans l'atmosphère (p. ex. les projets d'efficacité énergétique).
- **Les crédits d'élimination** sont générés par des projets (de capture directe dans l'air, de séquestration du carbone dans les forêts, d'alcalinisation des océans) qui éliminent les GES de l'atmosphère et les stockent dans des puits géologiques, terrestres ou marins. Selon la technologie utilisée, certains de ces projets peuvent prétendre éliminer le carbone « en permanence » (p. ex. des crédits d'élimination vérifiés provenant de projets dont le carbone est stocké pendant plus de 10 000 ans et dont le risque d'inversion est faible)<sup>42</sup>.

Depuis 2010, nous avons compensé volontairement nos émissions de GES (basées sur le marché) des champs d'application 1 et 2 et les émissions liées aux déplacements d'affaires du champ d'application 3<sup>43</sup> par l'achat de crédits de compensation de carbone vérifiés de manière indépendante de projets qui évitent ou réduisent les émissions qui auraient autrement été rejetées dans l'atmosphère<sup>44</sup>. Ces crédits ne sont pas utilisés pour atteindre la cible de réduction des GES des champs d'application 1 et 2<sup>45</sup>.

En 2025, la TD a renforcé son approche par l'utilisation exclusive de crédits d'élimination du carbone pour compenser les émissions de GES (basées sur le marché) des champs d'application 1 et 2. L'utilisation des crédits d'élimination permanente du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est considérée comme une intervention plus efficace dans la hiérarchie d'atténuation, comparativement aux crédits d'évitement. Nous continuerons aussi d'acheter une vaste gamme de crédits de compensation de carbone, comme des crédits de réduction ou d'évitement, pour compenser nos émissions liées aux déplacements d'affaires du champ d'application 3. Nous croyons que les crédits de réduction favorisent la diversification du portefeuille de crédits de compensation de carbone comme il est indiqué par Will Solutions (consultez la section Faits saillants des projets de 2025 à la page suivante).



# S'adapter suite

## Calendrier de retrait des crédits de compensation de carbone et des crédits d'énergie renouvelable<sup>46</sup>

La TD a utilisé 77 189 crédits de réduction et d'élimination du carbone vérifiés de manière indépendante équivalant à ses émissions de 2025 basées sur le marché des champs d'application 1 et 2 et la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires<sup>47</sup>. Elle a aussi utilisé 397 246 CER équivalant à sa consommation d'énergie non renouvelable de 2025, qui ont été comptabilisés dans le calcul de ses émissions basées sur le marché du champ d'application 2. Pour en savoir plus, consultez la section Calendrier de retrait des crédits de compensation de carbone et des crédits d'énergie renouvelable dans le document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#).

Les directives de l'entreprise pour l'achat de crédits de compensation de carbone et de certificats d'attributs d'énergie sont entrées en vigueur en 2024. Elles tiennent compte des normes de qualité croissante dans ces secteurs et définissent les principes et les critères minimaux conçus pour assurer l'intégrité commerciale et scientifique. Ces directives s'appliquent aux nouveaux achats d'instruments de carbone effectués par la TD<sup>48</sup>. Nous entendons examiner périodiquement et, s'il y a lieu, mettre à jour nos directives internes en fonction des développements pertinents.

## Investissement de la TD dans l'élimination du dioxyde de carbone

Les directives sectorielles actuelles proposent d'utiliser des crédits d'EDC permanente pour les émissions résiduelles difficiles à supprimer<sup>49</sup>. On prévoit la hausse de la demande de crédits d'EDC, car de plus en plus d'entreprises chercheront à éliminer le carbone de l'atmosphère au cours des 20 prochaines années. Notre plan d'action sur les changements climatiques comprend des accords de soutirage pour les crédits d'EDC permanente, comme l'accord avec 1PointFive<sup>50</sup> en 2023 et Charm Industrial en 2025. Ces accords nous permettent de fournir à nos clients une occasion d'acheter des crédits d'EDC sur le marché volontaire et également de nous approvisionner en crédits pour compenser volontairement nos propres émissions opérationnelles résiduelles. Ils visent à approfondir nos relations avec nos principaux clients et à soutenir le développement de technologies d'EDC et les marchés du carbone.

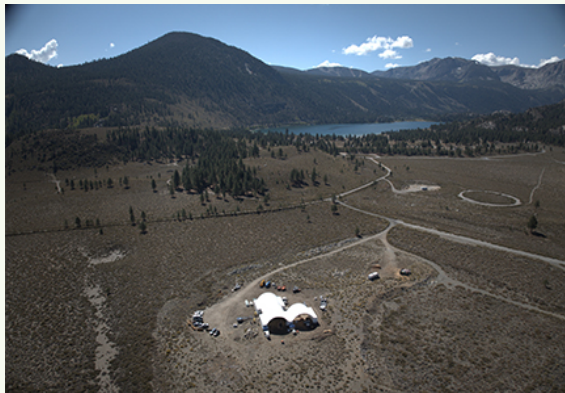
Comme le marché volontaire des crédits d'EDC permanente en est encore à ses tout débuts, comparativement aux besoins projetés d'ici 2050, nous continuons de diversifier notre portefeuille dans les différentes technologies. Par exemple, nous savons que les projets de capture directe de dioxyde de carbone se sont multipliés rapidement ces dernières années et que les crédits sont inscrits sur des registres reconnus. Par conséquent, ils seront inclus dans notre portefeuille futur. Toutefois, nous croyons aussi que les autres technologies d'élimination permanente, comme la technologie mise au point par Charm Industrial, peuvent compléter notre portefeuille de crédits de compensation de carbone volontaires composé de crédits de réduction d'émissions vérifiées de grande qualité ou de crédits basés sur la nature.

### Faits saillants des projets de 2025

| Nom du projet    | Type de crédits carbone             | Description du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Charm Industrial | Crédits d'élimination               | Aux États-Unis, la TD a établi un accord de soutirage de 10 ans avec Charm Industrial, une entreprise d'élimination du carbone qui utilise une pyrolyse innovante pour convertir les résidus de biomasse en biohuile et en biochar afin de soutenir l'élimination permanente du carbone de l'atmosphère. La TD commencera à utiliser les crédits d'élimination du carbone vérifiés de manière indépendante à compter de 2029. Consultez l'étude de cas à la page suivante pour en savoir plus sur ce projet. |
| Chestnut         | Crédits d'élimination               | Aux États-Unis, la TD a collaboré avec Chestnut, une entreprise ayant mis au point des solutions d'élimination du carbone, basées sur la nature. Consultez l'étude de cas à la page suivante pour en savoir plus sur ce projet.                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Anew             | Crédits d'élimination               | Au Canada, la TD a collaboré avec Anew, une organisation qui offre un portefeuille diversifié de solutions de décarbonisation. La TD s'est engagée à acheter des crédits d'élimination du carbone qui appuient le recours à des pratiques améliorées en gestion durable des forêts pour les terrains appartenant à l'office de protection de la nature de Quinte.                                                                                                                                            |
| Will Solutions   | Crédits de réduction ou d'évitement | Au Canada, nous avons collaboré avec Will Solutions pour retirer les crédits d'évitement liés à ses activités, qui appuient les projets de rénovations énergétiques des petites et moyennes entreprises au sein des collectivités que nous servons, et avons élargi notre portefeuille de crédits de carbone.                                                                                                                                                                                                |

# S'adapter suite

## Étude de cas : Charm Industrial



Charm Industrial utilise le procédé de pyrolyse rapide novateur pour convertir les résidus de la biomasse en biohuile et en biochar. La biohuile est injectée profondément dans le sol, où elle se polymérise et se stabilise pendant des milliers d'années, ce qui garantit l'élimination permanente du carbone de l'atmosphère. Le biochar coproduit est utilisé pour l'amendement des sols. Il contribue au stockage durable du carbone et présente des avantages pour l'agriculture. Au lieu de vastes installations centralisées, Charm Industrial utilise de petits pyrolyseurs modulaires à proximité des sources de biomasse et des sites d'injection, notamment les forêts exposées au risque d'incendie catastrophique. Cette approche décentralisée accélère le déploiement et favorise l'application

à grande échelle. Elle aide aussi les collectivités touchées par les feux de forêt en réduisant la gravité générale des feux et des risques liés à la fumée. L'approche de Charm Industrial permet non seulement d'enrichir les sols grâce au biochar, mais elle soutient aussi d'autres applications industrielles à fortes émissions de carbone, comme la production de fer en utilisant un carburant à faibles émissions de carbone comme la biohuile gazéifiée.

Charm Industrial est la première société d'élimination du carbone dont deux types de protocoles d'élimination du carbone répondent aux principes fondamentaux du carbone (CCP) du Conseil d'intégrité du marché volontaire du carbone (ICVCM). La société s'assure que les crédits qu'elle offre sont durables, vérifiables et supplémentaires (c'est-à-dire qu'ils représentent l'élimination réelle de carbone qui n'aurait pas été possible sans le projet). Les lieux de stockage de la biohuile de Charm Industrial sont surveillés deux fois par année après l'injection et les puits sont bouchés une fois que la biohuile s'est stabilisée. Toutes les éliminations sont vérifiées par Isometric, un chef de file des registres de crédits de carbone, et inscrites dans son registre. Pour de plus amples renseignements sur notre accord de soutirage de 10 ans, reportez-vous au [communiqué de presse](#).

## Étude de cas : Chestnut

Chestnut Carbon est une entreprise américaine de crédits d'élimination d'émissions de carbone de grande qualité et fondées sur la nature. Établie en 2022 avec le soutien de Kimmeridge, une société de gestion d'actifs alternatifs axés sur l'énergie, Chestnut se spécialise dans l'acquisition de crédits de compensation de carbone exclusivement auprès de propriétaires de forêts privées à risque aux États-Unis. Ses projets de gestion forestière améliorée sont conçus pour répondre aux critères de la norme Verified Carbon Standard (VCS) les plus rigoureux afin de s'assurer que les crédits offerts sont durables, vérifiables et supplémentaires.

Couvrant près de 200 000 acres de forêts dans 37 États, Chestnut collabore avec les propriétaires de toute envergure et leur offre une part de revenu intéressante des marchés du carbone comme solution de rechange à la vente traditionnelle de bois. Ses contrats de location imposent des restrictions sur la récolte du bois pour une période minimale de 60 ans (période plus longue que la plupart des autres projets de gestion forestière améliorée), ce qui garantit la séquestration des émissions et la conservation à long terme. Le projet est certifié par le Forest Stewardship Council® (FSC® C1801518), ce qui garantit qu'au moment de la récolte, les exigences en matière de durabilité des forêts les plus élevées sont respectées.

Un élément fondamental de l'intégrité de Chestnut est son utilisation de technologies exclusives de surveillance, de production de rapports et de vérification brevetées qui permettent de recenser les arbres avec une grande exactitude et de surveiller les projets évolutifs à moindre coût. Ses crédits sont régulièrement vérifiés par des experts tiers pour garantir leur exactitude et transparence. Au-delà de la séquestration du carbone, les projets de Chestnut présentent des avantages connexes importants, notamment une meilleure qualité de l'air et de l'eau, de meilleurs habitats pour la faune sauvage et une plus grande résilience au climat des collectivités rurales. Chestnut adapte aussi ses résultats aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU), notamment en matière d'eau propre et d'assainissement, de mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et de vie terrestre.

En conjuguant rigueur scientifique, partenariats solides avec les propriétaires et technologie avancée, Chestnut fixe une nouvelle norme novatrice de gestion durable des forêts que nous sommes fiers de soutenir. Notre accord de quatre ans permet de s'assurer que la TD utilise les crédits d'EDC pour toutes ses émissions basées sur le marché des champs d'application 1 et 2 aux États-Unis<sup>51</sup>. Pour de plus amples renseignements sur cet accord, reportez-vous au [communiqué de presse](#).





# S'adapter suite

## Émissions financées

Les émissions financées désignent les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos clients et, dans certains secteurs, les émissions du champ d'application 3, qui, en vertu des normes internationales applicables, sont attribuables à la TD en fonction de la proportion de ses prêts ou de ses investissements dans l'entreprise cliente. Ces émissions représentent la plus grande partie de notre empreinte d'émissions de GES, soit 98 % des émissions de GES totales de la TD.

Même si la TD gère activement ses propres émissions des champs d'application 1 et 2, ses émissions financées sont influencées par les activités de ses clients et par la dynamique générale du marché, qui échappent à son contrôle direct. La TD mène et soutient des activités dans divers secteurs à fortes émissions de carbone qui restent essentiels à la sécurité énergétique et à la sécurité des ressources à l'échelle mondiale. Ces secteurs ont besoin de financement pour fonctionner et assurer la transition de leurs activités. En outre, le rythme de la transition énergétique est déterminé par des facteurs comme les politiques gouvernementales, les progrès technologiques, le comportement des consommateurs et d'autres influences externes. Par conséquent, notre capacité à influencer directement les émissions de nos clients se limite aux services et aux conseils que nous leur fournissons à leur demande.

Conformément à notre engagement en faveur de la transparence, nous continuons à mesurer et à rendre compte des émissions financées. Forts de notre expertise et en réponse à la demande de nos clients, nous soutenons également certains d'entre eux dans leurs efforts de décarbonisation définis en interne, ainsi que dans la commercialisation de technologies propres innovantes dans tous les secteurs industriels. Le présent rapport décrit ces travaux et fournit des données sur l'ensemble de nos émissions financées, tout en reconnaissant les facteurs structurels et commerciaux qui influencent ces résultats.

Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 de quatre secteurs (énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation) englobent la majorité des émissions financées attribuées à la TD, y compris 71 % des émissions financées autres que les secteurs de détail et 66 % des émissions financées combinant les secteurs de détail et secteurs autres que de détail calculées à ce jour<sup>52</sup>. Pour en savoir plus, consultez la section [Empreintes et cibles](#). Pour calculer ces pourcentages, les émissions financées des clients compris dans la cible sont comparées au total des émissions financées. Même si nous savons que les progrès de décarbonisation de l'économie réelle dépendent de facteurs externes comme la commercialisation de la technologie, les comportements des consommateurs et des politiques favorables, les rapports sur les émissions financées à l'échelle du portefeuille nous aident à comprendre les progrès de nos clients comparativement aux trajectoires générales de décarbonisation sectorielle.

Les émissions financées ont des limites quand on les examine seules en raison de la volatilité des variables sous-jacentes. Par exemple, les tendances des émissions financées sont fortement influencées par les fluctuations du marché et les changements de la valeur des entreprises (c.-à-d., la valeur de l'entreprise y compris les liquidités

[VEL]), ce qui peut avoir une plus grande incidence que les changements des niveaux d'émissions réelles dans certains cas. En raison de ces limites, nous continuons à explorer des mesures complémentaires pour brosser un tableau plus complet de nos progrès. À l'assemblée annuelle des actionnaires de la TD de 2025, 38,3 % des actionnaires ont soutenu la proposition demandant que la TD divulgue son ratio de financement de l'approvisionnement en énergie. Depuis, les équipes appropriées de la TD ont mis au point une méthodologie interne et effectuent les premiers calculs du ratio de financement de l'approvisionnement en énergie. Nous sommes toujours déterminés à revoir notre approche de lutte aux changements climatiques et les mesures utilisées et nous continuons de produire des rapports chaque année sur notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030. À mesure que les normes de déclaration et des secteurs évoluent, nous continuerons de faire le suivi des pratiques gagnantes sectorielles liées au ratio de financement de l'approvisionnement en énergie et de les évaluer, et nous continuerons également à prendre en considération la déclaration des données dans nos rapports sur la durabilité.

## Amélioration continue des estimations des émissions financées

À mesure que les rapports sur les émissions, les lignes directrices sectorielles et les méthodologies de mesure évoluent, la TD est consciente de l'importance de maintenir la cohérence et la comparabilité de ses émissions de GES déclarées. Nous avons établi la ligne directrice de retraitement des données environnementales de la TD conforme à l'exigence de la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3) de l'initiative Protocole des gaz à effet de serre. Cette ligne directrice interne décrit les circonstances dans lesquelles la TD retraitera les émissions financées et les cibles déclarées précédemment et le seuil d'importance qui déclenche le recalcul et le retraitement des données sur les émissions. Les facteurs de retraitement sont :

- Mises à jour de la méthodologie pour tenir compte des nouveaux règlements ou des nouvelles lignes directrices sectorielles;
- Amélioration de la disponibilité des données et changements des sources de données;
- Changements des périmètres organisationnels, comme les acquisitions ou les dessaisissements;
- Erreurs relevées.

L'amélioration de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données ainsi que la mise à jour des scénarios d'émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pourraient nous permettre d'accroître l'exactitude des estimations des émissions. Par conséquent, nous pourrions revoir et mettre à jour les empreintes et cibles d'émissions ou déclarer les données retraitées. Pour de plus amples renseignements, consultez la section [Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs](#).





# S'adapter suite

## Empreinte

L’empreinte des émissions financées de la TD tient compte des émissions de GES de nos clients, qui, en vertu des normes internationales applicables, sont attribuées à la TD, selon nos prêts et nos investissements, exprimées en mégatonnes d’équivalent de dioxyde de carbone (Mt d’éq. CO<sub>2</sub>) et calculées selon la méthodologie internationalement reconnue définie dans la norme PCAF et conformément à la Partie A : Financed Emissions Standard, 2<sup>e</sup> édition (2022). Cette approche est largement adoptée par les institutions financières d’importance systémique dans le monde et permet des comparaisons cohérentes dans le secteur.

Nous déclarons les émissions financées en chiffres absolus pour les investissements figurant au bilan et les expositions au crédit. Nous déclarons aussi ces émissions en chiffres absolus pour les prêts et les investissements commerciaux engagés (consultez la section Résultats des émissions financées du document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#)). Nous utilisons la mesure relative à l’intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) pour surveiller le niveau d’émissions financées par dollar prêté/investi.

En 2025, nous avons élargi notre empreinte des émissions financées pour couvrir 100 % de nos risques liés au financement et aux investissements dans chacun des secteurs à fortes émissions de carbone<sup>53</sup> pour lesquels la TD déclare les données. Plus particulièrement, les émissions financées du portefeuille de l’immobilier commercial comprennent maintenant toutes les expositions liées au financement et aux investissements (les résultats précédents incluaient uniquement les expositions liées aux fiducies de placement immobilier) et le secteur des services publics, les expositions des sous-secteurs de l’eau et des déchets. Ces améliorations permettent d’avoir une idée plus globale du profil des émissions financées et accroissent notre capacité d’évaluer les risques et les occasions liés au climat dans tous les secteurs à forte intensité d’émissions de carbone.

## Disponibilité des données

Nous utilisons les données disponibles les plus récentes pour les années de déclaration applicables, conformément aux lignes directrices de la norme PCAF<sup>54</sup>. L’empreinte des secteurs autres que de détail et les cibles intermédiaires ont été calculées en utilisant des sources de données externes, notamment les données d’émissions de S&P Global Trucost de 2019 à 2023. Pour chaque secteur, nous cherchons à fournir une estimation englobant la plupart des parties de la chaîne de valeur, même lorsque les données déclarées par les clients ne sont pas disponibles, à l’aide des facteurs d’émissions du PCAF ou des estimations de nos fournisseurs de données tiers (pour en savoir plus, consultez la section [Observations clés](#)). Les catégories d’actif de détail (p. ex. prêts automobiles aux consommateurs et prêts hypothécaires résidentiels) comprennent aussi les estimations de 2024 depuis que les données sont disponibles.

## Catégories d’actif déclarées

L’empreinte des émissions financées comprend les catégories d’actif indiquées dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous. Nous continuons d’améliorer nos calculs de l’empreinte en suivant les lignes directrices du PCAF et selon l’évolution des données disponibles. Les catégories d’actif pour lesquelles nous envisageons de déclarer les données sont indiquées dans la colonne de droite du tableau.

| Catégories d’actif du PCAF <sup>1</sup>                                                         |                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégories d’actif comprises dans l’empreinte des émissions financées                           | Catégories d’actif à l’étude pour les rapports futurs                                                                                         |
| Listed Equity and Corporate Bonds <sup>*.2</sup> (actions cotées et obligations de sociétés)    | Sovereign Debt (dette souveraine) <sup>6</sup>                                                                                                |
| Business Loans and Unlisted Equity <sup>*.3</sup> (prêts aux entreprises et actions non cotées) | Facilitated Emissions (from Capital Market Activity) <sup>*</sup> (émissions facilitées découlant des activités sur les marchés des capitaux) |
| Mortgages (prêts hypothécaires)                                                                 | Insurance Emissions (émissions liées à l’assurance)                                                                                           |
| Motor Vehicles Loans (prêts pour véhicules motorisés)                                           |                                                                                                                                               |
| Commercial Real Estate <sup>4</sup> (immobilier commercial)                                     |                                                                                                                                               |
| Project Finance <sup>*.5</sup> (financement de projets)                                         |                                                                                                                                               |

<sup>\*</sup> Ces catégories d’actif sont incluses dans la portée des quatre cibles d’émissions financées intermédiaires.

<sup>1</sup> Il s’agit des catégories d’actif pour lesquelles le PCAF a publié une méthodologie le 31 octobre 2025. Des méthodologies pour d’autres catégories d’actif (p. ex. utilisation de structures de produits, titrisations et produits structurés et titres de créance d’entités sous-souveraines) ont été intégrées dans la partie A de la norme du PCAF dans la mise à jour de décembre 2025, après la fin de l’exercice financier de la TD (31 octobre 2025). Nous évaluons actuellement leur applicabilité et leur pertinence pour les mesures et la déclaration.

<sup>2</sup> L’estimation de l’empreinte des émissions financées ne comprenait auparavant que les obligations de sociétés. En 2025, nous avons élargi notre périmètre pour y inclure 100 % de toutes les expositions de cette catégorie d’actif pour les secteurs à forte intensité d’émissions de carbone dont les données sont déclarées.

<sup>3</sup> L’estimation de l’empreinte des émissions financées ne comprenait auparavant que les prêts pour entreprise. En 2025, nous avons élargi notre périmètre pour y inclure 100 % de toutes les expositions de cette catégorie d’actif pour les secteurs à forte intensité d’émissions de carbone dont les données sont déclarées.

<sup>4</sup> L’estimation de l’empreinte des émissions financées de cette catégorie d’actif ne comprenait auparavant que les expositions des fiducies de placement immobilier. En 2025, nous avons estimé les émissions financées de l’ensemble du portefeuille immobilier attribuées à la TD. Comme il est difficile d’obtenir les données au niveau des garanties, ces émissions sont actuellement calculées en utilisant la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et des actions non cotées, au lieu de la méthodologie relative à l’immobilier commercial. Nous essayons activement de corriger cette situation pour améliorer l’exactitude de cette estimation dans les rapports futurs.

<sup>5</sup> Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n’ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative au financement de projets. Le portefeuille d’expositions des prêts de la TD pour le financement de projets est négligeable par rapport aux prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.

<sup>6</sup> Bien que nous ayons défini une méthodologie pour les émissions liées à la dette souveraine pour répondre aux exigences de déclaration bilatérales conformément aux relevés sur les risques climatiques du BSIF, notre empreinte des émissions financées déclarées est actuellement fondée sur les secteurs à forte intensité d’émissions de carbone alignés sur l’industrie, qui ne comprennent pas les expositions de la dette souveraine.



# S'adapter suite

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs du PCAF (basés sur les investissements et les prêts aux entreprises utilisés)<sup>1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17</sup>

| Prêts aux entreprises, investissements <sup>4</sup>                                    |             |   |            |       |          |   |         |        |            |       |                                          |   |                                               |   |                               |   | Prêts de détail                                  |   |                                               |   | Total <sup>11,12</sup> |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---|------------|-------|----------|---|---------|--------|------------|-------|------------------------------------------|---|-----------------------------------------------|---|-------------------------------|---|--------------------------------------------------|---|-----------------------------------------------|---|------------------------|------|
| Secteur <sup>2</sup>                                                                   | Agriculture |   | Automobile |       | Aviation |   | Énergie |        | Industriel |       | Autres moyens de transport <sup>17</sup> |   | Électricité et services publics <sup>16</sup> |   | Immobilier <sup>3,16,17</sup> |   | Prêts automobiles aux consommateurs <sup>7</sup> |   | Prêts hypothécaires résidentiels <sup>8</sup> |   |                        |      |
| Exposition du financement (en M\$ CA)                                                  |             |   |            |       |          |   |         |        |            |       |                                          |   |                                               |   |                               |   |                                                  |   |                                               |   |                        |      |
| 2019                                                                                   | 8 058       |   | 12 319     |       | 8 316    |   | 12 624  |        | 3 443      |       | 3 061                                    |   | 5 961                                         |   | 91 131                        |   | 55 115                                           |   | 233 530                                       |   | 433 557                |      |
| 2021                                                                                   | 8 824       |   | 8 729      |       | 5 840    |   | 7 854   |        | 3 114      |       | 3 661                                    |   | 7 785                                         |   | 91 769                        |   | 56 095                                           |   | 265 763                                       |   | 459 433                |      |
| 2022                                                                                   | 9 731       |   | 12 834     |       | 4 960    |   | 11 140  |        | 3 910      |       | 4 006                                    |   | 9 498                                         |   | 107 224                       |   | 60 377                                           |   | 291 159                                       |   | 514 838                |      |
| 2023                                                                                   | 10 641      |   | 16 962     |       | 4 058    |   | 12 921  |        | 4 158      |       | 5 411                                    |   | 13 485                                        |   | 118 017                       |   | 66 533                                           |   | 317 476                                       |   | 569 661                |      |
| 2024                                                                                   | -           |   | -          |       | -        |   | -       |        | -          |       | -                                        |   | -                                             |   | -                             |   | 69 475                                           |   | 327 976                                       |   | -                      |      |
| % sur 12 mois <sup>13</sup>                                                            | 9 %         |   | 32 %       |       | -18 %    |   | 16 %    |        | 6 %        |       | 35 %                                     |   | 42 %                                          |   | 10 %                          |   | 4 %                                              |   | 3 %                                           |   | 11 %                   |      |
| Émissions financées (Mt d'éq. CO <sub>2</sub> )                                        |             |   |            |       |          |   |         |        |            |       |                                          |   |                                               |   |                               |   |                                                  |   |                                               |   |                        |      |
| Champ d'application <sup>5</sup>                                                       | 1-2         | 3 | 1-2        | 3     | 1-2      | 3 | 1-2     | 3      | 1-2        | 3     | 1-2                                      | 3 | 1-2                                           | 3 | 1-2                           | 3 | 1-2                                              | 3 | 1-2                                           | 3 | 1-2                    | 3    |
| 2019                                                                                   | A 8,6       | - | A 0,6      | A 0,3 | A 5,1    | - | A 2,8   | A 31,8 | A 0,6      | A 1,1 | A 0,2                                    | - | A 2,0                                         | - | A 1,6                         | - | A 6,6                                            | - | A 2,6                                         | - | 30,7                   | 33,1 |
| 2021                                                                                   | A 10,6      | - | A 0,4      | A 0,5 | A 3,3    | - | A 1,6   | A 15,2 | A 0,3      | A 0,8 | A 0,3                                    | - | A 1,9                                         | - | A 1,7                         | - | A 5,8                                            | - | A 2,2                                         | - | 28,2                   | 16,4 |
| 2022                                                                                   | A 9,7       | - | A 0,5      | A 0,3 | A 2,8    | - | A 1,8   | A 18,4 | A 0,4      | A 1,2 | A 0,2                                    | - | A 2,1                                         | - | A 1,8                         | - | A 5,5                                            | - | A 2,2                                         | - | 27,0                   | 19,9 |
| 2023                                                                                   | A 11,1      | - | A 0,7      | A 0,7 | A 2,0    | - | A 1,9   | A 21,7 | A 0,4      | A 1,1 | A 0,3                                    | - | A 2,4                                         | - | A 1,9                         | - | A 5,5                                            | - | A 2,2                                         | - | 28,5                   | 23,5 |
| 2024                                                                                   | -           | - | -          | -     | -        | - | -       | -      | -          | -     | -                                        | - | -                                             | - | -                             | - | A 5,4                                            | - | A 2,2                                         | - | -                      | -    |
| % sur 12 mois <sup>13</sup>                                                            | 15 %        |   | 72 %       |       | -27 %    |   | 17 %    |        | -5 %       |       | 5 %                                      |   | 14 %                                          |   | 8 %                           |   | -1 %                                             |   | -2 %                                          |   | 11 %                   |      |
| Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (g éq. CO <sub>2</sub> /\$ CA) |             |   |            |       |          |   |         |        |            |       |                                          |   |                                               |   |                               |   |                                                  |   |                                               |   |                        |      |
| 2019                                                                                   | 1 072       |   | 74         |       | 615      |   | 2 737   |        | 485        |       | 67                                       |   | 332                                           |   | 18                            |   | 120                                              |   | 11                                            |   | 147                    |      |
| 2021                                                                                   | 1 198       |   | 105        |       | 557      |   | 2 137   |        | 353        |       | 94                                       |   | 250                                           |   | 19                            |   | 104                                              |   | 8                                             |   | 97                     |      |
| 2022                                                                                   | 994         |   | 65         |       | 566      |   | 1 817   |        | 401        |       | 61                                       |   | 222                                           |   | 17                            |   | 91                                               |   | 7                                             |   | 91                     |      |
| 2023                                                                                   | 1 046       |   | 85         |       | 502      |   | 1 831   |        | 359        |       | 48                                       |   | 179                                           |   | 16                            |   | 82                                               |   | 7                                             |   | 91                     |      |
| 2024                                                                                   | -           |   | -          |       | -        |   | -       |        | -          |       | -                                        |   | -                                             |   | -                             |   | 78                                               |   | 7                                             |   | -                      |      |
| % sur 12 mois <sup>13</sup>                                                            | 5 %         |   | 30 %       |       | -11 %    |   | 1 %     |        | -10 %      |       | -22 %                                    |   | -19 %                                         |   | -2 %                          |   | -5 %                                             |   | -5 %                                          |   | 0 %                    |      |
| Note de la qualité des données du PCAF (1-5)                                           |             |   |            |       |          |   |         |        |            |       |                                          |   |                                               |   |                               |   |                                                  |   |                                               |   |                        |      |
| Champ d'application <sup>5</sup>                                                       | 1-2         | 3 | 1-2        | 3     | 1-2      | 3 | 1-2     | 3      | 1-2        | 3     | 1-2                                      | 3 | 1-2                                           | 3 | 1-2                           | 3 | 1-2                                              | 3 | 1-2                                           | 3 | 1-2                    | 3    |
| 2019                                                                                   | A 5,0       | - | A 4,5      | A 2,0 | A 4,7    | - | A 3,6   | A 3,6  | A 4,1      | A 4,3 | A 4,9                                    | - | A 4,0                                         | - | A 4,7                         | - | A 2,2                                            | - | A 4,5                                         | - | -                      | -    |
| 2021                                                                                   | A 5,0       | - | A 4,4      | A 2,5 | A 4,6    | - | A 3,7   | A 3,8  | A 4,4      | A 4,6 | A 5,0                                    | - | A 3,4                                         | - | A 4,7                         | - | A 2,2                                            | - | A 4,4                                         | - | -                      | -    |
| 2022                                                                                   | A 4,9       | - | A 4,3      | A 2,3 | A 4,7    | - | A 3,3   | A 3,8  | A 4,1      | A 4,4 | A 5,0                                    | - | A 3,5                                         | - | A 4,6                         | - | A 2,2                                            | - | A 4,4                                         | - | -                      | -    |
| 2023                                                                                   | A 4,9       | - | A 4,2      | A 2,1 | A 4,5    | - | A 3,9   | A 4,0  | A 4,2      | A 4,4 | A 5,0                                    | - | A 3,4                                         | - | A 4,7                         | - | A 2,2                                            | - | A 4,3                                         | - | -                      | -    |
| 2024                                                                                   | -           | - | -          | -     | -        | - | -       | -      | -          | -     | -                                        | - | -                                             | - | -                             | - | A 2,2                                            | - | A 4,3                                         | - | -                      | -    |



# S'adapter suite

1 Les expositions par secteur incluses dans l'empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit communiquées dans le document trimestriel Information réglementaire supplémentaire, qui sont utilisées dans les cartes thermiques des risques liés au climat comprises à la section [Protéger](#) du Rapport sur la durabilité. Cela est dû au fait que la TD utilise des classifications sectorielles harmonisées à celles de l'industrie pour les émissions financées, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les classifications sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, afin de mieux illustrer les répercussions des émissions financées, certaines expositions sont reclassées manuellement entre les secteurs au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés du secteur des services gouvernementaux à celui de l'électricité et des services publics).

2 En raison de contraintes de capacité, l'accent a été mis principalement sur l'estimation de l'empreinte des émissions financées pour les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone alignés sur l'industrie; par conséquent, tous les secteurs définis par le PCAF ne sont pas actuellement présentés. À l'heure actuelle, les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées sont « l'agriculture, les métaux et le ciment, l'extraction minière, l'immobilier commercial et résidentiel, le pétrole et le gaz, le charbon thermique, l'électricité et les services publics, l'automobile, l'aviation et les autres moyens de transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer les expositions de ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans les émissions financées attribuées à la TD, nous avons regroupé les activités d'extraction minière, les métaux et le ciment dans la catégorie Industriel, et le pétrole et le gaz ainsi que le charbon thermique dans la catégorie Énergie.

3 L'estimation de l'empreinte des émissions financées de cette catégorie d'actif ne comprenait auparavant que les expositions des fiducies de placement immobilier. En 2025, nous avons estimé les émissions financées de l'ensemble du portefeuille immobilier attribuées à la TD. Comme il est difficile d'obtenir les données au niveau des garanties, ces émissions sont actuellement calculées en utilisant la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et des actions non cotées, au lieu de la méthodologie relative à l'immobilier commercial.

4 Pour ce qui est du financement de projets, les émissions financées attribuées à la TD n'ont pas encore été estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative au financement de projets. Le portefeuille d'expositions des prêts de la TD pour le financement de projets est négligeable par rapport aux prêts aux entreprises généraux. Par conséquent, les émissions financées attribuées à la TD sont estimées conformément à la méthodologie du PCAF relative aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées.

5 L'empreinte des émissions financées n'inclut pas les émissions du champ d'application 3 de nos clients pour tous les secteurs en raison d'un problème de disponibilité et de qualité des données. À l'avenir, nous envisagerons d'inclure les émissions du champ d'application 3 pour d'autres secteurs, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. De même, pour les secteurs où nous calculons les émissions du champ d'application 3 de nos clients, il nous est impossible de le faire pour tous les éléments de la chaîne de valeur. Plus précisément, dans le secteur automobile, les émissions calculées du champ d'application 3 de nos clients comprennent seulement les émissions en aval du champ d'application 3 associées aux fabricants de véhicules légers. Dans le secteur de l'énergie, les émissions du champ d'application 3 de nos clients comprennent uniquement les émissions en aval.

6 Les résultats sont fondés sur le contenu de la base de données Exiobase v3.7 (année de référence : 2015) qui reflète la version du PCAF antérieure à mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, les résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2023. Après notre première évaluation, nous avons constaté que les ajustements liés à l'inflation jusqu'en 2023 n'avaient pas une incidence significative sur l'estimation de l'empreinte.

7 Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule. Faute de données pour l'année en cours, les émissions financées estimées du portefeuille au Canada pour 2023 et pour 2024 reposent sur la distance moyenne (la plus récente) parcourue par les ménages en 2022, selon les données publiées par Ressources naturelles Canada. De même, les émissions financées estimées du portefeuille aux États-Unis pour 2024 sont calculées en fonction de la distance moyenne parcourue par les ménages en 2023, selon les données publiées par la National Highway Traffic Safety Administration. Les émissions liées aux prêts automobiles aux consommateurs seront retraitées dans les prochains rapports lorsque des données plus récentes seront disponibles.

8 Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF. Faute de données pour l'année en cours, les émissions financées estimées pour le portefeuille au Canada pour 2023 et pour 2024 proviennent des données de consommation d'énergie et d'émissions de 2022 publiées par Ressources naturelles Canada, ainsi que des facteurs d'émission des réseaux de 2022 fournis par Environnement et Changement climatique Canada. De même, les émissions financées estimées du portefeuille aux États-Unis pour 2024 sont basées sur les facteurs d'émission des réseaux de 2023 publiés par l'Environmental Protection Agency, ainsi que sur les données de consommation énergétique de 2020 issues de l'enquête Residential Energy Consumption Survey de l'U.S. Energy Information Administration. Les émissions liées aux prêts hypothécaires résidentiels seront retraitées dans les prochains rapports lorsque des données plus récentes seront disponibles.

9 Comme nous avons l'habitude de le faire, nous retraitions les émissions financées pour certains secteurs afin de tenir compte des améliorations rétroactives aux données sources, tandis que plus de clients déclarent leurs émissions ou que les méthodologies d'estimation s'améliorent. Cette année, nous avons affiné le processus de classification sectorielle de nos clients, ce qui améliore la cohérence et la comparabilité des analyses. Par conséquent, les émissions financées de plusieurs des exercices précédemment déclarés ont été retraitées conformément à la ligne directrice de retraitement des données environnementales de la TD afin d'assurer la cohérence de l'approche utilisée pour le retraitement des émissions déclarées.

10 Jusqu'à présent, la TD n'a pas réglé la question du comptage en double ou comptage multiple d'émissions financées du champ d'application 3 dans les estimations de l'empreinte et de la progression vers ses cibles, même si elle est consciente que certaines émissions sont comptabilisées plusieurs fois dans les estimations. Par exemple, les émissions de la catégorie 11 du champ d'application 3 des clients, provenant de l'utilisation des produits vendus, seraient comptabilisées à la fois pour le secteur de l'énergie et pour le secteur automobile, et les émissions du champ d'application 3 associées aux automobiles à essence se chevaucheraient donc et seraient incluses ou comptées plus d'une fois.

11 Les totaux peuvent être inexacts en raison de l'arrondissement.

12 Pour la colonne Total, les émissions financées de 2024 pour les secteurs autres que de détail ne sont pas indiquées. Toutefois, les émissions financées en 2024 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels) sont déclarées. Le total ne s'applique pas à la note de qualité des données du PCAF.

13 La ligne des pourcentages sur 12 mois (% sur 12 mois) montre une comparaison entre 2024 et 2023 pour les secteurs de détail (Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels) et entre 2023 et 2022 pour les secteurs autres que de détail. De plus, la colonne Total de cette ligne montre une comparaison entre 2023 et 2022 pour tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (secteurs de détail et autres que de détail).

14 Pour calculer les émissions financées, les données externes les plus récentes disponibles pour la période applicable sont utilisées.

15 En ce qui concerne les expositions aux prêts définies par le PCAF, Cowen n'a aucune exposition dans le champ d'application. Pour les investissements définis par le PCAF, les placements autres que de négociation de Cowen sont inclus dans le champ d'application, mais ils ne sont actuellement pas pris en compte dans l'empreinte, car les expositions sont insignifiantes. La TD continuera de surveiller ces expositions et d'évaluer leur inclusion future dans les calculs de l'empreinte.

16 En 2025, le périmètre de deux secteurs a été élargi afin que soient mieux respectées les exigences du PCAF. Premièrement, nous avons inclus les émissions financées des clients des services d'alimentation en eau et de gestion des déchets dans le secteur « Électricité et services publics ». Deuxièmement, alors qu'auparavant seules les émissions financées des fiducies de placement immobilier étaient déclarées, elles sont estimées cette année pour l'ensemble du secteur « Immobilier ».

17 Nous avons renommé certains secteurs pour les rendre plus clairs. Le secteur « Livraison » a été renommé « Autres moyens de transport » et « Services immobiliers commerciaux (FPI) » est devenu « Immobilier » pour mieux représenter son périmètre élargi.



# S'adapter suite

## Observations clés

La majorité des émissions financées attribuées à la TD provient des prêts autres que de détail (81 %), puis des prêts de détail (15 %), les investissements contribuant à la plus petite portion des émissions financées attribuées à la TD (4 %). Les observations clés ci-dessous tiennent compte des émissions financées mesurées pour les expositions des investissements et des prêts utilisés.

### Total

- **Émissions financées – variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Le total des émissions financées estimées a augmenté de 11 %, parallèlement à une hausse de 11 % du financement total des secteurs à fortes émissions de carbone et à une diminution de la valeur des entreprises (VEL) dans les secteurs à fortes émissions de carbone, comme le secteur de l'énergie. L'influence démesurée de la VEL sur les résultats représente déjà un défi pour les émissions financées (pour en savoir plus, consulter la section [Défis](#)).
- **Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) – variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** L'IEFP totale de la TD est demeurée inchangée sur 12 mois, mais a diminué de 6 % entre 2021 et 2023. Bien que les résultats indiquent des progrès dans la décarbonisation des activités de nos clients, ainsi qu'une croissance des prêts de la TD accordés à des secteurs et à des catégories d'actif à moins forte intensité d'émissions de carbone, ils sont influencés par les mêmes facteurs liés à la volatilité de la VEL.
- **Observation :** Ces résultats, en particulier l'IEFP, pourraient illustrer notre capacité à faire prospérer nos activités tout en réduisant nos émissions, en partie grâce à un plus grand nombre de prêts à faibles émissions. Cependant, les résultats varient par secteur en raison du potentiel de réduction des émissions de chacun.

### Agriculture

- **Variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Les émissions financées du secteur de l'agriculture ont augmenté de 15 %, parallèlement à une hausse de 9 % du financement de ce secteur. La qualité des données du secteur de l'agriculture demeure inférieure, puisque seulement 3 % des émissions financées sont fondées sur les données sur les émissions déclarées par les entreprises en 2023 et que la majorité est estimée selon les facteurs d'émissions moyennes des sous-secteurs de la norme PCAF. Afin de gérer les défis liés à la méthodologie et à l'accessibilité des données dans ce secteur, nous nous sommes joints à plusieurs groupes de travail cette année, y compris un groupe préconisant l'établissement de facteurs d'émissions propres au Canada. L'année prochaine, nous évaluerons l'incidence de cette initiative sur les calculs des émissions financées de la TD, ce qui pourrait profiter à la TD et au secteur financier en général.

### Automobile

- **Variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Les émissions financées du secteur automobile ont augmenté de 72 %, alors que le financement utilisé a affiché une hausse de 32 %. Bien que le financement utilisé ait augmenté le plus chez les fabricants de véhicules légers, il s'agit de l'unique sous-secteur du secteur automobile à inclure les émissions en aval du champ d'application 3, ce qui fait grimper les émissions financées.

### Énergie

- **Variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Les émissions financées du secteur de l'énergie ont augmenté de 17 %, parallèlement à une hausse de 16 % du financement de ce secteur. La réduction des valeurs de l'entreprise et l'augmentation du financement ont eu des incidences similaires, puisqu'elles ont toutes deux entraîné une hausse des émissions financées. Cependant, elles ont été contrebalancées par une évolution des portefeuilles de prêts vers des clients à faibles émissions de carbone, ce qui entraîne une modification globale négligeable de l'IEFP par rapport à l'an dernier.

### Électricité et services publics

- **Variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Les émissions financées du secteur de l'énergie et des services publics ont augmenté de 14 %, alors que le financement a affiché une hausse de 42 %. L'IEFP a par contre diminué de 19 %, en raison principalement d'une augmentation du financement du sous-secteur de la production d'énergie renouvelable.

### Immobilier

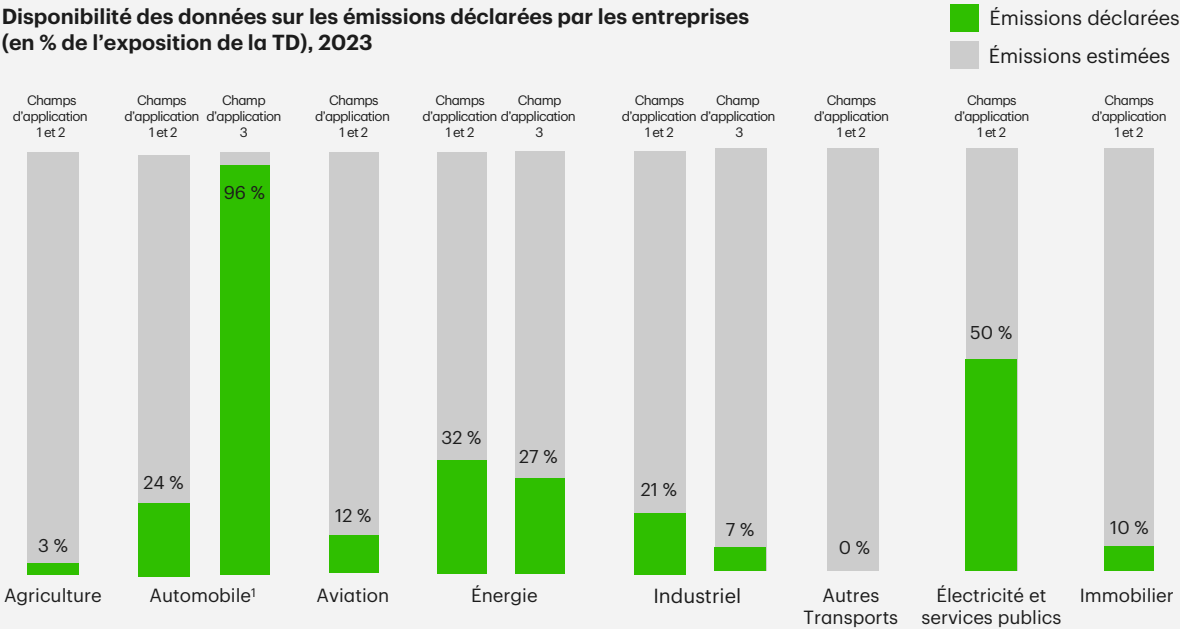
- **Variation sur 12 mois (2022 à 2023) :** Les émissions financées du secteur de l'immobilier ont augmenté de 8 %, parallèlement à une hausse de 10 % du financement et à une réduction de 2 % de l'IEFP. La déclaration des émissions financées dans les rapports ESG pour le secteur de l'immobilier comprend maintenant toutes les expositions du financement et des placements (les résultats comprenaient auparavant les expositions aux fiducies de placement immobilier seulement). Pour les futurs rapports ESG, nous avons l'intention d'améliorer les données internes de la TD afin de mieux cadrer avec la méthodologie du PCAF et d'améliorer les estimations de nos émissions.

# S'adapter suite

## Qualité des données

- Conformément aux lignes directrices du PCAF, les notes de qualité des données sont présentées pour chaque secteur et catégorie d'actif sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente les données dont la qualité est la plus élevée (p. ex. des données d'émissions déclarées et vérifiées) et 5 les données misant sur des méthodologies d'estimation (p. ex. les facteurs d'intensité économique)<sup>55</sup>.
- Pour la plupart des secteurs autres que de détail, la disponibilité des données déclarées par les entreprises demeure faible, comme l'indique le graphique ci-dessous. Il s'agit d'un défi actuel avec les mesures des émissions financées. Nous utilisons donc des facteurs d'émissions pour calculer nos estimations. De façon générale, les sociétés ouvertes plus grandes déclarent leurs émissions davantage que les sociétés ouvertes plus petites et les entreprises privées. Nous remarquons également que la qualité des données est meilleure pour les émissions des champs d'application 1 et 2 comparativement à celles du champ d'application 3, étant donné que ces dernières sont déclarées par moins d'entreprises (à l'exception du secteur automobile).

Disponibilité des données sur les émissions déclarées par les entreprises  
(en % de l'exposition de la TD), 2023



1 L'empreinte d'émissions financées du champ d'application 3 pour le secteur automobile se limite aux émissions en aval des fabricants de véhicules légers, en raison de la disponibilité des données et des restrictions liées à la qualité. Par conséquent, les estimations d'émissions du champ d'application 3 reposent sur un plus grand nombre de données déclarées par les entreprises par rapport à d'autres secteurs, les communications publiques d'émissions étant plus facilement accessibles pour les fabricants de véhicules légers.

## Étude de cas : Livre blanc de Climative

Dans notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2022, nous avons publié pour la première fois notre empreinte pour le secteur des prêts hypothécaires résidentiels, notamment notre note de la qualité des données de 5, qui est la plus faible selon la méthodologie du PCAF. Dans les années suivantes, avec l'amélioration de nos données sur les garanties grâce aux efforts supplémentaires que nous avons déployés (y compris la prise en compte des renseignements supplémentaires sur la superficie en pieds carrés au niveau du bâtiment, s'il y a lieu), notre note de qualité des données est passée à 4,3.

Nous avons également commencé à préparer des données internes en vue d'un projet pilote avec Climative, entreprise spécialisée en technologie propre. En 2025, nous avons collaboré avec Climative pour montrer que l'outil Automated Carbon Model (ACM) cadre avec la méthodologie du PCAF pour obtenir une note de qualité des données de 3. L'analyse qui en découle a été publiée dans un [livre blanc](#), dont voici les faits saillants :

- Exactitude par rapport aux audits d'ÉnerGuide :** Les estimations obtenues grâce à l'apprentissage automatique du modèle cadrent étroitement avec plus de 600 000 audits énergétiques effectués sur place, ce qui entraîne un biais minime (aucune erreur systématique au niveau du portefeuille) et valide son utilisation pour la déclaration des émissions de carbone.
- Aligné sur le contexte réglementaire canadien :** Le modèle assure la conformité aux cadres et aux normes de déclaration en évolution au Canada, comme la ligne directrice B-15 du BSIF.
- Soutien pour les feuilles de route de décarbonisation :** Le modèle permet de repérer les occasions de rénovation à impact élevé et fait le suivi de la réduction des émissions au niveau des propriétés.

Pendant ce projet pilote, nous avons également procédé à une analyse de faisabilité quant à l'atteinte d'une note de qualité des données de 3 pour le portefeuille des prêts hypothécaires résidentiels de la TD en Colombie-Britannique. Nous en avons conclu que l'outil ACM de Climative pourrait améliorer de manière considérable l'exactitude des données de la TD et, donc, nos notes de qualité des données.

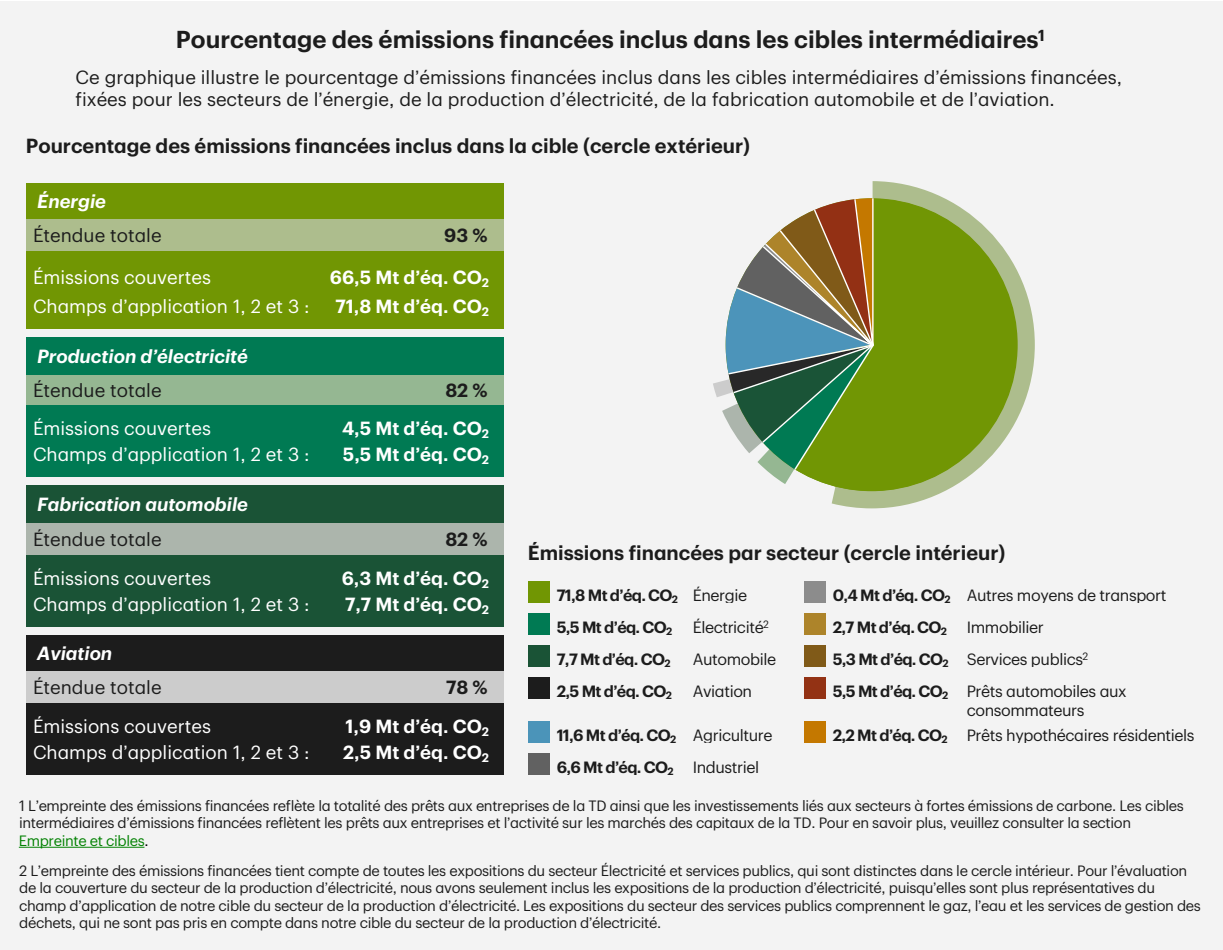
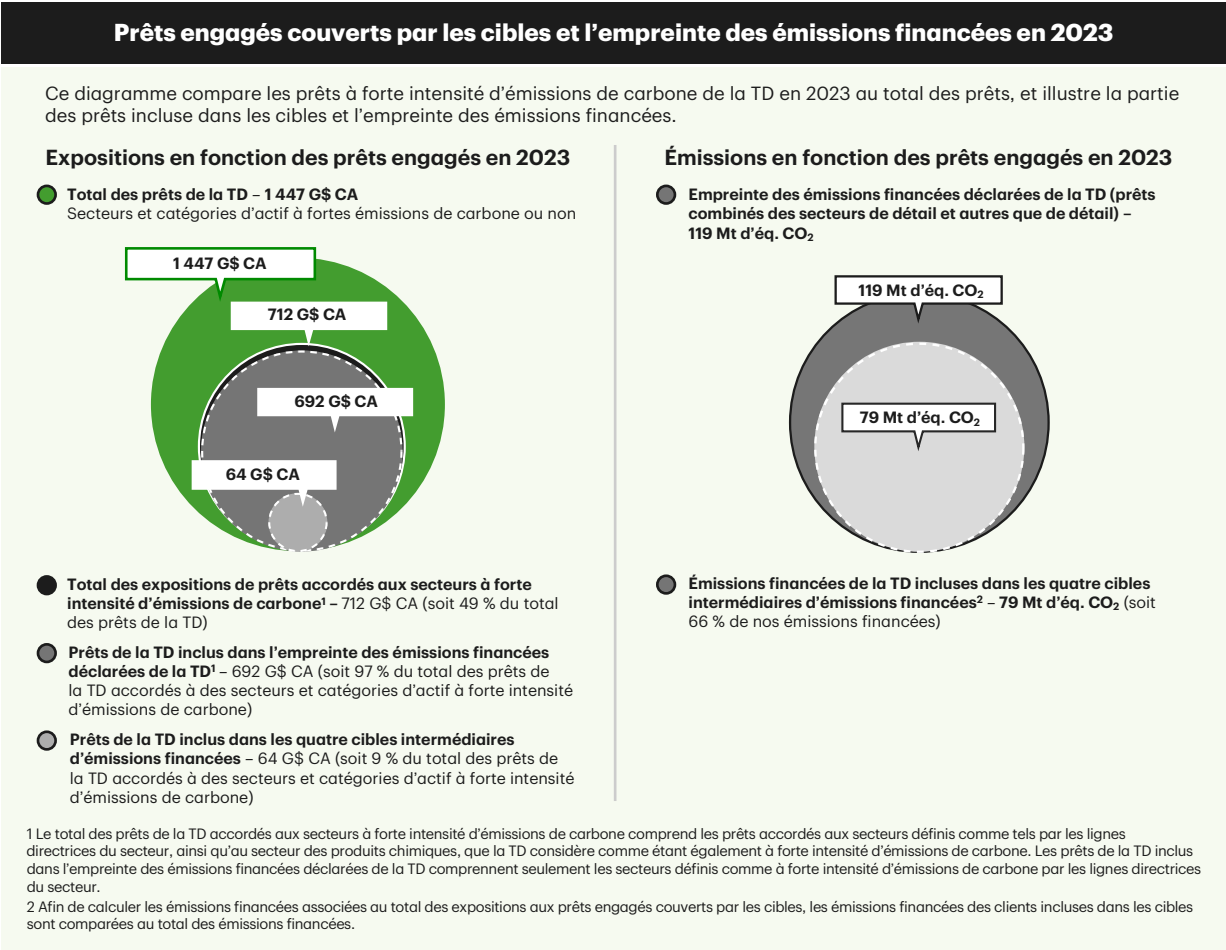


# S'adapter suite

## Cibles

Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 englobent la majorité des émissions financées attribuées à la TD. Ces cibles, établies en fonction des trajectoires de réduction des émissions de GES issues des scénarios d'émissions nettes nulles de l'AIE, représentent le potentiel de réduction des émissions d'un secteur en supposant différentes hypothèses sociales et économiques, comme la commercialisation des technologies, le comportement des clients et une politique favorable. Bien que les progrès réalisés à l'égard de la politique n'aient pas suivi les hypothèses liées à la trajectoire, il est utile de comprendre la trajectoire réelle des émissions de nos clients ainsi que le secteur dans son

ensemble par rapport à la trajectoire du scénario. Les cibles intermédiaires (2030) ont été déterminées pour quatre secteurs à fortes émissions de carbone<sup>56</sup> : énergie, production d'électricité, fabrication automobile et aviation. Ayant établi des niveaux de référence illustrant les émissions des clients dans ces secteurs, nous continuons de mesurer et de déclarer les progrès en décarbonisation par rapport à ces niveaux, ainsi qu'aux progrès globaux du secteur. Nous continuerons d'examiner notre approche à l'égard des cibles d'émissions financées afin de respecter la pratique gagnante du secteur et d'amplifier l'impact, conformément à nos objectifs d'affaires.





# S'adapter suite

## Cibles intermédiaires d’émissions financées – Approche et progrès<sup>1,2</sup>

| Cibles pour 2030                                                                                  | Énergie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Production d’électricité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Fabrication automobile                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Aviation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Champ d'application des émissions des clients                                                     | Champs d'application 1, 2 et 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Champ d'application 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Champs d'application 1, 2 et 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Champs d'application 1 et 3 des loueurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Cible d'intensité des émissions pour 2030 <sup>3</sup>                                            | 1 756                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 156                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 91                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 80                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                                   | -29 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -59 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -50 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -10 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Mesure cible – Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) ou IEP <sup>4</sup> | IEFP (g éq. CO <sub>2</sub> /\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | IEP (kg éq. CO <sub>2</sub> /MWh)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | IEP (g éq. CO <sub>2</sub> /v-km)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | IEP (g éq. CO <sub>2</sub> /pkm)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Intensité des émissions en 2019 (référence)                                                       | 2 473                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 382                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 181                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Intensité des émissions en 2022                                                                   | 1 896                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 349                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 176                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Incidence sur 12 mois des fluctuations de la valeur de l'entreprise y compris les liquidités      | 67                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 0                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Incidence sur 12 mois des changements liés aux émissions du portefeuille et des clients           | -110                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Intensité des émissions en 2023                                                                   | 1 853                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 342                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 170                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 86                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Évolution en % de l'intensité des émissions entre 2019 et 2023                                    | -25 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | -10 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -6 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -3 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Scénario de référence <sup>5</sup>                                                                | Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Émissions nettes nulles de l'AIE (2022)                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Sous-secteurs inclus                                                                              | Charbon, pétrole et gaz – En amont, intermédiaire, en aval et intégré                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Production d’électricité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Fabricants d’équipement d’origine pour véhicules légers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Propriétaires et exploitants d'avions – Compagnies aériennes de passagers (y compris les avions loués)                                                                                                                                                                                                                                                |
| Contraction ou convergence <sup>6</sup>                                                           | Contraction – La TD a établi une cible de contraction de 29 % pour l'IEFP, ce qui correspond à la contraction des émissions du secteur de l'énergie dans le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE. La reformulation des points de référence de l'IEFP de 2019 entraînera une modification de la cible d'intensité des émissions pour 2030, exprimée en g d'éq. CO <sub>2</sub> /\$. | Convergence – La TD a établi une cible de convergence visant l'atteinte du niveau réel de kg d'éq. CO <sub>2</sub> /MWh de 2030 du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE, pour le secteur de la production d'électricité. La reformulation des points de référence de l'IEFP de 2019 entraînera une modification du pourcentage de la cible de réduction de l'intensité des émissions pour 2030. | Contraction – La TD a établi une cible de contraction de 50 % pour l'IEP, ce qui correspond à la contraction des émissions du secteur automobile dans le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE. La reformulation des points de référence de l'IEP de 2019 entraînera une modification de la cible d'intensité des émissions pour 2030, exprimée en g d'éq. CO <sub>2</sub> /v-km. | Convergence – La TD a établi une cible de convergence visant l'atteinte du niveau réel de g d'éq. CO <sub>2</sub> /pkm de 2030 du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE. La reformulation des points de référence de l'IEFP de 2019 entraînera une modification du pourcentage de la cible de réduction de l'intensité des émissions pour 2030. |

## Données de référence de 2019 mises à jour

Les données de référence de 2019 pour les cibles intermédiaires d'émissions financées des secteurs de l'énergie, de la production d'électricité et de l'aviation ont été retraitées, selon la ligne directrice de retraitement des données environnementales de la TD. La disponibilité et la qualité globales des données continuent de s'améliorer à mesure que la déclaration des émissions d'entreprise augmente et que les fournisseurs de données tiers améliorent leurs capacités d'agrégation et d'estimation. Pour en savoir plus, consultez la section [Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs](#).

Les cibles ont été établies en fonction de la mesure déterminée comme étant la plus appropriée pour évaluer la décarbonisation au sein de chaque secteur<sup>57</sup>. Consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#), ainsi que les pages 46 à 50 de notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2022](#) pour en savoir plus sur ces mesures et sur leur sélection au moment de sa publication.

1 Les cibles intermédiaires d'émissions financées couvrent la période allant de 2019 (l'année de référence) à 2030. Compte tenu du décalage dans la déclaration des émissions de GES et plus particulièrement du décalage de deux ans dans la communication des émissions financées, les résultats de 2030 seront communiqués dans nos rapports de 2032.

2 Les cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030 incluent les expositions aux prêts autres que de détail ainsi que les activités sur les marchés des capitaux.

3 La cible de 2030 pour le secteur de l'énergie a été retraitée en raison de la mise à jour des données de référence de 2019. Cette cible est calculée en fonction d'un pourcentage de contraction du portefeuille cible (une réduction de 29 % sous la référence de 2019). La précédente cible pour le secteur de l'énergie était de 1 734 g d'éq. CO<sub>2</sub>/\$.

4 Pour la cible du secteur de l'énergie, les g d'éq. CO<sub>2</sub>/\$ sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par dollar canadien prêté ou facilité. Pour le secteur de la production d'électricité, les kg d'éq. CO<sub>2</sub>/MWh sont les kilogrammes d'équivalent de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite. Pour le secteur de la fabrication automobile, les g d'éq. CO<sub>2</sub>/v-km sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre parcouru. Pour le secteur de l'aviation, les g d'éq. CO<sub>2</sub>/pkm sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par passager-kilomètre parcouru en avion.

5 Les scénarios de référence de l'AIE les plus à jour à ce moment-là ont été utilisés pour établir chaque cible.

6 Dans le cadre de la contraction, la cible intermédiaire d'émissions financées de 2030 pour la TD est établie en réduisant nos émissions du même pourcentage que le secteur doit respecter pour réduire ses émissions d'ici 2030, selon le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE. Dans le cadre de la convergence, la cible intermédiaire d'émissions financées de 2030 pour la TD est établie pour cadrer avec le niveau d'intensité prévu des émissions pour le secteur en 2030, selon le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE.

Pour en savoir plus sur l'approche que nous utilisons pour notre empreinte et nos cibles, reportez-vous à la section [Empreintes et cibles](#).



# S'adapter suite

## Cible pour le secteur de l'énergie

La production de pétrole et la production de gaz en Amérique du Nord ont augmenté de 7 % sur 12 mois (par rapport à 2022) et de 4 %<sup>58</sup>, respectivement, alors que les entreprises s'efforcent d'assurer un approvisionnement énergétique stable et sûr pour répondre à la demande<sup>59</sup> dans un contexte géopolitique plus large.

Comme lors des années précédentes, nous reconnaissons l'incidence de la variation des évaluations d'entreprise selon la VEL sur les résultats estimés. Les émissions financées sont fondées sur le ratio du financement-VEL du client. En 2023, le financement des clients du secteur de l'énergie par la TD est demeuré relativement stable, affichant une légère augmentation. Les VEL des clients ont diminué malgré une hausse de la production, ce qui a entraîné une augmentation de l'IEFP du secteur de l'énergie. Cependant, cette augmentation a été contrebalancée par une évolution du portefeuille de prêts vers des clients à plus faible intensité d'émissions, et par une diminution des émissions des clients.

La cible intermédiaire (2030) d'émissions financées dans le secteur de l'énergie vise une réduction de 29 % de l'IEFP (en grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par dollar canadien prêté ou facilité) par rapport à l'année de référence 2019 (la TD utilise le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE de 2021). D'après nos résultats les plus récents (2023), l'IEFP a diminué de 2 % par rapport à 2022, soit une diminution cumulative de 25 % depuis l'année de référence 2019.

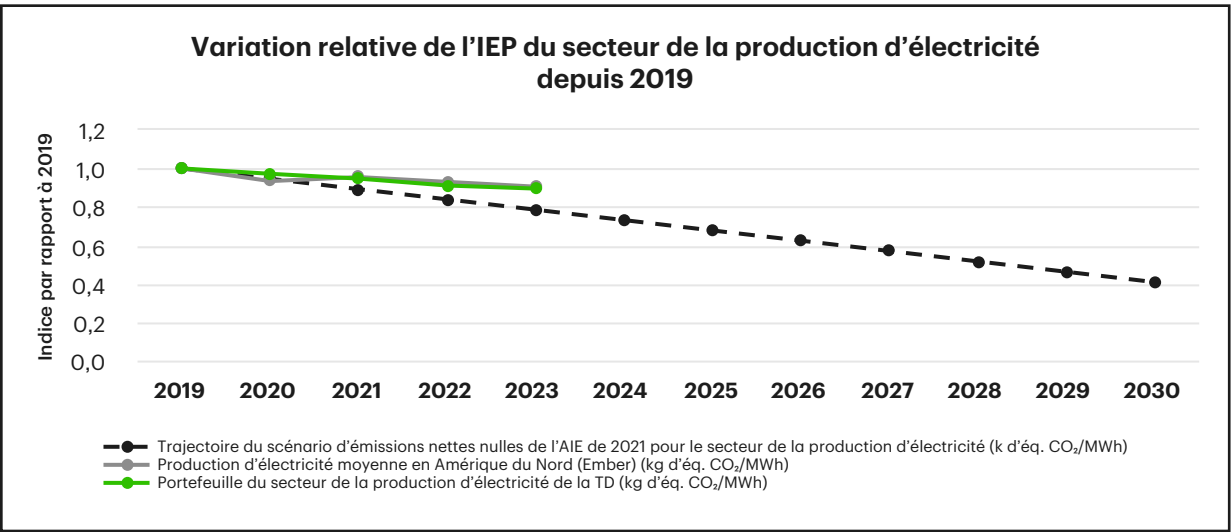
## Cible pour le secteur de la production d'électricité

Alors que la production d'électricité renouvelable en Amérique du Nord a diminué de 3 % en 2023<sup>60</sup>, la proportion de clients spécialisés dans la production d'électricité dans notre portefeuille a augmenté. Notre cible intermédiaire d'émissions financées de 2030 pour le secteur de la production d'électricité est une réduction de 59 % de l'IEP (en kilogrammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par mégawattheure d'électricité produit) par rapport à l'année de référence 2019 (la TD utilise le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE de 2021). Depuis 2019, les progrès par rapport à la cible de production d'électricité sont largement attribués à une croissance de la part moyenne d'énergie renouvelable de la production totale d'électricité pour nos clients, selon les données de production accessibles.

D'après nos résultats les plus récents (2023), l'IEP a diminué de 2 % par rapport à 2022, soit une diminution cumulative de 10 % depuis l'année de référence 2019. Toutefois, la progression vers la cible de 2030 est marquée par une décarbonisation plus lente que prévu sur le marché de l'électricité en Amérique du Nord. Nous continuerons d'examiner notre approche à l'égard des cibles d'émissions financées, y compris la cible de production d'électricité, afin de respecter la pratique gagnante du secteur et d'amplifier l'impact, conformément à nos objectifs d'affaires.

## Comparaison sectorielle : Portefeuille de production d'électricité de la TD<sup>1,2,3,4,5</sup>

Le graphique ci-dessous vise à présenter une comparaison directionnelle du rendement du portefeuille du secteur de l'électricité de la TD par rapport au secteur plus général de l'électricité en Amérique du Nord, ainsi qu'à la trajectoire de réduction des émissions du scénario d'émissions nettes nulles de l'IEA de 2021 pour le secteur de la production d'électricité. Il montre que le rendement du portefeuille de la TD suit la progression du rendement du secteur général en Amérique du Nord, bien qu'ils soient tous deux plus élevés que celui de la trajectoire de l'AIE, indiquant un rythme plus lent de décarbonisation dans le secteur en général. Nous continuons d'appuyer les efforts de décarbonisation de nos clients, conformément au parcours du secteur.



1 Ce graphique devrait uniquement être utilisé à des fins de visualisation de la direction dans laquelle évolue le rendement. Il comprend les estimations de l'intensité des émissions physiques (IEP), dérivées de différentes sources de données ayant différentes limites, tel que c'est expliqué ci-dessous.

2 L'indexation des valeurs à 100 % permet une visualisation et une comparaison constantes.

3 Les limites des valeurs sont différentes : Les données pour l'Amérique du Nord comprennent tous les sous-secteurs du secteur de l'électricité, selon les données disponibles. Le rendement et la cible de la TD se limitent au sous-secteur de la production d'électricité, y compris aux clients qui produisent de l'électricité, et aussi qui transportent ou distribuent de l'électricité.

4 La TD utilise les données de S&P TruCost pour estimer la progression vers la cible.

5 Ember. The Energy Institute Statistical Review of World Energy, [En ligne], 2025. <https://www.energyinst.org/statistical-review>



# S'adapter suite

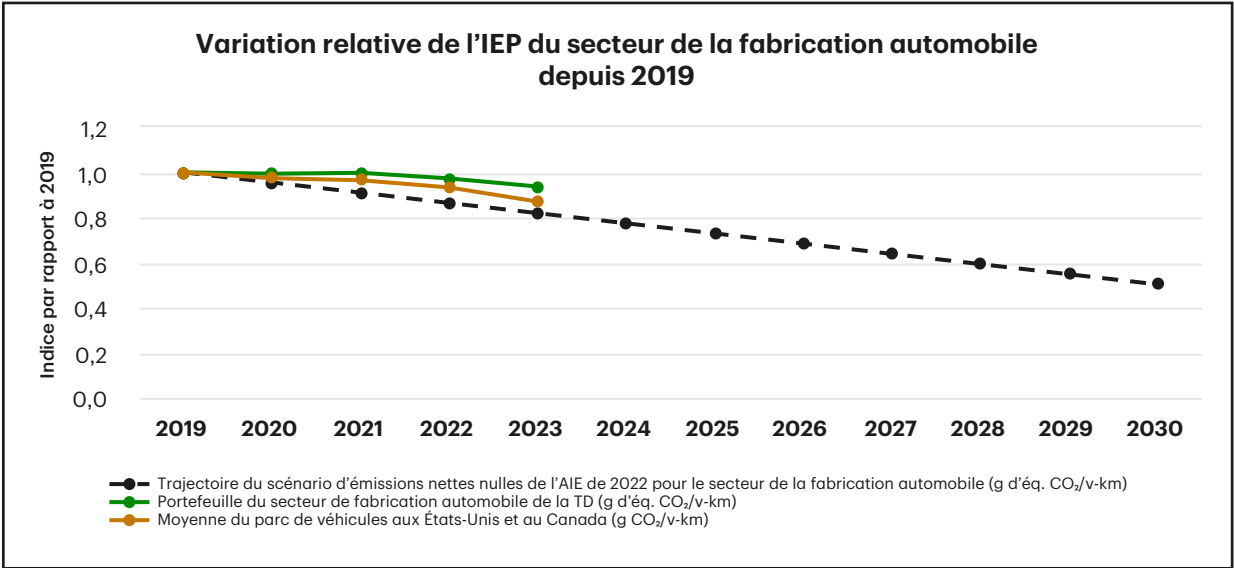
## Cible pour le secteur de la fabrication automobile

Les ventes de véhicules électriques à l'échelle mondiale ont augmenté de 35 % en 2023, en raison d'une croissance importante des ventes en Chine, en Europe et aux États-Unis<sup>61</sup>. Les dernières perspectives de l'AIE pour les véhicules électriques indiquent que le parc de véhicules électriques à l'échelle mondiale quadruplera entre 2024 et 2030, pour atteindre 250 millions de véhicules d'ici 2030. Bien que la production de nos clients continue de s'orienter vers les véhicules électriques, le secteur des véhicules moins écoénergétiques (comme les véhicules utilitaires sport) affiche également une croissance, ce qui a une incidence sur l'IEP des clients. Cela correspond à la tendance de croissance de 3 % du secteur sur 12 mois en ventes de VUS (pourcentage des ventes mondiales d'automobiles en 2023)<sup>62</sup>.

La cible intermédiaire (2030) d'émissions financées pour le secteur de la fabrication automobile est une réduction de 50 % de l'IEP des clients ayant un parc de véhicules légers (en grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par véhicule-kilomètre parcouru) par rapport à l'année de référence 2019. D'après les résultats les plus récents (2023), l'IEP a diminué de 4 % par rapport à 2022, soit une diminution cumulative de 6 % depuis l'année de référence 2019. L'adoption plus lente que prévu des véhicules électriques en Amérique du Nord a entravé les progrès vers cette cible. Nous continuerons d'examiner notre approche à l'égard des cibles d'émissions financées, y compris la cible du secteur de la fabrication automobile, afin de respecter la pratique gagnante du secteur et d'amplifier l'impact, conformément à nos objectifs d'affaires.

### Comparaison sectorielle : Portefeuille du secteur de la fabrication automobile de la TD<sup>1,2,3,4,5,6,7,8</sup>

Le graphique à droite vise à présenter une comparaison de la direction de l'évolution du rendement du portefeuille du secteur automobile de la TD par rapport au secteur automobile en général aux États-Unis et au Canada, utilisant les données de l'intensité fournies par la U.S. Environmental Protection Agency (EPA) et Ressources naturelles Canada (RNCan), ainsi qu'à la trajectoire vers une réduction des émissions selon le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE de 2022 pour le secteur de la fabrication automobile. Le graphique montre que la réduction moyenne de l'intensité en Amérique du Nord surpasse la trajectoire vers des émissions nettes nulles pour le secteur, le rendement de l'intensité du portefeuille de la TD étant inférieur à celui de l'ensemble du secteur au Canada et aux États-Unis. Le rendement du portefeuille de la TD est principalement lié à la portée des expositions du financement de la TD dans le secteur automobile, qui penche en faveur des fabricants proposant un plus grand nombre de véhicules à intensité plus élevée, comme les véhicules utilitaires sport (VUS). Nous examinons ces données, ainsi que l'augmentation de l'IEP de la TD qui en découle dans le secteur. Nous avons également communiqué avec certains de nos clients du secteur de la fabrication automobile afin de mieux comprendre leurs activités et leurs plans de décarbonisation.



1 Ce graphique devrait uniquement être utilisé à des fins de visualisation de la direction dans laquelle évolue le rendement. Il comprend les estimations de l'IEP, dérivées de différentes sources de données, qui pourraient avoir été calculées au moyen de différentes méthodes.

2 L'indexation des valeurs à 100 % permet une visualisation et une comparaison constantes.

3 La valeur de l'intensité des émissions physiques du parc automobile aux États-Unis ou au Canada a été calculée en établissant la moyenne de l'intensité des émissions au Canada et aux États-Unis, pondérée par les immatriculations de véhicules légers pour chaque année.

4 La TD utilise les données de S&P TruCost pour estimer la progression vers la cible.

5 Environnement et Changement climatique Canada. Rendement en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour le parc de véhicules légers de l'année de modèle 2023. Registre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, [En ligne], 2024. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/publications/rendement-emissions-gaz-effet-serre-annee-modele-2023.html>

6 United States Environmental Protection Agency. 50 Years of EPA's Automotive Trends Report, [En ligne], 15 janvier 2025. <https://www.epa.gov/greenvehicles/50-years-epas-automotive-trends-report>

7 Statistique Canada. Immatriculations de véhicules, par type de véhicule et type de carburant, [En ligne], 17 octobre 2025. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310030801&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310030801&request_locale=fr)

8 United States Office of Highway Policy Information. State Motor Vehicle Registrations, [En ligne], novembre 2024. <https://www.fhwa.dot.gov/policyinformation/statistics/2023/vm1.cfm>

# S'adapter suite

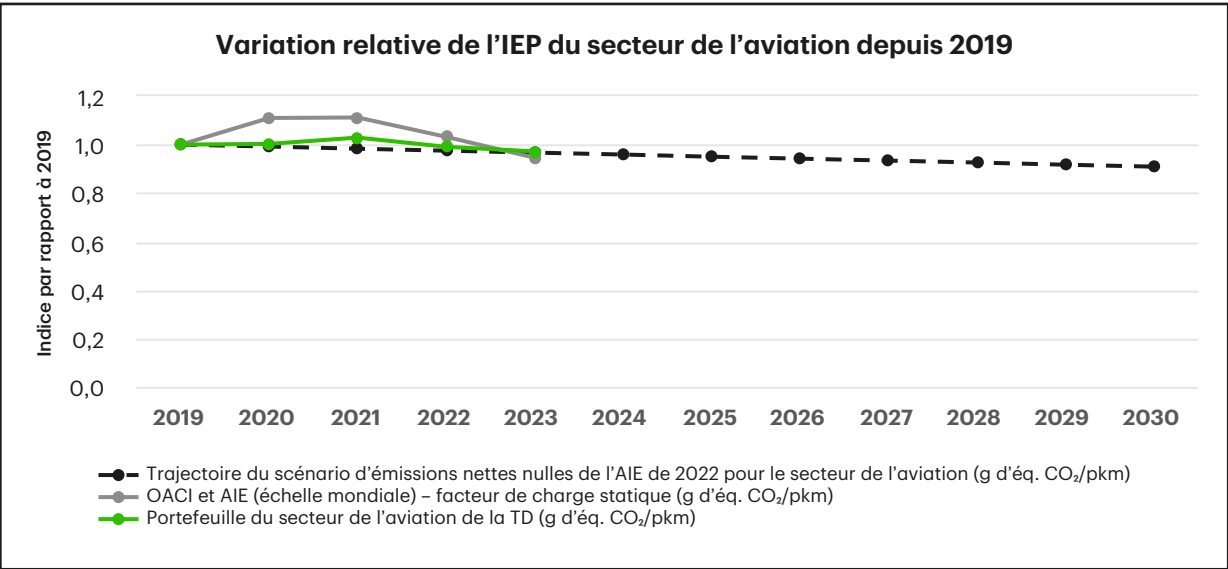
## Cible pour le secteur de l'aviation

L'Organisation de l'aviation civile internationale a estimé que plus de 4,3 milliards de passagers ont voyagé sur des vols réguliers en 2023, soit une hausse de 32 % par rapport à 2022<sup>63</sup>, alors que le transport aérien continue d'augmenter pour revenir aux niveaux d'avant la pandémie (estimés à 4,5 milliards de passagers en 2019)<sup>64</sup>.

La cible intermédiaire (2030) d'émissions financées pour le secteur de l'aviation est une réduction de 10 % de l'IEP (en grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par personne-kilomètre parcouru) par rapport à l'année de référence 2019 (la TD utilise le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE de 2022). Les résultats les plus récents (2023) pour le portefeuille de clients du secteur de l'aviation de la TD indiquent une réduction de 2 % de l'IEP depuis 2022 et une diminution cumulative de 3 % par rapport à l'année de référence 2019. Les coefficients d'occupation<sup>65</sup> (le pourcentage de places occupées par des passagers) sont un facteur important pour calculer l'IEP. Afin de maintenir la comparabilité et de réduire la volatilité dans les résultats de l'IEP sur 12 mois, qui sont attribuables à la réduction des coefficients d'occupation pendant la pandémie de COVID-19, nous avons choisi de conserver les coefficients d'occupation constants au niveau international de 2019, soit 82 %<sup>66</sup>.

### Comparaison sectorielle : Portefeuille du secteur de l'aviation de la TD<sup>1,2,3,4,5,6</sup>

Le graphique à droite vise à présenter une comparaison sectorielle du rendement du portefeuille du secteur de l'aviation de la TD par rapport à l'ensemble du secteur de l'aviation à l'échelle mondiale, utilisant les données de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'AIE. Le graphique montre que le rendement du portefeuille de la TD est bon par rapport aux moyennes mondiales et à la trajectoire d'émissions de l'AIE pour le secteur de l'aviation. À l'avenir, nous prévoyons un ralentissement de la décarbonisation, l'aviation étant un secteur où les émissions sont difficiles à réduire et qui continue à faire face à des défis avec les leviers disponibles, comme l'adoption d'un combustible aviation durable. Nous continuons d'appuyer les efforts de décarbonisation de nos clients, conformément au parcours du secteur et à la trajectoire vers des émissions nettes nulles.



1 Ce graphique devrait uniquement être utilisé à des fins de visualisation de la direction dans laquelle évolue le rendement. Il comprend les estimations de l'intensité des émissions physiques, dérivées de différentes sources de données, qui pourraient avoir été calculées au moyen de différentes méthodes.

2 L'indexation des valeurs à 100 % permet une visualisation et une comparaison constantes.

3 Tout comme dans nos estimations de la progression vers la cible du secteur de l'aviation, afin de normaliser ou de modifier les répercussions de la pandémie de COVID-19, nous avons assuré un coefficient d'occupation constant depuis 2019 (le coefficient d'occupation étant le pourcentage de places occupées par des passagers dans un avion).

4 La TD utilise les données de S&P TruCost pour estimer la progression vers la cible.

5 En fonction du nombre de passagers-kilomètres parcourus, selon l'OACI. Source : Organisation de l'aviation civile internationale. Presentation of 2023 Air Transport Statistical Results, [En ligne], 2023. [https://www.icao.int/sites/default/files/environmental-protection/Documents/ARC\\_2023\\_Tables\\_final.pdf](https://www.icao.int/sites/default/files/environmental-protection/Documents/ARC_2023_Tables_final.pdf)

6 Selon les niveaux d'émissions du rapport WEO 2025 de l'AIE rajusté pour retirer les activités spécialement dédiées au fret. Source : Agence internationale de l'énergie. World Energy Outlook 2025, [En ligne], 12 novembre 2025. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2025?language=fr>. Source supplémentaire : The International Council on Clean Transportation. CO<sub>2</sub> Emissions From Commercial Aviation : 2013, 2018 and 2019, [En ligne], octobre 2020. <https://theicct.org/wp-content/uploads/2021/06/CO2-commercial-aviation-oct2020.pdf>



# S'adapter suite

## Défis

Alors que nous continuons de faire des progrès en matière de mesures et de gestion des émissions financées attribuées à la TD, nous faisons face à un certain nombre de défis dans l'ensemble du secteur.

### Volatilité, disponibilité et qualité des données

Les défis ci-dessous liés aux données peuvent se produire dans certains secteurs, ce qui diminue la qualité des données et limite l'utilité d'établir des cibles. Nous avons fait preuve de notre bon sens, en nous appuyant sur les pratiques et lignes directrices du secteur, pour définir nos approches et rendre compte de nos progrès.

- **Volatilité des données :** La VEL est un élément clé du calcul des émissions financées absolues. Elle dépend en partie de l'activité boursière et de la capitalisation boursière des entreprises, et fluctue donc selon le marché, entraînant une volatilité synthétique des mesures d'émissions financées. Pendant les périodes de volatilité des marchés, la VEL peut éclipser les changements dans les niveaux réels d'émissions de GES, ce qui crée de faux signaux de progrès pour les émissions financées. Il s'agit de l'un des défis auxquels les banques font face lorsqu'elles se fient aux émissions financées pour mesurer la décarbonisation des clients. L'une des solutions potentielles à ce défi comprend l'ajout de mesures supplémentaires.

- **Disponibilité et qualité des données externes :** Bien que les attentes à l'égard de l'information à fournir soient plus grandes, le manque de données déclarées demeure une réalité dans certains secteurs. Dans ce cas-là, les facteurs et moyennes d'émission sont utilisés conformément aux lignes directrices du PCAF, donnant lieu à des notes de qualité des données inférieures, puisque ces estimations ne représentent pas toujours les émissions réelles de GES de nos clients.
- **Disponibilité et qualité des données internes :** Pour ce qui est du secteur de l'immobilier, nous continuons d'éprouver des difficultés pour exploiter les données connexes pertinentes, exigées par le PCAF pour calculer les émissions. Ces problèmes liés aux données internes ont limité notre capacité à évaluer précisément les émissions financées pour le secteur. Nous essayons de traiter cette lacune dans les données pour améliorer l'exactitude des rapports.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons ces défis, consultez la section [Engagement externe](#).



## Contexte externe

Bien que des progrès aient été réalisés pour décarboniser une partie de l'économie, cette décarbonisation est trop lente pour limiter le réchauffement à 1,5 °C<sup>67</sup>. Cela se reflète dans les émissions financées attribuées à la TD, ainsi que dans les tendances plus générales de décarbonisation dans l'économie réelle par rapport aux trajectoires vers des émissions nettes nulles de l'AIE.

Des changements devront être apportés à l'ensemble de l'économie pour que soient obtenues les réductions d'émissions nécessaires d'ici 2050. Cela comprend un revirement des politiques gouvernementales, comme la modification des incitations à l'énergie propre et des mesures relatives aux véhicules électriques, qui encouragent l'investissement dans des technologies novatrices et des solutions qui favorisent la décarbonisation. De plus, les consommateurs ne changent pas leurs habitudes aussi rapidement que nécessaire, ce qui a une incidence sur les progrès réalisés en matière de décarbonisation dans certains secteurs. Nous avons l'intention d'examiner ces cibles, ainsi que les mesures supplémentaires, afin de mieux tenir compte des progrès de la TD et de nos clients.

# S'adapter suite

## Préparation à la transition

Depuis 2023, la TD a élaboré et perfectionné son cadre d'évaluation de l'état de préparation à la transition en tant qu'outil d'analyse à l'échelle du portefeuille, afin d'éclairer l'évaluation par la Banque des risques et occasions liés à la transition. Dans cette optique, le cadre permet à la TD de comprendre l'état de préparation de son portefeuille de clients<sup>68</sup> pour la transition vers des activités à faibles émissions de carbone. Le cadre d'évaluation de l'état de préparation à la transition structure les renseignements relatifs aux activités liées à la transition au moyen de sources publiques et des déclarations fournies par les clients selon trois piliers :

1. Profil et déclaration des émissions de gaz à effet de serre, notamment les champs d'application 1 et 2 et les émissions du champ d'application 3, s'il y a lieu.
2. Engagements et cibles liés à la transition, notamment les ambitions de réduction des émissions déclarées et les changements observables des émissions absolues ou de l'intensité des émissions au fil du temps.
3. Pratiques de gouvernance et de gestion des risques climatiques, notamment les structures de gouvernance climatique, les approches de gestion des risques climatiques, l'analyse de scénarios et l'intégration des considérations climatiques dans les incitatifs de la direction.

Ces renseignements permettent d'évaluer la composition du portefeuille en fonction de la proportion de clients se situant dans les catégories suivantes : transition initiale, transition commencée, transition en cours et transition avancée. Ces catégories ne constituent ni des attentes, ni des exigences, ni des déterminations quant aux trajectoires de transition propres à des clients individuels, et elles ne prescrivent pas non plus d'actions ou d'échéances précises.

Pour élaborer cette approche, la TD s'est appuyée sur l'évolution des pratiques sectorielles et a exercé son jugement professionnel, reconnaissant qu'il n'existe actuellement aucune méthode normalisée ou universellement reconnue pour évaluer l'état de préparation à la transition. La TD s'attend à ce que cette approche d'analyse continue d'évoluer au fil du temps, à mesure que la disponibilité des données s'améliorera, que les pratiques sectorielles se consolideront et que les normes externes ainsi que les pratiques gagnantes sectorielles se préciseront.

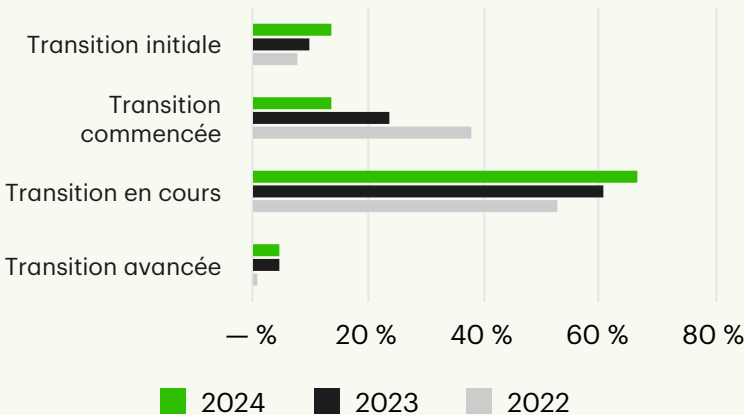
## Améliorations apportées en 2025 : Ce qui a changé et pourquoi c'est important

En 2025, la TD a renforcé son cadre de l'évaluation de l'état de préparation à la transition afin d'améliorer l'efficacité, d'accroître les relations avec la clientèle et d'approfondir les renseignements sur les risques climatiques. Voici les améliorations :

- **Collecte de données et notation automatisées** : Nous sommes passés de la collecte manuelle de données pendant les contacts avec les clients à un processus automatisé qui tire parti d'un fournisseur externe de données. Ce changement a permis de réduire le temps de traitement, d'améliorer l'uniformité dans les évaluations et d'accroître l'étendue des aspects abordés avec la clientèle<sup>69</sup>. Puisque l'automatisation assure un processus annuel d'évaluation davantage reproductible et adaptable, les questionnaires relationnels peuvent mettre l'accent sur les engagements ciblés avec les clients qui se trouvent dans les catégories Transition initiale et Transition commencée. Les données annuelles de tiers étant mises à jour pendant le premier trimestre de l'année suivante, nous produisons des rapports avec un an de délai afin de nous assurer que nos évaluations de l'état de préparation à la transition reposent sur des ensembles de données complets.
- **Notation améliorée de la gouvernance avec analyse de scénarios et des risques climatiques** : Nous avons renforcé l'élément de gouvernance de l'évaluation de l'état de préparation à la transition, en ajoutant des critères qui évaluent les processus de détermination, d'évaluation et de réponse des risques climatiques d'un client. Nous vérifions si une analyse de scénarios a permis de comprendre l'incidence éventuelle des changements climatiques sur la stratégie d'affaires et le rendement financier, dans divers horizons temporels. Ces améliorations rehaussent notre capacité à repérer les vulnérabilités et à accorder la priorité aux efforts de consultation là où ils sont le plus nécessaires. Nous protégeons ainsi notre portefeuille et appuyons la réussite à long terme de nos clients.
- **Surveillance et évolution de la méthodologie** : L'évaluation de l'état de préparation à la transition fait régulièrement l'objet d'un examen de la méthodologie. Bien que des limites liées aux données persistent (en particulier pour les entreprises privées et non déclarantes), l'évaluation de l'état de préparation à la transition fournit des renseignements qui doivent être interprétés avec un engagement qualitatif (consultez la section [Engagement des clients](#)). Nous continuons d'améliorer notre approche en raison de l'évolution des normes externes, des pratiques du secteur et des sources de données.

# S'adapter suite

Préparation à la transition du secteur de l'énergie en 2025  
(pondération selon l'exposition)<sup>70</sup>

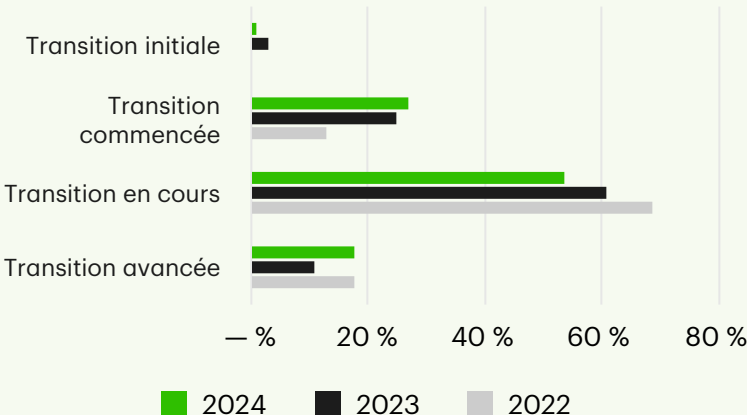


Ce graphique montre qu'une partie, petite mais croissante, de l'exposition de la TD dans le secteur de l'énergie se trouve dans la catégorie Transition initiale, ce qui suggère une exposition accrue à des entreprises privées ou à de petites entreprises non déclarantes dans le portefeuille de la TD.

Nous avons également observé un changement de l'état de préparation à la transition des clients, qui est passé de la catégorie Transition commencée à Transition en cours, ce qui correspond à un progrès positif sur 12 mois. La majorité du portefeuille de la TD se retrouve dans la catégorie Transition en cours, indiquant une progression soutenue dans un grand groupe de clients.

L'exposition de la TD aux clients de la catégorie Transition avancée a stagné sur 12 mois, montrant que le passage à cet état demeure difficile et peut exiger des initiatives plus importantes, plus onéreuses ou plus difficiles à mettre en œuvre (p. ex. décarbonisation intensive ou rénovations à forte intensité capitalistique).

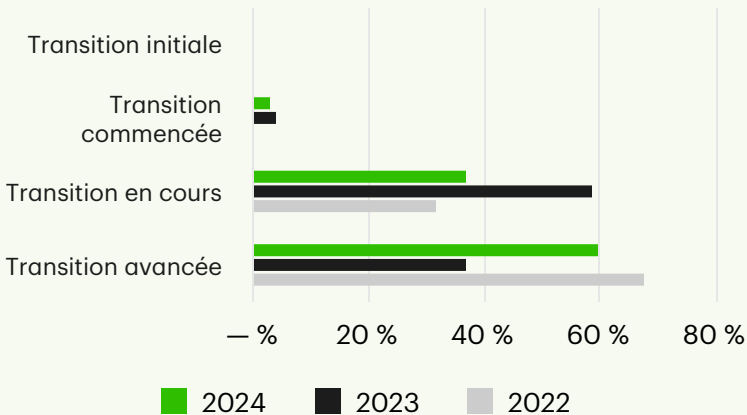
Préparation à la transition du secteur de la production  
d'électricité en 2025  
(pondération selon l'exposition)<sup>71</sup>



Ce graphique montre que la part du portefeuille de production d'électricité de la TD qui se trouve dans la catégorie Transition commencée a connu une croissance importante entre 2022 et 2024. De plus, bien que le portefeuille de la TD soit composé de clients de la catégorie Transition en cours, celle-ci a affiché une baisse sur 12 mois, certains clients étant repassés à la catégorie Transition commencée. Ce changement de catégorie, entre 2022 et 2024, s'explique principalement par de nouvelles exigences et attentes du marché en gouvernance et des cibles intermédiaires crédibles. Les notes d'évaluation sont donc moins élevées pour ces sujets (p. ex. en 2023, les cibles pour les émissions des champs d'application 2 et 3 et les facteurs de risque juridique et technologique ont été ajoutés aux critères de notation).

L'exposition de la TD aux clients de la catégorie Transition avancée a diminué en 2023 et s'est redressée en 2024. Cela indique que la maturité de transition des clients d'un même secteur n'est pas uniforme et que les clients qui se trouvent à diverses phases de préparation à la transition font face à leurs propres défis.

Préparation à la transition du secteur du transport en 2025  
(pondération selon l'exposition)<sup>72</sup>



Ce graphique montre que le portefeuille du secteur des transports de la TD comprend principalement des clients des catégories Transition en cours et Transition avancée, avec des fluctuations considérables sur 12 mois. Bien que la plupart des clients aient atteint leur maturité en matière de préparation à la transition, certains clients sont repassés de la catégorie Transition avancée à la catégorie Transition en cours en 2023, et ce, en raison d'attentes externes de plus en plus élevées cette année-là, qui étaient liées aux engagements des clients et de leur progression respective, ce qui se reflète dans nos critères de notation. Les clients s'étant adaptés à ces attentes élevées, plusieurs des clients de la TD sont passés à la catégorie Transition avancée en 2024.



# S'adapter suite



mise en œuvre d'une excellente solution technologique fondamentale nous permettra d'élargir les applications et d'adapter son utilisation à l'échelle de l'entreprise.

## Cadre d'analyse de scénarios climatiques

Nous avons continué d'intégrer les modèles de fournisseurs et de mettre au point des approches pour notre programme interne d'analyse de scénarios climatiques. Cela comprenait les données actuelles et prospectives associées aux risques physiques liés au climat, les estimations des dommages résidentiels et les estimations d'incidence financière selon différents scénarios climatiques. En 2025, la TD a mis l'accent sur le risque physique dans le secteur immobilier (portefeuilles du CGBI et des Services immobiliers commerciaux), ainsi que sur l'intégration de leçons tirées de l'ENASC pour comprendre le risque de transition.

## Portail sur le risque environnemental et social

En 2025, l'équipe de gestion des risques liés aux facteurs ESG a lancé le portail sur le risque environnemental et social afin de centraliser sur une plateforme infonuagique les évaluations applicables des risques environnementaux et sociaux pour les opérations de prêt autres que de détail. Le portail sur le risque environnemental et social simplifie le flux de travail et il améliore le suivi et la communication des données, ainsi que l'expérience utilisateur.

## Programme de gestion des risques liés aux tiers

En 2025, nous avons amélioré notre programme de gestion des risques liés aux tiers afin de mieux intégrer les facteurs de risques environnementaux et sociaux des fournisseurs tiers. La TD peut ainsi repérer, évaluer, surveiller et prioriser les risques que représentent les tiers.

## Engagement externe

### Industrie et gouvernement

En 2025, le rythme et la portée des interventions des organismes de normalisation, des organismes de réglementation et des gouvernements en matière de changement climatique ont continué d'évoluer. Notre engagement à l'égard des organismes de normalisation, des organismes de réglementation, des gouvernements et des secteurs nous permet de demeurer au courant des changements de politique, des nouvelles exigences, des tendances à venir et des pratiques gagnantes liés aux changements climatiques et, dans certains cas, de contribuer à leur donner forme. Cela incite la TD à adapter ses capacités au contexte en constante évolution et à appuyer la résilience à long terme du système financier.

### Faits saillants de 2025

- Par l'entremise de l'Association des banquiers canadiens (ABC), la TD a participé à la consultation sur l'exposé-sondage du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) : Modifications aux communications d'émissions de gaz à effet de serre (GES) – Modifications proposées à la norme NIIF S2, visant à offrir un soutien aux entités qui remplissent les exigences précises de communication des émissions de GES stipulées dans la norme NIIF S2, en particulier pendant la phase de mise en œuvre.
- La TD est devenue membre du nouveau groupe directeur sur les politiques climatiques de l'ABC, établi en 2025 pour gérer les enjeux de politiques climatiques au Canada qui concernent les services bancaires.
- Nous avons participé à divers groupes de travail pour contribuer à l'amélioration du calcul des émissions financées dans les secteurs où les lacunes en matière de données sont importantes, notamment la mise au point de facteurs d'émissions propres au Canada pour le secteur de l'agriculture.
- TDA a contribué à la mise sur pied d'un groupe de travail avec les signataires canadiennes des Principes pour une assurance responsable (PAR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF) afin d'élaborer une méthodologie standard pour calculer les émissions de GES associées aux réclamations d'assurance. Ce travail vise à assurer des rapports comparables et uniformes sur les émissions de GES au sein du secteur de l'assurance canadien, avec l'entrée en vigueur des exigences réglementaires.

## Données, technologies et analyses

Nous continuons d'investir dans les données, les technologies et les analyses pour renforcer nos mesures liées aux changements climatiques et nos capacités de production de rapports, et pour s'adapter à l'évolution des conditions du marché.

### Solution de gestion des données climatiques

En 2025, nous avons continué d'investir dans de nouvelles technologies, en tirant parti des progrès réalisés l'an dernier. Notre Solution de gestion des données climatiques regroupe des renseignements provenant de nos secteurs et de sources externes. Elle nous aide ainsi à faire un suivi plus précis de nos mesures environnementales au moyen de normes reconnues en matière de qualité des données. La



# S'adapter suite

## Engagement auprès des groupes sectoriels et du secteur public

Nous continuons de nous engager auprès de nombreux groupes sectoriels et d’organismes du secteur public sur la question des changements climatiques. Voici quelques exemples de nos engagements en 2025.

### Exemples d’engagement : Groupe Banque TD

| Groupe                                                           | Engagement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comptabilisation des émissions de GES et établissement de cibles |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| PCAF                                                             | Le PCAF est un groupe sectoriel qui travaille à la mise au point de normes communes pour mesurer et déclarer les émissions de GES liées aux activités de financement. La TD est un membre du groupe de travail sectoriel du PCAF et participe aux séances de formation et de discussion sur la comptabilisation du carbone et le calcul des émissions financées. La Banque y travaille à promouvoir la cohérence et l'uniformité des approches des données, des mesures et des méthodologies.     |
| Gestion des risques                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| PNUE-IF                                                          | La TD est membre du PNUE-IF, un réseau de banques, d’assureurs et d’investisseurs constitué par les Nations Unies qui cherche à accélérer le développement durable. La TD participe à divers groupes de travail et initiatives mettant l’accent sur la décarbonisation, la gestion des risques liés au climat et la divulgation des données qui s’y rattachent pour les institutions financières.                                                                                                 |
| Finance durable                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Institute for Sustainable Finance (ISF)                          | L'ISF est un réseau qui réunit des universitaires, des représentants du secteur privé et du gouvernement pour favoriser la recherche et l'innovation en matière de finance durable. La TD fait partie des membres fondateurs de l'ISF, qui a été créé en novembre 2020, et a participé à son financement.                                                                                                                                                                                         |
| Engagement sectoriel                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| ABC                                                              | La TD est membre de l'ABC, une association nationale représentant les banques qui exercent des activités au Canada. La TD participe à des consultations publiques et à des initiatives d'engagement avec l'ABC sur divers sujets, notamment les orientations proposées pour l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat, ainsi que les cadres de divulgation élaborés par les groupes sectoriels, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation. |
| Institut de la finance internationale (IFF)                      | La TD est membre de l'IFF, une association mondiale du secteur financier comptant environ 400 membres dans plus de 60 pays. L'IFF prend position pour le compte de ses membres internationaux et gère les engagements officiels du secteur, notamment sur les facteurs de durabilité. Il organise des forums de discussion sur la gestion des risques, la divulgation, les données et la taxonomie se rapportant aux facteurs ESG (y compris ceux liés au climat et à la nature).                 |
| Divulgation                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques     | Depuis 2010, la TD répond au questionnaire de divulgation de renseignements liés au climat du CDP.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

### Exemples d’engagement : Secteur d’activité

| Groupe                                                                | Engagement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Valeurs Mobilières TD                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| International Capital Market Association (ICMA)                       | L'ICMA joue le rôle de secrétariat pour les principes relatifs aux obligations vertes, les principes relatifs aux obligations sociales, les lignes directrices relatives aux obligations durables et les principes relatifs aux obligations liées à la durabilité (collectivement appelés « les principes de l'ICMA »), en apportant son soutien et en offrant ses conseils en matière de gouvernance de la dette durable. VMTD adhère aux principes de l'ICMA et contribue activement au groupe de travail sur le financement de la transition, au groupe de travail sur les projets favorables à l'environnement et au groupe de travail sur les prêts liés à la durabilité pour le refinancement des obligations. |
| Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA) | L'IETA travaille aux côtés des gouvernements et des parties prenantes dans le but de créer un marché volontaire du carbone plus transparent et plus crédible qui contribuera à orienter le financement vers des initiatives permettant de réduire et d'éliminer les émissions. La TD est membre de l'IETA.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| GPTD                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Engagement climatique Canada (ECC)                                    | GPTD est un participant fondateur de l'initiative ECC et siège au comité technique et au comité consultatif des leaders de l'industrie. ECC est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la collectivité financière et les entreprises émettrices pour appuyer les activités des sociétés ouvertes canadiennes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| PIR                                                                   | Les PIR sont un réseau international soutenu par les Nations Unies et composé d'investisseurs qui collaborent pour promouvoir ses six Principes pour l'investissement responsable. GPTD comptait parmi les premiers gestionnaires d'actifs appartenant à une banque canadienne à signer les PIR des Nations Unies en 2008.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| TDA                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| PNUE-IF : PAR                                                         | TDA était la deuxième entreprise canadienne à devenir signataire des PAR du PNUE-IF en 2014, et est membre du conseil d'administration. Les données liées aux PAR divulguées annuellement par TDA mettent en évidence la manière dont les PAR sont incorporés à la stratégie, aux activités d'exploitation et à la gestion des risques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Un Canada résistant au climat                                         | TDA fait partie des membres fondateurs d'Un Canada résistant au climat, une coalition composée de représentants du secteur de l'assurance, de municipalités, d'organismes autochtones, d'organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et d'organismes de recherche. La coalition encourage le gouvernement fédéral à se préparer aux changements climatiques en bâtissant un pays plus résilient aux catastrophes.                                                                                                                                                                                                                                                                        |





# S'adapter suite

## Leadership éclairé

Nous continuerons à participer à des discussions avec les gouvernements, les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes afin de soutenir les efforts de décarbonisation à plus grande échelle. Nous faisons preuve de leadership éclairé sur un large éventail de sujets par le biais de publications, de balados et de conférences. Voici des exemples pour 2025 :

- Partenaires d'innovation TD, en partenariat avec ArcTern Ventures, a organisé la table ronde The Climate Capital Conversation: From Term Sheet to Impact, pendant la toute première Semaine pour le climat à Toronto. Le groupe d'experts a surtout discuté de ce que les investisseurs et les banques recherchent chez les entreprises axées sur les enjeux climatiques qu'ils souhaitent soutenir, ainsi que sur la façon dont les entreprises en démarrage peuvent mobiliser du capital pour contrecarrer l'incidence sur le climat à la source, et sur la manière dont collaborent les investisseurs en capital de risque, les banques et les fondateurs pour accélérer l'adoption de solutions.
- Les Services économiques TD ont publié ce qui suit :
  - [Le Canada doit adopter une vision stratégique à l'égard des véhicules électriques et de la Chine](#)
  - [De la fabrication au recyclage : émissions engendrées pendant le cycle de vie des véhicules électriques et des véhicules à essence au Canada](#)
  - [Politique sur les changements climatiques dans le contexte d'un deuxième mandat de Donald Trump – Quelles mesures passeront à la trappe?](#)
- Lors de la semaine pour le climat à New York, Valeurs Mobilières TD a coanimé un forum, convoquant des leaders mondiaux afin d'explorer des stratégies concrètes pour la mise en œuvre de financement pour le climat. Valeurs Mobilières TD a animé des discussions clés sur la mise en place de politiques, le financement d'innovations et l'ajout de la décarbonisation aux stratégies d'investissement, renforçant ainsi son rôle pour favoriser des marchés des capitaux durables.
- TD Cowen, une division de Valeurs Mobilières TD, a publié ce qui suit :
  - [TD Cowen Research Themes](#), une publication annuelle qui met l'accent sur les thèmes d'investissement dans l'ensemble des secteurs, notamment les thèmes liés à la durabilité, comme la demande d'énergie et la résurgence du nucléaire.
  - [Présentation globale sur la transition énergétique et la durabilité](#), la dixième présentation annuelle dans le cadre de la [série Ahead of the Curve®](#), qui aide les investisseurs à trouver leurs repères dans ce secteur complexe et ses divers sous-secteurs spécialisés.
  - [Balado Insights de TD Cowen](#), avec des épisodes consacrés à la transition énergétique, qui explorent les principales technologies de décarbonisation.

- GPTD a publié ce qui suit :

- [L'économie circulaire, une opportunité pour les investisseurs](#)
- [Le rôle des minéraux critiques dans la transition énergétique](#)

- TD Assurance a participé à GLOBExChange en tant que panéliste, pour discuter de la façon dont les entreprises peuvent donner la priorité à une gestion adéquate et à la restauration de la nature, tout en continuant à créer de la valeur et à veiller à la stabilité de la chaîne d'approvisionnement.

## Collectivité

Nous reconnaissons l'importance de soutenir les travailleurs, les entreprises et les collectivités touchés par la transition et de nous assurer que les bienfaits sont largement partagés. En 2025, nous avons tiré parti de nos activités de philanthropie d'entreprise pour soutenir des organismes à but non lucratif qui favorisent la création d'emplois et les occasions en milieu de travail. Deux de ces initiatives se concentraient sur la requalification et l'amélioration des compétences des travailleurs dans les technologies propres, comme décrit ci-dessous.

**Canada :** Depuis décembre 2022, la TD appuie le secteur de l'innovation du Pôle environnement et changements climatiques d'Esplanade Québec. Le programme d'accélération appuie les entrepreneurs axés sur les solutions novatrices, qui peuvent contribuer à la transition socioenvironnementale du Québec, en offrant des ressources, du mentorat, du coaching, des analyses et un accès aux investisseurs et aux marchés. En 2025, la TD a renouvelé son soutien avec un engagement de 390 000 \$ sur trois ans, l'accent étant mis sur le nouveau programme Mouvement circulaire, qui offre un soutien aux entrepreneurs aux étapes de la commercialisation et de la croissance, qui offrent des solutions en économie circulaire dans quatre secteurs ciblés en priorité : bioalimentaire; textiles; construction, rénovation et démolition; plastiques.

**États-Unis :** Grâce à la subvention octroyée par la TD en 2024, le programme Vermont Works for Women's Trailblazers crée des occasions afin que des personnes puissent suivre des parcours appuyant les efforts de transition du Vermont. Le programme offre des formations spécialisées, notamment en énergie renouvelable, en intempérisation et en construction écologique. Grâce à un coaching individuel, les participants acquièrent des compétences en rédaction de CV, en recherche d'emplois, en entrevue et en réseautage. Le programme vise à soutenir les femmes à chaque étape de leur carrière et à améliorer les environnements de travail afin que plus de femmes puissent bénéficier d'une stabilité économique et contribuer à l'avenir du Vermont. À l'automne 2025, le programme avait profité à 237 personnes et obtenu la participation de 136 employeurs.



# Croître



Notre stratégie de durabilité contribue à créer des occasions de croissance pour les secteurs et les clients de la TD. Pour en savoir plus sur notre approche en matière de finance durable, consultez la section [Finance durable](#).

## Tirer parti des occasions liées au climat

Des occasions liées au climat peuvent se présenter dans les activités de la TD, ainsi que dans nos secteurs d'activité. En 2024, la TD a fourni des exemples d'occasions liées au climat, qui indiquaient les catégories du GIFCC, sources d'occasions d'affaires (p. ex. produits et services, marchés à faibles émissions de carbone) et d'occasions opérationnelles (p. ex. adoption de sources d'énergie à faibles émissions de carbone, efficacité énergétique). Cette année, nous évaluons les occasions opérationnelles, d'affaires ou stratégiques.

Notre processus pour cette année a intégré ces enjeux dans l'élaboration des plans d'affaires en matière de durabilité. La TD peut ainsi faire le suivi des occasions liées au climat et en établir la priorité, et ce, sous la supervision du programme de transition vers la durabilité de l'entreprise. De plus, nous continuons d'élaborer des processus d'évaluation et d'acquérir des capacités qui visent à évaluer l'éventuelle incidence financière des occasions liées au climat, qui se trouvent dans notre inventaire avant la divulgation publique.

Nous pouvons indiquer des catégories pertinentes liées au climat dans la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD, lors de l'évaluation des occasions liées au climat. Cependant, les activités commerciales quantifiées dans la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD ne doivent pas obligatoirement être considérées comme des occasions liées au climat, car il peut être nécessaire de suivre notre processus précis d'évaluation et d'établissement des priorités. Pour en savoir plus sur notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD, consultez la section [Finance durable](#).

## Plans d'affaires en matière de durabilité

En 2025, le cadre de durabilité de la TD a établi une approche normalisée pour chaque secteur d'activité afin de repérer et d'évaluer les risques et les occasions d'affaires liés à la durabilité qui permettent de protéger et de faire croître la TD. Cette approche a été conçue pour cadrer avec le processus de planification d'affaires stratégique actuel de la TD.

Des groupes de travail ont été établis pour chaque secteur d'activité, qui ont ensuite mis au point un plan d'affaires en matière de durabilité après avoir évalué les risques et les occasions d'affaires actuels et futurs, et repéré les principaux domaines d'action en fonction des priorités de croissance de l'entreprise.

Le travail se poursuit en 2026 pour appuyer la mise en œuvre du plan de chaque secteur d'activité et explorer les occasions permettant d'intégrer davantage les occasions de croissance en matière de durabilité aux cycles de planification actuels de la TD.



# Croître suite

## Produits et services

Dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, nous travaillons à faire croître les activités de la TD grâce aux produits et services qui favorisent la décarbonisation, tout en continuant à répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

### VMTD

Le groupe Finance durable et Services-conseils, VMTD offre des solutions de conseil et de financement relatives aux facteurs ESG aux clients des groupes Marchés mondiaux et Services bancaires d'investissement et aux grandes entreprises. Il collabore avec des partenaires de VMTD pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de durabilité et de décarbonisation dans les secteurs public et privé.

En 2025, VMTD a été classée au premier rang des souscripteurs internationaux concernant les prêts à effet de levier en dollars américains pour l'infrastructure numérique durable et au deuxième rang concernant les actifs titrisés durables pour les émetteurs des centres de données, selon Bloomberg. Cela comprend d'avoir agi à titre d'agent de structuration exclusif de la qualité durable et de co-responsable des registres dans le cadre de plus de 7 milliards de dollars américains de titrisations vertes pour les clients de l'infrastructure numérique en donnant la priorité à l'efficacité énergétique et à la gestion des ressources, en attirant des investisseurs soucieux de la durabilité et en permettant d'obtenir des modalités de financement favorables. Pour en savoir plus, consultez [l'étude de cas : VMTD – Conseiller les clients de l'infrastructure numérique en matière de finance durable](#).

### Investissements du capital par Valeurs Mobilières TD

Nous reconnaissons l'occasion de contribuer à la décarbonisation en appuyant les solutions d'énergie propre, notamment les solutions novatrices qui offrent une croissance future et une valeur économique. Depuis 2019, VMTD a effectué 47 investissements dans des fonds de capital-risque et de croissance, dont 12 ont été des investissements majeurs dans des sociétés nord-américaines de gestion de placements axées sur l'énergie propre<sup>73</sup>. Ces fonds d'énergie propre ont investi dans plus de 100 sociétés de portefeuille dans divers secteurs comme la technologie du carbone, la production d'énergie propre, les solutions de transport et de mobilité électriques, et la décarbonisation industrielle.

## TDA

Les événements météorologiques extrêmes continuent d'avoir des répercussions sur les collectivités que nous servons. TDA joue là un rôle important en aidant les clients à obtenir la bonne couverture pour les risques que courent ces collectivités. Par conséquent, TDA offre des produits et des services qui visent à améliorer la résilience des clients aux risques liés au climat. Voici des exemples :

- **Services de Wildfire Defense Systems** : En 2025, TDA a commencé à travailler avec Wildfire Defense Systems pour fournir des services de protection de propriété aux clients admissibles en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Wildfire Defense Systems est un fournisseur indépendant spécialisé qui appuie les efforts d'intervention contre les feux de forêt grâce à des techniques d'atténuation, comme le déblaiement et le déplacement des réservoirs de propane et du mobilier d'extérieur pour contribuer à protéger les propriétés admissibles dans les zones actives de feux de forêt.
- **Conseils de sécurité saisonniers et alertes météo** : Grâce aux canaux numériques, TDA offre à ses clients une communication proactive et des conseils ciblés afin d'atténuer les sinistres et de mieux protéger les maisons contre les feux de forêt, le vent et les inondations.
- **Unités mobiles de dépannage** : Les Unités mobiles de dépannage de TDA offrent de l'aide en personne aux sinistrés des régions touchées par des événements catastrophiques lorsque les canaux ordinaires de communication ne peuvent être utilisés.

Pour en savoir plus sur les approches en matière de durabilité de nos secteurs d'activité, consultez la section [Faits saillants en matière de finance durable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité](#).



# Croître suite

## GPTD

GPTD offre une gamme diversifiée de solutions de placements aux sociétés, aux caisses de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations. Au cours des dernières années, GPTD a élargi sa gamme de solutions de placement durables, qui cherchent à fournir un moyen plus ciblé d'aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité. Voici des exemples :

- **Stratégie d'infrastructures Greystone TD** : Ce fonds fait la promotion des caractéristiques d'atténuation des changements climatiques et de la santé et sécurité au travail grâce à ses pratiques de gestion d'actifs<sup>74</sup>. Cela comprend la collaboration avec les équipes de direction des sociétés du portefeuille. La Stratégie d'infrastructures Greystone TD évalue également la gouvernance continue des sociétés détenues au sein de son portefeuille. Au 31 octobre 2025, 75 % de la stratégie était investie dans l'énergie propre<sup>75</sup>, sur trois grandes plateformes : l'énergie solaire (Silicon Ranch Corporation), l'énergie éolienne (Rabbalshede Kraft) et le stockage d'électricité (Enfinite).
- **FGC faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD** : Ce fonds cherche à constituer un portefeuille d'actions moins volatiles que l'ensemble du marché, tout en atténuant l'exposition aux risques de transition des sociétés à fortes émissions de carbone. À cette fin, le fonds est à la recherche de sociétés stables et de grande qualité dont les prix sont peu volatils et qui émettent également moins de carbone par unité de revenu.
- **Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD** : Ce fonds est conçu pour générer un revenu courant en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe nord-américains, tout en adoptant une approche de placement socialement responsable. Grâce à ce fonds, les investisseurs ont accès à une solution de titres à revenu fixe à gestion active, qui comprend les investissements dans des obligations que GPTD considère comme étant vertes, sociales, durables ou liées au développement durable. Il s'agira d'obligations dont on estime qu'elles présentent de solides caractéristiques sur le plan du développement durable ou qui contribuent positivement aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies<sup>76</sup>. Dans le cadre de ce programme, si un titre n'est pas désigné ESG, GPTD sélectionnera uniquement des placements dans des obligations ou dans des titres à revenu fixe auprès d'émetteurs ayant de meilleures notes d'évaluation des facteurs ESG internes. À la fin de 2025, plus de 38 % des actifs du fonds étaient investis dans des obligations vertes.

## Engagement des clients

L'approche axée sur le client de la TD est un pilier clé de notre stratégie. En mobilisant les clients pour l'atteinte d'objectifs de durabilité et liés au climat, nous pouvons fournir des solutions financières personnalisées, comme des instruments de financement vert et d'autres produits axés sur la durabilité, qui appuient la progression des clients. Cette approche renforce le rôle de la TD en tant que conseillère de confiance en matière de finance durable.

Le groupe Finance durable et Services-conseils, VMTD répond aussi directement aux demandes des clients en offrant ce qui suit :

- Renseignements stratégiques sur les trajectoires de transition
- Mises à jour sur les progrès réalisés par la TD en matière de décarbonisation
- Expertise propre à l'industrie et au secteur
- Conseils sur les stratégies de décarbonisation, à la demande de nos clients

VMTD participe également à des forums plus importants pour positionner la TD comme chef de file en finance durable et services-conseils.

Cette année, nous avons aussi précisé notre méthodologie de collecte de données pour mieux orienter notre évaluation de l'état de préparation à la transition. Pour en savoir plus, consultez la section [Préparation à la transition](#).





|                                                 |     |   |
|-------------------------------------------------|-----|---|
| Index de la ligne directrice B-15 du BSIF       | 92  | > |
| Empreinte et cibles                             | 97  | > |
| Acronymes                                       | 98  | > |
| Notes                                           | 100 | > |
| Mise en garde à l’égard des énoncés prospectifs | 103 | > |

# Annexes





# Index de la ligne directrice B-15 du BSIF

Le tableau ci-dessous détaille la façon dont notre rapport répond aux attentes en matière de communication pour 2025 décrites à l'annexe 2-2 de la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques.

| Élément d'information de la ligne directrice B-15 du BSIF | Attente en matière de communication de la ligne directrice B-15 du BSIF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Références                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gouvernance                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| a                                                         | Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (p. ex. conseil d'administration, comité ou autre), ou les personnes responsables de la supervision des possibilités et risques liés au climat, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées au climat sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération. | <p><b>Description des organes de gouvernance responsables de la supervision des occasions et risques liés au climat, y compris leur identité, leurs responsabilités, la supervision de la stratégie, les opérations importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Reportez-vous au tableau de gouvernance de la section <a href="#">Gouvernance durable</a> : p. 18</li><li>Consultez la section <a href="#">Supervision de la durabilité par la direction</a> : p. 19</li><li>Consultez la page <a href="#">Membres du Conseil d'administration</a> : Lien externe</li><li>Visitez la page <a href="#">Comités du conseil</a> : Lien externe</li><li>Consultez la <a href="#">circulaire de procuration de la direction 2026</a> : Lien externe : p. 63 à 66</li></ul> <p><b>Description des compétences et du processus permettant de rester informé</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Supervision de la durabilité par la direction</a> : p. 19</li><li>Consultez la <a href="#">circulaire de procuration de la direction 2026</a> : Lien externe : p. 50 à 53, 63 à 65</li></ul> <p><b>Description de la question de savoir si les considérations liées au climat sont prises en compte dans la détermination de la rémunération des dirigeants et de quelles manières elles le sont</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la <a href="#">circulaire de procuration de la direction 2026</a> : Lien externe : p. 67, 104, 113-114</li></ul> |
| b                                                         | Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés au climat, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p><b>Description du rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des occasions et risques liés au climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Reportez-vous au tableau de gouvernance de la section <a href="#">Gouvernance durable</a> : p. 18</li><li>Consultez la section <a href="#">Groupes responsables de la gestion des risques ESG à la TD</a> : p. 19</li><li>Consultez la section <a href="#">Groupes chargés d'intégrer la gouvernance durable et la stratégie de durabilité à la TD</a> : p. 20</li></ul> <p><b>Description de la gouvernance de l'inventaire des occasions liées au climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |



# Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

| Stratégie |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a         | <p>Décrire les possibilités et risques liés au climat que les institutions financières sous réglementation fédérale ont recensés dont on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »;</li><li>• Le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme);</li><li>• Les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconisent les institutions financières sous réglementation fédérale en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>Description des risques liés au climat que les institutions financières sous réglementation fédérale ont recensés et la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Définition du risque climatique</a> : p. 48</li><li>• Consultez la section <a href="#">Guide de détermination des risques liés au climat de la TD</a> : p. 50 à 54</li><li>• Consultez la section <a href="#">Cartes thermiques</a> : p. 55 à 57</li></ul> <p><b>Description du délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Guide de détermination des risques liés au climat de la TD</a> : p. 50 à 54</li></ul> <p><b>Description des risques climatiques que les institutions financières sous réglementation fédérale ont recensés</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> <p><b>Définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Nos horizons temporels</a> : p. 47</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| b) i      | <p><b>Modèle d'affaires et chaîne de valeur</b><br/>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les effets en cours et prévus des possibilités et risques liés au climat sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur des institutions financières sous réglementation fédérale;</li><li>• Où, dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur des institutions financières sous réglementation fédérale, les possibilités et risques climatiques sont concentrés.</li></ul> <p><b>Stratégie et prise de décisions</b><br/>Fournir des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les changements en cours et prévus au modèle d'affaires des institutions financières sous réglementation fédérale, y compris dans l'affectation de ses ressources concernant les possibilités et risques climatiques;</li><li>• Les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus;</li><li>• Les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus.</li></ul> <p><b>Situation financière, performance financière et flux de trésorerie</b><br/>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'incidence des possibilités et risques au climat sur la situation financière des institutions financières sous réglementation fédérale, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration;</li><li>• La façon dont les institutions financières sous réglementation fédérale s'attendent à ce que leur situation financière, leur performance financière et leurs flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de leur stratégie de gestion des possibilités et risques liés au climat.</li></ul> | <p><b>Description des effets en cours et prévus des occasions et risques liés au climat sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur des institutions financières sous réglementation fédérale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Guide de détermination des risques liés au climat de la TD</a> : p. 50 à 54</li><li>• Consultez la section <a href="#">Cartes thermiques</a> : p. 55 à 57</li><li>• Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> <p><b>Description des changements au modèle d'affaires des institutions financières sous réglementation fédérale concernant les occasions et risques liés au climat, ainsi qu’aux efforts directs et indirects d’atténuation et d’adaptation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Guide de détermination des risques liés au climat de la TD</a> : p. 50 à 54</li><li>• Consultez la section <a href="#">Cartes thermiques</a> : p. 55 à 57</li><li>• Consultez la section <a href="#">Capitaux déployés pour gérer les risques liés au climat</a> : p. 59</li><li>• Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> <p><b>Description de l’incidence des occasions et risques liés au climat sur la situation financière, le rendement financier et le flux de trésorerie des institutions financières sous réglementation fédérale pour la période de déclaration, et à quoi celles-ci s’attendent à ce sujet à court terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez les sections <a href="#">Revue du rendement financier et Contexte d'exploitation et perspectives</a> : Lien externe vers le rapport annuel 2025 de la TD (à la rubrique « Analyse des secteurs d'exploitation – Gestion de patrimoine et Assurance » de la section Rapport de gestion) : p. 48</li></ul> |



# Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

| Gestion des risques |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a                   | Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques. En répondant à cette attente en matière de communication d'informations, les institutions financières sous réglementation fédérale doivent expliquer comment elles ont appliqué le principe 3 du chapitre 1 de la présente ligne directrice.                                    | <b>Renseignements sur les processus et les politiques utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques liés au climat :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Gestion des risques</a> : p. 12 et 13</li><li>Consultez la section <a href="#">Comment la TD gère-t-elle le risque environnemental et social?</a> (y compris l'approche de gestion des risques liés au climat) : p. 48 et 49</li><li>Consultez la section <a href="#">Détermination et gestion des risques liés au climat</a> : p. 50 à 59</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| b                   | Fournir des informations sur les processus utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si et, le cas échéant, comment les institutions financières sous réglementation fédérale utilisent l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des possibilités liées aux changements climatiques. | <b>Renseignements sur les processus utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées au climat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| c                   | Fournir des informations sur le degré et le mode d'utilisation des processus par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités et risques liés au climat dans leur processus général de gestion des risques.                                                                                                                                                                                                             | <b>Renseignements sur les processus utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions et risques liés au climat et sur la façon dont ils s'intègrent à leur processus de gestion des risques et viennent l'étoffer</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Gestion des risques</a> : p. 12 et 13</li><li>Consultez la section <a href="#">Comment la TD gère-t-elle le risque environnemental et social?</a> (y compris l'approche de gestion des risques liés au climat) : p. 48 et 49</li><li>Consultez la section <a href="#">Détermination et gestion des risques liés au climat</a> : p. 50 à 59</li><li>Consultez la section <a href="#">Analyse de scénarios</a> : p. 60 à 62</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Mesures et cibles   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| a                   | Présenter les indicateurs utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour évaluer les possibilités et risques liés aux changements climatiques conformément à leur stratégie et à leur processus de gestion des risques.                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Renseignements sur les indicateurs utilisés par les institutions financières sous réglementation fédérale pour évaluer les occasions et risques liés aux changements climatiques conformément à leur stratégie et à leur processus de gestion des risques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Finance durable</a> (y compris notre approche et nos progrès vers notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD de 500 milliards de dollars) : p. 23 à 25</li><li>Consultez la section <a href="#">Cartes thermiques</a> : p. 55 à 57</li><li>Consultez la section <a href="#">Évaluation de l'exposition aux risques physiques</a> : p. 58</li><li>Consultez la section <a href="#">Évaluation de l'exposition aux risques de transition</a> (y compris les actifs liés au carbone) : p. 59</li><li>Consultez la section <a href="#">Cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)</a> : p. 66</li><li>Consultez la section <a href="#">Cibles intermédiaires d'émissions financées – Approche et progrès</a> : p. 78</li><li>Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> |



# Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

| Mesures et cibles |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| b) i              | <p>Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement des institutions financières sous réglementation fédérale pour la période.</p> <p>Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par les institutions financières sous réglementation fédérale pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions.</p> <p>Indiquer la norme d'information utilisée par les institutions financières sous réglementation fédérale pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par les institutions financières sous réglementation fédérale n'est pas la norme Corporate Standard de GH Protocol, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.</p>                                                                                                                                                                          |
|                   | <p><b>Renseignements sur la quantité absolue d'émissions brutes de GES des champs d'application 1 et 2, y compris la base de la mesure et la norme</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Émissions de GES des champs d'application 1 et 2</a> : p. 64 et 65</li><li>Consultez l'<a href="#">Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025</a> : Lien externe (renvoyer vers l'onglet sur les émissions de GES opérationnelles)</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| c                 | <p>Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'ont établies les institutions financières sous réglementation fédérale pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de leurs objectifs stratégiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>L'objectif de la cible;</li><li>L'intervalle de temps auquel s'applique la cible;</li><li>La période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués;</li><li>Toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                   | <p><b>Renseignements concernant l'établissement, par les institutions financières sous réglementation fédérale, de cibles quantitatives et qualitatives et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de leurs objectifs stratégiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Finance durable</a> (y compris les investissements dans des obligations de la TD) : p. 23, 24 et 28</li><li>Consultez la section <a href="#">Cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)</a> : p. 66</li><li>Consultez la section <a href="#">Cibles intermédiaires d'émissions financées – Approche et progrès</a> : p. 78</li><li>Consultez la <a href="#">Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD</a> : Lien externe : p. 1</li></ul>                                                                                                                                                                                                                           |
|                   | <p>Fournir des informations sur l'approche utilisée par les institutions financières sous réglementation fédérale pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                   | <p><b>Renseignements sur l'approche utilisée par les institutions financières sous réglementation fédérale pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis, puis sur la gouvernance en ce qui concerne les objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Finance durable</a> (y compris les investissements dans des obligations de la TD) : p. 23, 24 et 28</li><li>Consultez la section <a href="#">Cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)</a> : p. 66</li><li>Consultez la section <a href="#">Cibles intermédiaires d'émissions financées – Approche et progrès</a> : p. 78</li><li>Consultez la section <a href="#">Contexte externe</a> : p. 82</li><li>Consultez la <a href="#">Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD</a> : Lien externe : p. 2 à 5, et 11 à 14</li><li>Consultez la <a href="#">circulaire de procuration de la direction 2026</a> : Lien externe : p. 63 à 65</li></ul> |
|                   | <p>Fournir des informations sur la performance des institutions financières sous réglementation fédérale par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                   | <p><b>Renseignements sur le rendement par rapport aux cibles, les tendances et l'évolution du rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Finance durable</a> (y compris les investissements dans des obligations de la TD) : p. 23, 24 et 28</li><li>Consultez la section <a href="#">Cible d'émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)</a> : p. 66</li><li>Consultez la section <a href="#">Cibles intermédiaires d'émissions financées – Approche et progrès</a> : p. 78</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                   | <p>Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (p. ex. crédit carbone, compensation fondée sur des éléments naturels ou autre).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                   | <p><b>Détails sur les cibles liées aux émissions de GES, avec les compensations des émissions de carbone brutes et nettes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Consultez la section <a href="#">Émissions opérationnelles (émissions de GES des champs d'application 1 et 2)</a> : p. 66</li><li>Consultez la section <a href="#">Crédits de compensation de carbone</a> : p. 68</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |



# Index de la ligne directrice B-15 du BSIF suite

| Mesures et cibles |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| d                 | <p>Indiquer les mesures interfonctionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Risques de transition liés au climat : Nombre et pourcentage d'actifs ou d'activités commerciales qui sont vulnérables aux risques de transition liés au climat;</li><li>• Risques physiques liés au climat : Nombre et pourcentage d'actifs ou d'activités commerciales qui sont vulnérables aux risques physiques liés au climat;</li><li>• Occasions liées au climat : Nombre et pourcentage d'actifs ou d'activités commerciales qui correspondent aux occasions liées au climat;</li><li>• Déploiement des capitaux : Montant des dépenses en capital, du financement ou de l'investissement, attribué aux risques et occasions liés au climat;</li><li>• Tarification interne des émissions de carbone :<ul style="list-style-type: none"><li>• Explication de la façon dont les institutions financières sous réglementation fédérale utilisent la tarification des émissions de carbone pour prendre des décisions (par exemple, décisions de placement, prix de cession, analyse de scénarios);</li><li>• Prix de chaque tonne métrique d'émissions de GES, utilisé par l'entité pour évaluer les coûts de ses émissions de GES.</li></ul></li><li>• Rémunération : Pourcentage de la rémunération des cadres supérieurs et d'autres preneurs de risques importants, reconnue pour la période en cours et relative aux considérations liées au climat. (Attendue pour les banques d'importance systémique intérieure [BISI] et les groupes d'assurance actifs sur la scène internationale seulement)</li></ul> | <p><b>Détails sur les risques de transition liés au climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Évaluation de l'exposition aux risques de transition</a> (y compris les actifs liés au carbone) : p. 59</li></ul> <p><b>Détails sur les risques physiques liés au climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Évaluation de l'exposition aux risques physiques</a> : p. 58</li></ul> <p><b>Détails sur les occasions liées au climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> <p><b>Déploiement des capitaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la section <a href="#">Capitaux déployés pour gérer les risques liés au climat</a> : p. 59</li><li>• Consultez la section <a href="#">Tirer parti des occasions liées au climat</a> : p. 88</li></ul> <p><b>Détails sur la tarification interne des émissions de carbone</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S.O. (la TD n'a pas de prix virtuel ni de taxe ou frais internes, facturés aux secteurs d'activité comme tarification des émissions de carbone).</li></ul> <p><b>Détails sur la rémunération</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultez la <a href="#">circulaire de procuration de la direction 2026</a> : Lien externe : p. 102 à 104</li></ul> |





# Empreinte et cibles

Les cibles intermédiaires d'émissions financées ont été établies conformément aux lignes directrices du secteur. L'approche adoptée pour établir les cibles est en grande partie cohérente avec notre approche d'empreinte, à l'exception de trois différences principales :

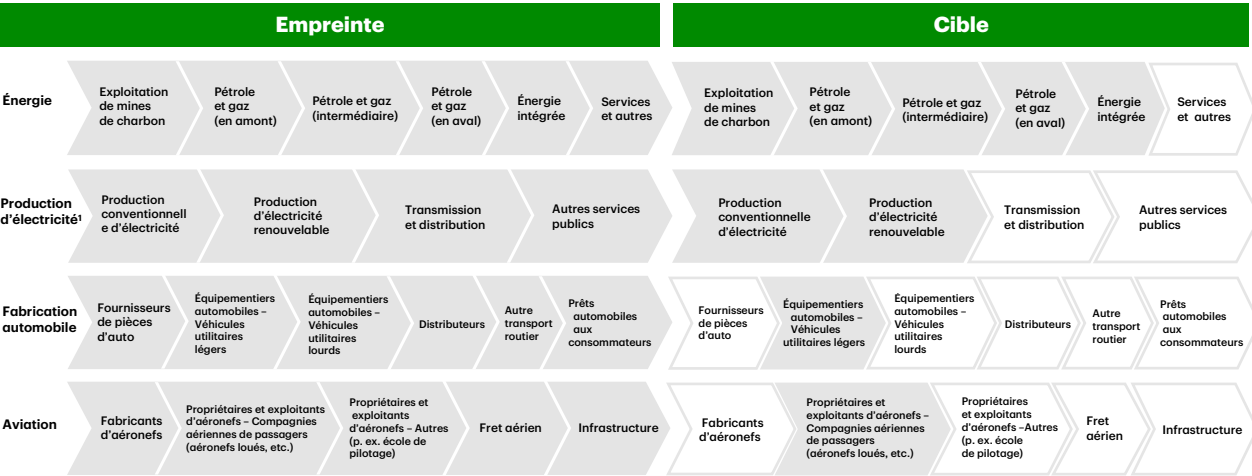
- Les cibles d'émissions financées misent sur des parties précises de la chaîne de valeur d'un secteur : Notre empreinte d'émissions financées quantifiée couvre de façon générale les émissions des clients des secteurs à fortes émissions de carbone, tous sous-secteurs compris. Les cibles d'émissions financées, en revanche, misent sur des parties précises de la chaîne de valeur, qui représentent la plupart des émissions d'un secteur ou qui peuvent avoir des retombées importantes pour un secteur.
- Les cibles d'émissions financées sont basées sur l'intensité et ne sont pas absolues : Les mesures basées sur l'intensité quantifient les émissions financées par unité produite (p. ex. CO<sub>2</sub> par mégawattheure) ou les émissions financées par unité économique (p. ex. CO<sub>2</sub> par dollar prêté ou facilité). Les cibles basées sur l'intensité permettent et favorisent une croissance économique et commerciale plus sobre en carbone pour la Banque et ses clients, en accord avec la stratégie qui consiste à s'adapter aux clients et à les soutenir dans leur parcours de décarbonisation. Ces cibles fournissent également des renseignements qui peuvent promouvoir des échanges constructifs avec des clients de toutes tailles.

L'utilisation des mesures basées sur l'intensité permet de comparer l'efficacité des émissions entre différentes entreprises et des entreprises d'envergure diverse d'un même secteur. Les mesures de nos émissions financées absolues représentent quant à elles la quantité totale

estimative de GES relâchée dans l'atmosphère par nos clients sur une période donnée, multipliée par un facteur de répartition pour tenir compte de notre part des émissions de nos clients. Il est donc possible que les mesures de nos émissions basées sur l'intensité diminuent même si les émissions absolues augmentent.

- Les cibles d'émissions financées incluent des activités facilitées par les marchés des capitaux : Les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres sont des sources clés pour le financement de nos clients, et nous jouons un rôle dans la facilitation des opérations en leur nom. Ces activités sont actuellement exclues du calcul de notre empreinte, car nous cherchons à évaluer les conséquences de ces activités conformément à la ligne directrice récemment publiée du PCAF<sup>77</sup>. Toutefois, nous avons inclus les activités des marchés des capitaux dans le champ d'application de nos cibles compte tenu de leur rôle stratégique pour fournir des capitaux à nos clients. À l'avenir, nous comptons adapter notre méthodologie pour qu'elle cadre avec les lignes directrices publiées par le PCAF et nous continuerons de mesurer nos progrès vers ces cibles tout en travaillant à l'établissement d'empreintes pour les activités des marchés de capitaux.

Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#), publié en mars 2022. Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation, consultez notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2022](#), publié en mars 2023.



## Émissions incluses dans le champ d'application<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les sociétés productrices d'électricité sont incluses dans le champ d'application des cibles intermédiaires d'émissions financées pour la production d'électricité. Les compagnies d'électricité intégrées, qui sont les principales sociétés de transmission et de distribution, mais qui produisent aussi de l'électricité, en font également partie.

<sup>2</sup> Les chevrons grisés dans ce graphique représentent les sous-secteurs qui sont inclus dans l'empreinte et les cibles d'émissions financées de la TD (les sous-secteurs dans les chevrons non grisés ne sont pas inclus dans les limites de la cible pour ce secteur).



# Acronymes

| Acronyme            | Définition                                                          |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------|
| ABC                 | Association des banquiers canadiens                                 |
| ACM                 | Automated Carbon Model                                              |
| AIE                 | Agence internationale de l'énergie                                  |
| APH                 | Assurance prêt hypothécaire                                         |
| APLMA               | Asia Pacific Loan Market Association                                |
| BISi                | Banques d'importance systémique intérieure                          |
| BPEPC               | Bureau principal d'examen des plaintes de clients                   |
| BSIF                | Bureau du surintendant des institutions financières                 |
| CA                  | Dollar canadien                                                     |
| CAE                 | Certificats d'attributs d'énergie                                   |
| CCG                 | Community Capital Group                                             |
| CCP                 | Principes fondamentaux du carbone                                   |
| CER                 | Crédit d'énergie renouvelable                                       |
| CER internationaux  | Crédits d'énergie renouvelables internationaux                      |
| CGBI                | Crédit garanti par des biens immobiliers                            |
| CGRE                | Comité de gestion du risque de l'entreprise                         |
| CO <sub>2</sub>     | Dioxyde de carbone                                                  |
| COBIT               | Control Objectives for Information and Related Technology           |
| CSRO                | Comité de surveillance du risque opérationnel                       |
| CSRSE               | Comité de surveillance de la résilience stratégique de l'entreprise |
| DEL                 | Diode électroluminescente                                           |
| ECC                 | Engagement climatique Canada                                        |
| EPA                 | Environmental Protection Agency                                     |
| Éq. CO <sub>2</sub> | Équivalent dioxyde de carbone                                       |

|                             |                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| ESG                         | Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance                                |
| EWf                         | Executive Women's Forum                                                             |
| EY                          | Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                                   |
| FPI                         | Fiducie de placement immobilier                                                     |
| FS-ISAC                     | Centre d'analyse et de partage d'informations sur les services financiers           |
| FSC                         | Forest Stewardship Council                                                          |
| g éq. CO <sub>2</sub> /\$   | Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par dollar prêté                             |
| g éq. CO <sub>2</sub> /pkm  | Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par passager-kilomètre                       |
| g éq. CO <sub>2</sub> /v-km | Gramme d'équivalent dioxyde de carbone par véhicule-kilomètre                       |
| GARI                        | Génération améliorée par récupération d'information                                 |
| GES                         | Gaz à effet de serre                                                                |
| GIEC                        | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat                      |
| GIFCC                       | Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques |
| GML                         | Grand modèle de langage                                                             |
| GNSI TD                     | Groupe national des services immobiliers de la TD                                   |
| GO                          | Garanties d'origine                                                                 |
| GPTD                        | Gestion de Placements TD Inc.                                                       |
| IA                          | Intelligence artificielle                                                           |
| IA générative               | Intelligence artificielle générative                                                |
| ICMA                        | International Capital Market Association                                            |
| ICROA                       | International Carbon Reduction and Offset Alliance                                  |
| ICVCM                       | Conseil d'intégrité du marché volontaire du carbone                                 |
| IEFP                        | Intensité des émissions financées par rapport aux prêts                             |
| IEL                         | Indice d'expérience légendaire                                                      |
| IEP                         | Intensité des émissions physiques                                                   |



# Acronymes suite

|                               |                                                                                         |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| IETA                          | Association internationale pour l'échange de droits d'émission                          |
| IIF                           | Institut de la finance internationale                                                   |
| IRC                           | Indicateurs de performance clés                                                         |
| ISF                           | Institute for Sustainable Finance                                                       |
| ISO                           | Organisation internationale de normalisation                                            |
| ISSB                          | Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité                      |
| ITIL                          | Information Technology Infrastructure Library                                           |
| kg d'éq. CO <sub>2</sub>      | Kilogramme d'équivalent dioxyde de carbone                                              |
| kg d'éq. CO <sub>2</sub> /MWh | Kilogramme d'équivalent dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite     |
| LCBA                          | Lutte contre le blanchiment d'argent                                                    |
| LDCVD                         | Ligne de crédit sur valeur domiciliaire                                                 |
| LMA                           | Loan Market Association                                                                 |
| LSTA                          | Loan Syndications and Trading Association                                               |
| Mt d'éq. CO <sub>2</sub>      | Mégatonne d'équivalent dioxyde de carbone                                               |
| NGFS                          | Network for Greening the Financial System                                               |
| NIIF                          | Normes internationales d'information financière                                         |
| NIST                          | National Institute of Standards and Technology                                          |
| NMTC                          | New Markets Tax Credit                                                                  |
| OACI                          | Organisation de l'aviation civile internationale                                        |
| ODD de l'ONU                  | Objectifs de développement durable des Nations unies                                    |
| PACEN                         | Programme d'accès au crédit pour les entrepreneurs noirs                                |
| PAR du PNUE-IF                | Principes pour une assurance responsable du PNUE-IF                                     |
| PCAF                          | Partnership for Carbon Accounting Financials                                            |
| Personnes 2ELGBTQ+            | Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et autres |
| PIR                           | Principes pour l'investissement responsable                                             |

|                         |                                                                          |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| PNUE-IF                 | Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière |
| RCP                     | Profils représentatifs d'évolution de concentration                      |
| RNCan                   | Ressources naturelles Canada                                             |
| SASB                    | Sustainability Accounting Standards Board                                |
| SBTi                    | Science-Based Targets Initiative                                         |
| SCHL                    | Société canadienne d'hypothèques et de logement                          |
| SCIAN                   | Système de classification des industries de l'Amérique du Nord           |
| t d'éq. CO <sub>2</sub> | Tonne d'équivalent dioxyde de carbone                                    |
| TD Bank, N.A.           | TD Bank, National Association                                            |
| TD SAFE                 | TD Security Awareness for Everyone                                       |
| TDA                     | TD Assurance                                                             |
| VCS                     | Verified Carbon Standard                                                 |
| VE                      | Véhicules électriques                                                    |
| VEL                     | Valeur de l'entreprise y compris les liquidités                          |
| VP                      | Vice-président                                                           |
| VPA                     | Vice-président associé                                                   |
| VSDD                    | Vert(e)s, sociaux(ales), durables et lié(e)s à la durabilité             |
| VUS                     | Véhicules utilitaires sport                                              |
| WDS                     | Wildfire Defense Systems                                                 |



# Notes

- 1

Indicateurs de performance à l'égard desquels EY a fourni une assurance limitée, comme il est décrit dans le Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2025. Sauf indication contraire, les montants relatifs aux années précédentes ont fait l'objet d'une mission d'assurance et sont accessibles sur la page des Rapports sur la durabilité archivés de notre [site Web](#).
- 2

Chaque année, le BPEPC publie un [rapport annuel](#) qui sert à soutenir nos clients en leur donnant des conseils utiles au moyen d'études de cas et d'observations.
- 3

Gouvernement du Canada. Finance durable, [En ligne], 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politique-secteur-financier/finance-durable.html>
- 4

Consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur la définition de ces activités commerciales et sur la manière dont les progrès vers la cible ont été calculés.
- 5

Seules les activités admissibles selon la Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD, sont incluses dans la cible.
- 6

Les obligations, prêts et autres produits de crédit verts, sociaux et durables sont ceux dont 100 % des produits nets sont affectés à des activités admissibles prédéterminées vertes ou sociales. Les obligations et les prêts liés à la durabilité ont vocation à inciter les entreprises à atteindre certaines cibles de performance bien précises en matière de durabilité qui sont associées à des IRC définis. L'incidence sur les émissions d'une obligation ou d'un prêt lié à la durabilité variera en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont les IRC choisis, leur portée, les cibles de performance en matière de durabilité associées et les autres activités de l'emprunteur. Des lignes directrices, des méthodologies et des principes pertinents, notamment les principes applicables aux obligations vertes et sociales, les directives applicables aux obligations durables et les principes applicables aux obligations liées à la durabilité de l'ICMA, les principes applicables aux prêts verts et sociaux de l'Asia Pacific Loan Market Association (APLMA), de la Loan Market Association (LMA) et de la Loan Syndications and Trading Association (LSTA) ou les principes applicables aux prêts liés à la durabilité de la LSTA, sont utilisés pour soutenir la structuration des obligations, des prêts et des autres produits de crédit VSDD.
- 7

Capacités de négociation de crédits carbone au sein des Produits de base à l'échelle mondiale de VMTD.
- 8

La cote de qualité MSCI ESG évalue la capacité des placements sous-jacents à gérer les principaux risques et occasions à moyen et à long terme découlant de facteurs ESG. La cote de qualité MSCI ESG est calculée en utilisant le score ESG moyen pondéré du fonds, rajusté en fonction des tendances et des écarts de notation ESG. Certains renseignements contenus dans le présent document (les « renseignements ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs d'information (ensemble, les « parties de MSCI »), et peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou partie sans autorisation écrite préalable. Les renseignements ne peuvent pas être utilisés comme une offre d'achat ou de vente, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni comme une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument ou d'un produit financier, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ils ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunéré sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi un cloisonnement de l'information entre la recherche sur les indices et certains renseignements. Aucun des renseignements en soi ne peut être utilisé pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les renseignements sont fournis « tel quel », et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des renseignements. Aucune partie de MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie de MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux renseignements contenus dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.
- 9

Les sinistres liés aux catastrophes sont des réclamations d'assurance se rapportant à des événements uniques qui se sont produits dans le trimestre financier concerné et dont le montant total est égal ou supérieur au seuil interne de cinq millions de dollars avant réassurance. Le seuil interne de la Banque peut changer de temps en temps. Le montant total des sinistres liés aux catastrophes présentées correspond au coût prévu avant taxes de ces réclamations, moins les sommes récupérées des couvertures de réassurance afférentes et, le cas échéant, il comprend les primes de reconstitution de la réassurance. Le montant total des sinistres liés aux catastrophes est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les sommes liées aux couvertures de réassurance sont comprises dans les Autres produits (pertes) de l'État du résultat consolidé de la Banque.
- 10

Émission au titre du Cadre de travail des obligations durables 2020.

- 11

Financement spécialement conçu pour des projets liés à la pandémie de COVID-19.
- 12

Cette cible comprend les obligations fondées sur la désignation par Bloomberg d'obligations vertes, sociales et durables.
- 13

L'approche « à ce jour » établit la position actuelle en intégrant les nouveaux achats, les titres arrivés à échéance, les ventes, les fluctuations des devises et les reclassifications. Elle fournit un instantané des obligations détenues à un moment donné. Cette approche est utilisée pour faire le suivi de l'engagement de la TD en matière de facteurs ESG qui consiste à détenir entre 15 et 20 milliards de dollars en obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans son portefeuille de placements de trésorerie à la fin de chaque exercice financier.
- 14

Les soldes futurs peuvent varier en raison de multiples facteurs, comme les occasions de placement sur le marché, la variation de la taille du portefeuille et les taux de change. Il y a un chevauchement entre les obligations détenues pendant l'exercice 2025 et les placements de trésorerie inclus dans les progrès réalisés pendant l'exercice 2025 vers l'atteinte de la cible de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$. Pour les années suivantes, les achats d'obligations admissibles seront comptabilisés vers l'atteinte de la cible au cours de l'exercice pendant lequel les achats ont eu lieu.
- 15

Consiste à aider les clients qui utilisent des sources d'énergie classiques en vue de réduire leurs émissions (p. ex. grâce à des solutions technologiques qui atténuent, éliminent ou réduisent les émissions de GES), tout en appuyant les sources d'énergie à faibles émissions de carbone ainsi que les autres solutions climatiques (p. ex. électrification, capture et retrait du carbone), là où la TD voit des occasions de croissance.
- 16

DataIQ. Meilleur programme ou initiative d'IA responsable – Approche IA digne de confiance de la TD. DataIQ Awards North America 2025, [En ligne], 2025. <https://www.dataiq.global/award-winner/best-responsible-ai-program-or-initiative-td-trustworthy-ai/>
- 17

Evidently Ai. LLM-as-a-judge: a complete guide to using LLMs for evaluations, [En ligne], 23 juillet 2025. <https://www.evidentlyai.com/llm-guide/llm-as-a-judge>
- 18

Qu'est-ce que la RAG (génération à enrichissement contextuel)?, [En ligne], 2025. <https://aws.amazon.com/fr/what-is/retrieval-augmented-generation/>
- 19

Fonds monétaire international. Inégalités de revenu, [En ligne]. <https://www.imf.org/fr/publications/fandd/topics/income%20inequality>; United Nations Department of Economic and Social Affairs. World Social Report 2025: A New Policy Consensus to Accelerate Social Progress, [En ligne], 2025. <https://social.desa.un.org/issues/world-social-report>.
- 20

Les participants comprennent les clients et les membres de la collectivité qui prennent part à des séances d'information ou à des programmes visant à améliorer leurs connaissances financières au Canada ou aux États-Unis. Les « projets pilotés par la TD » comprennent les activités animées ou offertes directement par la TD. Les « projets soutenus par la TD » comprennent les programmes animés par des organismes de bienfaisance, ou en collaboration avec ceux-ci, qui sont partiellement ou entièrement financés par la TD. En raison de limites pratiques et liées aux données, des participants peuvent être comptabilisés dans cette cible lorsqu'ils ne participent qu'en partie à une séance ou à un programme. De plus, le nombre de participants indiqué peut ne pas refléter des participants uniques, une même personne pouvant prendre part à plusieurs programmes. En 2024, nous avons mis à jour notre méthodologie pour nous assurer que toutes les activités d'éducation financière pertinentes étaient prises en compte, ce qui a permis d'inclure cette année d'autres plateformes d'éducation financière pilotées par la TD dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de la cible d'éducation financière. La cible en matière de projets d'éducation financière soutenus par la TD établie avant 2021 a été élargie et repensée pour refléter notre approche et notre ambition actuelles.
- 21

National League of Cities. What is market-rate housing?, [En ligne], 9 janvier 2024. <https://www.nlc.org/article/2024/01/09/what-is-market-rate-housing/>
- 22

Environmental and Energy Study Institute. Building sustainably: Mass timber, [En ligne], septembre 2023. [https://www.eesi.org/files/FactSheet\\_Mass\\_Timber\\_2023.pdf](https://www.eesi.org/files/FactSheet_Mass_Timber_2023.pdf); Ressources naturelles Canada. Les bâtiments en bois massif sont durables, sécuritaires et sains, [En ligne]. [https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/nrcan/files/forest/sof2021/Mass-timber\\_FR\\_web\\_accessible.pdf](https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/nrcan/files/forest/sof2021/Mass-timber_FR_web_accessible.pdf)
- 23

National League of Cities. What is market-rate housing?, [En ligne], 9 janvier 2024. <https://www.nlc.org/article/2024/01/09/what-is-market-rate-housing/>
- 24

PCB Unlimited. High density interconnect (HDI) printed circuit boards (PCBs): getting to know HDI PCBs, [En ligne]. <https://www.pcbunlimited.com/engineering/high-density-interconnect-pcb>s
- 25

Selon les données consignées par les collègues de la TD dans le Réseau de La promesse TD Prêts à agir.



# Notes suite

26

Les mesures des actifs liés au carbone de la TD et des secteurs à forte intensité d’émissions de carbone sont différentes, mais complémentaires de l’exposition des secteurs d’activité vulnérables aux changements climatiques. Les actifs liés au carbone respectent les recommandations du GIFCC.

27

Par « prêts automobiles indirects », on entend les prêts automobiles offerts par Financement auto TD aux clients par l’entremise d’un vaste réseau de concessionnaires.

28

Consultez le document [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2025 de la TD](#), p. 25, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l’exclusion de l’exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s’élève à 1 764 817 \$ et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié aux changements climatiques des actifs totaux.

29

Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures. [En ligne]. <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing-Guidance.pdf>. Depuis 2024, l’IFRS Foundation a pris en charge la supervision des déclarations des entreprises relativement au climat, responsabilité qui relevait auparavant du GIFCC. En juin 2023, le ISSB a finalisé les normes de divulgation de l’information sur la durabilité (normes NIIF), qui intègrent entièrement les recommandations du GIFCC. Les recommandations du GIFCC continuent d’être une ressource pour les entreprises. Pour en savoir plus sur les normes NIIF, l’ISSB et le GIFCC, visitez le <https://www.ifrs.org/sustainability/tcfd/>

30

Les émissions de GES du champ d’application 1 comprennent les émissions de GES directes de sources qui appartiennent à la TD ou que la TD contrôle, comme les émissions produites par ses chauffe-eau, chaudières, véhicules, etc. Les émissions de GES du champ d’application 2 comprennent les émissions de GES indirectes découlant de l’énergie achetée (électricité, chaleur, froid ou vapeur d’eau) qui est produite à l’externe et consommée par la TD dans l’ensemble de ses biens immobiliers. Les émissions de GES autres que financées du champ d’application 3 comprennent les autres émissions de GES indirectes pertinentes et significatives du champ d’application 3 qui surviennent dans notre chaîne de valeur, à l’exception de celles de la catégorie 15 : Investissements (la TD calcule actuellement seulement les émissions financées relevant de la catégorie 15 du champ d’application 3). Pour la TD, ces émissions comprennent les émissions de GES produites par les biens et services achetés, les biens d’équipement, les activités liées aux combustibles et aux énergies, les déplacements d’affaires, les biens loués en amont et les biens de commercialisation loués.

31

Les émissions absolues représentent la quantité d’émissions de GES exprimées en tonnes d’équivalent dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>). Elles correspondent aux émissions produites et non aux valeurs liées aux émissions évitées ou éliminées. Les émissions brutes représentent les émissions totales de GES avant toute déduction pour tenir compte des crédits de compensation de carbone ou des CER.

32

Conformément au guide « GHG Protocol’s Scope 2 Guidance », la TD déclare les données sur les émissions de GES du champ d’application 2 basées sur l’emplacement et sur le marché. Ce tableau présente les émissions de GES basées sur l’emplacement, et tient compte des émissions provenant de l’électricité fournie physiquement à une entreprise (à savoir l’intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d’énergie a lieu). L’approche basée sur le marché représente les émissions du champ d’application 2 en fonction de la manière dont une entreprise achète son énergie (c’est-à-dire qu’elle établit les facteurs d’émission à partir d’instruments contractuels, comme les contrats d’énergie verte ou les CER).

33

Les émissions de GES non financées du champ d’application 3 comprennent les autres émissions de GES indirectes du champ d’application 3 produites dans notre chaîne de valeur, à l’exception de celles de la catégorie 15 : Investissements (la TD calcule actuellement seulement les émissions financées relevant de la catégorie 15 du champ d’application 3). Pour la TD, ces émissions comprennent les émissions de GES produites par les biens et services achetés, les biens d’équipement, les activités liées aux combustibles et aux énergies, les déplacements d’affaires, les biens loués en amont et les biens de commercialisation loués.

34

Consultez la section Notre méthode de calcul des émissions opérationnelles de GES dans le document [Ensemble des données et indices sur le rendement en matière de durabilité 2025](#) pour en savoir plus sur notre périmètre organisationnel et la période de déclaration et prendre connaissance d’autres précisions importantes sur nos émissions de GES non financées du champ d’application 3.

35

La catégorie 4 – Émissions liées au transport et à la distribution en amont et la catégorie 9 – Émissions liées au transport et à la distribution en aval sont calculées dans la catégorie 1 – Émissions liées aux biens et services achetés conformément aux directives contenues dans la norme Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard. Bien qu’elles s’appliquent à la TD, la catégorie 5 – Déchets produits par les activités, la catégorie 7 – Déplacements du personnel et la catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus ne sont pas importantes. La catégorie 10 – Traitement des produits vendus, la catégorie 11 – Utilisation des produits vendus et la catégorie 14 – Franchises ne s’appliquent pas à la TD.

36

Compte tenu de l’instabilité importante en 2020 et en 2021 en raison des événements mondiaux (confinements liés à la COVID-19 et réouvertures subséquentes), nous avons utilisé l’année 2019 à titre de référence de nos émissions de GES opérationnelles pour toutes les cibles établies jusqu’à maintenant. De la sorte, la référence reflète des activités plus « typiques ».

37

Cette cible n’a pas été validée par la SBTi, la TD n’en étant pas membre.

38

La période de référence pour les données relatives aux immeubles de la TD s’étend du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet; pour la plupart des autres sources de données, la période correspond à l’exercice financier.

39

GIEC. Sections dans : Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 35-115, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647, [En ligne], 2023 [\[https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_SYR\\_LongerReport.pdf\]](https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_LongerReport.pdf)

40

L’équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>) est une mesure utilisée pour comparer les émissions de différents GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global. L’éq. CO<sub>2</sub> correspond au nombre de tonnes métriques d’émissions de CO<sub>2</sub> ayant le même potentiel de réchauffement global qu’une tonne métrique d’un autre GES (p. ex. oxyde nitreux et méthane). L’élimination du dioxyde de carbone est le processus d’élimination du dioxyde de carbone de l’atmosphère à l’aide de procédés naturels ou technologiques. Le Forum international de l’énergie définit les émissions de GES non atténuées comme les GES qui sont relâchés par la combustion des combustibles fossiles sans compensation ni retrait et qui contribuent au réchauffement de la planète : <https://www.ief.org/news/abated-vs-unabated-emissions-why-they-matter-for-achieving-net-zero>

41

Consultez le tableau 12.6 à la page 31 : M. Babiker, G. Berndes, K. Blok, B. Cohen, A. Cowie, O. Geden, V. Ginzburg, A. Leip, P. Smith, M. Sugiyama, F. Yamba. Cross-sectoral perspectives. Site du GIEC. 2022: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. doi: 10.1017/9781009157926.005, [En ligne], 2022. [\[https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/chapter/chapter-12/\]](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/chapter/chapter-12/)

42

Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat. Carbon Dioxide Removal, [En ligne], 2022. [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/outreach/IPCC\\_AR6\\_WGIII\\_Factsheet\\_CDR.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/outreach/IPCC_AR6_WGIII_Factsheet_CDR.pdf)

43

Les déplacements d’affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions à réaction nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles.

44

Tous les crédits de compensation de carbone achetés volontairement par la TD doivent être vérifiés en fonction d’une norme du marché volontaire qui est approuvée par l’International Carbon Reduction and Offset Alliance (ICROA) et qui répond parfaitement aux critères d’approbation et d’évaluation applicables. Les normes VCS, Gold Standard et American Carbon Registry sont au nombre de celles qui sont approuvées par l’ICROA et prises en compte par la TD.

45

Les crédits de carbone que nous avons achetés ou utilisés n’ont pas été vendus en Californie.

46

Le retrait des crédits carbone fait référence à l’utilisation des crédits carbone.

47

Les déplacements d’affaires comprennent les émissions produites par les avions commerciaux, les avions d’affaires nolisés, les trains, les véhicules loués et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles. De plus, la TD a utilisé 9 225 crédits de réduction du carbone vérifiés de manière indépendante aux États-Unis (pour 2023) et 9 070 crédits (pour 2024), afin de tenir compte de l’augmentation des émissions liées aux déplacements d’affaires aux États-Unis, en raison de l’intégration des données de Cowen.

48

Les instruments du marché du carbone examinés par la TD en 2025 comprenaient les crédits de carbone et les CAE. Les CAE sont un terme générique qui englobe les avantages environnementaux de tous les instruments relatifs à l’électricité renouvelable, comme les CER, les CER internationaux (I-REC), les garanties d’origine (GO) et d’autres instruments similaires. Selon les directives de l’entreprise, bien que la TD ne soit pas membre de l’initiative RE100, tous les CAE achetés doivent correspondre à la méthodologie de l’initiative RE100. De plus, selon les directives de l’entreprise, tous les crédits carbone achetés volontairement par la TD doivent être vérifiés en fonction d’une norme du marché volontaire qui est approuvée par l’ICROA et qui répond parfaitement aux critères d’approbation et d’évaluation applicables. Les normes VCS, Gold Standard et American Carbon Registry sont au nombre de celles qui sont approuvées par l’ICROA et prises en compte par la TD.

49

M. Babiker, G. Berndes, K. Blok, B. Cohen, A. Cowie, O. Geden, V. Ginzburg, A. Leip, P. Smith, M. Sugiyama, F. Yamba. Cross-sectoral perspectives. Site du GIEC. 2022: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. doi: 10.1017/9781009157926.005, [En ligne], 2022. [\[https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGIII\\_Chapter12.pdf\]](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_Chapter12.pdf)

50

Pour en savoir plus sur l’opération relative à la capture directe dans l’air, visitez : <https://td.fr.mediaroom.com/2023-11-01-1PointFive-et-la-TD-annoncent-lun-des-plus-importants-achats-de-credits-pour-lelimination-du-dioxyde-de-carbone-par-capture-directe-dans-lair-du-secteur-financier>





# Notes suite

51

Ces crédits d'élimination du carbone ne sont pas utilisés pour atteindre la cible de réduction des champs d'application 1 et 2.

52

Le reste des émissions financées attribuées qui ne sont pas comprises dans les quatre cibles intermédiaires sont produites par d'autres secteurs pour lesquels nous n'avons pas encore fixé de cibles, car il est difficile d'obtenir des données et de s'appuyer sur des méthodologies. Nous continuons d'explorer des façons d'améliorer la qualité des données d'autres secteurs et d'y avoir accès, et nous soutenons le perfectionnement des méthodologies en collaborant avec des organismes comme le PCAF.

53

Les mesures des actifs liés au carbone de la TD et des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone sont différentes, mais complémentaires de l'exposition des secteurs d'activité vulnérables au climat. Les actifs liés au carbone respectent les recommandations du GIFCC et contribuent à prioriser les activités de gestion du risque de transition lié au climat. Les secteurs à fortes émissions de carbone suivent les lignes directrices sectorielles dans les quatre catégories d'actif du PCAF et soutiennent l'élaboration de la stratégie de durabilité.

54

Nous exploitons des sources externes, y compris les données financières d'émissions et de client de S&P Global Trucost, les données d'émissions de l'EPA pour les prêts automobiles aux consommateurs et les données d'émissions de RNCan pour les prêts hypothécaires résidentiels. Quand les données n'étaient pas disponibles ou qu'elles présentaient des difficultés importantes, nous avons suivi les lignes directrices du PCAF et utilisé la base de données du PCAF pour appliquer des méthodologies d'estimation de rechange, ainsi que des facteurs d'émissions calculés à l'interne. Nos facteurs d'émissions établis à l'interne pour les secteurs autres que de détail sont des moyennes fondées sur les revenus et les actifs par sous-secteur en intégrant toutes les sociétés nord-américaines du sous-secteur correspondant ayant des données sur les émissions accessibles auprès de S&P Global Trucost. Même si ces facteurs sont étroitement liés aux changements dans les données financières des sociétés, ils constituent une estimation plus représentative des émissions compte tenu de notre empreinte nord-américaine. Puisque les émissions financées attribuées à une institution financière sont fonction du ratio de l'engagement financier du client et de la valeur de l'entreprise, des changements d'évaluation peuvent mener à un ratio d'attribution plus élevé ou plus faible et générer de la volatilité à l'égard des résultats sur 12 mois.

55

Pour obtenir plus de renseignements sur l'approche d'évaluation de la qualité des données du PCAF par catégorie d'actif, consultez les pages 46, 60, 86 et 94 du document Financed Emissions: Part A. <https://carbonaccountingfinancials.com/files/standard-launch-2025/PCAF-PartA-2025-V3-December.pdf>

56

Les secteurs à fortes émissions de carbone suivent les lignes directrices sectorielles dans les quatre catégories d'actif du PCAF et soutiennent l'élaboration de la stratégie de durabilité.

57

Trois niveaux de référence ont été retraités pour que soient intégrées les données disponibles sur les émissions de clients, suscités par deux principaux facteurs : 1) les fournisseurs de données externes ont réévalué les émissions estimées de certains clients; et 2) certains clients ont communiqué leurs émissions pour la première fois en fournissant des données sur les émissions remontant jusqu'à 2019.

58

Agence internationale de l'énergie. World Energy Outlook 2024, [En ligne], octobre 2024. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2024>

59

Agence internationale de l'énergie. World Energy Outlook 2023, [En ligne], octobre 2023. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>

60

Agence internationale de l'énergie. World Energy Outlook 2024, [En ligne], octobre 2024. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2024>

61

Agence internationale de l'énergie (AIE). Global EV Outlook 2024 – Trends in Electric Cars, [En ligne], 2024. <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2024/trends-in-electric-cars>

62

Agence internationale de l'énergie (AIE). SUVs are setting new sales records each year – and so are their emissions, [En ligne], mai 2024. <https://www.iea.org/commentaries/suvs-are-setting-new-sales-records-each-year-and-so-are-their-emissions>

63

Organisation de l'aviation civile internationale. The World of Air Transport in 2023, [En ligne]. <https://www.icao.int/fr/world-air-transport-2023>

64

Organisation de l'aviation civile internationale. The World of Air Transport in 2019, [En ligne]. <https://www2023.icao.int/annual-report-2019/Pages/the-world-of-air-transport-in-2019.aspx>

65

Le facteur de charge est un facteur clé dans le calcul de la mesure cible choisie par la TD pour le secteur de l'aviation, à savoir les émissions de GES par passager par kilomètre de vol. Quand le facteur de charge est plus élevé (c'est-à-dire qu'un pourcentage plus élevé de sièges est occupé par les passagers), l'intensité des émissions est inférieure, car le nombre de passagers-kilomètres par parcours est supérieur.

66

Association du transport aérien international. Air Passenger Market Analysis, [En ligne], décembre 2019. <https://www.iata.org/en/iata-repository/publications/economic-reports/air-passenger-monthly---dec-2019/#:~:text=Capacity%20expanded%20by%203.4%25%20in,new%20record%20high%20of%2082.6%25>

67

OCDE. L'observateur de l'action climatique 2024, [En ligne], 7 novembre 2024. [https://www.oecd.org/fr/publications/l-observateur-de-l-action-climatique-2024\\_be52fc17-fr.html](https://www.oecd.org/fr/publications/l-observateur-de-l-action-climatique-2024_be52fc17-fr.html)

68

Les clients concernés par les évaluations de l'état de préparation à la transition sont des entreprises clientes, des clients des prêts commerciaux et des clients des marchés des capitaux, qui font partie du champ d'application de nos cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030.

69

L'automatisation de la collecte de données a augmenté le nombre de clients évalués de 42 % en 2023 et de 34 % en 2024. Elle nous a également permis d'évaluer les clients du secteur des transports en 2023, année au cours de laquelle les données manuelles n'avaient pas été recueillies.

70

En raison des améliorations apportées à l'automatisation cette année, nous avons retraité les évaluations de préparation à la transition précédemment communiquées.

71

En raison des améliorations apportées à l'automatisation cette année, nous avons retraité les évaluations de préparation à la transition précédemment communiquées.

72

En raison des améliorations apportées à l'automatisation cette année, nous avons retraité les évaluations de préparation à la transition précédemment communiquées.

73

Les chiffres n'incluent pas les investissements dans des fonds consentis par TD Cowen avant le 1<sup>er</sup> mars 2023.

74

La Stratégie d'infrastructures Greystone TD ne s'engage pas à faire des placements durables en vertu du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

75

Selon la définition du terme énergie propre de l'Agence internationale de l'énergie. Source : <https://www.iea.org/glossary>

76

Les ODD sont un ensemble de 17 objectifs intégrés et indivisibles établis par les Nations Unies, qui invitent tous les pays à promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Les ODD répondent à un éventail de défis mondiaux, y compris ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice. Pour en savoir plus, visitez le site <https://sdgs.un.org/>

77

Partnership for Carbon Accounting Financials. The Global GHG Accounting & Reporting Standard Part B: Facilitated Emissions, [En ligne], décembre 2023. <https://carbonaccountingfinancials.com/files/PCAF-PartB-Facilitated-Emissions-Standard-Dec2023.pdf>



# Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, La Banque Toronto-Dominion et ses filiales, désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») font des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation sur les valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document au sujet des objectifs, de la vision, des engagements, des mesures et des cibles économiques et liés à la durabilité (environnementaux, sociaux et de décarbonisation) de la TD, y compris ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'émissions nettes nulles, sa cible en matière de finance durable et de décarbonisation, les objectifs et les cibles établis dans son cadre social, « Parcours vers l'inclusion économique de la TD », ainsi que ses autres objectifs liés à la durabilité. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les parties prenantes de la Banque à comprendre la vision, les objectifs, les mesures et les cibles de la TD ainsi que ses objectifs et ses répercussions économiques et liés à la durabilité. De tels énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « suggérer », « rechercher », « ambition », « s'efforcer », « confiant », « anticiper », « aurait », « avoir l'intention de », « cible », « croire », « devrait », « estimer », « objectif », « perspective », « planifier », « possible », « potentiel », « pourrait », « prévoir », « projet », « viser », « engager », « échéance », « s'attendre à », d'expressions similaires à ces termes, ou de leurs formes négatives. Cependant, ces termes ne sont pas les seuls moyens de repérer les énoncés prospectifs. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la TD à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes à la fois généraux et spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent donner lieu à des résultats réels sensiblement différents des attentes, prédictions, prévisions, projections, estimations, cibles ou intentions avancées dans les énoncés prospectifs.

En raison notamment des limites et des incertitudes inhérentes à la climatologie, à l'analyse des risques et à la production de rapports, la Banque s'est appuyée sur divers critères, pratiques, taxonomies, méthodologies et normes du marché et a fait des estimations et des hypothèses raisonnables pour établir ses objectifs en matière de durabilité. Toutefois, il y a de nombreux facteurs que la Banque pourrait ne pas prévoir ou anticiper avec exactitude, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa capacité à atteindre ses objectifs liés à la durabilité ou à obtenir les résultats escomptés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent l'absence d'une taxonomie normalisée pour les termes liés à la durabilité (notamment en matière de signification et de portée),

l'absence de méthodologies normalisées pour la classification des activités liées à la durabilité ou pour l'évaluation de leurs répercussions, la disponibilité de données complètes et de grande qualité (y compris celles des clients de la Banque, auprès desquels la Banque pourrait devoir obtenir des renseignements), les hypothèses sous-jacentes aux scénarios de décarbonisation des tiers, les tendances économiques (y compris les variations des taux d'intérêt), les fluctuations de la valeur des entreprises des clients de la Banque, les régimes réglementaires nationaux et internationaux applicables, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (dont les entreprises, les institutions financières ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de fabrication, les mesures frontalières et la disponibilité de solutions propres au secteur, entre autres événements ou conditions imprévus.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs possibles, et que d'autres facteurs peuvent donner lieu à des résultats réels sensiblement différents des attentes de la Banque et peuvent amener la TD à modifier ses énoncés prospectifs, y compris ses objectifs liés à la durabilité. Des renseignements supplémentaires concernant les hypothèses, les risques et les incertitudes liés aux énoncés prospectifs de la Banque sont fournis dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 de la TD. Cette information peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relativement à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Événements importants » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture » des rapports de gestion pertinents, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/fr](http://www.td.com/fr).

Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la loi ne l'exige.

## Mise en garde supplémentaire à l'égard des déclarations relatives à la durabilité

La Banque met également en garde les lecteurs contre les déclarations relatives à la durabilité contenues dans le présent document :

- La signification et la portée des termes « durabilité », « investissement durable », « finance durable », « ESG », « carboneutralité », « décarbonisation », « émissions nettes nulles » ou de termes semblables ainsi que des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes évoluent. Par conséquent, l'utilisation de ces termes par la Banque peut varier au fil du temps pour refléter ces changements. Toute mention de ces termes dans le présent document est destinée à faire référence aux critères définis à l'interne par la Banque et non à une norme volontaire ou à une définition réglementaire propre à un territoire qui pourrait exister.

- La Banque a supposé une croissance continue des placements et des dépenses de ses clients dans les activités de durabilité (y compris les activités environnementales, sociales et de décarbonisation) en fonction des tendances réglementaires, politiques, économiques, technologiques, climatiques et autres. La Banque a également supposé que les taux de croissance et l'expansion des affaires seraient ordinaires, y compris dans ses activités de prêt, de financement, de services de prise ferme et de services-conseils, ainsi que dans ses propres placements, dans tous les secteurs, dans la propriété et le contrôle de ses filiales et dans sa présence géographique (y compris les relocalisations, les fusions, les acquisitions ou les cessions). Les hypothèses qui s'avèrent incorrectes pourraient avoir une incidence importante sur les objectifs liés à la durabilité de la Banque et sur la capacité de cette dernière à les atteindre.
- Il pourrait y avoir des changements dans les pratiques, les taxonomies, les méthodologies, les critères et les normes du marché que les organismes de réglementation, les organisations non gouvernementales, le secteur financier, la société civile, la Banque et ses clients utilisent pour classifier, mesurer et vérifier les opérations financières et les activités environnementales, sociales et de décarbonisation, ainsi que pour en faire le suivi et en déterminer l'admissibilité afin de les inclure dans les objectifs liés à la durabilité de la Banque, ou pour évaluer les répercussions de telles activités. Dans certains cas, ces pratiques, taxonomies, méthodologies, critères et normes du marché n'existent pas encore. La Banque peut mettre à jour ses objectifs liés à la durabilité, ses progrès vers l'atteinte de ces derniers et l'admissibilité de certaines opérations et activités, au besoin, en fonction de l'évolution des pratiques, des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes du marché.
- Lorsqu'elle établit et met en œuvre ses objectifs liés à la durabilité, la Banque doit se fier aux données obtenues des clients et d'autres sources tierces. L'utilisation des données de tiers par la TD ne doit pas être considérée comme une approbation de ces tiers ou de leurs données ni être interprétée comme l'octroi d'une forme quelconque de propriété intellectuelle. Bien que la Banque estime que ces sources sont fiables, elle n'a vérifié aucune donnée externe de façon indépendante ni évalué les hypothèses qui les sous-tendent et ne peut garantir l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité de ces données ou de ces hypothèses de tiers. Les données utilisées par la Banque dans le cadre de ses objectifs liés à la durabilité, notamment pour évaluer l'utilisation prévue du capital par les clients, peuvent donc être limitées sur le plan de la qualité, indisponibles ou incohérentes dans certains secteurs. Certaines données de tiers peuvent également changer à mesure que les pratiques, taxonomies, méthodologies, critères et normes du marché évoluent. Ces facteurs et les incertitudes connexes peuvent avoir une incidence importante sur les objectifs liés à la durabilité de la Banque et la capacité de cette dernière à les atteindre.
- Pour atteindre leurs objectifs liés à la durabilité, la Banque et ses clients pourraient devoir acheter des instruments associés au carbone et à l'énergie propre, notamment des crédits de compensation ou d'élimination de carbone et des CER. Le marché de ces instruments continue de se développer et leur disponibilité peut être limitée. Certains de ces instruments sont également assujettis au risque d'invalidation ou d'annulation, et la Banque ne peut garantir leur traitement dans l'avenir.

Des changements aux règlements et aux normes applicables pourraient par ailleurs avoir une incidence sur le marché des instruments liés au carbone et à l'énergie propre. En raison de la maturité, de la liquidité et des facteurs économiques de ce marché, il peut être plus difficile pour la Banque d'atteindre ses objectifs liés à la durabilité.

- L'incapacité de gérer avec succès les attentes à l'égard des facteurs environnementaux et sociaux compte tenu des nombreuses perspectives divergentes pourrait nuire à la réputation et aux résultats financiers de la Banque. Il peut y avoir « écoblanchiment » ou « socioblanchiment » lorsque des allégations fausses, qui donnent une impression trompeuse ou qui ne sont pas étayées ou corroborées sont faites en rapport avec les avantages environnementaux et sociaux découlant des produits, des services ou de la performance de l'entreprise.
- À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'un audit. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (EY) a effectué une mission d'assurance limitée d'une série d'indicateurs de performance de la Banque au chapitre de la durabilité, comme il est indiqué dans le Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2025 d'EY, ainsi qu'une mission d'assurance raisonnable de l'utilisation par la Banque du produit net relatif à ses obligations vertes émises en 2023, comme il est indiqué dans le Rapport de certification mentionné dans le Rapport de financement durable de la TD 2025 d'EY. Les autres renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'une mission d'assurance. Pour en savoir plus sur l'étendue des travaux d'EY, cliquez sur les liens des rapports de certification ci-dessus.

## Mentions supplémentaires

Le présent document vise à fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les documents réglementaires déposés. La Banque n'a pas l'obligation, en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, de préparer ou de déposer un tel document. Les renseignements contenus dans le présent document ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières, et ces renseignements ne doivent pas être considérés comme étant intégrés par renvoi dans de tels documents. Le présent document ne doit pas être utilisé comme base pour négocier des titres de la Banque ou prendre n'importe quelle autre décision de placement. Ce document ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. Le document peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Banque. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; le contenu des sites Web de tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent document. La Banque n'est pas responsable de ces sites Web et de leur contenu, ni de toute perte ou tout dommage pouvant découler de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce document, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.